QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12245 – 4 F DERNIÈRE ÉDITION SAMEDI 9 JUIN 1984



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Laurens

AVEC CE NUMÉRO

« LE MONDE LOISIRS »

Afrique facile, Afrique fragile

et les programmes de la radio et de la télévision pour la semaine

Pour la clémence en Tunisie

Les dix condamnations à mort prononcées à l'encontre de manifestants arrêtés lors des émeutes de la « révolte du pain » au début de janvier en Tunisie ont produit un choc sur l'opinion internationale, habituée à l'image de modération qu'offre ce pays. Protestations et appels à la clémence se multiplient, le président Habib Bourguiba pouvant seul empêcher l'exécution des sentences si le pourvoi en cassation engagé venait à être rejeté.

Fait sans précédent, le conseil de l'ordre des avocats a décidé mercredi de boycotter le président de la cour criminelle, M. Ben Abdesselem, qui a prononcé les peines capitales. Le conseil juge en effet injurieux pour l'ensemble de la profession un article dans lequel il répondait aux critiques formulées par l'Association des jeunes avocats sur les irrégularités et les anomalies des procès dont il conduisait les débats. Or jeudi, selon le quotidien « le Temps », ce magistrat a rendu deux jugements sans que les plaidoiries aient été prononcées, alors que la chambre criminelle n'en a pas le droit en l'absence de la défense. De même, M. Driss Guiga, ancien ministre de l'intérieur, conteste-t-il les conditions dans lesquelles a été menée l'enquête conduisant à son inculpation pour haute trahison.

Se sentant visé par certaines critiques accusant le pouvoir de préférer « la vengeance qui divise au pardon qui réconcilie », le premier ministre, M. Mohamed Mzali, n'a pas hésité à descendre dans l'arène. « On affecte d'oublier, a-t-il déclaré, les victimes, les morts, les agissements des malfaiteurs, et on concentre l'intérêt sur les jugements et la sévérité des sentences prononcées... On oublie les prescriptions de la loi qui commande le châtiment et les exigences de l'intérêt général et du prestige de l'Etat. » Il est certain – la « grande peur des nantis » et celle des classes moyennes n'ayant pas totalement disparu depuis janvier – que ce langage répond aux vœux de larges couches de la population.

La raison d'Etat opposée aux arguments juridiques ou humanitaires rappelle que l'arrière-plan des procès est éminemment politique et que c'est l'avenir du régime qui est en cause. Les émeutes ont placé M. Mzali entre le marteau et l'enclume. Il ne fait pas de doute que le bilan de sa gestion depuis 1980 est loin d'être négatif. Il a largement « décrispé » la vie politique, fait sortir de prison les dirigeants syndicaux pour les rétablir dans leurs droits, reconnu les partis politiques, permis à la presse d'être plus libre, même si l'on déplore la suspension de plusieurs journaux. Le chef de l'Etat, de son côté, n'ignore pas que, dans la classe politique, de nombreux rivaux veulent abattre le premier ministre, son successeur désigné, et que des opposants extrémistes, soutenus par les intégristes et les comités révolutionnaires du colonel Kadhafi, sont à l'affût de toutes les occasions de mettre le régime en difficulté.

Il n'en demeure pas moins que la « révolte du pain » a été provoquée par un brutal doublement des prix, résultat d'une grave et manifeste erreur de jugement du pouvoir. Dès lors, une série de questions se posent. Le régime va-t-il, comme cela lui est souvent arrivé dans le passé, se contenter de trouver des boucs émissaires au lieu de s'attaquer aux vrais problèmes ?

Alors que la Tunisie a la réputation d'être une terre de culture, de dialogue et de tolérance, le gouvernement ne devrait-il pas engager la concertation avec les différentes forces politiques du pays ? Après l'explosion de colère dont le gouvernement est pour une part responsable, le tribunal, soutenu par le pouvoir politique, a été d'une rigueur extrême. Une acceptation du pourvoi en cassation, ou à défaut une mesure de grâce, montrerait qu'en Tunisie le dernier mot n'appartient ni à l'esprit de revanche ni aux intrigues de palais.

Le sommet de Londres divisé sur la dette du tiers-monde

Les Européens souhaitent une approche « globale » du problème et mettent en cause les taux d'intérêt américains

Londres. – Quelle politique pratiquer pour alléger le poids que leur dette extérieure fait peser sur les économies des pays du tiers-monde, et singulièrement de ceux d'Amérique latine ? Comment les inciter à jouer le jeu, c'est-à-dire à continuer à rembourser les sommes énormes qu'ils doivent aux banques occidentales, et écarter, de la sorte, des risques de tension trop vive ?

Ces questions se trouvent au centre du débat des chefs d'État et de gouvernement des sept principaux pays industrialisés à Londres. Elles ont été abordées dès jeudi au cours de l'entretien en tête à tête que M. François Mitterrand a eu avec le président Reagan. Vendredi matin, les ministres des finances se sont réunis afin de préparer la discussion.

L'heure n'est pas, apparemment, à l'affrontement entre les Etats-Unis et leurs alliés, mais plutôt à un effort de rapprochement des idées, à une tentative de sensibilisation et de synthèse. Les sommets économiques, on le répète volontiers du côté français, ne sont pas des instances de décision. Mais les principaux dirigeants du monde industrialisé peuvent-ils se contenter de quelques bonnes paroles, alors que les gouvernements du tiers-monde attendent avec impatience de leur part une prise de conscience nouvelle de l'extrême gravité de la situation, et davantage

De notre envoyé spécial

encore la formulation d'orientations encourageantes ? Les messages pressants adressés au sommet par quelques-uns de leurs principaux dirigeants, parmi lesquels plusieurs présidents latino-américains, ainsi que par Mme Gandhi illustrent l'urgence qu'il y a à agir.

Les Sept vont donc s'efforcer de s'entendre sur quelques « signaux » témoignant de leur volonté de ne pas laisser les choses en l'état. Les Européens comptent inviter les États-Unis à mieux évaluer la dimension des efforts qui sont exigés des pays endettés, à mieux mesurer les limites politiques que ceux-ci ne peuvent tout simplement pas dépasser.

Est-il raisonnable, au nom du redressement économique, d'imposer une limitation des importations, et donc de la consommation, qui conduit à des situations proches de la famine ? Quels gages l'Occident peut-il donner ?

On parle dans les couloirs de trois types de mesures :

1° L'augmentation des liquidités internationales par le biais d'une nouvelle allocation de DTS (droits de tirage spéciaux). L'idée est de faire tourner la planche à billets pour davantage stimuler l'économie ;

2° L'accroissement de l'aide en rendant possible de nouvelles interventions de la Banque mondiale ;

3° Une nouvelle approche du problème du lien à établir entre l'effort d'ajustement, c'est-à-dire la politique d'austérité demandée aux pays débiteurs, et le rééchelonnement des remboursements.

Sauf erreur, l'idée que semblent ainsi promouvoir les Américains est de généraliser la pratique qui vient d'être adoptée au profit du Mexique.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 3.)

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU PC ITALIEN

M. Berlinguer a été opéré à la suite d'une hémorragie cérébrale

LIRE PAGE 30

L'avenir du « Monde »

NOUS vous devons, chère lectrice, cher lecteur, des explications et, même, des excuses. Des excuses pour vous avoir alarmés sans, précisément, vous donner les explications nécessaires. Les voici.

Si elles paraissent venir un peu tard, après l'alarme, c'est parce que nos confrères se sont penchés sur notre sort avant que nous puissions en faire état nous-mêmes. Nous étions tenus par nos propres échéances, par le respect de nos organes et procédures de décision, par le souci de vous informer complètement, une fois les décisions prises. C'est, désormais, chose faite.

L'assemblée ordinaire des porteurs de parts de la SARL Le Monde s'est réunie le 7 juin. Elle a été suivie d'une assemblée extraordinaire, et cette double délibération avait été précédée, comme chaque année à la même époque, par les réunions des diverses sociétés détentrices de parts (la rédaction, qui en possède 40 %, les cadres, 5 % et les employés, 4 %) et du collège des quinze personnalités, parmi lesquelles le fondateur, Hubert Beuve-Méry, qui rassemble 40 % des parts, la gérance en détenant elle-même 11 %. Cette procédure lourde est le prix payé à la complexité et à l'originalité des statuts de l'entreprise. Elle n'aurait pas soulevé un tel émoi si, cette année, l'assemblée des porteurs de parts n'avait pas eu à se prononcer sur une question exceptionnelle, *a priori* très inquiétante mais, en vérité, de pure forme : faut-il ou non dissoudre la société et cesser l'exploitation de l'entreprise ? C'était l'objet de l'assemblée extraordinaire.

La question s'imposait à nous, légalement, mais la réponse ne faisait aucun doute. Le gérant, les sociétés de personnels, l'assemblée des porteurs de parts, n'ont jamais envisagé d'arrêter la publication du Monde. Il fallait que ce fût dit dans les formes légales. C'est fait.

Bien sûr, si nous avons dû nous plier à cette épreuve désagréable, ce n'est pas pour rien. Après deux années d'exploitation déficitaire, la SARL Le Monde, dont l'assise financière n'a jamais été forte, a perdu ses fonds propres : elle devait donc prendre l'engagement de les reconstituer en décidant de poursuivre son activité.

Le Monde publie ses comptes chaque année, et on trouvera page 24 ceux de 1983. La fameuse transparence des entreprises de presse, la loyauté à l'égard du lecteur, c'est d'abord cela.

Les comptes de 1983 sont lourdement déficitaires Nous l'avions laissé prévoir, en décembre dernier, en expliquant aux lecteurs nos difficultés. Le déficit est de 29,2 millions de francs, alors qu'il avait déjà été de 18 millions en 1982.

A. L.

(Lire la suite page 24.)

AU JOUR LE JOUR

Style

M. Bernard Pons s'est indigné du fait que M. Mitterrand n'ait pas cité le général de Gaulle dans son discours aux cérémonies anniversaires du débarquement. Il a demandé si ce nom « brûle la gueule » *du président de la République.*

On ne saurait, sur le fond, donner tort au secrétaire général du RPR. Sur la forme, on peut y voir une certaine influence du style choisi de M. Poniatowski, qui paraît déteindre sur M. Pons. Comme s'ils avaient aussi fait liste commune de grossièretés.

BRUNO FRAPPAT.

L'ASSASSINAT DE DEUX DÉTENUS A AJACCIO

Le délire de la vendetta

En s'introduisant, jeudi 7 juin, dans la maison d'arrêt d'Ajaccio, en exécutant dans leurs cellules Jean-Marc Leccia et Salvatore Contini, deux « truands » soupçonnés d'avoir enlevé, le 17 juin 1983, le militant nationaliste Guy Orsoni, l'ex-FLNC montre qu'il place plus haut que sa cause de *« libération nationale »* son obsession de l'*« honneur corse »* et qu'il se laisse peu à peu gagner par le délire de la vendetta, cette tradition insulaire de la vengeance par le sang versé.

Jamais, en effet, l'organisation séparatiste n'avait tenté pareil coup de force. Jamais elle n'avait fait prendre, dans une action violente, un tel risque à l'un de ses commandos.

Jeudi, les trois hommes, armés de mitraillettes, qui parcouraient avec les surveillants pris en otages les couloirs de la prison pour laver un affront vieux de presque un an, savaient qu'ils avaient peu de chances de s'échapper. L'ex-FLNC les sacrifiait à la promesse faite aux parents de Guy Orsoni, aux serments prêtés par les « cagoulards » lors de cérémonies funèbres au décorum sentimentalo-militariste.

Destiné, surtout, au cours de l'été 1983, à toucher la fibre émotionnelle par les forts symboles du deuil, ce recours aux archaïsmes insulaires avait alors surpris les spécialistes du séparatisme corse.

On avait attribué ce goût de la martyrologie à la nécessité, pour les clandestins, de regagner le terrain politique perdu depuis 1981 et de contrecarrer l'action de M. Robert Broussard, dépêché dans l'île quelques mois plus tôt. Certains en avaient souri, d'autres, surtout en Corse même, avaient été sensibles à cette évocation théâtrale de la tradition du terroir...

Il est clair aujourd'hui que l'ex-FLNC ne parvient pas à dépasser *« l'affaire Orsoni »*. La disparition de ce militant nationaliste ,dont le corps n'a été ni retrouvé ni *« rendu »*, malgré de discrètes négociations, a provoqué un abcès de fixation, une sorte de névrose dans les rangs séparatistes, au point que le comportement de l'organisation clandestine ressemble désormais beaucoup plus à celui d'un gang familial qui pleure ses morts, à une mafia happée par la spirale des règlements de comptes, qu'à un mouvement responsable aux objectifs politiques.

A force de jurer vengeance, de traquer, au mépris d'un *statu quo* qui paraissait solide, les truands du sud de la Corse, l'ex-FLNC épuise ses forces et détourne le sens connu de sa lutte. Son terrorisme est en train de changer de nature. Ses commandos se perdent dans un autre combat.

Même dans la stricte logique du sang, un déséquilibre est tout à fait sensible : pour faire payer la mort de Guy Orsoni, les séparatistes ont déjà tué – ou revendiqué leurs meurtres de – quatre personnes : Jean-Marc Leccia et Salvatore Contini, tués jeudi dans leur lit ; Félix Rosso, autre truand de Porto-Vecchio et beau-frère du commissaire Charles Pellegrini ; enfin Pierre-Jean Massimi, le secrétaire général du département de Haute-Corse, assassiné en septembre dernier.

PHILIPPE BOGGIO.

(Lire la suite page 10.)

Creusot-Loire

Le président oppose un refus aux injonctions gouvernementales

LIRE PAGE 27 L'ARTICLE DE BRUNO DETHOMAS

35 heures

Partage du travail et efficacité économique

LIRE PAGE 26 L'ARTICLE DE MICHEL NOBLECOURT

M. JEAN-MARIE LE PEN

invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 10 juin de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancien député de la Seine, qui conduit aux élections européennes la liste du « Front d'opposition nationale pour l'Europe des patries », répondra aux questions d'André Passeron et de Bernard Brigouleix, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Gilles Leclerc, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

UN LIVRE DE PIERRE PIERRARD

L'Église et les ouvriers

Le dernier livre de Pierre Pierrard (il vient de recevoir le grand prix catholique de littérature 1984) est une synthèse de ses précédents ouvrages. S'y retrouvent sa compétence d'historien du religieux, sa connaissance du Nord usinier, sa sympathie pour les travailleurs. C'est aussi un condensé de la substance des très nombreux travaux qui ont, dans les trois dernières décennies, enrichi ou renouvelé notre connaissance de l'histoire religieuse. L'ampleur du livre n'est pas excessive pour le sujet : n'est-ce pas un grand fait d'histoire que la rupture entre la religion traditionnelle et la nouvelle classe née de la révolution industrielle, qui la rend disponible pour une idéologie appelée à devenir une religion de remplacement ?

Le titre qui figure sur la couverture ne rend pas complètement justice à l'ampleur du dessein ni n'exprime toute l'étendue du sujet effectivement traité : plus encore que des relations de l'Eglise avec les ouvriers, c'est de toute l'histoire de ses rapports avec la société moderne issue du mouvement des Lumières et de la Révolution, politique, ainsi que de la révolution technique ou économique, qu'il est question. Jusqu'à perdre parfois de vue les ouvriers. C'est moins oubli que propos délibéré : Pierre Pierrard entend prendre le contre-pied de l'habitude de traiter les ouvriers comme s'ils vivaient en marge de la société globale.

L'histoire ouvrière, renchérissant sur le séparatisme du mouvement ouvrier, a longtemps tendu à les présenter comme un monde à part, une société distincte.

Conçue comme une sorte d'histoire sainte, doublet et contretype de l'histoire religieuse, l'histoire ouvrière a cédé à la même tentation de confondre la description et l'exaltation. Pierre Pierrard observe que ces ouvriers avaient pour la plupart des origines rurales avec lesquelles ils n'avaient pas tous rompu. Impossible donc de retracer l'histoire des rapports entre l'Eglise et ces ouvriers sans l'inscrire dans la perspective, plus ample, de l'histoire générale.

RENÉ RÉMOND.

(Lire la suite page 12.)



Le Monde

idées

Le scrutin du 17 juin

A huit jours du scrutin du 17 juin, Henri Modiano appelle les gaullistes à l'abstention : aucune des listes en présence ne fait campagne, à son avis, pour l'Europe dont rêvait le général. Quant à Christiane Gilles et René Buhl, ils expliquent pourquoi, anciens membres du secrétariat confédéral de la CGT, ils se présentent sur la troisième liste de gauche.

Le royaume d'Absurdie

par HENRI MODIANO (*)

L'EUROPE économique, pour le moment, ce n'est guère que la politique agricole commune, la PAC comme on dit en volapük bruxellois. Un véritable délire. Le budget agricole de l'Europe, c'est cent milliards de francs, dont le TIERS, est absurdement utilisé par la Communauté pour corriger les effets des mesures prises par la Communauté.

Exemple :

1) Sous prétexte, de protéger, le petit agriculteur breton ou corrézien, la PAC garantit à tous les producteurs un prix plus élevé que le cours normal. Première dépense.

Mais, direz-vous, ce prix élevé va coûter cher au consommateur, peser sur l'indice des prix, pousser à l'inflation. Rassurez-vous. Ubu, roi d'Absurdie, veille. En Europe, il s'appelle FEOGA. Il va subventionner le beurre, par plus de cent procédures différentes. Il y aura, et je ne plaisante pas, un prix pour les soldats, un autre pour les bonnes sœurs, un prix pour les pâtissiers, un prix pour les détenus, etc. Plus de cent procédures, plus de cent contrôles, plus de cent manières de frauder.

Ce n'est pas tout. Les prix garantis à tous les producteurs ont amené la création totalement artificielle des fameuses usines à lait de Hollande ou d'Allemagne. Là, près des ports, des gens qui ne sont pas agriculteurs ont implanté des bâtiments *fabriqués au Brésil*, où des vaches canadiennes mangent du manioc thaïlandais, du soja américian, et sont traites par des machines suédoises. Tout est importé. Seul le déficit est communautaire ! Et comme ces usines « rationnelles » inondent le marché, que nous suffoquons sous une monstrueuse motte de beurre inexportable, on établit des quotas pour limiter la production des petits agriculteurs bretons ou corréziens.

2) Chaque année, la Communauté importe sans paiement douanier 400 000 tonnes de viande « extérieure », soit 20 % de la consommation européenne. Ces *400 000* tonnes *font s'effondrer* les cours de notre viande bovine qui chutent de 20 %. Ubu veille. Le FEOGA « intervient ». Comment ? En achetant à tour de bras, au prix « garanti », les bovins européens.

Mais que faire de cette viande ? On la désosse, pour qu'elle tienne moins de place. Puis on la stocke en frigo. Enfin, on termine l'opération par une merveille surréaliste : on exporte, chaque année, avec une dernière subvention, cette viande inutilement importée.

3) Les céréales, base de l'alimentation animale. Aliment cher = bétail cher, beurre invendable, etc.

Or les céréales sont maintenues en Europe à 40 % au-dessus des prix mondiaux.

A l'origine de ce prix céréalier, il y a eu la France, hypocritement abritée derrière une revendication de l'Allemagne *« pour protéger les exploitations familiales »* encore plus petites que chez nous. Pendant ce temps, connaissant les prix garantis, les producteurs des zones de grande culture ont créé, depuis vingt-cinq ans, les fermes-usines à blé. S'y sont mises, non seulement les régions naturelles, les terres à blé, mais aussi les terres humides. On récolte désormais, en France, massivement, des céréales qui emploient peu de main-d'œuvre, qui donnent peu de valeur ajoutée et qui sont souvent trop humides et pauvres en protéines. On a fabriqué en vingt-cinq ans des déserts humains avec leur corollaire, le surpeuplement des villes et, le chômage urbain ! Pour maintenir ce prix artificiel, il a fallu « négocier » à Bruxelles.

Au petit matin, dans l'épuisement, nous accordions des privilèges à chacun pour conserver les nôtres. Nous « achetions » la voix du délégué italien en « garantissant » le prix de son tabac noir, totalement invendable, à trois fois le cours mondial (!), ou celui de son concentré de *tomates, qui nous coûte 1,2 milliard* par an ! Sinon, il nous fallait la voix de son collègue grec, et nous subventionnions l'huile d'olive, avec pour effet la plantation massive d'oliviers que l'on pouvait ensuite arracher... grâce à une prime d'arrachage !

En vingt-cinq ans s'est construit un véritable monstre dont personne n'est plus maître. Et tous, honteux de leur enfant monstrueux, le cachent, continuent à le nourrir, le voient grandir avec une sourde angoisse, espérant sans y croire que « ça » s'arrangera. Or aujourd'hui, la France, dont tout le monde croit qu'elle est la bénéficiaire de ce jeu, est perdante. En 1982, dernière année connue, sa contribution à l'Europe a dépassé de 5 milliards les paiements qui lui ont été alloués (1). Cela ne peut durer.

La dérive atlantique

Les pères fondateurs — et qui donc aujourd'hui nie que de Gaulle fut le plus important de tous — avaient créé l'Europe des Six sous le *leadership* moral de la France.

En 1972, Pompidou commit sa faute politique la plus grave. Il fit entrer dans la Communauté, sans précautions, la Grande-Bretagne, l'Irlande et le Danemark.

La langue française était jusque-là commune à nous-mêmes, aux Belges et au Luxembourgeois, commode et sympathique aux Italiens et aux Néerlandais. Les Allemands avaient le choix entre s'y mettre rocailleusement ou se trouver isolés.

Les trois nouveaux, anglophones, imposèrent leur pidgin avec le sans-gêne habituel. La Communauté parla et pensa en anglais, j'allais dire en américain.

D'autant plus que tout est changé. Nous n'avons plus de Gaulle. Par sa seule présence, l'Angleterre a dénaturé l'Europe. Même si nous devons respect et gratitude à la mère des démocraties, nous ne pouvons accepter l'orientation qu'elle a donnée à la Communauté.

Elle se sert des abus pour en obtenir d'autres au profit des siens. Elle veut noyer la Communauté dans un magma libre-échangiste et atlantiste. Pendant quinze ans, elle avait combattu l'Europe de l'extérieur. Elle n'y est entrée que pour la diluer.

Aucun mécanisme juridique ne permet l'exclusion ? Niaiseries. Que la volonté de refaire l'Europe soit de nouveau forte et claire, gaullienne en un mot. Que la France entraîne à nouveau les âmes et les cœurs, et l'Allemagne suivra. Les autres, sans le savoir, sont déjà d'accord avec nous. L'Angleterre, dont on aura cessé d'accepter les humeurs, s'éloignera.

Alors, et alors seulement, l'Europe sera possible. Une Europe où le pouvoir politique des Gaulois balancera la force économique des Germains, où les autres nations rassurées par notre présence aideront à l'élaboration du destin communautaire. Où le poids de la francophonie africaine, qu'on y associerait, lesterait encore notre influence.

Ne voit-on pas que l'occasion historique est exceptionnelle, peut-être unique : une Allemagne où, pour une génération encore, tout au plus, les démons sont paralysés. Une Allemagne culpabilisée, coupée en deux de surcroît, et privée de sa partie la plus redoutable, une Allemagne avec laquelle un président français digne de ce nom peut tout faire, ou presque, pour le bonheur de tous.

Quand on connaît l'ambition de François Mitterrand, quand on sait son opiniâtreté, son talent, son art de négocier, n'est-ce pas pour lui un « projet » plus grandiose que de laisser les « laïcs » tordre le cou aux « curés » ou de rajeunir de vieilles doctrines totalement dépassées ?

A ce projet européen, les gaullistes pourraient s'associer d'une manière prudente et ferme. Et les premiers liens d'une majorité présidentielle élargie s'élaboreraient peut-être.

De cette Europe, disons quelques mots :

Economies plus unies, bien sûr, car nous aurons achevé d'ici là, par une rigueur réparatrice de quinze ans de décadence, le rétablissement de la *France dans sa puissance et sa* fierté. A cela aussi les gaullistes peuvent souscrire. Car cette stabilité est nécessaire pour que la France propose, elle-même, une vraie monnaie européenne, qui cohabiterait avec les monnaies nationales jusqu'au jour où...

Fiscalités unifiées, sans quoi il n'y a pas de vrai « marché commun ». Et quelle occasion pour brûler jusqu'à terre le maquis des règlements actuels !

Armées coordonnées ? Pourquoi non, dès lors que la France sera seule puissance atomique et maîtresse absolue de l'arme suprême *que lui a donnée de Gaulle.*

Votes à la majorité simple, oui encore, pour autant que l'Amérique ne vienne plus voter, à travers le gant anglais.

Election d'un exécutif européen à pouvoir confédéral, pourquoi le refuserions-nous dans cette Europe où le poids de la France serait gage d'une véritable indépendance, rassurante même pour le bloc de l'Est !

Parmi les listes qui vont s'offrir à nos suffrages, en est-il une où les électeurs qui ont cette idée de la France et de l'Europe pourraient se retrouver ? Inutile de s'attarder sur la liste communiste. Même si certains de ses thèmes peuvent éveiller notre intérêt, M. Marchais est trop loin de nous dans le domaine des libertés et de l'organisation stalinienne de l'économie.

Les socialistes n'ont pas cherché à regrouper autour d'eux, fût-ce leurs alliés les plus proches. Nous ne sommes pas de leur famille, même si nous l'estimons pour sa générosité permanente et pour sa rigueur plus récente. MM. Stirn, Doubin et Lalonde sont trois pour une *tête* de liste. C'est encore très insuffisant.

M. Le Pen, en matière d'Europe, a des idées meilleures que lui-même, et lui-même est moins mauvais que ses troupes. Mais, qu'on le veuille ou non, qu'il le veuille ou non, voter Le Pen, c'est voter xénophobe, raciste, c'est voter pour des hommes et des idées que la démocratie doit tolérer, mais qui, s'ils venaient au pouvoir, *ne toléreraient pas la démocratie.*

Mme Gomez roulera sa bille sans nous.

Les autres sont là pour le folklore.

Restent, révérence gardée, Mme Veil et son étrange équipe. Nous n'avons rien à voir avec la droite vichyste de MM. Giscard et Hersant. Juste un peu de tristesse de voir Mme Veil couvrir cela de son habit tragique de déportée. Il y a, Mme Denis, des lessives qui ne seront jamais blanchies. Mais que viennent faire dans cette galère nos compagnons gaullistes ?

Certes, je n'assimile pas les candidats silencieux et résignés — il faut bien vivre — avec la sous-variété chiraquienne du pompidolisme qui dirige, seule, la maison du Père. Personne ne nie les qualités de Jacques Chirac. Entraîneur d'hommes — mais où vous entraîne-t-il ? — travailleur acharné — mais sait-il lui-même pour quelles causes ?

Simplement, la vérité oblige à *dire que* Chirac *procède* de Pompidou à qui il fut fidèle, et non du général qu'il a contribué à trahir. Pompidolienne, cette liste, soit. Mais gaulliste, à coup sûr, non. Sans parler davantage d'Hersant, des gaullistes pourraient-ils faire « Europe commune » avec Michel Poniatowski ou même avec l'estimable *M. Lecanuet ?*

Et comment pourrions-nous voter pour l'équipe qui, pendant douze ans, a régné, béate ou complice, sur le royaume d'Absurdie ? Puisque nulle part ne nous est offerte l'Europe que nous voulons, puisque nulle part n'est vraiment représenté le gaullisme — n'est-ce pas Chaban, Jeanneney, Lefranc, n'est-ce pas Bernard Tricot ? — il ne nous reste qu'une solution.

A ces élections, avec ces listes, les gaullistes, s'ils veulent ouvrir l'avenir, ne peuvent que voter blanc ou, à la rigueur, s'abstenir.

Bien des jeunes qui ne se reconnaissent nulle part, bien des anciens qui sont mal à l'aise et désorientés se reconnaîtraient, en cette veille de 18 juin, dans ce premier geste de toute action gaulliste : le refus.

(*) Ancien député (UDR, puis non inscrit).

Pour un nouvel élan démocratique

par CHRISTIANE GILLES (*) et RENÉ BUHL (**)

LA *présence de deux anciens* secrétaires confédéraux de la CGT *sur* la troisième liste de gauche conduite par Henri Fiszbin et Serge Depaquit ne peut manquer de susciter des interrogations. Il est donc nécessaire de révéler d'emblée les motivations qui nous rassemblent à nouveau aujourd'hui, cette fois sur *le terrain politique, après le* long bout de chemin parcouru ensemble, jusqu'en 1981 à la CGT.

Ce n'est pas le fruit du hasard si nous sommes sur cette liste : c'est le prolongement logique de nos engagements antérieurs, même si nos raisons politiques peuvent apparaître différentes ; la presse n'a jamais fait mystère de l'appartenance de Christiane Gilles au PCF et du non-engagement politique de René Buhl ; depuis, on a retrouvé la première parmi les Communistes démocrates et unitaires alors que le second choisissait le mouvement de l'Union dans les luttes.

Déjà se manifestait ainsi une convergence qui n'était pas fortuite... mais, pour mieux comprendre, il faut remonter à l'essentiel. Les raisons de notre présence sur la troisième liste de gauche se trouvent dans nos convictions profondes et notre engagement total dans les orientations du 40e congrès de la CGT.

Et ce 40e congrès, ce n'est pas seulement l'événement de novembre 1978 à Grenoble, c'est le fruit d'un long mûrissement vécu côte à côte au bureau confédéral de la CGT concrétisé par un débat démocratique sans précédent. Ce fut le couronnement d'une réflexion très novatrice et *l'espoir d'un épanouissement* conquérant dont la richesse a marqué tout le mouvement syndical.

Les grands thèmes de ce vaste débat sont plus actuels que jamais.

— La crise exige l'analyse approfondie des nouvelles conditions des luttes sociales, le développement de l'action de masse, l'unité d'action, un engagement total dans une campagne de longue haleine pour une syndicalisation supérieure en France.

— La situation commande de porter l'action sur les objectifs qui touchent aux structures économiques et aux grands problèmes posés par *l'évolution scientifique et technique.*

— La poursuite de la lutte pour le changement demeure un impératif primordial. La CGT reste résolument pour l'union de la gauche et appelle les travailleurs à la mobilisation dans un engagement lucide et responsable afin d'intervenir activement dans le processus de changement.

Ces lignes de force élaborées avec la prise en compte des réalités politiques et syndicales, c'est-à-dire essentiellement de la diversité des sensibilités, fondaient toute leur dynamique sur un vecteur commun : la démocratie.

Pour nous, artisans avec la grande masse de nos camarades militants de cette avancée historique, ce souffle démocratique est toujours aussi vivant. Ensemble, nous avons décidé de porter cette flamme avec la troisième liste de gauche, parce que les difficultés actuelles l'exigent, parce que des femmes et des hommes de gauche... attendent... quelque chose...

La gauche est au pouvoir, mais elle se heurte à de graves difficultés : la crise, la résistance farouche du patronat, l'obstruction systématique de la droite qui refuse *l'alternance.*

Les choix du gouvernement ne sont pas toujours suffisamment justifiés, souvent ils ne sont pas compris et quelquefois même considérés comme contraires aux engagements souscrits en 1981. Ne retenons ici qu'une constatation : le pouvoir de la gauche ne dispose pas de l'adhésion dynamique des forces vives du pays. Or la gauche ne saurait gouverner durablement sans le concours actif des travailleurs. L'action gouvernementale souffre gravement, depuis trois ans, d'une absence de dialogue avec les salariés dans les entreprises, la population dans les localités, sur les grands projets économiques et sociaux. Les consultations cantonnées au sommet s'avèrent formelles et inefficaces.

Il est urgent d'instaurer dans tous les domaines une concertation organisée, de mettre en place dans les entreprises et très rapidement les structures nécessaires, de faire entrer dans les faits les nouveaux droits des travailleurs. L'action gouvernementale puisera dans cette nouvelle démarche la véritable inspiration démocratique et le potentiel nécessaire pour franchir une nouvelle étape de transformation. Les travailleurs sont en droit de revendiquer une telle responsabilité, et rien de décisif ni de durable dans le domaine économique et social ne se fera sans eux.

Les grands problèmes sociaux ont pris une dimension européenne incontournable. Les travailleurs des pays de la Communauté ont à intervenir pour une construction européenne fondée sur les objectifs initiaux du traité de Rome : croissance économique et progrès social. Ceux qui croient dans un avenir de gauche doivent dépasser leur inquiétude, leur déception et prendre leurs responsabilités.

Ils ne peuvent laisser une partie du champ libre à la droite dont l'objectif se résume à la reconquête du pouvoir et à la revanche.

Rien ne serait plus dangereux que de sortir de cette consultation électorale avec une gauche gravement affaiblie.

Certes, nombreux parmi les hommes et les femmes de gauche sont ceux qui se reconnaissent dans l'action des deux grands partis, mais beaucoup d'autres s'interrogent.

Nous avons choisi d'offrir à tous, dont une masse importante est constituée par nos compagnons de lutte, la solution qui leur permettra de choisir une attitude positive et de ne pas prendre la lourde responsabilité de faire le jeu de la droite.

Notre souhait c'est de rassembler, dans un esprit résolu et exigeant, de contribuer à un nouvel élan démocratique, au service de l'union de la gauche.

(*) Anciens membres du secrétariat confédéral de la CGT.

● Un numéro d'*Echange et projets* (10, rue des Pyramides, Paris 1er) vient d'être consacré à « L'Europe quand même ». Préfacé par José Bidegain et Jacques Moreau, ce numéro contient notamment des articles de Bernard Barthalay, Carla Fasano, Jean Bacon et Henri Fessou.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

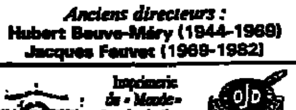
PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

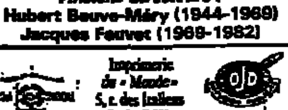
Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 600 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)





Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1983

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LU

« LE VATICAN OU LES FRONTIÈRES DE LA GRACE » de P. Levillain et F.-Ch. Uginet

Une société politique différente

LE Vatican est un Etat, le Saint-Siège une personne *juridique de droit international.* Ce livre dense et fortement médité veut décrire les réalités du Vatican, au-delà des mythes et des idées reçues. Il veut montrer comment *« l'inscription du Saint-Siège dans un territoire symbolique »* a permis au gouvernement central de l'Eglise de trouver les formes modernes de sa mission dans le monde. Ni guide du Vatican, ni histoire de la papauté contemporaine, ni description du gouvernement de l'Eglise, cet ouvrage est aussi tout cela, et le lecteur y apprendra beaucoup, même si l'absence totale de notes critiques ne lui permet guère que de pressentir l'ampleur et la sûreté de l'information.

Faut-il le redire : les éditeurs qui persistent à traiter ainsi des écrits de cette qualité ne rendent pas justice aux auteurs. Lorsque Philippe Levillain, dans la première partie : « La politique et le symbolique », évoque le destin des Etats pontificaux et les péripéties de la question romaine, lorsque surtout, du denier de Saint-Pierre au patrimoine du Saint-Siège au vingtième siècle, il élucide la délicate question des finances pontificales, des références sont indispensables. Mais laissons ce regret pour dire l'originalité d'un livre qui, ni synthèse ni essai, veut, par une série de feux croisés, illustrer une thèse : la création de la cité du Vatican en 1929 était aux origines d'une révolution dans l'ordre des relations entre l'Eglise et le monde.

Voici bientôt dix ans, dans *la Mécanique politique de Vatican II* (1), Philippe Levillain avait démontré ses qualités de « vaticanologue », aux analyses ingénieuses et subtiles. Il avait observé les analogies entre les sociétés politiques et le gouvernement de l'Eglise, mais concluait avec force à la spécificité et au caractère irréductible de celle-ci. Cette approche est toujours présente dans ce livre, mais on peut y déceler une autre démarche, attentive aux signes et aux symboles, sensible à l'espace et à la durée. Seul un Alphonse Dupront avait su, depuis bien longtemps, y insister, dans des écrits d'une grande portée (2).

La deuxième partie du livre de Philippe Levillain et François-Charles Uginet s'ouvre sur deux chapitres : la mort du pape et la modernité du conclave qui paraissent appelés à devenir classiques. Le recours discret au témoignage, l'expérience personnelle des auteurs et leur culture historique s'unissent pour aller au plus profond et faire respirer « le parfum de Rome », s'il est permis de reprendre le titre du livre, aujourd'hui bien oublié, de Louis Veuillot.

JEAN-MARIE MAYEUR.

★ Philippe Levillain, François-Charles Uginet : *le Vatican ou les Frontières de la grâce*, Calmann-Lévy, 1984, 266 pages, 83 F.

(1) Beauchesne, 1975.
(2) On lira bientôt ses pages pénétrantes sur l'année sainte dans *Paul VI ou la Modernité dans l'Eglise*, Ecole française de Rome, diffusion de Boccard (à paraître).

étranger

LE SOMMET DE LONDRES

PARALLÈLEMENT A LA FERMETÉ

Tous les participants sont bien d'accord pour rechercher le dialogue avec Moscou

De notre envoyé spécial

Londres. – *Le sommet des sept* pays industrialisés s'est ouvert jeudi *soir 7 juin dans la capitale* britannique par un dîner rassemblant, au *10* Downing Street, les chefs d'Etat et de gouvernement dans une atmosphère détendue.

Ce repas devait être l'occasion d'un échange de vues d'autant plus informel qu'aucun « preneur de notes » ou autre collaborateur n'y assistait. Mais le caractère bon enfant de ces conversations, qui faisaient suite à toute une série de réceptions fort protocolaires au contraire, n'a pas empêché les Sept de procéder à un examen détaillé des deux questions politiques qui les préoccupent particulièrment : les relations Est-Ouest et la situation dans le Golfe.

S'agissant des rapports entre l'Occident et le bloc soviétique, tous les participants sont tombés d'accord pour estimer que la fermeté nécessaire à l'égard du Kremlin devait s'accompagner d'une recherche systématique du dialogue.

C'était là un *langage qui ne pouvait* que satisfaire M. Mitterrand. *Le président de la République* a naturellement été interrogé sur son prochain voyage en URSS. Mais il a simplement fait comprendre à ses interlocuteurs qu'il n'était pas question d'en discuter l'opportunité : cette appréciation, comme devait le souligner le porte-parole de l'Elysée, M. Vauzelle, *« revient à la France, à la France seule »*. M. Mitterrand s'est d'ailleurs fait un plaisir d'interroger, lui aussi, MM. Craxi et Kohl sur les récentes visites à Moscou de leurs ministres des affaires étrangères respectifs, MM. Andreotti et Genscher.

En fait, les divergences sur les rapports Est-Ouest semblent moins porter sur la nature des relations à entretenir avec le Kremlin que sur leur niveau (un voyage ministériel n'a évidemment pas la même importance qu'une visite de chef d'Etat) *et aussi sur le rôle que l'Union soviétique* peut jouer dans le tiers-monde.

Si Français et Américains portent une appréciation voisine quant à la présence soviétique en Afrique ou au Proche-Orient, leurs avis divergent en revanche sur l'influence que le Kremlin peut exercer, directement ou par Cubains interposés, en Amérique centrale. Dans l'entourage du président Reagan, on prêtait au chef de la Maison Blanche l'intention de revenir à la charge auprès de M. Mitterrand à ce sujet, en particulier à propos du Salvador. *On comprend mal, du côté américain*, que Paris reste aussi réservé à l'égard de l'élection de *M. Duarte* à la présidence de la République.

L'examen de la situation dans le Golfe se poursuit ce vendredi, notamment à la lumière d'un message transmis jeudi aux Sept par le président irakien, M. Saddam Hussein. Ce débat a déjà donné à M. Mitterrand l'occasion de développer à nouveau l'analyse française du conflit Iran-Irak : il s'agit, certes là, *de la guerre la plus meurtrière* que le monde ait connue depuis *1945*, mais ses conséquences sur l'approvisionnement pétrolier de l'Occident restent heureusement, pour l'instant, sans rapport avec la violence et l'horreur des affrontements. Le premier ministre japonais, M. Nakasone, paraît, lui, beaucoup moins optimiste. Il a longuement sondé ses interlocuteurs sur cette question et obtenu du président Reagan un engagement de partager *éventuellement* les *réserves* stratégiques américaines avec ses alliés.

Quant à la déclaration sur les valeurs démocratiques communes aux pays participant au sommet de Londres, déclaration que l'on avait tout d'abord prévue pour jeudi soir, elle ne devait finalement être adoptée par les Sept que ce vendredi. Les « sherpas », comme on appelle désormais les conseillers qui préparent ce genre de sommet, y ont travaillé tard dans la nuit.

Effort d'autant plus méritoire que, selon différentes indiscrétions, ce texte devait *afficher une certaine* banalité de forme, même si la réaffirmation *solennelle*, par *les* sept pays les plus riches du monde, de leur attachement à la liberté, aux droits de l'homme et à la démocratie politique et économique n'est évidemment pas sans importance quant au fond.

Ce vendredi matin, M. Mitterrand a pris son petit déjeuner en compagnie du chancelier Kohl. Il avait eu un bref tête-à-tête jeudi soir avec *M. Reagan avant* le dîner et compte voir, d'ici à samedi soir, chacun *de ses quatre autres partenaires* individuellement. L'avantage de ces sommets est – aussi – de permettre de rencontrer beaucoup de monde en peu de temps...

BERNARD BRIGOULEIX.

Contredisant M. Feldstein

M. REAGAN ESTIME QUE LES TAUX D'INTÉRÊT VONT BAISSER

M. Reagan, qui participe au sommet de Londres, dont l'un des sujets de préoccupation est la montée des taux d'intérêt aux Etats-Unis et ses effets sur la reprise économique dans les autres pays, a assuré, jeudi 7 juin, que le mouvement en cours devrait se retourner avant la fin de l'été.

« Les taux d'intérêt sont volatiles, a déclaré le président. *Il pourrait y avoir des fluctuations. Mais je crois que, à long terme, ils vont baisser. »*

M. Martin Feldstein, le chef des conseillers économiques du président – fonction qu'il abandonnera dans un mois, – avait déclaré, mercredi 6 juin, que les taux d'intérêt resteraient très élevés cette année et l'année prochaine, même si le Congrès devait entériner un programme de réducion du déficit budgétaire. Les taux à court terme recommenceront à augmenter d'ici la fin de 1984, avait pronostiqué M. Feldstein. Le conseiller de M. Reagan avait tout de même concédé qu'une baisse des taux d'intérêt pourrait se produire si la réduction du déficit budgétaire était beaucoup plus importante qu'envisagée.

M. BEAUX EST NOMMÉ AMBASSADEUR EN FINLANDE

Le Journal officiel *du 8 juin annonce la nomination de M. Marcel Beaux au poste d'ambassadeur à Helsinki, en remplacement de M. Philippe Husson.*

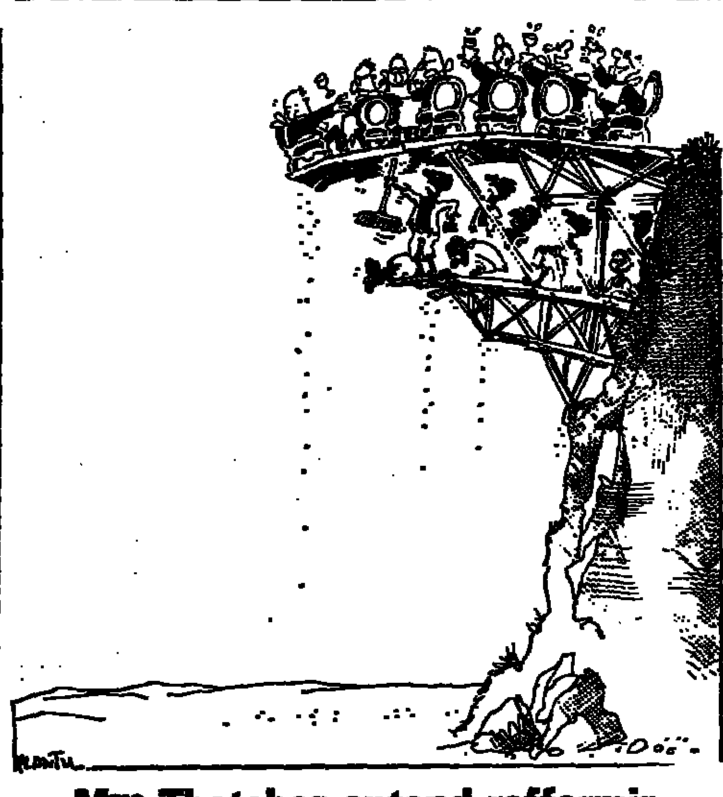
[Né en 1921, ancien élève de l'Ecole de la France d'outre-mer, M. Beaux a été intégré dans le cadre des conseillers des affaires étrangères en 1958. Il a servi notamment à la direction des affaires africaines et malgaches du Quai d'Orsay, et a été conseiller à Ouagadougou jusqu'en 1964. Il a été ensuite en poste à La Haye, à Mexico, sous-directeur pour les Nations unies et les organisations internationales, puis consul général à Québec (1976-1979), ambassadeur au Tchad (1979-1980), enfin, depuis 1981, ambassadeur en Roumanie.]

LES PAYS LATINO-AMÉRICAINS LES PLUS ENDETTÉS VONT SE RÉUNIR LE 21 JUIN EN COLOMBIE

Sans attendre les résultats du sommet de Londres, les sept pays latino-américains les plus endettés ont décidé de se réunir les 21 et 22 juin, à Cartagena, en Colombie. Cette réunion, qui rassemblera les ministres des affaires étrangères et des finances de l'Argentine, du Brésil, de la Colombie, de l'Equateur, du Mexique, du Pérou et du Venezuela – d'autres pays endettés pourraient encore y assister, – pourrait déboucher sur des *« formules concrètes »*, selon le ministre colombien des affaires étrangères, M. Lloreda.

L'Amérique latine *« n'a aucune intention de se livrer au terrorisme financier »*, a, pour sa part, déclaré à l'agence Reuter le secrétaire du Système économique latino-américain, M. Alegrett : mais *« la question de la dette se pose désormais au plan politique et ne relève plus uniquement des banques »*. Dans un message adressé aux sept participants du sommet de Londres, les sept organisateurs de la conférence de Cartagena les appellent à agir dans le domaine *des* taux d'intérêt et du commerce international.

Cependant, les Etats-Unis viennent *de mettre en garde les pays* endettés du tiers-monde. Dans une déclaration au *Financial Times*, le secrétaire au Trésor, M. Regan, a invité l'Argentine à mettre fin à son retard dans l'application d'un programme de redressement et à signer, avant le 15 juin, un accord avec le FMI.



Mme Thatcher entend raffermir l'« axe Washington-Londres »

De notre correspondant

Londres. – En sa qualité d'hôtesse, Mme Thatcher assure la présidence de ce sommet et, bien *qu'elle* veuille conserver à ce type de réunion un caractère informel, elle entend tenir *pleinement* ce rôle. Ainsi que l'on se plaît à le souligner dans son *entourage – avec un rien d'exagération*, – le premier ministre britannique peut prétendre avoir l'esprit plus libre que tous les autres participants. Mme Thatcher n'a pas à se préparer à une échéance électorale majeure, elle dispose depuis un an d'une très confortable majorité parlementaire et elle ne rencontre pas, pour le moment, de contestation qui puisse mettre sérieusement en difficulté son *gouvernement – pas même l'interminable* conflit déclenché par les mineurs depuis trois mois.

Mme Thatcher a bien préparé ce sommet et c'est tout particulièrement avec M. Reagan qu'elle s'y est employée. Le premier ministre britannique *et* le président américain auront eu le temps de se concerter *avant de retrouver leurs cinq partenaires*. Arrivé dès lundi soir à Londres, *M. Reagan a eu, le lendemain*, deux entretiens avec Mme Thatcher. Puis, après le pèlerinage sur les plages de Normandie, la délégation américaine a encore disposé d'une grande partie de la journée de jeudi pour rester en contact avec les membres du gouvernement britannique avant la venue des autres participants.

Il paraît loin le temps où le premier ministre protestait contre les méfaits de la politique économique et financière des Etats-Unis, en des termes surprenants pour quelqu'un qui a toujours fait de l'alliance privilégiée entre Washington et Londres l'une *de ses priorités*. Cela se passait à la fin de l'année dernière. Il est vrai qu'à *l'époque étaient apparus quelques* nuages au-dessus de l'Atlantique, comme l'affaire de la Grenade à propos de laquelle Mme Thatcher donnait l'impression de n'avoir pas été suffisamment consultée et d'en prendre ombrage.

Mais, la semaine dernière, Mme Thatcher s'est exprimée avec une remarquable modération au sujet des taux d'intérêt et du déficit budgétaire américains. On souligne autour *d'elle que le gouvernement* de Washington est sur la bonne voie et *qu'il est préférable de l'encourager*. Les autres dirigeants européens – parmi lesquels *M. Helmut Kohl, qui* vient encore d'avoir des mots sévères à l'encontre des Etats-Unis – sont ainsi prévenus.

Mme Thatcher n'a d'ailleurs guère de raisons actuellement d'abonder dans le sens des autres dirigeants européens. Le sommet de Fontainebleau *approche. Le premier ministre* britannique devra de nouveau y livrer *bataille, seule contre neuf, pour tenter* d'obtenir gain de cause sur le montant *de la participation de la* Grande-Bratagne au budget de la CEE. Le récent discours de *M.* Mitterrand sur l'Europe à géométrie variable, la vote à la majorité (auquel elle est opposée) et la création d'un secrétariat politique n'étaient pas pour lui plaire. Dans sa dernière conférence de presse, Mme Thatcher a *écarté rapidement* une question sur l'intégration politique. Au sujet de la *défense européenne, le gouvernement* britannique reste tout aussi réticent. *Il se dit tout* à *fait d'accord* pour une plus grande collaboration dans *la* fabrication des armements mais rappelle qu'il n'est pas favorable à la création d'une sorte de club européen destiné à faire pièce à l'influence américaine. On continue de dire à Londres qu'il convient plutôt d'améliorer le fonctionnement de l'OTAN telle qu'elle existe.

Ainsi *que* le note la presse britannique, Mme Thatcher souhaite vivement la réélection du président Reagan et veut continuer de se comporter avec lui sur la base d'un échange de bons procédés. Elle n'a pas oublié le soutien qu'il lui a apporté dans le guerre des Malouines, *pas plus que l'accueil qu'il lui a réservé* l'an dernier à Williamsburg, à *quelques jours des élections législatives* britanniques. Dernièrement, elle a beaucoup apprécié les déclarations du chef de la Maison Blanche en Irlande, surtout quand il a fortement *condamné* la violence, déploré l'aide financière accordée à l'IRA par *certains Américains d'origine irlandaise* et affirmé qu'il ne se mêlerait pas des relations entre Londres et Dublin quant à l'avenir de l'Irlande du Nord.

Mme Thatcher est en situation confortable et ne manque pas de *régler ses dettes*. Cela fait aussi partie des principes de saine gestion qu'elle préconise dans *le domaine* économique. En déclarant que le sommet de Londres ne sera pas un *« sommet de crise »*, elle fait savoir également qu'elle s'emploiera à éviter les *heurts*.

FRANCIS CORNU.

LES ETATS-UNIS SONT PRÊTS A PARTAGER LEURS STOCKS STRATÉGIQUES DE PÉTROLE EN CAS DE CRISE

M. Ronald Reagan a donné son accord au principe d'un partage *des* stocks pétroliers en cas d'interruption des approvisionnements en provenence du Golfe, au cours des entretiens bilatéraux préliminaires au sommet de Londres.

Il n'a toutefois pas fourni le détail d'un plan à ce sujet, a précisé M. Donald Regan, son secrétaire au Trésor, après un entretien d'une heure du président des Etats-Unis avec M. Nakasone, premier ministre du Japon. Le Japon, qui importe 65 % de son pétrole de la région du Golfe (contre 3 % pour les Etats-Unis), *est particulièrement sensibilisé* sur cette question.

Le président américain a *assuré son interlocuteur japonais* que les Etats-Unis pouvaient faire face à toute situation d'urgence, les stocks stratégiques américains ayant quadruplé depuis son arrivée au pouvoir en 1981. Ils atteignent, *actuellement, 400 millions de barils*.

Toutefois, selon *M.* Donald Regan, les Etats-Unis ne veulent *pas être les seuls à puiser dans* leurs ressources stratégiques, et tout plan précis devra être mis au *point* au niveau des experts, notamment dans le cadre de *l'Agence internationale de l'énergie*, créée à Paris il y a dix ans, et qui a déjà mis au point un système de répartition entre les Etats membres en cas de crise.

La dette du tiers-monde

(Suite de la première page.)

Les pays débiteurs qui se montreraient ouverts aux conseils du FMI et mettraient effectivement en œuvre un programme sérieux de redressement économique se verraient, au bout de deux ou trois ans, récompensés par l'octroi de délais supplémentaires pour procéder à leur remboursement.

De tels signaux ont-ils une chance de convaincre les interlocuteurs du tiers-monde, pour qui le seul véritable moyen de soulager leurs difficultés est une réduction des taux *d'intérêt et une détente sur* le marché des changes ? Les Européens *reconnaissent désormais avec les* Etats-Unis que les difficultés de paiement *des pays* en voie de développement doivent être traitées cas par cas lorsque se présente effectivement une situation particulière.

Mais ils ajoutent que les raisons du dérèglement du système sont, quant à elles, « globales » et que la première d'entre elles demeure la hausse des taux d'intérêt américains, provoquée elle-même par le déficit budgétaire des Etats-Unis. Il convient donc, poursuivent-ils, d'entreprendre une réflexion d'ensemble afin d'essayer d'en finir avec les effets pervers de la situation actuelle, effets pervers qui sont en train de provoquer l'écroulement des économies des pays du tiers-monde mais mettent aussi en péril la reprise en *Europe occidentale. Rien n'indique*, tout au contraire, que les Etats-Unis *soient disposés à se prêter un tant* soit peu sérieusement à la réflexion à laquelle ils sont ainsi conviés.

Le meilleur moyen de soulager les difficultés des pays endettés est encore de leur permettre de développer leurs exportations, souligne-t-on du côté des Etats-Unis et du Japon. A cette fin, ces deux pays *voudraient que le sommet retienne* le principe d'un nouveau « round », *c'est-à-dire* d'*une nouvelle négociation* internationale dans le cadre du GATT, avec l'intention de parvenir à une plus grande ouverture des marchés. La négociation serait préparée en 1985 et débuterait en 1986.

Elle porterait sur les échanges de services, de productions agricoles et de productions de haute technologie. Les Européens, sans s'opposer à cette initiative, sont à l'évidence réticents. Afin de s'engager dans une *telle entreprise, indique-t-on* par exemple du côté français, ne serait-il pas *plus sage de faire l'inventaire* des différentes mesures de nature protectionniste arrêtées par chacun des Sept depuis le dernier sommet de Williamsburg, voici un an ?

PHILIPPE LEMAITRE.

Avant le sommet du COMECON

L'ORGANE DU PC ROUMAIN INSISTE SUR LES LIENS ENTRE BUCAREST ET MOSCOU

L'organe du PC roumain, *Scinteia*, a publié, jeudi 7 juin, un article d'un ton inhabituel, qui insiste sur les liens étroits qui unissent la *politique étrangère roumaine* et celle de l'URSS, indique l'agence AP.

Le président Nicolas Ceausescu *« a toujours souligné l'importance particulière que la Roumanie (...) attache à la coopération active et multilatérale avec l'Union soviétique »*, et *« cette orientation définit toute la politique étrangère poursuivie par la Roumanie socialiste »*, écrit *Scinteia*.

La publication de ce texte intervient peu après une brève visite de travail de M. Ceausescu à Moscou, et à quelques jours du sommet du COMECON. La Roumanie, – qui dans un geste spectaculaire, a *refusé de suivre* Moscou dans son boycottage des Jeux de Los Angeles – semble, en *revanche*, avoir accepté de rapprocher notablement ses positions de celles de l'URSS, à propos des relations Est-Ouest et des euro-missiles, et surtout des rapports internes au COMECON. L'article de *Scinteia* appelle d'ailleurs *« à une plus grande coordination des plans économiques nationaux »* entre membres du COMECON.

D'autre part, M. Ceausescu est arrivé jeudi 7 juin à Varsovie pour une « visite officielle d'amitié », qui répond à la visite qu'avait faite à Bucarest le général Jaruzelski, en juin 1982. Après la proclamation de l'état de guerre, le dirigeant polonais s'était rendu successivement dans tous les pays frères. La Roumanie avait été le dernier pays visité, et M. Ceausescu est également le dernier à rendre cette visite.

AMÉRIQUES

Argentine

SEIZE PARTIS POLITIQUES SIGNENT UN PACTE D'UNION NATIONALE AVEC LE GOUVERNEMENT

Buenos-Aires *(AFP)*. – Le gouvernement et seize partis politiques argentins ont ratifié, jeudi 7 juin, le pacte d'union nationale, objet d'un intense dialogue politique de deux semaines mené personnellement par le chef de l'Etat, M. Raul Alfonsin, avec le soutien de Mme Isabel Peron.

Quatre formations, l'Union du centre démocratique (UCD, conservateur), le Parti intransigeant, de M. Oscar Alende, le Parti communiste et le Front de la gauche populaire n'ont pas ratifié ce document et quatre autres l'ont signé en émettant des « réserves ».

Le pacte, un document en quinze points, est basé sur *« la justice sociale dans l'union et la réconciliation nationales »* et fixe comme principal objectif politique *« la défense de l'ordre démocratique et pluraliste »*. Il devrait permettre au gouvernement radical de résoudre les graves problèmes socio-économiques du pays par la *« réactivation de l'appareil productif, la défense du pouvoir d'achat et la diminution de l'inflation »*.

● *La police péruvienne annonce la mort de trente-cinq guérilleros.* – La police a annoncé, le 7 juin à *Lima* que *trente-cinq guérilleros* du mouvement maoïste armé le Sentier *lumineux, dont onze femmes, ont été* tués, le 6 juin, dans un affrontement avec l'armée à 50 kilomètres au sud de la cité andine d'Ayacucho.

PROCHE-ORIENT

Liban

Le débat d'investiture est à nouveau ajourné

Beyrouth *(Reuter, AFP)*. — Alors que l'on s'attendait, jeudi 7 juin, au vote d'investiture au Parlement libanais, le débat sur le programme de politique générale du « gouvernement d'union nationale » a été reporté à lundi, à la demande de M. Kamel Al Assaad, président de l'Assemblée.

Le cabinet de M. Rachid Karamé, irrité de voir traîner en longueur ce débat parlementaire, a dû à nouveau faire face aux critiques de nombreux députés qui lui reprochent son incapacité à faire cesser les combats entre factions rivales.

Les bombardements et les affrontements de la nuit de jeudi à vendredi le long de la « ligne verte » qui sépare secteurs chrétien et musulman à Beyrouth ont fait trois morts et vingt-deux blessés, selon la police. Les habitants des deux parties de la ville ont dû se réfugier, une fois de plus, dans les caves et les abris pour échapper aux tirs.

Après l'ajournement de la session parlementaire, députés et ministres ont dû affronter la colère de dizaines de femmes manifestant contre les enlèvements d'otages perpétrés par les milices des deux bords.

Les manifestantes ont bloqué les voitures officielles qui quittaient le Parlement, frappant avec leurs poings sur les carrosseries.

Les difficultés rencontrées par le gouvernement ont eu des répercussions en Bourse, où le dollar s'échangeait jeudi contre un peu plus de 6 livres libanaises. La Banque centrale est intervenue pour le deuxième jour consécutif et a déboursé 29 millions de dollars pour soutenir la monnaie nationale.

Au Parlement, après trois jours de débat, dix-sept députés ont pris la parole et huit autres exprimeront leurs vues lors de la reprise de la session.

Par ailleurs, un attentat à l'explosif n'entraînant que des dégâts matériels a été perpétré dans la nuit de mercredi à jeudi contre l'ambassade d'Arabie Saoudite. Jeudi, dans un communiqué, l'organisation du Djihad islamique a donné une semaine à tous les « *ressortissants des pays arabes hostiles à l'Iran* » pour quitter le Liban, faute de quoi ils subiraient « *le même sort que les Américains et les Français de la force multinationale tués à Beyrouth, lors de l'attentat du 23 octobre 1983* ».

Attentats au Sud

Au sud du Liban, l'armée israélienne a été la cible d'une série d'attaques qui n'ont pas fait de victimes, a-t-on appris de source militaire à Jérusalem. Une charge télécommandée a explosé jeudi soir au passage d'une patrouille israélienne près de Choaya, dans le secteur occidental du sud du Liban. Une autre patrouille a essuyé des tirs à l'arme légère dans le même secteur.

Une roquette RPG a été tirée dans la nuit de jeudi à vendredi sur une position israélienne située à 2 kilomètres à l'est du village de Michki. Deux roquettes RPG ont été tirées vendredi matin sur des soldats sans les atteindre. Enfin, deux grenades ont été lancées à Nabatyeh dans la nuit de jeudi à vendredi, sur une unité de l'« Armée du Liban-Sud » (milice pro-israélienne). Celle-ci a ouvert le feu en direction des assaillants et s'est lancée sans succès à leur poursuite.

LA GUERRE DU GOLFE

Le Congrès s'inquiète d'un éventuel élargissement de la présence militaire américaine

De notre correspondant

Washington. — Les possibilités d'un élargissement de la présence militaire américaine dans le Golfe commencent à inquiéter le Congrès. La semaine dernière déjà, les parlementaires s'étaient montrés irrités de ne pas avoir été consultés avant la vente à l'Arabie Saoudite de quatre cents missiles antiaériens portables Stinger, pour laquelle M. Reagan avait utilisé ses pouvoirs d'urgence. Le rôle joué mardi dernier dans le premier affrontement aérien irano-saoudien par les appareils de surveillance et de ravitaillement de l'aviation américaine a, lui, provoqué de très vives critiques au Sénat, dont certains membres envisageraient d'essayer, le cas échéant, de faire jouer la résolution sur les pouvoirs de guerre.

Adopté en 1973 après la fin de la guerre du Vietnam, ce texte interdit au président d'engager sans approbation du Congrès des troupes pour plus de quatre-vingt-dix jours dans des combats ou bien dans des zones où des hostilités paraissent « *imminentes* ». C'est en invoquant cette limitation des pouvoirs présidentiels que le Congrès s'était mobilisé l'année dernière contre le maintien des « *marines* » à Beyrouth et avait finalement contraint M. Reagan à décider de lui-même leur retrait.

Cette fois-ci, le département d'Etat a pris les devants en soulignant jeudi 7 juin que la résolution n'était pas applicable à l'actuelle présence américaine dans le Golfe car « *les personnels et les avions* [militaires américains engagés en Arabie Saoudite] *ne sont ni équipés pour le combat (...) ni en danger* » et ne font qu'assister les forces saoudiennes. Mardi, le sous-secrétaire d'Etat pour les affaires politiques, M. Armacost, avait développé la même argumentation devant une sous-commission du Sénat en expliquant que le soutien logistique et les renseignements fournis à Ryad réduisaient la possibilité d'un développement qui contraindrait les Etats-Unis à intervenir directement pour assurer la liberté de navigation dans le Golfe.

« *Nous fournissons les outils aux Saoudiens et les laissons faire le travail* », avait-il déclaré. Il n'avait pour autant pas réussi à apaiser les sénateurs démocrates et républicains qui craignent, eux, que le soutien apporté à l'Arabie Saoudite ne se développe et n'engage *de facto* petit à petit les Etats-Unis aux côtés de l'Irak. De nombreux parlementaires estiment également, comme l'avait fait M. Hart durant la campagne des primaires, que c'est à l'Europe et au Japon que devrait revenir l'essentiel de la défense du Golfe dont Washington ne dépend que pour 3 % de ses approvisionnements pétroliers.

L'administration, qui a commencé cette semaine à remplacer par des modèles plus perfectionnés les quatre avions AWACS chargés de scruter le ciel saoudien depuis 1980, est au demeurant elle aussi profondément inquiète de l'évolution du conflit. Officieusement, les responsables du département d'Etat ne cachent pas, en effet, qu'ils s'attendent non seulement à une offensive iranienne de grande envergure contre l'Irak mais aussi à de nouvelles attaques contre les navires traversant le Golfe, ainsi qu'à la possibilité d'un mouvement iranien contre le Koweït.

Washington a déjà refusé de vendre des Stinger à cet Etat militairement très faible et espérerait que l'Arabie Saoudite se chargerait, si besoin était, d'assurer sa défense. Outre qu'il n'est pas certain que Ryad y serait disposé, ce développement impliquerait cependant un peu plus — même indirectement — les Etats-Unis dans la guerre.

Satisfaits de la détermination et de l'efficacité de l'intervention saoudienne de mardi, les dirigeants américains savent aussi qu'ils ont peu de moyens diplomatiques d'empêcher une dégradation de la situation dans le Golfe. Le Congrès, même si cela se produisait, aurait sans doute du mal à faire jouer la résolution sur les pouvoirs de guerre et à empêcher tout soutien à l'Arabie Saoudite. Il pourrait, en revanche, pour ce qui est des démocrates du moins, hausser le ton contre les dangers d'un engagement militaire américain, et cela suffirait, à quelque mois de l'élection présidentielle, à amenuiser encore la marge de manœuvre de M. Reagan.

Le département de la défense avait annoncé mercredi qu'il envisageait de vendre pour 131 millions de dollars d'équipements aériens à l'Arabie Saoudite et a déclaré jeudi que les « *moyens appropriés* » seraient utilisés pour protéger les navires américains dans le Golfe.

BERNARD GUETTA.

L'Iran et l'Irak continuent les raids aériens contre des villes

L'Iran et l'Irak ont lancé, jeudi 7 juin, des raids aériens contre leur adversaire, chacun renforçant les représailles contre l'autre, selon les communiqués de guerre diffusés de part et d'autre.

Quatre appareils de combat iraniens ont bombardé les villes irakiennes de Kifri et Sadiya, à 100 kilomètres à l'est de la frontière, à 13 heures locales (9 h 30 GMT) et sont retournés à leur base, selon un communiqué militaire publié par l'agence IRNA. Un communiqué diffusé par la radio de Bagdad a confirmé le raid aérien, en précisant que la DCA irakienne avait abattu l'un des appareils.

L'IRNA a aussi annoncé que l'aviation irakienne avait bombardé les villes iraniennes de Dehloran et Gilan-E-Gharb, tuant et blessant plusieurs personnes et causant des dommages importants.

Les attaques de représailles ont commencé mardi par le raid irakien sur la ville kurde de Baneh, à l'ouest de l'Iran, qui a fait 325 morts et 300 blessés, selon les informations données par l'Iran. L'Iran a riposté, amenant l'Irak à lancer de nouvelles opérations de représailles.

L'Iran a informé le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, qui se trouve à Damas, qu'il tiendrait le Conseil de sécurité pour « *complice* » de l'Irak dans le bombardement de la ville iranienne de Baneh si celui-ci refusait de « *remplir ses obligations* » en prenant des mesures immédiates contre Bagdad.

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a demandé pour sa part, jeudi, aux autorités irakiennes et iraniennes de « *mettre immédiatement un terme aux bombardements de civils sans défense* », à la suite de l'intensification des attaques contre des villes.

● *Au Koweït*, les autorités ont confirmé l'arrestation de quatre Iraniens soupçonnés de préparer des actes de sabotage dans le pays. Le gouvernement koweïtien a, par ailleurs, démenti des rumeurs selon lesquelles un combat aérien aurait opposé la chasse koweïtienne à des avions d'un autre pays, mais il a confirmé que les avions de combat du Koweït effectuaient actuellement des manœuvres.

● *A Beyrouth*, où l'ambassade d'Arabie Saoudite a été la cible de deux attentats mercredi soir 6 juin, le Jihad islamique a menacé jeudi d'assassiner des responsables des Etats du Golfe opposés à l'Iran s'ils ne quittaient pas les « territoires islamiques d'ici une semaine ».

● *A Athènes*, le ministère grec de la marine marchande a confirmé jeudi qu'une explosion s'était produite mercredi soir à bord d'un cargo libérien de 14300 tonneaux, le *Tassaki*, alors que le navire se trouvait non loin du terminal pétrolier iranien de Lavan, dans le Golfe. Selon les Lloyds de Londres, citant des informations reçues de Bahrein, le navire, un vracquier, a sauté sur une mine peu après avoir déchargé une cargaison de blé au port iranien de Bandar-Abbas. L'explosion a provoqué un début d'incendie qui a pu être maîtrisé. — *(AFP, AP.)*

Israël

UN MEMBRE DU RÉSEAU TERRORISTE JUIF CONDAMNÉ A DIX-HUIT MOIS DE PRISON

Jérusalem *(AFP)*. — Le tribunal de district de Jérusalem a rendu, jeudi 7 juin, sa première sentence dans le procès des membres du réseau terroriste juif anti-arabe, en condamnant l'un d'entre eux à dix-huit mois de prison ferme pour détention illégale et transport d'explosifs. Noam Innon (vingt-sept ans) a été également condamné à dix-huit mois de prison avec sursis courant sur une période de trois ans.

Membre d'une implantation israélienne dans le Golan (annexe), le village coopératif de Keshet, il a été jugé coupable d'avoir transporté une cinquantaine de mines de fabrication syrienne au profit du réseau terroriste clandestin juif. Dans ses attendus, le juge a indiqué que l'accusé « *ignorait que ces explosifs étaient destinés à servir à des attentats* », et a, en outre, « *regretté les faits pour lesquels il a été incriminé* ».

EUROPE

Pologne

MM. Kuron et Michnik exigent d'être jugés

MM. Jacek Kuron et Adam Michnik, les deux figures de proue de l'opposition politique en Pologne depuis les années 60, ont mis en demeure les autorités de les faire passer en justice sans délai. Les deux hommes, qui, avec deux autres animateurs de l'ex-KOR (comité de défense des ouvriers) et sept dirigeants légalement élus de Solidarité, sont détenus sans jugement depuis deux ans et demi, ont décidé de mettre les autorités au pied du mur, à l'approche d'élections municipales considérées comme un test par le pouvoir.

Par la même occasion, ils demandent clairement à l'épiscopat de mettre un terme à ses efforts pour aboutir à une solution de compromis qui, dans leur esprit, ne peut que servir le pouvoir.

Les deux hommes ont fait connaître leur décision séparément, dans des lettres qu'ils ont réussi à faire sortir de la prison de la rue Rakowiecka, à Varsovie : M. Jacek Kuron — dont la lettre est datée du 28 mai — annonce qu'il entreprendra le 11 juin une grève de la faim illimitée si, d'ici-là, la date de son procès n'est pas fixée. De son côté, l'historien M. Adam Michnik écrit, dans un texte de défi : « *Ma liberté ne se marchande pas. Je refuserai toute mesure d'amnistie, et la seule chose que j'exige c'est l'ouverture de mon procès, au grand jour, afin que mon innocence éclate. (...) J'ai assez de force pour attendre le moment où des criminels en uniforme cesseront de déshonorer la justice polonaise.* »

M. Michnik — qui avait déjà refusé de participer aux conversations menées par l'intermédiaire de l'Eglise et d'un émissaire de l'ONU, par lesquelles les autorités tentaient de « négocier » une libération sous conditions des « onze » — ajoute avec fermeté : « *J'appelle tous les honnêtes gens à refuser à l'avenir de jouer un rôle de médiateur* » dans une entreprise qui vise « *à obtenir notre capitulation* ».

L'ex-militant du KOR affirme que les tentatives faites par les autorités sont en fait des « *manœuvres* » qui entrent dans la préparation des élections municipales du 17 juin, que l'opposition a appelé à boycotter. Pour M. Michnik, ces élections « *constituent une nouvelle étape dans le processus qui vise à briser et à humilier la société polonaise* ». Certes, ajoute-t-il, il sera en tout état de cause impossible d'« *informer l'opinion polonaise et internationale sur le pourcentage réel des abstentionnistes* », mais il s'agit d'« *une question de dignité pour chaque Polonais qui veut pouvoir regarder ses enfants en face* ».

C'est cette même dignité que le prisonnier invoque pour justifier son refus de « *négocier* » sa libération. — *(AFP, UPI.)*

LES AUTORITÉS ONT REFUSÉ UN VISA A Me KIEJMAN

Les autorités polonaises ont refusé le visa d'entrée en Pologne à Me Georges Kiejman, avocat des deux Français, MM. Olivier Roux et Jacques Challot, détenus à la prison de Szczecin. Me Kiejman souhaitait rendre visite, à la demande de leur famille, aux deux jeunes français qui doivent être prochainement jugés pour avoir tenté de faire entrer en Pologne du matériel de reprographie destiné aux dissidents.

Dans une lettre adressée le 6 juin au consulat de Pologne à Paris, l'avocat écrit notamment : « *Le refus de mon visa n'est pas seulement un camouflet aux accords d'Helsinki sur la libre circulation des personnes. Venant après la révocation de la promesse de liberté sous caution faite par les autorités judiciaires de Szczecin (et cela bien que la caution de M. Jacques Challot ait été effectivement payée), ce refus autorise les plus grandes inquiétudes sur les conditions dans lesquelles l'information judiciaire se poursuit à l'égard de mes clients et sur la régularité du procès au cours duquel ils seront jugés.*

« *Il ne vous échappera pas que l'entrée du territoire français n'a jamais été interdite à un avocat polonais demandant à se rendre en France pour y rencontrer un client polonais et les avocats français de celui-ci.* »

RFA

Pour la première fois une alliance entre écologistes et socialistes permet la formation d'un gouvernement régional en Hesse

Correspondance

Bonn. — Une majorité constituée de sociaux-démocrates et de Verts au Parlement régional de Hesse a élu, jeudi 7 juin, M. Holger Börner au poste de ministre-président de ce Land. Beaucoup de dirigeants du SPD espèrent que ce n'est qu'une péripétie. L'événement est cependant important au moment où le parti libéral, le dos au mur, se bat pour sa survie. Même précaire, cette alliance au niveau d'un Parlement régional, entre les sociaux-démocrates et les Verts est une nouveauté dans la vie politique ouest-allemande.

Le vote de jeudi est l'aboutissement de six mois de négociations extrêmement difficiles pour M. Börner (SPD), qui gérait les affaires courantes depuis les élections régionales de 1982. Celles-ci n'avaient dégagé aucune majorité parlementaire et le recours à des élections anticipées, en septembre 1983, n'avait pas débloqué la situation. Avec seulement 51 sièges (contre 44 aux chrétiens-démocrates, 8 aux libéraux et 7 aux Verts), le Parti social-démocrate, qui s'est refusé à toute collaboration avec les deux partis de la majorité au pouvoir à Bonn, se retrouvait dans une situation de gouvernement minoritaire. « *Pas d'alternative* » : tel était le maître mot du congrès extraordinaire des sociaux-démocrates de Hesse qui a approuvé dimanche, à Wiesbaden, l'accord conclu avec les Verts.

M. Börner estime qu'il s'agit moins là d'un « *mariage d'amour* » que d'une coopération factuelle, même si se dessine « *l'architecture d'une nouvelle politique* ». Avec les Verts, le SPD entend favoriser l'introduction de technologies dites douces, la création d'entreprises alternatives, prendre des mesures contre le chômage et le manque de postes de formation, renforcer la protection des droits individuels, empêcher aussi la privatisation des médias. Il a dû faire des concessions en acceptant notamment d'interrompre la construction de deux centres de stockage de déchets industriels, mais il s'est fermement opposé à d'autres exigences des Verts, comme celles de limiter le champ d'action de la police ou d'exiger le retrait de la RFA de l'OTAN. De nombreuses questions, comme la politique du logement et du transport, la justice, continuent à provoquer des désaccords sérieux.

Bien qu'accepté à la quasi-unanimité par les sociaux-démocrates de Hesse, cet accord fait l'objet de deux sortes de critiques mises en évidence par la démission du ministre de l'économie et des finances de Hesse, M. Heribert Reitz. On redoute à la fois que les Verts, une fois dans la place, ne mènent une épuisante guérilla pour grignoter sans cesse de nouvelles concessions, qui finiraient par mettre en péril les finances du Land ou la crédibilité du SPD, et qu'ils gagnent en respectabilité par ce soutien au gouvernement.

M. Börner a félicité les dirigeants du groupe parlementaire vert, dont il a vanté les rapides capacités d'assimilation. Cependant, il y a quinze jours, lors de leur congrès, les écologistes ont dû batailler pour faire admettre cette alliance par leur base.

Qu'il ne s'agisse, comme l'explique le ministre-président hessois, que d'une expérience locale ne rassure personne. Et certainement pas son collègue de Westphalie-Rhénanie du Nord, M. Johannes Rau, qui affrontera l'année prochaine des élections dans son Land. M. Rau a réaffirmé dimanche qu'il ne voulait pas du modèle hessois et qu'il se battait pour une claire majorité social-démocrate. Exactement ce qu'avait demandé aux électeurs M. Börner : en 1983, il avait juré ses grands dieux qu'il n'accepterait jamais de coalition avec les Verts.

HENRI DE BRESSON.

Danemark

Match nul aux élections à l'assemblée du Groenland

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Les élections générales anticipées qui ont eu lieu le 6 juin au Groenland pour le renouvellement de l'assemblée locale du territoire, le Landsting, n'ont en rien contribué à débrouiller la crise politique qui avait provoqué cette consultation. Au contraire, la situation semble aujourd'hui plus inextricable que jamais. Les deux grands partis rivaux de l'île, le Siumut (socialiste) et l'Atassu (modéré) ont fait match nul. Ils ont remporté chacun onze sièges (au lieu de douze dans la dernière assemblée). Toutefois, le premier a 98 voix d'avance sur le second. Le grand vainqueur de ce scrutin est le groupuscule d'extrême gauche indépendantiste, l'Inuit-Ataqatigiit (IA), qui a recueilli 12% des suffrages contre 10% en avril 1983 et qui disposera de trois sièges.

Le pasteur Jonathan Motzfeldt (Siumut), qui a présidé l'exécutif local depuis 1979 — année où le Groenland a reçu un statut d'autonomie interne, — a annoncé que, dès le lendemain de la Pentecôte, il proposerait aux autres partis d'entamer des négociations pour essayer de trouver un *modus vivendi*.

Le 14 juin, les Groenlandais iront voter de nouveau pour désigner cette fois leur représentant au Parlement européen. Un accord de principe était intervenu pour permettre à M. Finn Lynge (Siumut), qui a représenté le Groenland à Strasbourg depuis 1979, d'être reconduit automatiquement à ce poste jusqu'au 1er janvier 1985, date de la sortie officielle du territoire de la Communauté européenne. Mais les querelles entre les partis ont tout remis en cause.

C. O.

AFRIQUE

LE VOYAGE EN EUROPE DU PREMIER MINISTRE SUD-AFRICAIN

M. Botha sera reçu par Jean-Paul II

Le premier ministre sud-africain, M. Pieter Botha, a effectué, jeudi 7 juin, une brève visite à Longueval (Somme), où il a posé la première pierre d'un musée qui sera érigé à la mémoire des soldats sud-africains tués au cours des deux dernières guerres mondiales. M. Jean Laurain, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, assistait à cette cérémonie, ainsi que plusieurs personnalités de l'opposition. Dans la matinée, M. Botha avait rencontré, à Bruxelles, MM. Martens et Tindemans, respectivement chef du gouvernement et ministre belges des affaires étrangères. M. Tindemans a annoncé que le premier ministre sud-africain sera reçu par le pape Jean-Paul II au cours de sa tournée européenne. M. Botha devait être reçu, ce vendredi 8 juin, à Vienne par le chancelier autrichien M. Fred Sinowatz.

Manifestants furieux et officiels glacés...

De notre envoyé spécial.

Longueval. – Le village dort encore à l'aube de ce 7 juin, quand les gendarmes mobiles se mettent en position, bloquant l'accès du bois de Delville. Armés, bottés, casqués, ils attendent, insensibles à la pluie battante qui ne cessera pas. Les éclaireurs, deux militants de la Ligue des droits de l'homme, collent consciencieusement leurs affiches Apartheid, non ! D'autres proclamaient : « Pourquoi les prochains Jeux olympiques ne se tiendraient-ils pas à Pretoria ? » ou « Pourquoi l'OTAN n'aurait-elle pas une base à Simonstown, en Afrique du Sud ? » Parfois, ces affiches disparaissent des murs près desquels, curieusement, stationne une voiture munie de plaque diplomatique. La matinée se passe ainsi : collage et décollage. On en est aux préliminaires...

Sous les feuillages du *Devil's Wood* (« le bois du diable », surnom donné en raison de la violence des combats qui s'y déroulèrent en 1914-18), les avant-gardes sud-africaines s'affairent. La cérémonie au cours de laquelle M. Botha, premier ministre du gouvernement de Pretoria, va poser la première pierre du musée (coût prévisionnel : 20,5 millions de francs) à la mémoire des soldats sud-africains tués au cours des deux guerres mondiales (1) doit être un succès.

Soudain, le village tout entier arrive, pompiers et drapeaux en tête. Les soldats de la musique du 8e régiment d'infanterie d'Amiens époussettent leurs uniformes, et plus loin un détachement se dirige vers le bois, fusil Clairon au creux du bras, baïonnette à la ceinture. Ils sont là, pour la prise d'armes. Un lieutenant rythme le pas cadencé. C'est un détail, mais... il est noir. 16 heures : les manifestants anti-apartheid sont une centaine. Des banderoles s'installent : « Non à Botha, premier ministre fasciste et raciste », « Botha et Hitler, même combat ». Les manifestants, blancs et noirs, portent des masques noirs et brandissent des portraits de Nelson Mandela, fondateur du Congrès national africain (ANC). L'organisation sud-africaine anti-apartheid, a envoyé une délégation. A ses côtés, des militants du MRAP, du mouvement anti-apartheid, de la Ligue des droits de l'homme, du PS, etc. Un cordon de gendarmes mobiles les repousse en douceur le long de la route.

Les invités, un peu abasourdis, passent un par un le sas formé de barrières métalliques qui bouche le chemin du bois de Delville. Les anciens combattants sud-africains et français arborent leurs décorations et s'accrochent à la hampe de leurs drapeaux. Ils côtoient les personnalités de l'opposition. MM. Messmer, ancien premier ministre, et Max Lejeune, maire d'Abbeville et président du conseil général de la Somme, qui sont arrivés en hélicoptère avec le préfet de région, M. Gérard Dupré ; des parlementaires, MM. Joseph Comiti, Pierre Bas, Gilbert Gantier, Brochard, Fouchier, Frédéric-Dupont ; M. Malaud, président du CNIP, d'autres encore. Mais la manifestation n'est plus silencieuse. Des slogans sont criés au mégaphone : « *Apartheid assassins, complices des nazis !* ». Les anciens combattants frémissent sous l'injure et l'amalgame. C'est l'escalade : « *Je viens saluer deux mille morts !* » « *Pauvre type ! Minable !* ».

Motards, voitures officielles, c'est M. Jean Laurain, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, qui arrive. Il s'engouffre dans la maison du gardien du Mémorial, où l'attendent les dirigeants du gouvernement de Pretoria, M. Pieter Botha, M. « Pik » Botha, ministre des affaires étrangères, le général Magnus Malan, ministre de la défense, M. du Plooy, ambassadeur d'Afrique du Sud.

Prières, en français, en anglais et en afrikaaner, Marseillaise, hymne sud-africain. Dépôt de gerbes, ciment sur la « première pierre », discours de M. Botha. « *Le bois de Delville symbolise la détermination des Sud-Africains à se battre et à mourir pour ce en quoi ils croient. Il symbolise la foi, le courage et la conviction de notre peuple. (...) Les futurs visiteurs ne doivent pas se tromper sur la détermination des Sud-Africains. Le monde entier doit savoir que le combat de l'Afrique du Sud était, et est toujours, un combat pour la liberté.* » Le message est clair et le malaise, perceptible du côté français pendant toute la cérémonie, s'accroît, même si les jeunes filles de Longueval offrent des gerbes de fleurs aux épouses des dirigeants sud-africains, qui, pour ne pas être en reste, « fleurissent » l'épouse du maire.

« Une signification très limitée »

La partie officielle de la cérémonie s'achève. M. Laurain, qui est sans doute le seul à ne pas avoir applaudi M. Botha, prend congé brièvement, refusant ainsi de boire le « verre de l'amitié ».

Son secrétariat a fait distribuer une déclaration. Le ton est dur : M. Laurain rappelle que sa présence aux côtés de M. Botha « *a une signification très limitée* », qui « *en aucun cas ne saurait valoir approbation de la politique que mène le gouvernement sud-africain. (...) Je souhaiterais pouvoir souscrire à la déclaration de M. Botha, lorsqu'il affirme que le combat de l'Afrique du Sud est celui de la liberté. Je souhaiterais, pour qu'il en soit ainsi, que les vingt millions de Noirs sud-africains puissent bénéficier des mêmes droits que les Blancs, et que ceux qui revendiquent cette liberté ne connaissent plus les geoles sud-africaines. M. Mandela est en prison depuis vingt-cinq ans parce qu'il revendique cette liberté* (...). *La mort ignore l'apartheid* (...). *La France garde aux soldats sud-africains une infinie reconnaissance, et la dette que nous avons à leur égard est une dette sacrée* ».

M. Laurain explique que, partout où des soldats sont morts pour la France, il se doit, comme secrétaire d'Etat aux anciens combattants, d'être présent aux cérémonies du souvenir.

Au-delà des barrières métalliques, les manifestants sont toujours là. Le reflux des anciens combattants va être laborieux : des « *Fascistes !* », « *Collabos !* » fusent et suscitent des « *A Moscou !* ». Une triple rangée de gendarmes interdit les heurts avec une diplomatique fermeté. Sous les injures, les « anciens » remontent dans leurs cars.

LAURENT ZECCHINI.

(1) L'ambassade d'Afrique du Sud à Paris nous a communiqué les chiffres suivants :

Première guerre mondiale : 200 000 participants sud-africains volontaires, 12 452 morts (dont 8 551 blancs, 709 métis, 3 192 noirs).

Deuxième guerre mondiale : 218 260 participants (dont 135 172 hommes blancs, 12 878 femmes blanches, 27 583 métis, 42 627 noirs) 6 000 morts.

Tunisie

Le conseil de l'ordre des avocats décide de boycotter le magistrat qui a condamné à mort des émeutiers

De notre correspondant

Tunis. – Le conseil de l'ordre des avocats, réuni le mercredi 6 juin, a décidé que ses membres refuseront désormais de plaider devant M. Lakhdar Ben Abdesselem, qui présidait la cour criminelle ayant prononcé les peines capitales. Cette prise de position sans précédent a été motivée par un article du magistrat, jugé injurieux pour l'ensemble de la profession, qu'un journal local a publié en réponse aux critiques formulées par l'Association des jeunes avocats sur le bon déroulement des procès dont il conduisait les débats.

En outre, le conseil de l'ordre a décidé de porter plainte collectivement en diffamation contre M. Lakhdar Ben Abdesselem. Les avocats se mettent ainsi délibérément dans l'impossibilité de plaider devant lui, même s'ils sont commis d'office.

Les milieux officiels n'ont pas réagi jusqu'ici à ces décisions, mais le bureau politique du Parti socialiste destourien a rappelé récemment « *la nécessité de renforcer la magistrature en défendant son intégrité et son indépendance afin qu'elle accomplisse entièrement son rôle dans l'établissement de la justice et l'application de la loi* ». Déjà, le 2 juin, faisant allusion aux protestations qu'avait soulevées la sévérité des tribunaux à l'encontre des émeutiers, le premier ministre, M. Mohamed Mzali, avait déploré « *les ingérences dans les affaires du pouvoir judiciaire* ».

Par ailleurs, la Haute Cour de justice a accepté, jeudi 7 juin, de renvoyer à huitaine le procès pour haute trahison de l'ancien ministre de l'intérieur, M. Driss Guiga, et de deux de ses collaborateurs, MM. Ezzedine Driss, ancien préfet de police de Tunis, et Abdelhamid Skhiri, ancien directeur de la Sûreté nationale, poursuivis pour complicité à la suite de la « révolte du pain » (nos dernières éditions datées vendredi 8 juin). La première audience s'est néanmoins prolongée pendant une partie de la journée, à la caserne Bouchouda du Bardo.

Une quarantaine de personnes seulement avaient pris place dans les travées réservées au public. Parmi elles, on remarquait des proches des accusés présents, mais aussi des policiers en civil dont on ne pouvait dire s'ils se trouvaient là en service commandé ou s'ils étaient simplement venus entendre juger ceux qui furent leurs principaux chefs.

MICHEL DEURÉ.

ASIE

Inde

APRÈS LA MORT DES DIRIGEANTS SIKHS EXTRÉMISTES

L'armée s'apprête à « nettoyer » le Pendjab

De notre correspondant

New-Delhi. – Une trentaine de personnes ont été tuées au cours des dernières vingt-quatre heures à l'occasion de manifestations violentes déclenchées par les sikhs en divers points du pays. Au Pendjab, toujours soumis au couvre-feu presque total, onze personnes présumées de confession hindoue, sont tombées victimes des émeutiers. Trois d'entre elles, dont une femme et un enfant, ont été tuées à coups de couteau et de sabre.

A Srinagar, la capitale de Jammu-et-Cachemire, quelques centaines de jeunes sikhs, armés de sabres et soutenus par des musulmans antigouvernementaux, s'en sont pris aux temples de la secte sikh dissidente des nirankaris (1). Ils ont mis le feu à plusieurs bâtiments religieux et détruit une école. Sept manifestants ont été tués au cours des affrontements, dont trois par la police venue à la rescousse des assiégés. Une soixantaine de blessés ont été admis à l'hôpital. Les bureaux de trois banques nationalisées, ceux du Parti communiste local et de l'agence officielle de presse indienne PTI, ont été endommagés par des jets de pierres dans la ville de Jammu.

L'armée a été déployée dans tous ces districts particulièrement «sensibles» en raison de leur proximité avec la frontière du Pakistan. Des manifestations se sont également produites à Bombay et à New-Delhi. Plusieurs centaines de sikhs appelant à la « *guerre contre l'Hindoustan* » ont été arrêtés dans le grand port industriel, et un émeutier a été tué à New-Delhi par la police. Après plusieurs heures d'affrontements, celle-ci a pris le contrôle du principal temple sikh de la capitale, à l'intérieur duquel les émeutiers, entre 500 et 600, s'étaient retranchés.

A Chandigarh, la capitale du Pendjab, le haut commandement de l'armée a annoncé que la seconde phase de ses opérations avait commencé. « *Il s'agit maintenant de nettoyer la région de tous les extrémistes qui s'y trouvent encore* », a déclaré un porte-parole. Les forces de l'ordre – dont l'intervention au Temple d'or était saluée, ce vendredi matin 8 juin, par la quasi-totalité de la presse indienne et tous les partis politiques – estiment qu'« *un certain nombre* » de militants armés prêts à passer à l'action sont encore disséminés un peu partout dans le Pendjab et ailleurs dans le pays.

Pas de reprise des négociations

De grandes quantités d'armes auraient été enterrées par avance, autour des *gurdwaras* rurales – les temples sikhs – de l'Etat. Outre le Temple d'or, l'armée avait donné l'assaut à plus d'une quarantaine de temples du Pendjab. Le nombre des extrémistes et militants politiques arrêtés au cours des opérations serait, vendredi matin, d'environ 1 500.

Interrogé sur les conditions de la mort de Sant Jarnail Singh Bhindranwale, le porte-parole du gouvernement à New-Delhi a indiqué qu'une enquête allait déterminer si le chef des extrémistes s'était donné la mort ou était mort en combattant. Les rumeurs selon lesquelles le président de l'*Akali-dal*, le Sant Longowal, était gravement blessé n'ont pas *été confirmées par les autorités*. Celles-ci ont annoncé que le chef du parti historique des sikhs était « *détenu sous la garde de l'armée* ». Un secrétaire d'État du gouvernement a par ailleurs écarté « *pour l'instant* » toute reprise des négociations avec la direction de l'*Akali-dal*.

D'autre part, pour la première fois depuis l'intervention de l'armée au Pendjab, Mme Gandhi (qui a annulé les deux jours de repos qu'elle devait prendre dans l'*Himachal-Pradesh*) est sortie de son silence. Dans un bref communiqué adressé jeudi à l'Académie nationale du cinéma, qui distribuait à New-Delhi ses oscars pour l'année, le premier ministre a déclaré : « *Compte tenu des malheureux événements du Pendjab (...) et de la peine qu'ils nous causent à tous, j'ai pensé que le président de la République ne pouvait être présent* [comme c'est la coutume] *à votre cérémonie. Celui-ci a accepté mon conseil.* » Le ton sec de ce message et le fait qu'il soit signé du premier ministre et non du président lui-même ont immédiatement relancé les spéculations sur l'éventuelle démission de M. Giani Zail Singh. Des rumeurs, jamais confirmées, courent depuis plusieurs mois les rédactions indiennes, selon lesquelles le président de la République aurait, en privé, menacé d'abandonner ses fonctions (largement honorifiques) si la troupe franchissait le seuil du Temple d'or. Elu par le Parlement en juillet 1982, M. Zail Singh (*soixante-douze ans*), lui-même de confession sikh, fut également chef du gouvernement du Pendjab, puis ministre de l'intérieur dans le gouvernement central. Son mandat prend normalement fin en juillet 1987.

PATRICE CLAUDE.

(1) Les nirankaris, qui sont plusieurs centaines de milliers en Inde, suivent dans leurs *gurdwaras* les préceptes des dix gourous sikhs, mais aussi des gourous suivants, reconnus par eux seuls. Plus libéraux que les orthodoxes quant au port de la barbe et des autres signes distinctifs de la religion, ils sont considérés comme des hérétiques et ont toujours fait l'objet de la vindicte du Sant Bhindranwale et de ses disciples.

Le Temple d'or, mecque du sikhisme

La troupe indienne est-elle ou non entrée dans le Temple d'or ? Quelques heures après le carnage, la controverse, si incongrue qu'elle paraisse, fait encore rage entre le haut commandement, qui prétend que non, et les dignitaires sikhs orthodoxes, qui assurent le contraire. Tout est question d'interprétation.

Pour l'armée, le Temple d'or, c'est essentiellement l'Harmindar Sahib, une superbe architecture indo-musulmane grande comme une chapelle de province française, entièrement couverte de feuilles d'or. C'est à l'intérieur de l'Harmindar, également tapissé de métal et de pierres précieuses, qu'est préservée, depuis près de quatre siècles, la relique la plus vénérée du culte sikh, l'Adi Grantha, autrement dit l'Evangile où sont consignés les pensées philosophiques et le catéchisme des dix gourous de la liturgie.

L'armée jure que non seulement elle n'a pas posé ses bottes sur le marbre blanc du sanctuaire mais que les soldats ont, au surplus, essuyé les tirs qui provenaient des deux étages de l'édifice sans répliquer. Les vingt-deux militants sikhs qui s'y s'étaient retranchés auraient finalement accepté de se rendre sans commettre de dégâts.

Cependant, pour la hiérarchie du sikhisme, même s'il faut ajouter foi à la version militaire, le *compte n'y est pas*. Pour elle, le Temple d'or, ce n'est pas seulement son cœur le plus sacré mais le complexe tout entier. C'est-à-dire, au total, une bonne quinzaine de bâtiments plus ou moins massifs, situés tout autour du *petit lac au centre duquel est* posé l'Harmindar Sahib. C'est dans l'eau de ce « *lac de nectar* » que viennent se purifier les pèlerins sikhs avant de pénétrer dans la « *maison divine* ». La légende dit que le seigneur Bouddah lui-même, qui naquit en Inde, s'y désaltéré au cours d'un des voyages de sa glorieuse destinée. L'événement se serait produit plus de cinq siècles avant Jésus-Christ. Mais il fallut attendre plus de deux mille ans, et le passage en 1532 du gourou Nanak, pape fondateur de la religion sikh, pour que le « *lac de nectar* » (Amritsar, en sanscrit) s'en trouve définitivement sanctifié.

En 1589, un demi-siècle exactement après la mort du gourou Nanak, la première pierre du Temple d'or était posée. L'édification des autres bâtiments du complexe fut achevée au fil des deux siècles suivants.

Ces immeubles, personne ne songe à le nier, ont évidemment souffert au cours de l'assaut. Les trois étages de l'Akal Takhat notamment (trône divin, en sanscrit), considéré comme le second lieu saint du sikhisme, ont été partiellement endommagés. *C'est dans les soubassements* de cette construction édifiée avant même l'Harmindar Sahib sous le pontificat du sixième gourou, Maître Hargobind (1604-1644) qu'ont été retrouvés les corps du Sant Bhindranwale et de ses lieutenants.

Détruit à plusieurs reprises par *les envahisseurs mongols*, l'Akal Takhat fut rebâti dans sa version actuelle en 1874. Depuis, pas un coup de feu n'y avait été tiré, pas une violence n'y avait été commise. Pour les seize millions de dévôts sikhs du monde, dont le vœu le plus cher est de franchir au moins une fois dans leur vie l'enceinte du lieu saint, le sacrilège de l'an de grâce 1984 relève de l'inexpiable.

P. C.

A TRAVERS LE MONDE

Costa-Rica

• LE RESPONSABLE PRÉSUMÉ DE L'ATTENTAT CONTRE M. PASTORA SERAIT UN MILITANT DE L'ETA. – De source costaricienne, on annonce que le pseudo-photographe danois Peter Hansen, disparu après l'attentat du 30 mai contre M. Pastora qui donnait une conférence de presse au Nicaragua serait un militant de l'ETA. L'un des blessés lors de l'attentat, le journaliste costaricien Evelio Sequeira est mort jeudi 7 juin des suites de ses blessures à San-José-de-Costa-Rica. – *(AFP.)*

Hongrie

• VISITE DU MARÉCHAL KIM IL SUNG. – Le chef du parti et de l'Etat nord-coréens, M. Kim Il Sung, est arrivé, le jeudi 7 juin à Budapest, pour une visite officielle de trois jours en Hongrie. M. Kim Il Sung s'est rendu à Budapest après avoir visité l'URSS, la RDA, la Pologne et la Tchécoslovaquie. Il doit ensuite se rendre en Yougoslavie et en Bulgarie. – *(AFP, UPI.)*

Libye

• DEUX NOUVELLES EXÉCUTIONS DE FRÈRES MUSULMANS. – *Radio Tripoli captée à* Paris a annoncé, jeudi 7 juin, l'exécution de deux autres membres de l'organisation des Frères musulmans en Libye, à Djalo et à Tobrouk. Les coupables ont été pendus publiquement, les exécutions ont été retransmises à la télévision, en application d'une décision adoptée le 25 mai « *concernant la liquidation physique des terroristes Frères musulmans agents des États-Unis* », précisait Radio-Tripoli le 7 juin.

Tchad

• ANNIVERSAIRE DE L'ACCESSION AU POUVOIR DE M. HISSENE HABRE. – Plus de 30 000 personnes, militaires et civils, ont défilé, jeudi 7 juin, à N'Djamena, devant le président tchadien, à l'occasion du deuxième anniversaire de « *La journée de la libération nationale, de l'unité et des martyrs* ». Célébré sur l'ensemble du territoire sous contrôle gouvernemental, cet anniversaire est surtout celui de l'accession au pouvoir de M. Hissène Habré, le 7 juin 1982.

les élections



Derniers sondages. Incidents répétés. Montand s'engage

Derniers sondages (Mme Veil recueille environ 44 % des intentions de vote) ; incidents répétés autour des réunions publiques de M. Jean-Marie Le Pen ; ultimes prises de positions (Yves Montand indique qu'il votera socialiste) : tels sont les points forts de la campagne européenne à un peu plus d'une semaine du scrutin du 17 juin.

Selon les enquêtes publiées par la SOFRES, l'IFOP et BVA, la liste d'union de l'opposition progresse légèrement après avoir régressé au cours des dernières semaines, mais ne retrouve pas son niveau élevé du début de l'année (44 % environ, au lieu de 48 % au mois de février). Les petites listes socio-professionnelles ont grignoté son capital. M. Jean-Marie Le Pen se situe toujours au-dessus de la barre des 5 % (6 ou 7 %). Les estimations, pour M. Jospin, sont contradictoires. Elles se situent à 20 % au plus bas (IFOP), 24,5 % au mieux (BVA). La liste communiste évolue entre 12 et 14 %.

La répartition des intentions de vote entre les principales listes n'a donc que peu évolué depuis le début de la campagne et laisse prévoir, comme on s'y attendait, un vote largement défavorable à la majorité le 17 juin.

La fin de la campagne de M. Le Pen, dont le propos se radicalise — si cela est encore possible — au fur et à mesure que se multiplient les incidents avec les contre-manifestants qui font le siège de ses réunions, continue de semer la perturbation au sein de la liste de Mme Veil. M. Philippe Malaud, président du Centre national des indépendants et paysans (CNIP), huitième sur cette liste, affirme qu'il faudra comptabiliser, le 17 juin, les voix de M. Le Pen dans celles de l'opposition tout entière, amalgame que Mme Veil et M. Chirac veulent éviter.

M. Le Pen continue d'assurer qu'il n'est *« ni raciste ni xénophobe »*, mais compare, d'un point de vue sociologique, Marseille et Beyrouth et affirme que, en France, *« le temps n'est pas encore arrivé de descendre des trottoirs ni de mendier à la porte des mosquées »*.

M. Lionel Jospin s'efforce d'en tirer profit en accusant la droite classique, dans laquelle il situe Mme Veil, d'avoir aidé à la *« banalisation »* des idées développées par l'extrême droite. Le chef de file de la liste socialiste vient d'enregistrer un renfort de taille. Yves Montand, nouveau champion d'une sorte de front du refus antipoliticien, votera socialiste, comme en 1981. Il l'a dit au *Nouvel Observateur*. M. Jospin accueille avec ravissement cette divine *« surprise »*. Mais Yves Montand précise que, le 18 juin, il *« reprendra ses billes »*. Cela, en revanche, n'est pas une surprise.

J.-Y. L.

A GRENOBLE

M. Jospin : M. Pons, le « souffleur »

De notre correspondant

Grenoble. — *« On m'attendait, paraît-il, résigné, défensif, prudent. Eh bien ! non vous le constatez, je ne le suis pas ! »* Le premier secrétaire du Parti socialiste, M. Lionel Jospin, s'est montré jeudi soir, pendant une soixantaine de minutes et devant huit mille personnes rassemblées pour un meeting régional au Palais des sports de Grenoble, extrêmement offensif et déterminé à achever sa campagne sur les européennes sur un rythme élevé.

Les militants grenoblois, qui se remettent difficilement de l'échec de M. Hubert Dubedout lors des municipales de mars 1983, avaient effectivement besoin de ce « coup de fouet » pour reprendre espoir dans un combat devenu, à l'échelon local, difficile.

Offensif et mordant à l'encontre de Mme Simone Veil, M. Jospin a déclaré : *« Nous assistons dans cette campagne à un phénomène extraordinaire de dissolution de la personnalité politique de Mme Veil, dans le bain acide du discours RPR. On la savait sereine, la voilà schématique et presque méchante. On la disait installée au centre, et la voilà à fond la droite. On la savait européenne, et l'Europe lui file entre les doigts comme du sable. M. Pons était déjà le metteur en scène des manifestations qu'organisait le RPR, voilà qu'il est devenu en plus son souffleur en politique. »*

Le premier secrétaire du Parti socialiste a ensuite dénoncé la manière avec laquelle la liste d'opposition aborde la campagne pour les européennes : *« Mme Veil n'a toujours aucune proposition concrète à faire sur le chômage, sur l'industrie, sur les problèmes sociaux, sur les problèmes de sécurité. Elle reprend une fois de plus le grand thème de la caricature ; elle cherche à utiliser au maximum à son profit un discours démagogique fondé sur les difficultés que connaît effectivement le pays, attisant le mécontement. »*

M. Jospin a enfin regretté la campagne *« prétexte »* de l'opposition qui sert *« à M. Lecanuet à préparer la manifestation du 24 juin, à M. Pons d'entraînement pour la guerre contre la gauche, à M. Chirac pour mettre l'opposition sous la tutelle du RPR, et à M. Giscard d'Estaing pour retrouver un siège à l'Assemblée nationale grâce au départ pour Strasbourg de M. Wolf, son suppléant »*.

C. F.

● *« La baudruche Le Pen se dégonflera ».* — Avant la réunion publique de Grenoble, M. Jospin a déclaré, au cours d'un déjeuner de presse à Bron, qu'il refusera de participer, *le soir du 17 juin*, à tout débat avec M. Le Pen. *« La baudruche Le Pen se dégonflera »*, a-t-il assuré. La droite classique, selon lui, a contribué à rendre *« admissibles et présentables »* les idées, jusque-là *« dissimulées et refoulées »*, de l'extrême droite.

YVES MONTAND VOTERA POUR M. JOSPIN

Le 17 juin, Yves Montand votera socialiste, comme il a *« voté pour Mitterrand en 1981 »*, précise-t-il dans un débat avec le premier secrétaire du parti socialiste, publié, le vendredi 8 juin, par *le Nouvel Observateur*. Mais, ajoute-t-il, *« dès le 18 juin, je reprendrai mes billes, et je serai à nouveau contre vous »*.

Yves Montand approuve le projet européen de M. Mitterrand et estime qu'il convient *« d'aider au maximum »* M. Jospin *« pour creuser l'écart avec les staliniens »*. Ce à quoi M. Jospin répond : *« Mon parti n'a pas fait alliance avec le PC d'Union soviétique, mais avec le PC français, ce qui n'est pas la même chose. »*

« Depuis trois ans, ajoute-t-il, *je n'ai pas le sentiment que Georges Marchais m'ait empêché d'être moi-même (...). On ne couvre rien. Le PC est notre allié parce qu'il faut rassembler les forces de gauche. La différence entre vous et moi, c'est que je suis un responsable politique. Il me faut trouver un chemin pour passer, pour élire un président, pour bâtir une majorité. Sinon, je resterai un témoin comme vous. »*.

« Je préfère vivre dans une société capitaliste que je peux transformer que dans un système communiste », affirme M. Jospin. *« Ma parole, nous sommes d'accord ! »*, observe Yves Montand. *« Pour vous,* précise M. Jospin, *quand les communistes disent qu'ils sont pour le pluralisme, ils font preuve de duplicité. Pas pour moi, à priori. »*.

« Notre principale différence, déclare Yves Montand, *c'est une différence d'âge. Les communistes français parlaient déjà de pluralisme du temps de Staline, vous savez. Chez eux, ce n'est pas de la duplicité, c'est de la schizophrénie. »*

Selon la SOFRES et BVA

LA LISTE DE L'OPPOSITION RECUEILLE 44 % ENVIRON DES INTENTIONS DE VOTE

Selon le sixième sondage préélectoral de la SOFRES, réalisé du 1er au 4 juin auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes et publié dans *le Figaro* du 8 juin, la liste de Mme Veil recueillerait 44 % des suffrages (43 % lors de la précédente enquête) et la liste de M. Jospin 21 % (au lieu de 22 % le mois dernier). La liste du PC et celle du Front national restent stables avec, respectivement, 14 % et 7 % des intentions de vote. Tandis que la liste des Verts conduite par M. Anger baisse très légèrement (2 % au lieu de 2,5 % le mois dernier), la liste ERE de MM. Stirn, Doubin et Lalonde enregistre une progression de deux points (5 % au lieu de 3 %). La liste Réussir l'Europe de Mme Gomez est créditée de 2 % des intentions de vote (au lieu de 3,5 %).

Un autre sondage réalisé par BVA du 16 au 22 mai auprès d'un échantillon représentatif de 999 personnes, et publié dans le dernier numéro de *Paris Match*, situe la liste d'union de l'opposition à un niveau sensiblement *équivalent* : 44,5 % (43,5 % précédemment). Mais la liste du PS est créditée de 24,5 % des intentions de vote (25,5 % le mois dernier) ; celle du PC de 12,5 % (11,5 % en mai). D'après cette enquête, la liste ERE recueillerait 2,5 % des suffrages (au lieu de 3,5 %) ; celle des Verts, 3 % (au lieu de 6 %) et la liste du Front national, 6 % (au lieu de 5,5 %).

M. LE PEN A MARSEILLE

Barres de fer contre manches de pioche

De notre correspondant régional

Marseille. — La venue de M. Jean-Marie Le Pen, le jeudi 7 juin à Marseille, a donné lieu, comme les jours précédents dans d'autres villes, à des incidents qui ont opposé, cette fois, directement, des manifestants d'extrême gauche à des partisans du président du Front national. Les heurts, brefs mais violents, qui se sont produits devant l'entrée du parc Chanot, peu avant le début d'un meeting du parti d'extrême droite, ont fait quelques blessés légers dans les deux camps.

M. Le Pen a lancé un avertissement aux autorités de police *« auxquelles,* a-t-il déclaré, *c'est la dernière fois que nous ferons confiance pour libérer l'accès de nos salles »*.

Deux manifestations de protestation contre la réunion de M. Le Pen avaient été autorisées par le préfet de police de Marseille, M. Bernard Patault. La première, organisée par les partis et syndicats de gauche (PC, PS, CGT, CFDT, FEN), s'était limitée, mercredi, à un rassemblement symbolique devant le monument des Mobiles, sur la Canebière. La seconde, due à l'initiative d'une douzaine d'organisations diverses, dont le MRAP, le Syndicat des avocats de France, plusieurs associations d'immigrés et l'extrême gauche, réunissait, jeudi, un millier de personnes qui avaient défilé dans le calme jusqu'à un point de dislocation éloigné du parc Chanot. Deux cents à trois cents jeunes gens, brandissant des drapeaux rouges, certains casqués et armés de manches de pioche, s'étaient ensuite approchés, sans difficulté, du lieu de la réunion.

Derrière les grilles du parc Chanot, le service d'ordre de M. Le Pen, environ deux cents « gros bras » recrutés, en particulier, dans les rangs de l'Union nationale des parachutistes et, eux aussi, armés de matraques, barres de fer, piquets et ceinturons. Un long face-à-face, puis des bouteilles et des pierres qui giclent du groupe des assaillants préparant une charge, suivie d'une contre-attaque musclée des assiégés. La mêlée est brève, mais violente.

La police ? Deux compagnies de CRS ont été mobilisées pour protéger la réunion. Dans son talkie-walkie, le commissaire divisionnaire qui les dirige a prévenu le PC radio de la préfecture de l'imminence des affrontements. Mais l'ordre d'intervention s'est fait attendre... Quand il arrive, les manifestants d'extrême gauche, meurtris par leurs adversaires, ont déjà reflué.

Les responsables du Front national n'ont pas apprécié ce lever de rideau mouvementé de leur réunion. *« Une abdication totale de l'autorité »*, se plaint à la tribune, tendue de tricolore, l'ancien député d'Alger, M. Mourad Kaouah, auquel fait écho M. Le Pen en fulminant contre cette *« centaine de petits merdeux qui ont tenté de nous empêcher de parler »*. Quatre mille deux cents personnes ont payé 20 francs pour écouter le leader de l'extrême droite. M. Le Pen les rembourse en formules choc et en saillies dont il n'est jamais avare. L'immigration est l'un des thèmes obligés de son discours puisque Marseille, à cet égard, *« porte une véritable plaie ouverte qui constitue un avertissement pour le pays tout entier »*. La cité phocéenne lui fait d'ailleurs penser, ni plus ni moins, à Beyrouth... La querelle scolaire ? *« L'enseignement public français n'est plus laïque depuis longtemps. C'est un enseignement religieux de la secte marxiste. »*. Les puissances d'argent ? Elles ne sont pas celles auxquelles on pense car, *« en France, on sait bien que, depuis le temps qu'on met de l'argent à gauche, il y est resté »*.

L'Europe ? *« C'est comme la poule aux œufs d'or. S'il prenait fantaisie à des envahisseurs de lui ouvrir le ventre pour trouver la machine à faire ces fameux œufs d'or, ils n'y trouveraient que de la tripaille. Car, pour en faire, il faut que la poule soit vivante. »* Emporté par sa fougue, le président du Front national conclut par un malencontreux lapsus : *« Le peuple français,* affirme-t-il, a *son avenir derrière lui... »* Ses supporters ne lui en ont pas moins fait un triomphe.

GUY PORTE.

● *M. Malaud : le sort des voix de M. Le Pen.* — M. Philippe Malaud, président du Centre national des indépendants et paysans, en huitième position sur la liste de Mme Veil, a estimé, le jeudi 7 juin, que la liste d'union de l'opposition aux élections européennes devra *« comptabiliser »* les voix obtenues par celle du Front national de M. Jean-Marie Le Pen au moment des résultats. Il a expliqué notamment que *« la majorité des voix qui se seront portées sur la liste du Front national ne seront pas des voix de l'extrême droite mais des voix d'électeurs modérés, exaspérés par la politique du gouvernement socialo-communiste »*.

UN APPEL CONTRE LES THÈMES DE CAMPAGNE DU FRONT NATIONAL

Plusieurs personnalités politiques, syndicales et universitaires ont diffusé, le jeudi 7 juin, un appel contre les thèmes de campagne du Front national. Elles affirment, dans ce texte : *« Les attaques contre la population immigrée et les appels à la haine raciale représentent un danger mortel pour la démocratie. Le péril existe de voir ce courant raciste banalisé. L'histoire nous a montré qu'il n'est jamais trop tôt pour alerter et mobiliser l'opinion devant le développement d'une telle gangrène. Dans toutes les villes de France où Le Pen est passé, c'est l'ensemble des organisations démocratiques qui a riposté par des manifestations massives. Le 14 juin, Le Pen tient à Paris un grand rassemblement, les soussignés en appellent à toutes les forces démocratiques et antiracistes de la région parisienne pour organiser, ce jour, une grande démonstration populaire contre le racisme et le fascisme, pour la solidarité avec les immigrés. »*.

**

Les premiers signataires de cet appel sont : Pierre Bauby, Simone de Beauvoir, le général de Bollardière, Claude Bourdet, Christine Buci-Glücksmann, Jeanne Brunschwig, Jean Chesneaux, Didier Claude, Antoine Comte, Yvan Dautin, Serge Depaquit, Jean-Jacques de Félice, François Gèze, Romain Goupil, Daniel Guérin, Pierre Halbwachs, André Jeanson, Titous Kaïssa, Kölm, Alain Krivine, Georges Labica, Artur London, Colette Magny, Gustave Massiah, Gérard Molinat, Théodore Monod, Georges Montaron, Maurice Najmann, Marcel Ophuls, Gilles Perrault, Catherine Ribeiro, David Rousset, Jacques Rouffio, Antoine Sanguinetti, Pierre Vidal-Naquet, Jean-François Vitte, Wiaz, Kriegel-Valrimond, Jules Fourier, Messaoudi Samia.

A BORDEAUX

M. Pons donne « trois nouvelles raisons » de sanctionner le gouvernement

De notre correspondant

Bordeaux. — Mme Simone Veil et M. Bernard Pons étaient le jeudi 7 juin en Aquitaine. Après Pau, Bayonne et Arcachon, leur périple s'est achevé à Bordeaux, où huit cents personnes environ ont assisté à la réunion publique présidée par M. Jacques Chaban-Delmas.

Même si l'union dans l'action ne paraît pas très aisée à mettre en place en Gironde, ce fut *« une belle et bonne soirée »* au sens où l'entend le maire (RPR) de Bordeaux. Il y avait en effet des années qu'il n'avait réussi à réunir ainsi autour de lui une telle brochette de responsables de l'opposition. C'est ainsi que furent très remarquées et applaudies la présence de M. Dominique Baudis, maire de Toulouse, et celle de M. Jean François-Poncet, sénateur, président du conseil général de Lot-et-Garonne.

Tous les orateurs sans exception ont rappelé l'importance « nationale » du scrutin du 17 juin. M. Chaban-Delmas a remarqué que, *« lorsque les comptes se feront, le problème qui sera posé sera celui de savoir si la légitimité du gouvernement — je ne dis pas la légalité — sera ou non tout à fait assurée »*.

M. Bernard Pons a souligné : *« Il faut sanctionner le gouvernement Mitterrand-Marchais-Mauroy pour trois nouvelles raisons. L'une date d'avant-hier : l'appel lancé par Mgr Lustiger pour qui le gouvernement de la France a manqué à sa parole ; la deuxième, d'hier : pour l'anniversaire du débarquement, dans son discours, M. Mitterrand n'a pas prononcé une seule fois le nom du général de Gaulle ; la troisième, d'aujourd'hui : en Corse, le légalité républicaine est foulée aux pieds ; l'Etat abandonne face à une poignée de terroristes. »* Auparavant, à Bayonne, M. Pons avait insisté sur la deuxième de ces raisons, déclarant : *« Comment voulez-vous que François Mitterrand rende hommage au général de Gaulle, c'est un nom qui lui brûle la gueule (...). Il a toujours été l'adversaire le plus déterminé du général de gaulle. »*

Les allusions au débarquement et à la valeur de sa commémoration n'ont pas manqué : le maire de Bordeaux y voit *« la fin de la dernière guerre civile européenne ». « Quelques-uns d'entre nous l'avaient compris ; ce qui était certain pour eux est aujourd'hui visible de tous (...). Nous qui avons fait la guerre, nous l'avons en horreur. Nous voulons la paix, mais pas celle des esclaves, celle des hommes libres. »*

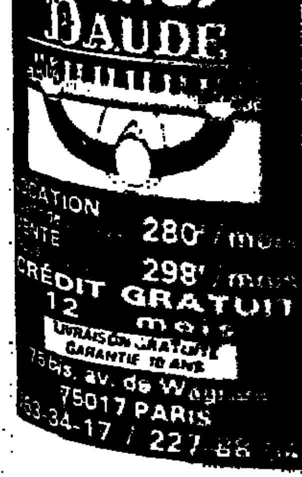
Mme Veil a regretté l'absence du chancelier Kohl aux cérémonies du débarquement : *« C'était,* a-t-elle dit, *une victoire sur le nazisme, la première victoire européenne. Sa présence aurait donné son véritable sens au sacrifice des gens qui se sont battus pour affirmer l'idée de liberté sur l'Occident. »*

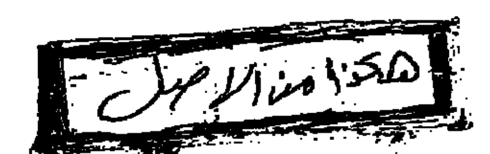
Soulignant le rôle joué par la France dans la construction de l'Europe, celui de pionnier, puis du général de Gaulle et de M. Giscard d'Estaing, Mme Veil a déploré *« l'affaiblissement de la voix de la France dans le concert européen »*, avant de souhaiter que le nouveau Parlement reste à l'image de ce qu'est l'Europe : *« Un pays de liberté, de démocratie et de culture. »*

PIERRE CHERRUAU.

LES « CONTRE-VÉRITÉS » DE Mme VEIL SELON M. DUMAS

M. Roland Dumas, ministre des affaires européennes, a déclaré le jeudi 7 juin à Châtellerault : *« Je ne puis laisser dire par Mme Veil et ses colistiers que les intérêts français ont été bradés par le gouvernement à Bruxelles. Quand ils traduisent des contre-vérités, les excès de langage, même en campagne électorale, sont intolérables. La France réduira sa production laitière, certes, mais moins que ses partenaires : 3 % en France contre 8 % en Allemagne fédérale, au Royaume-Uni et aux Pays-Bas. Les montants compensatoires, « inventés » en 1969 par MM. Giscard d'Estaing, Chirac et Pons, seront démantelés. Les prix agricoles ont été fixés dans les délais. Hausse moyenne de 5 % en France, alors qu'ils baisseront chez nos principaux partenaires. La France a fait voter la mise en vigueur des règlements fruits et légumes au 1er juin 1984 et rouvert la discussion sur le règlement viticole. Enfin, aucune décision n'a été prise à Bruxelles sur le problème du « chèque britannique », alors que l'ancienne majorité s'était habituée à la reddition « en rase campagne » sur ce lancinant problème. »*





européennes

M. Serge Depaquit (PSU) : la gauche doit manifester son pluralisme

Le Parti socialiste unifié (PSU), dont M. Serge Depaquit est le secrétaire national et porte-parole, s'est associé avec les communistes démocrates et unitaires (CDU) regroupés autour de Rencontres communistes, que préside M. Henri Fiszbin, pour présenter une liste ouverte à d'autres courants et qui se situe dans la majorité (le PSU détient lui-même un poste de secrétaire d'Etat au sein du gouvernement). MM. Depaquit et Fiszbin, qui conduisent cette « troisième liste de gauche », ont répondu à nos questions.

« Pourquoi présentez-vous une liste aux élections européennes et pourquoi vous êtes-vous associés, pour cela, avec les communistes démocrates et unitaires ?

— Le PSU est un parti de gauche, membre de la majorité, représenté au gouvernement et, en même temps, un parti différent du PS et du PCF, un parti autogestionnaire. La présence, dans ces élections, du courant différent que nous représentons est important pour la gauche.

» Pour faire face à l'offensive de la droite et de l'extrême droite, la gauche doit manifester son pluralisme. *La tendance générale, dans* ces élections européennes, est à *l'abstention (on l'avait vu en 1979)*, et les élections partielles ont montré que cette tendance est, actuellement, plus marquée à gauche. Aussi, le vote que nous proposons le 17 juin pour une politique active de réduction du temps de travail, pour donner sa vraie place au féminisme ou pour affirmer le choix d'une société pluri-ethnique et pluri-culturelle, est-il, en même temps, un moyen de combattre *la* menace de droite.

» Notre alliance avec les communistes *démocrates et unitaires* résulte, d'une part, de motifs pratiques, qui tiennent à la « barre » des 5% et à l'inégalité qu'elle établit entre les listes assurées d'obtenir des sièges et les autres. Nous pensons, d'autre part, que l'existence de communistes qui posent autrement les questions de la démocratie, des libertés en URSS et dans les pays qui dépendent d'elle est une chose importante et significative.

» En même temps, cet accord avec les *CDU* a permis que soient présents, sur la liste, d'autres candidats, *qui représentent* des sensibilités et une expérience, dans les mouvements sociaux, très importantes. C'est le cas de Simone Iff, troisième de liste, ancienne présidente du Planning familial. C'est le cas de militants syndicalistes comme René Buhl, ancien membre du secrétariat confédéral de la CGT. C'est le cas, encore, de Monique Sené, présidente du Groupe de scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire. C'est le cas, aussi, des candidats issus de l'immigration ; il faut souligner à ce *propos, que notre liste a reçu le sou*tien de Christian Delorme, inspirateur de la marche des jeunes des Minguettes contre le racisme et pour l'égalité. C'est le cas, enfin, des militants des luttes pour la paix, auxquelles le PSU est très attaché.

— Au sein de l'alliance gouvernementale, dont vous faites partie vos positions sur la défense se distinguent de celles du président de la République et du gouvernement.

— Le PSU est le seul parti de gauche qui soit resté opposé à l'arme nucléaire, et il est, en même temps, pour une Europe non alignée. Sur ce second point, il n'est pas impossible qu'un dialogue puisse s'ouvrir avec les autres forces de gauche. La rencontre à laquelle j'ai participé, du *31 mai au 2 juin, à Mannheim*, à l'initiative du mouvement de paix allemand, le PS français étant *représenté*, a montré que les forces de gauche sont, aujourd'hui, face à la nécessité d'une démarche européenne. On ne peut pas songer sérieusement à dégager les bases d'un compromis sur le problème des armements sans que l'Europe joue un rôle politique dans cette affaire. A Mannheim, une certaine convergence a semblé se dessiner en faveur de la revendication de zones dénucléarisées.

» La politique du PS français est très coupée de ce qui se passe dans les autres pays d'Europe, y compris dans les autres partis socialistes. Cela rend difficile de dégager les bases d'une démarche commune européenne. Cette avancée vers l'idée de zones dénucléarisées, qui *avait été proposée par le socialiste* suédois Olof Palme, montre, peut-être, que, au-delà des *élections du* 17 juin, la question d'une identité européenne, sur des questions autres qu'économiques, devient envisageable. Encore faut-il que, le 17 juin, cette exigence se trouve soutenue par le vote des électeurs. »

M. Henri Fiszbin (CDU) : un choix entre deux votes communistes

« Quel est le sens de votre participation, sous la forme particulière que vous avez choisie, aux élections européennes ?

— Nous voulons, premièrement, favoriser le rassemblement de toutes les voix de gauche dans ces élections, ce qui implique que le pluralisme de la gauche s'épanouisse. Notre liste est pluraliste dans sa composition comme dans ses objectifs.

» Deuxièmement, nous affirmons la différence communiste. L'électorat communiste est profondément divisé, et le Parti communiste n'a plus le monopole de la représentation communiste en France. La candidature des communistes démocrates et unitaires crée une situation dans laquelle les électeurs communistes qui veulent affirmer leur engagement politique, tout en se différenciant de la liste du PCF, auront la possibilité de le faire.

» Ils contribueront, ainsi, à l'élection de députés communistes différents au Parlement européen, en même temps que de députés PSU, féministes et syndicalistes, tous engagés dans la majorité. Il y a, en effet, quatorze listes en présence, mais trois seulement se réclament de la majorité de gauche : celle du PCF, celle du PS et la nôtre.

— Quelle portée pourra avoir, selon vous, au lendemain du 17 juin, le vote de ceux qui vous auront accordé leur suffrage ?

— L'exigence d'une action plus autogestionnaire, plus démocratique. Le PCF s'est révélé incapable de franchir le seuil qui sépare une action uniquement protestataire de celle d'une force responsable et gestionnaire. Le choix entre les deux votes communistes est un choix entre la critique systématique, le refus d'admettre les réalités, la multiplication des *« il faut... y'a qu'à... »* et le fait d'assumer les responsabilités inhérentes à la direction du pays au service des travailleurs. Faut-il se replier, frileusement, sur tous les corporatismes, ou bien, hardiment, aller de l'avant ? Veut-on aller vers un socialisme démocratique, autogestionnaire, ou bien rester dans le cadre d'un soutien quasi inconditionnel au type soviétique de socialisme ? Il manque, aujourd'hui, à la gauche l'affirmation d'une politique authentiquement communiste.

» Prenons l'exemple de la réduction du temps de travail. Un mot d'ordre comme *« Trente-cinq heures pour tous avec compensation salariale intégrale »* empêche d'avancer comme il conviendrait. Le gouvernement a pris des positions positives, mais il faut développer la bataille *politique et idéologique*, créer un élan suffisant pour balayer la résistance du patronat, préoccupé, exclusivement, de démanteler le système de protection et de garanties sociales. Il faut faire prendre conscience au mouvement ouvrier que son intérêt est de trouver des solutions qui répartissent dans le temps une compensation salariale partielle, afin de préserver la compétitivité de l'industrie et de permettre des créations d'emplois.

» De même, il est heureux que le projet Spinelli d'union européenne ait obtenu, par les récents propos du président de la République, le soutien du pouvoir politique en France. La différence communiste se manifeste, *ici*, de façon *évidente* : le projet Spinelli, député apparenté aux communistes *italiens*, avait été voté par ceux-ci, et nous l'avions, pour *notre part, approuvé, alors que* les députés communistes français avaient voté contre. La volonté de faire avancer l'Europe – qui heurte les intérêts de l'impérialisme américain, du Japon, des gouvernements influencés par les idéologies néo-libérales et les pays du socialisme de type soviétique – doit être portée par le mouvement ouvrier européen, qui est le plus intéressé à cette avancée. »

Propos recueillis par
PATRICK JARREAU.

La liste pour les Etats-Unis d'Europe...

Voici, dans l'ordre de leur présentation, les candidats de la liste « pour les Etats-Unis d'Europe » présentée par Initiatives Européennes :

M. Henri Cartan (membre de l'Académie des sciences), Mme Janine Lansier (présidente de Femmes pour l'Europe), MM. Corentin Calvez (membre sortant de l'Assemblée européenne), Gérard Israël (membre sortant de l'Assemblée européenne, écrivain), Noël Perna (président de Région verte, Association des élus de l'écologie), Adrien-Jean Marulier, dit Aurélien Madrier (pro-recteur de l'Université européenne de La Boussac-Broualan), Mme Véronique Dauriac (présidente d'Alternative du temps choisi), MM. Laurent Grégoire (ingénieur, président de Jeunes pour l'Europe), Claude-Laurent Genty (conseil en communication, président du comité de liaison des *organisations non gouvernementales* auprès du Conseil de l'Europe), Jack Menant (retraité, vice-président de Région verte), MMmes Yvonne Darteil (directrice d'école), Danièle Senet-Ract (présidente de la section de Maine-et-Loire de Femmes pour l'Europe), MM. Guy Mariaud (directeur de marketing), *René Bays*set (agriculteur), Roland Gatel (cadre technique, président de Val-de-Marne Écologie), Georges Portocallis (avocat, président de l'Union provençale), Mohamed Laradji (président du Comité national des harkis et rapatriés français musulmans), Stéphane Levesque (étudiant, président de l'Association des cercles d'Europe), Mme Noëly Watin (avo*cate, présidente d'honneur* de l'Association des femmes de carrière juridique), MM. Dominique Magnant (ingénieur), Paul Sabourin (professeur de droit public), Mme Jacqueline Verdaux (biologiste retraitée), M. Pierre Rousselot (directeur honoraire de la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc), Mme Liliane Marazano (retraitée), MM. René Cassier (secrétaire général de la section Rhône-Alpes de l'Union européenne des *fédéralistes*), Yann Poilvet (directeur d'*Armor Magazine*), Mme Huguette Cormier-Gayer (ancienne présidente de l'Association des femmes diplômées de l'université), MM. Jean Ordner (directeur d'entreprise, vice-présidente du Mouvement fédéraliste européen), Arnaud Lizop (avocat), Mme Josiane Allard, M. Bernard Moinet (CR) (écri*vain*), Mme *Monique Boury* (avocate, présidente de l'Association française des anciens stagiaires de la Communauté européenne), MM. Jean-Pierre Lorriaux (professeur d'économie), Roger Lhombreaud (professeur, président de l'Association européenne des enseignants), Pascal Hureau, Raymond *Hickel* (inspecteur d'académie), Georges Baranowski (publicitaire), *Jérôme Andreani (consultant en bu*reautique), Mme Paule Quilichini (attachée commerciale), M. Bruno Poisson (président des jeunes Initiatives européennes), MMmes Florence Mothe (journaliste), Erica Chauvin (interprète traductrice), M. Claude Robert (vice-président du Syndicat national des professionnels de l'information et de la communication), Mme Nadine Grafelle (psychiatre), *MM. Serge Babikian (ingénieur)*, Gérard Gelée (membre du Mouve*ment normand*), Henri Cainaud (directeur de recherches), Jean-Eudes Tesson (ingénieur), Bertrand Schoentgen (agriculteur), Pierre Lebreton (inspecteur général de l'instruction publique), Georges Peyronnet (maître assistant d'histoire médiévale à l'Université de Bretagne occidentale), Mme Marina de Woyna (conseiller financier), MM. Renaud Feld (directeur de société), Paul Verbeke (retraité, président du Parti fédéraliste flamand), Mme Louise Caillol (administrateur de société), M. André Rossard (agriculteur), Mme Odette Chapel-Vergand (retraitée), MM. Pierre Dervaux (cadre de banque), Michel Teitgen (directeur honoraire des Communautés européennes et de la CECA), Michel Klein (kinésithérapeute), Francis Vetti (chef d'orchestre), Mme Sophie-Charlotte Bossard (étudiante), MM. Christian Saint-Poulof (employé d'entre*prise*), *Jean-Pierre Louys (expert* comptable), Jack Rouger (administrateur de biens), Mme Christiane Peter Baechler (professeur, secrétaire du Rassemblement européen des régions), MM. Philippe Schmitt (cadre commercial), Bruno Frotier de La Messelière (attaché de banque, vice-président des Jeunes pour l'Europe), Mme Odette Auzende (enseignante), MM. Marcel Simon*net (expert immobilier)*, Edouard Socrate (auteur compositeur), Mme Nadine Broquet (comptable, présidente de La Champagne à Paris), MM. Serge Plenier (membre du bureau de Ti Ar Yaonankiz), Dieudonné Soulié (retraité), Raymond Gernelle (retraité), Mme Marie-Charlotte Le Berre (artiste, présidente de Rencontres européennes culturelles et artistiques), M. Christian *Nardin (ingénieur* commercial), Mme Isabelle Fouche (*secrétaire*), MM. Pierre Vallerie (CR) (secrétaire général honoraire du ministère de la défense nationale), Pierre Randet (ancien directeur de l'Aménagement du territoire), Etienne Hirsch (ancien président d'EURATOM).

...et celle du Parti ouvrier européen

Voici, dans l'ordre de leur présentation, les candidats de la liste du Parti ouvrier européen (POE) :

MM. Jacques Cheminade (secrétaire général du POE, président du comité la France et son armée, François Bierre (journaliste), Mme Eugénie Aleciane (pianiste, directrice *d'une école de musique*), Claude Albert (présidente du POE), M. Jean-René Abcesilas (demandeur d'emploi), Mmes Joëlle Aiello (secrétaire), Hélène Bareux (adjointe des cadres hospitaliers), MM. Raymond Bareux (retraité), Claude Béranger (musicien), Mme Geneviève Bernard (vendeuse), M. Claude Berthet (retraité), Mme Georgette Blanc (femme au foyer), M. Maurice Blanc (ancien chef de chantier/bâtiment), Mme Marie-Thérèse Brocard (psycho-graphologue), Eliane Burkel (éducatrice en chômage), MM. Christian Burriat (instituteur), Philippe Cadoux (étudiant), François Calentier (rédacteur), Jean-Pierre Caubet (professeur en sciences mathématiques), Olivier-Alain Chevassus (ingénieur des ponts et chaussées), Mme Maryse Coste (orthophoniste), MM. Pierre-Alain Daru (commerçant), Francis Delaporte (océanographe, informaticien), Patrick Delval (bijoutier-joaillier), Mmes Anne-Marie Desachy (secrétaire), Marguerite Dilger (infirmière), Marie-Elizabeth Dufag (chef comptable), MM. Jacques Flossaut (agent commercial), Claude Fouks (étudiant), Philippe-Jacques de la Fournière (agriculteur), Mme Jacqueline Garnier (secrétaire), M. Régis Garsot (étudiant), Mme Odette Gouste (commerçante), MM. Claude Gravier (comptable), Jacques Grisard (comptable), Robert Laine (administrateur de société), Thierry Lalevée (journaliste), Pierre Lalier (ingénieur en retraite), Thierry Lambert (assistant de direction), Christophe Lavernhe (cadre commercial), Mmes Claudine Laye (conceptrice publicité), Muriel Lebourdais (programmeur), Joëlle Leconte (journaliste), M. Daniel Legrand (secrétaire comptable), Mmes Yvette Le Mercier (institutrice), Marie-Claire Louchart (femme au foyer), Éliane Magnan (violoncelliste), MM. Jean-Pierre Marc (informaticien), Ronan Marchalot (pompier), Mme Marie-Rose Mark (secrétaire), MM. Jean-Louis Masse (cadre commercial), Robert Masson (décorateur), Aly Mazaheri (professeur d'université), Mme Odile Mojon (étudiante), MM. David Mores (architecte-ingénieur béton armé), Laurent Murawiec (journaliste), Mme Jeanne-Hélène Noël (enseignante), M. *Moussa Ouchene* (maçon), Mme Zohra Ouchene (*femme au foyer*), M. Yves Paumier (analyste-programmeur), Mmes *Jeannine Pilleul* (femme de ménage), Magdeleine Podevin (retraitée), MM. Jean-Michel Pommez (ingénieur-informaticien), Marc Rampelberg (juriste), Jean-Michel Régnier (directeur général société d'études), Mmes Sylvie Rey (assistante export), MM. Ségolène Reymond (ingénieur agricole), Marc Roques (cinéaste), Laurent Rosenfeld (journaliste), Guy Sallen (directeur de publication), Mmes Marie-Pierre Soma (pianiste), Hanna Talko (secrétaire), M. Louis Tessier (retraité), Mmes Suzanne Termeulen (retraitée), M.-F. Trutie de Vaucresson (professeur), M. Yves Trutie de Vaucresson (artisan), Mmes Jacqueline Valtte (femme au foyer), Claude Vigani (femme au foyer), Claudine Vallez (*industrielle foraine*), Marie-Claire Weber (gérante de société), Svea Weltmann (professeur)

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

M. Marchais exprime son « indignation » devant la venue en France du premier ministre sud-africain

De notre correspondant

Lille. — M. Georges Marchais, qui participait, jeudi 7 juin à un meeting à Lille, a débordé des thèmes habituels de sa campagne pour commenter deux questions d'actualité : la présence en France du premier ministre d'Afrique du Sud et le voyage de M. Mitterrand en Union soviétique.

« *Je voudrais dire*, a déclaré M. Marchais devant trois mille cinq cents personnes, *notre indignation face à la présence, aujourd'hui même en France, du premier ministre de Pretoria. A l'heure même où on célèbre le quarantième anniversaire du débarquement, est accueilli le représentant du seul pays qui, à l'image de l'Allemagne nazie, ait institutionnalisé le racisme.*

» *L'apartheid, c'est tout un arsenal de lois qui privent 75 % de la population du pays des droits de l'homme les plus élémentaires. (...) Voilà pourquoi, lorsque nous voyons des dirigeants de droite décerner des brevets de respectabilité au représentant de ce pays, en l'accueillant, nous leur disons : « Vous vous disqualifiez pour oser » vous réclamer de la défense des » droits de l'homme !* »

Le secrétaire général du PCF s'est félicité, d'autre part, du voyage du président de la République en Union soviétique. « *La voie qui doit être suivie*, a-t-il dit, *n'est pas celle de Reagan et de ses émules, la voie de la déclaration guerrière, mais celle de la paix et du dialogue. La France et l'Union soviétique sont deux pays différents, mais, quoi qu'on puisse en penser, il n'y a pas d'autre alternative entre pays capitalistes et pays socialistes que la coexistence pacifique ou la guerre. Pour notre part, nous disons que si nous ne voulons pas l'importation de la révolution, nous ne voulons pas, non plus, l'exportation de la contre-révolution.* »

Quant à la question des droits de l'homme en URSS, M. Marchais reconnaît qu'il y a des divergences, mais il estime que cela ne saurait empêcher tout développement de la coopération. « *Il faut défendre les libertés partout*, a-t-il déclaré, *comme il faut défendre la coopération entre tous les peuples sans exception.* »

Pour le reste, M. Marchais a repris les grands thèmes de sa campagne pour les élections européennes, dont il a souligné l'enjeu essentiel : faire barrage à la droite et aider la gauche à réussir le changement. « *La gauche a un bon bilan, mais elle ne doit pas faire du sur place : ce n'est pas à ses paroles qu'elle sera jugée, mais à ses actes* », a assuré M. Marchais, en réclamant une reprise de la croissance, « *indispensable* » pour la création d'emplois, le maintien et le développement du pouvoir d'achat, et, aussi, pour permettre la modernisation de l'appareil productif.

J.-R. L.

● *Manifestation du Front national.* — Une soixantaine de militants du Front national ont déposé, jeudi 7 juin, une gerbe « *à la mémoire des dizaines de millions de victimes du communisme* », devant le monument aux morts de Lille, pour protester contre la venue dans cette ville de M. Georges Marchais.

FO : PAS D'ABSTENTION

Dans un éditorial publié par *FO-Hebdo* du 6 juin, M. André Bergeron appelle les sympathisants, adhérents et militants de Force ouvrière à ne pas s'abstenir lors des élections européennes du 17 juin. « *Ainsi*, écrit-il, *les électrices et les électeurs devront choisir entre quatorze listes lors des élections européennes du 17 juin. Si, conformément à ses traditions et soucieuse de respecter ses statuts, Force ouvrière ne donnera pas de consigne de vote, la confédération souhaite ardemment que tout le monde aille voter.*

» *S'abstenir voudrait dire que l'opinion publique se désintéresse du devenir de la Communauté économique européenne et qu'elle a perdu foi dans l'idée des États unis d'Europe. Ce serait grave à un moment où il apparaît, de plus en plus, que les gouvernements ne parviennent pas à résoudre les problèmes que pose la crise économique mondiale, et cela du fait de l'interdépendance des économies nationales.* »

Le secrétaire général de FO plaide pour « *une meilleure organisation des choses, en particulier dans le domaine de la production et de sa distribution* ». « *Mais cela suppose*, dit-il, *une volonté politique et l'existence d'institutions communautaires chargées d'appliquer les politiques sur lesquelles les gouvernements se seraient mis d'accord.* »

LE « MEETING NATIONAL » DES VERTS A LYON

M. Anger plaide la « continuité du mouvement écologiste »

De notre correspondant régional

Lyon. — Les Verts ont bien du mal à mobiliser. Cette conclusion sèche s'impose par le seul décompte des sympathisants réunis au cours d'un « meeting national », le jeudi 7 juin en soirée, dans une petite salle de la mairie du sixième arrondissement de Lyon. Cent cinquante personnes *seulement* occupaient les bancs du public. A la tribune, les orateurs de la liste portant le label officiel des Verts se sont succédé à un rythme rapide, les interventions n'étant soulignées que par de tièdes applaudissements.

Le souffle venu d'outre-Rhin n'a réchauffé une salle plus studieuse que joyeuse qu'en une seule occasion : une candidate des *Grünen* venait de déclarer, en préambule, que, « *en tant qu'Allemande* », elle se félicitait de voir que « *le criminel de guerre Barbie soit enfin dans les mains de la justice française* », et qu'elle tenait « *à rendre hommage à la mémoire de Jean Moulin* ».

Dès le début de son intervention, M. Didier Anger a souligné que la liste qu'il conduit se situe dans « *la continuité du mouvement écologiste* ». Dénonçant la tentative centriste que représente la liste ERE, dont M. Brice Lalonde, candidat des écologistes à l'élection présidentielle de 1981, est l'un des animateurs, M. Anger a déclaré : « *Il s'agit bien de piquer des voix aux écolos (...). C'est sérieux, parce qu'il y a tricherie sur l'utilisation des médias. Nous aurons droit à trois minutes d'expression contre trente* [à la liste ERE]. *Il y a, en France, des gens qui sont dix fois plus égaux que les autres.* »

Le chef de file de la liste Les Verts-Europe-Écologie a plaidé pour un « *meilleur partage des richesses* » et pour une « *solidarité des relations avec le tiers-monde* ». Un jeune Afghan est venu évoquer le sort de son pays ; un représentant local de la Fédération de la gauche alternative, animée par d'anciens maoïstes, a apporté son soutien critique ; une jeune représentante des associations d'immigrés a souligné « *la crainte qu'inspirent les périodes de campagne électorale* » aux jeunes issus de l'immigration.

D'autres interventions, sur le thème « *Non à la défense nucléaire européenne* » (M. André Laudouze) ou sur la nécessité du respect des différences, notamment celle des femmes (Mme Claude Richard-Mollard), ont ponctué cette réunion, où l'imagination semblait en panne et où la lecture appliquée d'interventions *austères a occupé plus de deux* heures d'horloge...

« *On est sérieux comme des papes* », regrettait d'ailleurs M. Bernard Devoucoux, vingt-cinq ans, agriculteur et cinquième de la liste des Verts, avant de développer les thèmes écologistes en matière d'agriculture : arrêt de l'exode rural par une politique de « *prix différenciés selon les régions* » ; « *désindustrialisation* » de l'agriculture ; solidarité avec les pays du tiers-monde.

CLAUDE RÉGENT.

Revue des associations écologistes

« COMBAT NATURE » DONNE LA PAROLE AUX VERTS ET A ERE

Combat Nature, revue des associations écologiques et de défense de l'environnement, publie, à l'occasion des élections européennes, deux numéros spéciaux, réalisés l'un par la liste Les Verts, l'autre par la liste ERE (Entente radicale écologiste). Ces numéros, diffusés auprès des quelque cinq mille abonnés de la revue, dont deux mille animateurs d'associations, ont été rédigés et financés par les responsables de chacune des deux listes.

En introduction au numéro réalisé par la liste ERE, M. Alain de Swarte, directeur de *Combat Nature*, explique que son souci a été que « *les associations de protection de la nature et de défense de l'environnement disposent de tous les éléments de réflexion pour réaliser un choix et un vote lucides le 17 juin* ».

Resté personnellement neutre dans le débat entre les Verts et M. Brice Lalonde (candidat des écologistes à l'élection présidentielle de 1981 et l'un des trois animateurs de la liste ERE), M. de Swarte nous a indiqué qu'il lui avait paru souhaitable de permettre à une liste entièrement écologiste (Les Verts) et à une liste comprenant un tiers de candidats écologistes (ERE) d'exposer leur programme aux responsables et aux militants de l'écologie et de la défense de l'environnement.

★ Combat Nature, numéros 62 (Les Verts) et 63 (ERE), juin 1984, B.P. 80, 24003 Périgueux.

VUES DE MADRID

Suspicions

(De notre correspondant)

Madrid. — Ce n'est pas le résultat des élections européennes qui préoccupe le gouvernement espagnol : un mauvais score des « partis frères » dans les pays voisins ne devrait guère, en effet, affecter le PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) solidement installé au pouvoir.

Ce qui l'inquiète, en revanche, c'est que ces élections aient pour effet, avant même d'avoir eu lieu, d'ajouter de nouveaux obstacles à l'entrée de Madrid dans la CEE. Pour s'assurer les voix de leurs agriculteurs ou de leurs pêcheurs, certains gouvernements n'ont-ils pas délibérément joué la carte de l'intransigeance en imposant aux candidats à l'adhésion, l'Espagne et le Portugal, des conditions draconiennes ? On semble le croire à *Madrid où l'amertume à ce* propos est de plus en plus perceptible.

Jusqu'à l'an 2000...

Deux événements récents sont venus renforcer ces présomptions. D'une part, le nouveau règlement communautaire des fruits et légumes (le chapitre le plus délicat de la négociation *sur l'adhésion*) vient d'entrer en vigueur. Il pénalise lourdement les produits espagnols qui seront soumis à de sévères restrictions durant la période antérieure à l'entrée dans la Communauté.

D'autre part, les Dix ont remis à l'Espagne, le 28 mai, leur proposition concernant le secteur de la pêche, qui ne se caractérise pas précisément par sa générosité. Elle permettra, en effet, d'exclure Madrid des bénéfices de « l'Europe bleue » jusqu'à... l'an 2000 ! Durant une période de dix ans, qui pourra être prolongée de six années (l'adhésion devrait normalement avoir lieu le 1er janvier 1986), l'Espagne restera soumise à un système de licence semblable à l'actuel pour pêcher dans les eaux de la Communauté.

Le secrétaire d'État espagnol pour les relations avec la CEE, M. Manuel Marín, a clairement fait allusion aux « *motivations électorales* » qui sous-tendent cette position qu'il a qualifiée d'« *extrêmement dure* ».

Les négociations entre les Dix et l'Espagne ne reprendront, d'ailleurs, que le 19 juin, deux jours après les élections européennes. Il s'agira alors de surmonter les défiances et les suspicions accumulées durant ces dernières semaines, ce qui n'apparaît guère aisé. Aussi semble-t-il *maintenant plus* difficile que jamais de clore définitivement la négociation sur l'adhésion en septembre prochain, comme il était prévu.

THIERRY MALINIAK.



Le Monde

politique

LE PROJET DE LOI SUR LA MONTAGNE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Montagnards de tous les partis...

L'Assemblée nationale a commencé, le jeudi 7 mai, l'examen du projet de loi *« relatif au développement et à la protection de la montagne »*, présenté par M. René Souchon, secrétaire d'État à l'agriculture et à la forêt (*le Monde* du 29 juillet 1983 et des 6 et 7 avril 1984). C'est un dossier que M. Souchon connaît bien, puisque, du temps où il était député du Cantal, il avait présidé la commission d'enquête préliminaire, créée, à l'Assemblée, à l'automne 1981 pour étudier la situation de la montagne.

Le projet de loi est directement issu des travaux de cette commission et du rapport qu'avait, alors, présenté M. Louis Bessen (PS, Savoie), aujourd'hui président de la commission spéciale créée pour l'étude du texte gouvernemental.

Les socialistes avaient promis une importante politique de la montagne ; l'opposition a pu faire observer que beaucoup avait déjà été fait avant le 10 mai 1981.

M. Souchon n'a pas nié le travail accompli par les gouvernements précédent, mais il a rappelé qu'une loi de ce genre avait été promise dès 1972 et que, si elle n'avait pas vu le jour, *« c'est que la volonté politique réelle manquait »* et qu'une telle entreprise aurait été *« en contradiction avec les orientations trop libérales et centralisatrices »* de l'époque.

Le rapporteur de la commission spéciale, M. Robert de Caumont (PS, Hautes-Alpes), est convenu que ce projet s'inscrit dans *« une certaine continuité »*, mais il a, aussi, insisté sur le *« changement décisif qu'il marque »* : reconnaissance d'un droit à la différence, prévoyant des mesures dérogatoires ; passage *« de l'assistance à la solidarité »* et, donc, d'une *« économie dominée à l'autodéveloppement »* ; convergence du développement et de la protection, pour *« en finir avec le débat figé des extrêmes : d'un côté, l'aménageur ravageur, de l'autre, l'écologiste intégriste »*. Cette notion d'autodéveloppement inquiète l'opposition, qui craint qu'elle ne signifie la fin de la solidarité nationale au bénéfice de la montagne. M. Barnier pense qu'elle *« dissimule un désengagement progressif de l'Etat quant au rôle actif de solidarité qui est le sien, qui ne peut être que le sien »*. Le secrétaire d'État a, certes, affirmé : *« Autodéveloppement et solidarité nationale ne sont pas antinomiques mais complémentaires. »* Il reste que la philosophie de ce projet est bel et bien de confier aux montagnards eux-mêmes la maîtrise de leur devenir et que les communistes, s'ils n'ont pas critiqué cette idée, ont insisté, notamment par la voix de M. Louis Maisonnat (PC, Isère), sur l'idée que *« la montagne requiert une action prioritaire, exprimant la solidarité nationale »*.

Les orateurs du RPR et de l'UDF *n'ont pas, toutefois, contesté* les aspects positifs du projet, au point qu'ils s'orientent vers une abstention lors du vote sur l'ensemble. M. Jean-Paul Fuchs (UDF, Haut-Rhin) a reconnu que ses idées avaient été assez largement reprises par la commission. *« Nous avons réussi*, a-t-il dit, *au moins partiellement, à faire, d'une simple loi d'adaptation, une loi d'orientation. »* En revanche, l'opposition a dénoncé avec force les conditions économiques dans lesquelles doivent se débattre les agriculteurs de montagne et, bien entendu, au premier chef, l'instauration des quotas laitiers. M. Jean Proriol (UDF, Haute-Loire) a affirmé qu'il s'agit là d'une *« condamnation, puisqu'il n'existe pas en montagne d'alternative à la production laitière »*.

L'appel de M. de Caumont : *« Montagnards de tous les partis, unissez-vous »*, a été presque entendu. Les élus des départements de montagne, ayant pris cette affaire en main, ont fait de la commission spéciale un formidable groupe de pression dans la défense de leurs électeurs. Toutes étiquettes confondues, ils ont, notamment, demandé un abaissement des tarifs d'électricité par leurs industries, une diminution du prix de l'essence en montagne, voire une limitation des droits électoraux des résidents secondaires dans la vie de leur commune. Le groupe socialiste a eu, parfois, quelque mal à calmer l'ardeur de certains de ses membres, et M. Gaston Defferre, devant les amendements émanant de tous les groupes a promis dans une lettre au groupe socialiste de créer, après les élections européennes, un groupe de travail sur le problème des résidents secondaires dans les communes touristiques.

THIERRY BRÉHIER.

Le PS dépose une proposition de loi en faveur des langues et cultures régionales

M. Jean-Pierre Destrade, député (PS) des Pyrénées-Atlantiques, a présenté, mercredi 6 juin, la proposition de loi qu'il a déposée avec MM. Lionel Jospin (Paris), Yves Dollo (Côtes-du-Nord), Louis Le Pensec (Finistère), et les autres membres du groupe socialiste, sur *« la promotion des langues et cultures régionales »*.

Ce texte traduit en termes législatifs le rapport établi, pour M. Jack Lang, par M. Henri Giordan sur les cultures régionales. Il prévoit la reconnaissance par l'Etat du *« droit à la différence linguistique et culturelle »*, le français restant *« langue nationale de la République »*.

Sont visés notamment le basque, le breton, le catalan, le corse, le créole, le flamand, l'occitan et *« les formes germaniques parlées et écrites en Alsace et en Lorraine franciques »*, ainsi que les *« langues non territorialisées, provenant des immigrations anciennes et récentes »*. Pour chacune d'entre elles serait créé un *« conseil consultatif »*, chargé de proposer *« les mesures propres à assurer la sauvegarde et le développement de la langue »* sur le territoire de laquelle il est implanté.

Serait aussi constitué auprès du premier ministre, *« un conseil national des langues et cultures de France »*. L'Etat devrait rendre possible *« en tous points du territoire national »*, l'enseignement de ces langues dans l'ensemble du cycle scolaire. Cet enseignement *« repose sur le volontariat des maîtres et des élèves »*. Une place devrait, aussi, leur être réservée *« dans les programmes diffusés par les sociétés nationales et régionales de radio et de télévision »*.

Enfin, l'Etat devrait garantir l'usage de ces langues en France *« dans les domaines juridique, administratif et dans tous les actes de la vie publique »*. Un rapport serait présenté tous les ans au Parlement, par le gouvernement, sur l'application de ce texte.

M. Destrade a observé que serait ainsi satisfaite la cinquante-sixième des cent dix propositions du candidat François Mitterrand sur la promotion des langues et cultures régionales. Il a ajouté : *« La maîtrise de l'identité culturelle des différentes communautés permettra un meilleur dialogue des citoyens. (...) En confortant chacune de ces cultures, nous lutterons contre les tendances au racisme. »* M. Destrade espère que cette proposition de loi pourra être discutée lors de la session d'automne du Parlement.

Th. B.

LE PROJET DE LOI SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Divergences sur l'ouverture des débats au Sénat

M. Alain Savary a confirmé le jeudi 7 juin, devant la commission des affaires culturelles du Sénat, son souhait de voir ouverte la discussion sur le projet de loi relatif à l'enseignement privé à la fin du mois de juin. M. Adolphe Chauvin, président du groupe de l'Union centriste, rapporteur du texte, a précisé que la commission a élaboré un calendrier d'auditions jusqu'au 27 juin.

Il lui semble pour le moins impossible d'entamer le débat en séance publique avant le mois de juillet. De son côté, M. Léon Eeckhoutte (PS), président de la commission des affaires culturelles, avait le matin même, en conférence des présidents, estimé préférable d'envisager l'ouverture de la discussion du projet lors de la prochaine session.

Le ministre de l'éducation nationale a, selon M. Chauvin, admis qu'une nouvelle formulation de l'amendement visant à limiter les ouvertures de classes maternelles pourrait être *« recherchée »* par le Sénat.

Pour le président du groupe de l'Union centriste, il est acquis que le Sénat se livrera à un examen article par article du texte *« plein de questions sans réponse »*, de manière à obtenir du gouvernement les précisions qui n'ont pu être données à l'Assemblée nationale.

La commission des lois entend se saisir, pour avis, du projet et devrait désigner deux rapporteurs, l'un sur les aspects constitutionnels, l'autre sur les conséquences de la décentralisation. La commission des finances devrait, elle aussi, être saisie pour avis.

Les propos du ministre de l'éducation nationale, publiés dans *le Monde* du 8 juin, ne semblent pas apaiser les craintes des responsables de l'enseignement privé. Le chanoine Paul Guiberteau, secrétaire général de l'enseignement catholique, dans une interview accordée au *Quotidien de Paris*, déclare que M. Savary *« passe sous silence un certain nombre de réalités qui sont pour nous les plus pernicieuses. Sa défense est sélective. Il ne parle pas, par exemple, de la question de la titularisation des maîtres »*.

Abordant la question du financement des établissements privés par les communes, le chanoine Guiberteau estime que le montant des frais de fonctionnement des écoles (moins de 2,5 %) *« peut paraître dérisoire »*. Mais, pour lui, cette somme *« a souvent été par le passé source de difficultés pour nombre d'écoles. Nous en revenons finalement à la situation antérieure des contrats simples. L'Etat ne prenait en charge que les salaires des enseignants, le reste étant du ressort de l'école elle-même »*.

DÉBATS ET CHANSONS AUTOUR DE Mme LAGUILLER

L'organisation trotskiste Lutte ouvrière, qui présente, aux élections européennes, une liste conduite par Mme Arlette Laguiller, organise, comme chaque année à la Pentecôte, une fête à Presles (Val-d'Oise), les 9, 10 et 11 juin. Mme Laguiller prendra la parole, au cours de cette fête, les 10 et 11 juin à 15 heures.

Le programme artistique comprend le chanteur Pierre Perret, Hugues Aufray, Zachary Richard, Michel Bühler, Michel Boujenah, Martine Sarri et Kergrist. Des débats politiques sont prévus, notamment autour d'écrivains et de journalistes comme Pierre Péan, Pierre Langlois et Jean Bertolino.

A Londres

UNE PLAQUE A LA MÉMOIRE DE DE GAULLE

La reine-mère Elisabeth a dévoilé, le mardi 5 juin, une plaque bleue à la mémoire du général de Gaulle, offerte par le Conseil du Grand-Londres, sur le mur de la maison qui abritait le quartier général des Forces françaises libres pendant la guerre, 4, Carlton Gardens.

Devant les invités présents – quelque cent quarante vétérans de la France libre et l'ambassadeur de France à Londres, M. Emmanuel de Margenie, la reine mère a dit en français : *« Cette plaque est un témoignage de l'admiration qu'éprouve la Grande-Bretagne pour le caractère du général de Gaulle. »*

Quatre autres allocutions ont été prononcées par M. Jean Marin, responsable des émissions « Les Français parlent aux Français » à la BBC, à Londres, en 1940 : M. Illtyd Harrington, président du Conseil du Grand-Londres ; lord Lansdowne, président de la Franco-British Society, et sir John Russel, président d'Elf Aquitaine-UK et ancien diplomate, à qui revient l'idée de la plaque.

Le Monde

société

LE NOUVEAU DÉFI DES NATIONALISTES CORSES

Un acte de banditisme et un défi. Ainsi est généralement interprétée l'opération de commando conduite par cinq membres du Front de libération nationale de la Corse (FLNC), jeudi 7 juin, dans l'enceinte de la maison d'arrêt d'Ajaccio. Sauf dans les milieux gouvernementaux qui n'ont fait aucun commentaire officiel.

Le nouveau « coup » de ce groupe séparatiste clandestin est le signe de la *« dégradation de la situation en Corse »*, selon M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, qui a déclaré : *« Nous le disons au gouvernement depuis des années. Il a voulu nous faire croire qu'en nommant un préfet de police et que par la décentralisation il réglait l'affaire. Il n'a rien réglé du tout. »* M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, parle pour sa part d'un *« défi à l'État et à la justice française »* et précise : *« Il me semble qu'un homme politique* [comme M. Robert Badinter] *qui a subi un tel camouflet doit en tirer les conséquences. »*

En Corse même, seule la fédération de Corse-du-Sud du parti communiste a réagi pour l'instant, notant : *« Le gangstérisme politique a franchi un nouveau degré dans l'escalade de la violence. (...) On voit se développer l'opération qui vise à prendre la Corse en tenaille entre la stratégie criminelle du FLNC et les manœuvres de ceux qui, au nom de la lutte contre la violence, veulent en réalité bloquer les progrès et faire capoter les changements en cours »*.

La presse parisienne, qui consacre de longs développements à l'action du FLNC, relève aussi son allure de défi. *Le Figaro* titre : *« En Corse, la « loi » des tueurs »* ; le *Quotidien de Paris* : *« Le défi terroriste à l'État »* et évoque *« une terreur mafieuse, une terreur abjecte »*. *Le Matin de Paris* note : *« Le FLNC a fait un pas de plus dans l'ivresse des démonstrations de force, dans la spirale de défis. (...) La lutte « pour la » nation corse » va-t-elle s'achever en vulgaire règlement de comptes ? »* *Libération*, qui titre à la une « Règlements de comptes à O.K. Corse », estime que *« La logique de l'affrontement choisie par le FLNC, qui en a donné hier un nouveau et sanglant exemple, ne fera pas avancer la cause de la Corse qui se joue — signe ultime de dépendance — sur le continent. »*

« Qu'ils s'entretuent ! »

De notre envoyée spéciale

Ajaccio. — *« Ils ont gagné la première manche et perdu la seconde... »* Ainsi juge-t-on, ici, le commando de l'ex-FLNC et son action à la maison d'arrêt. Un match mortel...

Trois militants du mouvement dissous s'introduisent, jeudi 7 au matin, dans la prison. Ils y tuent deux hommes, Salvatore Contini et Jean-Marc Leccia. Ils accusent l'un d'être l'exécuteur, l'autre le commanditaire de l'assassinat supposé, en juin 1983, de Guy Orsoni, militant nationaliste, qui n'a jamais été retrouvé. Ainsi rendent-ils « leur » justice. Ils veulent également libérer Noël Luciani et Paul Ceccaldi, deux détenus responsables de l'ex-FLNC. L'opération échoue. La police arrête le commando et deux de ses complices postés à l'extérieur de la prison dans une camionnette bourrée d'armes. Jeudi soir, les cinq activistes *placés en garde à vue sont toujours* interrogés par la police judiciaire. Du commissariat, rien ne filtre...

En ville, les terrasses des cafés sont presque vides. Chacun reprend son souffle. La journée a été fertile en rebondissements et laisse sans réponse de nombreuses questions. Mais après un long suspense, dans la ville bloquée par les barrages de police et les attroupements, le rideau se lève enfin. M. Gaston Carrasco, procureur de la République, et M. Robert Broussard, commissaire de la République délégué à la sécurité, tiennent une conférence de presse. *La rumeur publique grossit. « Quel coup ! »... « Zorro »* pour les uns, *« Kamikazes »* pour d'autres, les membres du commando sont unanimements qualifiés de *« vrais professionnels »*.

Faux gendarmes et vrais gardiens

Leur aventure a commencé à 6 heures du matin. A la prison, c'est l'heure où l'on sort les poubelles et relève la garde. C'est le moment propice aux discrètes incarcérations... Deux gendarmes encadrant un homme en treillis se présentent à la porte. Deux gardiens en faction les font entrer. Sitôt le seuil franchi, les arrivants dégainent des pistolets. Du gendarme, ils n'ont que le costume. *Les vrais gardiens, sont* couchés à terre, et ligotés, des coups de feu sont tirés. Un troisième gardien arrivé sur les lieux réussit à s'échapper. Il se précipite à la caserne de gendarmerie toute proche et donne l'alerte. *Dès 6 h 10, les forces de* police prennent position, bloquant tout accès à la prison. Le commandot est dans la place, retenant les deux otages.

De l'autre côté du mur, M. Broussard entame une délicate négociation pour une reddition « sans casse ». Le préfet connaît son affaire. Le commando finit par accepter de sortir, mais il pose ses *conditions. Redoutant d'« être abattu »* lors de sa reddition, il réclame la présence d'un responsable nationaliste. Le mouvement corse pour l'autodétermination (MCA), proche de l'ex-FLNC, propose ses bons offices. M. Broussard les refuse. Il suggère la présence du bâtonnier de l'ordre des avocats. Le commando réclame un véhicule de location, refusant de partir dans un fourgon de police. Accordé. Les *badauds s'agitent, ignorant ce qui se* passe. Rumeurs de combat... *« Le GIGN serait prêt à donner l'assaut. »*

En fait, il n'en est pas question. Mais six policiers en civil d'Ajaccio escaladent subrepticement le mur de la prison. Il sont chargés d'éviter d'autres prises d'otages — le gardien chef et sa famille — et aident M. Broussard à suivre plus précisément les événement en cours.

Enfin, à 11 h 30, le commando se rend. Les force de l'ordre entrent dans les lieux. Visite systématique des cellules et macabre surprise : on découvre en pyjama, dans leurs lits, les corps de Contini et de Leccia. Tués net de deux balles dans la tête. On apprend que le commando, avant de se rendre, a « interrogé » deux détenus complices de Leccia, Jean Simon Alfonsi et Paul Andreani. Entre autres questions posées : où est le cadavre de Guy Orsoni, demeuré introuvable depuis un an ?

« Une passoire »

Dans les foyers, jeudi soir, on s'interroge. *« Andreani a parlé. Mais qu'a-t-il dit ? »* Déjà, rappelle-t-on, lors de son arrestation, l'homme aurait fourni à la police de *nombreuses informations. A ce titre,* il apparaît être un personnage-clé dans l'instruction de l'affaire Orsoni. Est-ce pour cela aussi que le commando lui a laissé la vie sauve ?

L'ex-FLNC va-t-il bientôt s'expliquer ? Le MCA devait s'adresser à la presse vendredi. Mais l'opinion croit peu aux révélations. Elle attend la fin de la garde à vue pour connaître les chefs d'inculpation. Qui a tiré ? Qui a tué ? Qu'importe... C'est d'abord l'éclat de l'action qui captive l'imagination.

« Vendetta politique », affirment certains. On note le *« courage »* de ces trois militants nationalistes venus exécuter la sentence de leur organisation. Leur passé n'intéresse guère. Pourtant, Pierre Albertini, Pantaleon Alessandri et Noël Pantalacci ont eu maille à partir avec la justice (1). Mais cette justice précisément est jugée *« incompétente »*. Pour l'opinion, l'affaire Orsoni ne traîne-t-elle pas en longueur ?

« Que voulez-vous faire de toute façon ?, fait-on remarquer, *la prison est une passoire. »* Et chacun de ricaner. Suffirait-il de se déguiser en gendarme pour franchir, sans autorisation préalable, les murs de la maison d'arrêt ? *« Allez-y, vous verrez »* L'enquête qui débute permettra de déterminer les éventuelles complicités. Sans attendre, on met au pilori l'autorité judiciaire, on interpelle son ministre. Mais on redoute aussi les effets de la loi du talion : *« des mœurs d'un autre siècle inacceptables en démocratie »*. Thèses et hypothèses s'affrontent entre voisins.

Le Parti communiste s'indigne que *« des règlements de comptes puissent être menés à l'intérieur d'un établissement pénitentiaire »*. *« Gangstérisme politique »*, dénonce la fédération corse de ce parti, qui voit là une œuvre de déstabilisation politique. L'analyse peut plaire. Déjà certains la dépassent... Dans l'affaire Orsoni, rappellent-ils, de ténébreuses complicités entre l'ex-FLNC et le « milieu » ont été évoquées. Leccia et Contini ont-ils été exécutés parce qu'ils en savaient trop *« au nom de la loi du silence » ?* L'hypothèse envisagée retient peu l'attention. Les réputations sont solides. Chacun ici connaît son voisin. Les deux morts avaient un passé de gangsters. *« Qui va pleurer sur ces deux truands à part leur famille ? »* La mort, dit-on, est familière en Corse. *« Qu'ils s'entre-tuent. Ils ne s'en prendront plus à des innocents ! »* Les plasticages visant des enseignants continentaux ou des commerçants de l'île semblent *« injustes »*, voire *« inhumains »*. Mais *« deux truands de moins, c'est plutôt positif, non » ?*

DANIELLE ROUARD.

(1) Pierre Albertini, vingt-trois ans, et Pantaleon Alessandri, vingt ans, demeurant à Bastia, employés. Noël Bernard Pantalacci, trente-trois ans, d'Ajaccio, chargé de mission à la direction régionale des affaires culturelles.

L'affaire Orsoni

SEPT MORTS, UN BLESSÉ

— Le 17 juin 1983, Guy Orsoni, vingt-six ans, membre du Front de libération nationale de la Corse, disparaît, alors qu'il circulait en voiture, seul, entre Sartène et Porto-Vecchio.

Le 25 juin, six truands notoires sont inculpés d'*« arrestation arbitraire, enlèvement de personne et association de malfaiteurs »*. Parmi eux figurent Jean Alfonsi, qui mourra le 5 décembre dans un hôpital marseillais des suites d'un cancer généralisé, et Salvatore Contini, l'un des deux détenus de la prison d'Ajaccio victimes du commando du FLNC, jeudi.

— Le 22 juillet, Charles-Henri Salvini, un proche de Jean-Marc Leccia, alors en fuite, est blessé lors d'un échange de coups de feu que revendiquera le FLNC.

— Le 5 septembre, Luciano Piresi, dont le beau-frère est l'un des proches de Jean Alfonsi, est tué d'une décharge de chevrotines.

— Le 11 septembre, Félix Rosso, ami intime de Jean-Marc Leccia et beau-frère du commissaire Charles Pellegrini, ex-chef de l'Office central de répression du banditisme, est assassiné à Porto-Vecchio. Il était sorti de prison depuis peu, après y avoir purgé une peine pour trafic de drogue.

— Le 13 septembre, Pierre-Jean Massimi, secrétaire général du département de la Haute-Corse, est assassiné : le FLNC l'a inscrit au nombre des personnes qui auraient organisé la suppression de Guy Orsini.

— Le 31 décembre, Jean-Marc Leccia, la deuxième victime du commando, jeudi, est arrêté à Miami, aux États-Unis. Pour les enquêteurs, il était le témoin numéro un de l'affaire Orsoni.

MOINS D'ATTENTATS DANS L'ILE DEPUIS L'ARRIVÉE DE M. BROUSSARD

Moins d'attentas, mais davantage revendiqués. Tel est le premier bilan du terrorisme en Corse depuis la nomination, le 5 janvier 1983, de M. Robert Broussard au poste de commissaire de la République, chargé de la sécurité. 591 attentats en 1983 contre 806 en 1982 (les chiffres étaient de 240 en 1981, le FLNC ayant à l'époque décrété une « trêve », et 463 en 1980). Pour les cinq premiers mois de 84, le chiffre est de 200. Cette chute paraît cependant encore « insuffisante » *à M. Broussard* (le Monde *du 5 janvier 1984). Les organisations clandestines ont revendiqué 72 % des attentats en 1983, contre 45 % en 1982.*

L'année 1983 a néanmoins été marquée par l'assassinat, le 9 février, d'un coiffeur ajaccien, André Schoch, après une tentative de racket par des hommes se réclamant du FLNC. De nombreux enseignants et commerçants, essentiellement continentaux, continuent d'être victimes de menaces de mort et de tentatives de racket. Les policiers insulaires ont toujours reconnu que la solution du problème ne saurait être seulement policière, mais aussi politique.

La voie d'un règlement politique reste cependant particulièrement étroite, à l'heure où le président de l'assemblée régionale de Corse, M. Prosper Alfonsi (MRG), l'a déclarée « dans un coma dépassé ».

La faute à personne...

Les prisons corses sont manifestement inadaptées à la situation dans l'île. Elles sont vétustes, difficiles à garder et situées en pleine ville, sans mirador sur l'extérieur. Si elles n'accueillaient que des voleurs de poules, il n'y aurait rien à dire. Hélas...

La veille de l'intrusion du commando, les surveillants de la maison d'arrêt d'Ajaccio, tous syndiqués à FO, s'étaient réunis pour exiger du renfort en personnel. Cela ne serait pas du luxe : jeudi à l'aube, il n'y avait, comme d'habitude, que deux surveillants de service pour garder soixante-neuf détenus. Misère des effectifs...

Le ministère de la justice est préoccupé par cette situation mais impuissant, faute de moyens, à y remédier. L'hiver dernier, une série d'évasions de la maison d'arrêt de Bastia avaient déjà sonné l'alarme. la chancellerie avait alors décidé de muter le responsable de l'établissement, et l'inspection des services pénitentiaires fut chargée d'une enquête sur la situation des prisons en Corse.

C'est à la suite de cette enquête que le personnel de la *maison d'arrêt de Bastia* fut renforcé ; comme l'a été la sécurité de l'établissement. Condamnée à jouer les pompiers volants — dégarnir ici pour boucher des trous là — la chancellerie oublia Ajaccio...

L'opération de jeudi n'a sans doute guère surpris M. Philippe Chemithe, inspecteur des services pénitentiaires, dont le rapport conclut à l'impossibilité d'assurer correctement la sécurité dans les maisons d'arrêt de Bastia et d'Ajaccio et à la nécessité de les reconstruire ailleurs.

Ce serait évidemment l'idéal, déclare-t-on à la chancellerie, mais avec quels moyens ? Car la question ne se pose pas qu'en Corse. Quantité d'autres prisons, tout aussi vétustes et inadaptées, mériteraient également d'être désaffectées. La chancellerie s'emploie, au compte-gouttes, à en construire de nouvelles, s'efforçant de vaincre les réserves des municipalités, jamais disposées à accueillir ce genre d'établissement. Municipalités de droite, mais aussi de gauche, ce qui a le don d'exaspérer M. Badinter.

En attendant l'hypothétique construction de nouveaux établissements, on pourrait certes choisir éloigner de Corse les détenus les plus dangereux en les incarcérant à Marseille, par *exemple. C'est ce qui a été* décidé au début de l'année pour certains prévenus de Bastia, dont on craignait qu'ils ne jouent eux aussi les filles de l'air.

Deux ministères se renvoient la balle

Que n'avait-on fait ! Grève de la faim aux Baumettes, démarche des avocats auprès de M. Badinter *protestant contre cette « atteinte inadmissible aux droits de la défense »*. Il est vrai qu'un prévenu dont le dossier est en cours d'instruction doit pouvoir contacter facilement son avocat.

En dépit de la gravité des événements de jeudi, la chancellerie ne s'estime pas vraiment coupable. On y parle d'*« événement imprévisible »*, du *« contexte corse »* et de la responsabilité... du *ministère de l'intérieur* chargé de la lutte contre le terrorisme.

Les services de M. Gaston Defferre insistent eux, charitablement, sur le fait que ces assassinats ont été perpétrés dans un établissement relevant du ministère de la justice, on a le sentiment que ces événements sont la faute de personne.

Ce qui est sûr, c'est que les prisons sont conçues pour garder des détenus, mais qu'elles sont vulnérables aux agressions extérieures. Un ex-détenu de la prison de Saint-Martin-de-Ré l'avait si bien compris qu'il décida un jour de cambrioler le coffre-fort de la prison. L'opération fut exécutée sans bavure. Obsédés par les évasions — il n'y en eu que trente-six en 1983 pour 86400 personnes incarcérées dans l'année, — les surveillants ne sont pas formés à parer les dangers du dehors. C'est ce qui explique sans doute la facilité avec laquelle s'est déroulée l'opération de jeudi.

BERTRAND LE GENDRE.

Le délire de la vendetta

(Suite de la première page.)

Meurtres auxquels il faut ajouter la tentative d'homicide contre Charles-Henri Salvini, l'un des complices de Jean-Marc Leccia, l'assassinat — non élucidé et non revendiqué par l'ex-FLNC — de Lucciano Piresi, un proche du second « caïd » de l'affaire Orsoni, Jeannot Alfonsi, ainsi que des coups de fusils anonymes visant quelques comparses, et des kilos de lettres de menaces... Ce *n'est plus du règlement de comptes*, mais de l'extermination.

En attaquant la prison d'Ajaccio, l'ex-FLNC a cherché à redorer son blason de manière spectaculaire *après une série de déboires*, comme la mort de deux de ses « artificiers » sur des lieux d'attentats, les arrestations en série, à Paris et dans l'île, les interpellations, surtout, de quelques-uns des membres de l'état-major de l'organisation, dont Noël Lucciani, pris le 25 avril en possession d'une partie de la documentation opérationnelle des clandestins, et que le commando d'Ajaccio voulait absolument libérer.

Il est surprenant que cette action d'éclat, destinée principalement à séduire la jeunesse nationaliste, ce rattrapage après des mois de déperdition, n'aient pas trouvé d'autre terrain que la très mystérieuse « affaire Orsoni ». Car l'ex-FLNC paraît de plus en plus mettre entre parenthèses ses axes de lutte traditionnels et *s'absenter du débat politique insulaire* à un moment où les séparatistes sont très contestés par des mouvements populaires, et cela au seul profit de sa conviction à propos de la mort d'un militant.

L'organisation voulait à tout prix que les truands corses aient agi, le 17 juin 1983, pour le compte du gouvernement, mais elle n'a jamais pu ni le prouver ni même avancer une hypothèse à peu près plausible. La sagesse politique aurait consisté à oublier cette période, à s'éloigner d'une affaire que les policiers et la majorité de l'opinion insulaire situent dans le cadre du « droit commun ».

Mais les clandestins restent hantés par le souvenir de leur compagnon, obsédés par une frénésie de réplique meurtrière, pas seulement à la base, ou dans l'entourage d'Alain Orsoni, le frère de Guy. L'attaque de la maison d'arrêt par Noël Pantalacci et Pantaleone Alessandri, deux membres de la première génération du Front, condamnés par l'ex-Cour de sûreté de l'Etat et amnistiés en 1981, a été ordonnée, sans aucun doute, par la direction et *préparée* avec minutie. L'acte qui engage l'ex-FLNC comme jamais, le « chef-d'œuvre » de l'action terroriste corse depuis dix ans, pour éliminer, sans même l'interroger, un malfaiteur... Même si l'État et surtout l'administration pénitentiaire subissent le camouflet du ridicule, l'objectif choisi reste incompréhensible.

Cela dit, le Front, dans son délire, fait chaque mois un peu plus la preuve qu'il peut tuer et tuer souvent, sans scrupules ni souci de justification politique. Le gouvernement devra donc admettre désormais qu'il n'a plus affaire en Corse à un terrorisme *« mesuré », un peu folklorique*, capable encore de pondération après des flambées de violences, longtemps prises sur le continent pour l'expression d'un mal de vivre insulaire.

Cette évidence de durcissement, même et surtout si l'origine en est psychologique, risque d'avoir très rapidement des effets sur une population corse qui s'était, ces derniers mois, un peu débarrassée de sa peur de la fameuse « loi du silence ». Jeudi, les policiers ne cachaient pas leur inquiétude des réactions éventuelles des continentaux, *auxquels* on tente d'insuffler le courage de rester dans l'île malgré les attentats et les tentatives de rackets. *« La valise ou le cercueil »* : la formule *n'était encore qu'*un slogan menaçant. Elle pourrait être prise au pied de la lettre.

C'est bien sûr ce que cherchent les séparatistes, décidés apparemment à régner par la seule terreur. A la manière des gangs, qui tirent d'abord et discutent ensuite.

PHILIPPE BOGGIO.

AU NOM DE LA FAMILLE

(De notre envoyée spéciale.)

Ajaccio. — M. Alain Orsoni, frère du militant nationaliste assassiné en juin 1983, lui-même militant du Mouvement corse pour l'autodétermination (MCA), a tenu à rendre hommage au *« courage exceptionnel »* et à la *« détermination sans faille du commando »* animé par l'*« esprit de la vraie justice »*. Le jeune homme s'est exprimé au nom de sa famille, lors d'une conférence de presse réunie le 8 juin à Ajaccio par sept organisations nationalistes, dont le MCA. Ces dernières ont rendu un hommage similaire et dénoncé *« les forces rétrogrades et conservatrices qui, du PCF à l'extrême droite, nient la situation coloniale et se réfugient dans l'insulte et la calomnie pour aborder le problème politique corse. Par leur détermination et leur esprit de sacrifice »*, les membres du commando *« ont rendu misérables les accusations de lâcheté proférées à leur encontre »*.

M. Alain Orsoni était accompagné de la veuve de son frère Guy. Il a dénoncé le *« processus d'enterrement »* du dossier Orsoni, évoquant certaines *« carences pour le moins suspectes »*.

A Riscossa, une des associations qui participaient à la réunion de presse a protesté vigoureusement contre des sévices dont, selon elle, deux des militants nationalistes interpellés le 7 juin ont été victimes. — D.R.

DÉFENSE

NOMINATIONS MILITAIRES

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Charles Hernu, le conseil des ministres du mercredi 6 juin a approuvé les promotions et nominations suivantes :

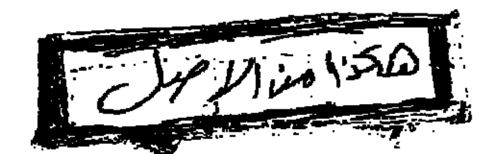
● **TERRE.** — Sont promus général de brigade, les colonels Jean Subregis et Jean Weller.

Sont nommés : inspecteurs de l'arme blindée et cavalerie, le général de division Gilbert Robert ; major régional de la Ve région militaire, le général de division Max Gaillard ; adjoint au général commandant la force d'action rapide, le général de division André Fayette ; chef de division « emploi » à l'état-major des armées, le général de brigade Jean Gossot ;

● **ARMEMENT.** — Sont promus : ingénieur général de 1re classe, l'ingénieur général de 2e classe Jacques Renault ; ingénieur général de 2e classe, l'ingénieur en chef Pierre Vitry.

● **MARINE.** — Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral Alain Duthoit ; contre-amiral : les capitaines de vaisseau Philippe Vidal de la Blache (nommé inspecteur des réserves et de la mobilisation de la marine), Jean-Pierre Lucas (nommé commandant les sous-marins d'attaque), Edouard Roche, Jean Florentin et Yves Chaillon (nommé major général du port de Toulon et adjoint « logistique » du préfet maritime).

● **AIR.** — Sont nommés : président du conseil permanent de la sécurité aérienne, le général de brigade aérienne Jean-Pierre Pironneau ; directeur adjoint du centre d'essais en vol de Brétigny-sur-Orge, le général de brigade aérienne René Rouault ; directeur de l'école supérieure de guerre aérienne, le général de brigade aérienne Jean Parize ; commandant le centre d'opérations de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne Denis Netty.



LA JOURNÉE NATIONALE DU CNRS

M. Fabius annonce que les entreprises nationales devront embaucher des chercheurs

C'est par un discours sur le long terme que M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, a clôturé la « Journée nationale du CNRS », ensemble de débats que le Centre national de la recherche scientifique avait organisé quai Branly, à Paris, dans le cadre de l'exposition sur la communication, présentée par cet organisme (*le Monde* du 5 juin). Il a annoncé trois mesures importantes : l'embauche de chercheurs par les entreprises nationales, l'étude d'une nouvelle loi d'orientation et celle d'un financement non budgétaire de la recherche.

Traçant un bilan des années passées, le ministre a insisté sur trois avancées : quantitatives avec l'augmentation des budgets et des effectifs ; institutionnelle, avec les diverses réformes intervenues dans la structure des organismes et les statuts des personnels ; culturelle enfin, avec l'ouverture au monde socio-économique et une diffusion encore insuffisante de l'information scientifique et technique.

M. Fabius a insisté ensuite sur *« deux exigences de fond »* : la continuité et les mobilités. Concernant la continuité, indispensable à cette activité à long terme qu'est la recherche, il a reconnu que *« les pouvoirs publics doivent comprendre cette exigence et y répondre »*, ce qui renouvelait sa condamnation des *« mécanismes récents d'annulations financières »* (*le Monde* daté 6-7 mai). Mais le complément et la contrepartie de cette continuité doivent être la mobilité des hommes et des programmes. *« L'évaluation du travail des chercheurs devra tenir compte de cette mobilité »*, a précisé le ministre ; une phrase qui en d'autres temps aurait immédiatement amené un flot de protestations.

La mobilité des programmes n'est pas moins essentielle. *« Les organismes scientifiques évoluent moins vite que les recherches ou les technologies »* et il faut donc se demander *« quelle est dans nos décisions la part de reconduction nécessaire et la part de conservatisme »*. S'adressant explicitement aux directeurs d'organismes de recherche qui l'écoutaient, M. Fabius les a mis en garde contre *« une reproduction simplement homothétique des choix antérieurs »*.

Abordant ensuite les perspectives d'avenir, le ministre a indiqué le besoin d'*« une ambitieuse politique de l'emploi scientifique sur dix ou quinze ans »*, seul moyen de corriger une pyramide des âges déséquilibrée. Outre les possibilités budgétaires, il faut *« faire jouer à plein les passerelles entre les divers établissements et les universités ; mettre en place des dispositifs d'incitation à la mobilité ou au départ ; amplifier la mobilité vers l'industrie »*. M. Fabius a indiqué que *« des scientifiques de haut niveau doivent être présents dans les conseils d'administration et les conseils scientifiques des entreprises »*. Il a demandé *« à l'ensemble des entreprises nationales industrielles qui relèvent de* [son] *département de prévoir un programme pluriannuel de recrutements de chercheurs »*.

Le ministre a posé ensuite *« le problème de l'après-loi d'orientation et de programmation »*, celle-ci courant jusqu'à la fin de 1985, et indiqué que son conseiller scientifique, le professeur Jacques-Louis Lions, était chargé d'en étudier un prolongement éventuel par une nouvelle loi. L'objectif d'une dépense nationale de recherche atteignant 2,5 % du PIB, bien qu'il ne puisse être atteint en 1985, doit être maintenu et par la suite *« la France devrait progressivement se rapprocher des 3 % »*. D'où la nécessité, les prélèvements obligatoires ayant atteint leur maximum, d'étudier *« les moyens d'amener au financement de la recherche des ressources non budgétaires »*.

TROIS RAISONS

La principale décision annoncée par le ministre de l'industrie et de la recherche est certainement l'obligation faite aux entreprises nationales de se doter d'un programme pluriannuel de recrutement de chercheurs. Trois raisons motivent cette exigence, qui n'enthousiasmera pas nécessairement les dirigeants de ces entreprises, surtout celles dont les comptes sont au rouge.

L'une est la situation actuelle de la recherche publique, trop riche en hommes relativement âgés mais encore éloignés de la retraite, et donc incapable d'accueillir tous les jeunes formés à la recherche. Il faut proposer à ceux-ci des débouchés, tout en augmentant la mobilité vers l'industrie des chercheurs en place. Or la faiblesse de cette mobilité tient pour une bonne part au petit nombre de demandes émanant des industriels.

Il est aussi vital de développer la recherche industrielle. L'effort public de recherche en France est comparable à celui de l'Allemagne fédérale ou du Japon. C'est essentiellement un financement industriel très supérieur qui permet à ces pays d'avoir une dépense totale de recherche dépassant 2,5 % de leur PIB.

Enfin, on estime au ministère de la recherche que les laboratoires industriels peuvent en général, à nombre inchangé de techniciens et d'ingénieurs, donc à même volume d'équipement, faire travailler un plus grand nombre de chercheurs. L'embauche de chercheurs supplémentaires ne devrait donc entraîner, les premières années à tout le moins, qu'une charge légère pour l'entreprise.

MAURICE ARVONNY.

UNE CAMPAGNE D'INFORMATION DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Près d'une Française sur deux ne pratique pas l'autoexamen des seins

La Ligue française contre le cancer a lancé le jeudi 7 juin, en présence de M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, une campagne nationale sur le dépistage précoce du cancer du sein, la plus fréquente et la plus grave des localisations cancéreuses féminines.

En France, quatorze femmes sur cent ont été, sont ou seront atteintes d'un cancer du sein. Cette maladie, dont on recense vingt-cinq mille nouveaux cas chaque année, tue, dans le même temps, entre huit mille et dix mille femmes. Selon les estimations, la prise en charge d'une telle affection varie entre 21 000 et 48 000 francs, le coût total pour la nation dépassant nettement le milliard de francs.

Une enquête réalisée à la demande de la Ligue française contre le cancer (1) apporte des éléments inédits sur la manière dont les femmes perçoivent ce cancer. Alors que 93 % des femmes interrogées sont persuadées que la découverte précoce d'une tumeur du sein augmente les chances de guérison et que 86 % pensent qu'elles pourraient détecter elles-mêmes, par la simple autopalpation, une anomalie, elles sont près de la moitié à ne jamais pratiquer un tel examen. On apprend aussi, chiffres accablants, que 29 % des femmes disent n'avoir jamais reçu d'information sur l'autoexamen des seins et 45 % ne pas connaître la manière de le pratiquer.

Cela explique sans doute qu'en France, contrairemennt à d'autres pays industrialisés, on continue à diagnostiquer les tumeurs du sein à un stade trop avancé de leur développement. L'un des mérites de la campagne d'information de la Ligue nationale contre le cancer est de se fixer un objectif clair et réaliste : faire en sorte qu'on ne diagnostique plus qu'une tumeur cancéreuse sur deux supérieure à 3 cm de diamètre dans les deux prochaines années. *« A moins de 3 cm (stade I), il y a moins ou pas de métastases, et on obtient 80 % de guérisons avec, souvent, un traitement conservateur*, souligne-t-on à la Ligue. *Au stade II (de 3 à 4 cm de diamètre), ce taux descend à moins de 60 %. »* Les femmes les plus vulnérables et les moins bien suivies sont celles âgées de plus de cinquante-cinq ans qui, après la ménopause, n'ont plus d'examen gynécologique systématique et qui, souvent, refusent une palpation des seins par leur médecin.

En aval se pose une difficile question, celle de la hiérarchie des examens complémentaires à effectuer. Le corps médical dispose depuis quelques années de nombreuses techniques dont toutes n'ont pas, loin s'en faut, fait la preuve de leur efficacité et de leur fiabilité. Une situation qui n'est pas sans lien avec certains abus et gaspillages. Pour sa part, la Ligue française contre le cancer plaide, en cas de doute après l'autoexamen des seins, pour la radiologie des glandes mammaires (mammographie). Elle le fait en liaison avec la société Kodak-Pathé qui annonce avoir mis au point un film radiologique d'une sensibilité *« seize fois supérieure aux films proposés précédemment »*, ce qui, en réduisant la dose de rayons X délivrés, *« fait que les réticences à subir une mammographie n'ont plus de raison d'être.*

JEAN-YVES NAU.

(1) Enquête SOFRES réalisée à domicile en avril 1984, auprès de mille femmes représentatives de la population féminine française.

POLITIQUE DE SANTÉ ET AUSTÉRITÉ

Polémique entre les responsables du secteur privé et M. Pierre Bérégovoy

La politique d'austérité dans le secteur de la santé porte en germe des conflits importants. Une nouvelle preuve en a été fournie le 7 juin à Cannes, à l'ouverture du congrès de la plus importante organisation de responsables d'établissements de soins privés. M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, s'est en effet refusé avec éclat à déléguer un membre de son cabinet à cette manifestation et a justifié son refus par une lettre qui traduit son irritation.

De notre envoyée spéciale

Cannes. — A l'origine du conflit, une affirmation du docteur Jean-Pierre Alfandari, président de la Fédération intersyndicale des établissements d'hospitalisation privée (FIEHP). Selon lui, *« les menaces qui planaient hier sur l'hospitalisation privée ont maintenant atteint toute l'hospitalisation, elles se concrétisent par des contraintes qui vont peser lourd sur la qualité des soins. » « Des listes d'attente de malades vont se créer »* et, a-t-il conclu, il se trouvera des malades *« pour payer cette attente de leur vie. »*

Ces hypothèses pessimistes se fondent sur l'application progressive, dans les hôpitaux publics, de la réforme dite du « budget global », selon laquelle une enveloppe est affectée au début de chaque année aux établissements en fonction de règles nationales. Bien des directeurs d'hôpitaux publics protestent contre la mise en œuvre d'une telle réforme, dans laquelle ils voient se profiler l'amorce d'un rationnement.

Qu'en est-il pour le privé qui, avec 100 000 lits, assure une part considérable de l'activité de soins, emploie quelque 200 000 personnes et fait preuve d'un dynamisme que nul ne conteste ? Au déplaisir de certains responsables du secteur public, le gouvernement a exclu l'hospitalisation privée du champ d'application de la réforme comptable des hôpitaux. Il est de fait que, depuis plus de quinze ans, le blocage des prix dans le secteur privé a rendu souvent difficile le fonctionnement des cliniques et que bon nombre d'entre elles n'auraient pas résisté à un régime aussi strict.

Pourtant, les responsables du privé sont persuadés que les pouvoirs publics mettront, tôt ou tard, en application cette réforme dans leur secteur. Une telle interprétation, répond M. Bérégovoy dans sa lettre au docteur Alfandari, *« est tout à fait irresponsable »*. Certes, souligne le ministre, les modes de tarification diffèrent selon les deux secteurs, mais, ajoute-t-il, *« j'ai toujours indiqué que j'entendais conférer les mêmes droits et les mêmes devoirs aux établissements privés »* [qu'aux hôpitaux publics].

Dialogue de sourds ? En tout cas, signe d'une tension croissante et d'une question insistante : combien de temps les restrictions qui pèsent sur la protection sociale pourront-elles être supportées sans un recours accru au budget des ménages ? Des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent pour demander que certains risques soient couverts par l'assurance individuelle. Telle est aussi la position des responsables de la FIEHP, qui proposent la mise en œuvre d'une assurance complémentaire directe pour certains frais médicaux. Il n'est pas exclu que, au moins sur ce point, des convergences puissent s'amorcer. Ce qui soulèvera d'autres débats, plus politiques encore.

CLAIRE BRISSET.

EN BREF

Le procès de cinq nationalistes basques

Le procureur de la République de Bayonne a requis, le 7 juin, des peines de deux ans de prison avec sursis, mais qui maintiendraient les accusés en détention pendant la saison touristique, contre quatre nationalistes basques français arrêtés le 10 janvier lors d'une tentative de conférence de presse clandestine, alors qu'ils convoyaient des journalistes.

Jean Koskarat, Pierre Bidart, Alain Mateo et Jean Borda ont nié appartenir à Iparretarrak, mouvement indépendantiste préconisant la lutte armée, et affirmé ignorer la destination du fourgon qui transportait sept journalistes, tandis qu'eux-mêmes avaient le visage masqué par des cagoules. Ils ont, toutefois, admis qu'ils appartenaient à l'organisation Herri Taldeak, considérée comme la façade légale d'Iparretarrak.

Le procureur a aussi requis une peine de quatre ans de prison contre un cinquième prévenu, Gabriel Mouesca, inculpé d'autre part de l'assassinat d'un gendarme. Gabriel Mouesca a reconnu appartenir à Iparretarrak, mais a souligné qu'il était totalement étranger au procès des quatre autres nationalistes.

Jugement le 14 juin.

● *L'édition pirate du* Coup d'Etat permanent. — Mlle Francine Caron, juge d'instruction à Paris, a été chargée d'une information ouverte contre X... pour contrefaçon à l'occasion de la publication pirate du livre de M. François Mitterrand *le Coup d'Etat permanent* (*le Monde* du 24 avril). Ces poursuites ont été suscitées par une plainte qu'ont déposée Mes Denis Bredin et Robert Saint-Esteben au nom des Presses de la Cité, titulaires des droits de la Librairie Plon, qui avait édité, en avril 1964, cet ouvrage.

● *Relaxe pour un cafetier.* — La trentième chambre correctionnelle de Paris, présidée par Mme Jacqueline Chevallier, a relaxé, le 7 juin, M. Gérard Berthelot, cafetier à Paris, qui répondait de « non-assistance à personne en danger » (*le Monde* du 23 mai). Le 10 août 1983, un ouvrier tôlier marocain, M. Abdelaziz Zaafrane, avait été blessé à coups de couteau, à la porte de l'établissement de M. Berthelot, par un jeune Algérien, M. Rachid Melik. Le tenancier avait refusé d'appeler la police comme le lui avait demandé le blessé, se contentant de séparer les deux hommes.

Pour le tribunal, qui a condamné l'agresseur à deux ans d'emprisonnement, M. Berthelot *« a agi immédiatement et de manière efficace »* et le délit de non-assistance ne peut lui être reproché.

● *M. Jean-Claude Murat réélu président du SNAV.* — Elu au début de l'année dernière, M. Jean-Claude Murat a été réélu, jeudi 7 juin, président du Syndicat national des agents de voyages (SNAV). Cette élection fait suite à une réforme des statuts du SNAV.

● RECTIFICATIF. — A propos de l'information publiée dans *le Monde* du 8 juin sous le titre « Touropa reprend Touring Vacances », la direction générale de Touropa nous prie de préciser que Touring Vacances n'est pas une filiale de Havas Tourisme. Quant à l'actionnaire principal de Touropa, ce n'est pas Havas Tourisme, mais le Holding Havas.

SOCIÉTÉ

220 000 catéchistes en France

Il y a 220 000 catéchistes en France. Ce chiffre, révélé par une enquête nationale menée pendant l'année scolaire 1983-1984 à la demande de la Commission épiscopale de l'enseignement religieux, a surpris même les spécialistes. On évaluait à 150 000 le nombre de ceux, laïcs et bénévoles pour la plupart, qui enseignent le catéchisme aux enfants du primaire et aux adolescents du premier cycle. Or ils dépassent ce chiffre de plus d'un tiers, ce qui représente, en moyenne nationale, quatre catéchistes pour cent enfants scolarisés dans le primaire et 2 % de jeunes du premier cycle.

« Nous étions jusqu'à présent très mal informés », a avoué Mgr Louis Boffet, évêque de Montpellier et président de la Commission épiscopale de l'enseignement religieux, qui vient de présenter les résultats de cette enquête. Celle-ci, qui comportait près de deux mille questionnaires détaillés, fournit, en outre, de nombreuses données sur cette nouvelle race de fidèles, responsable de la transmission de la foi d'une génération à l'autre.

Laïcs et bénévoles

On apprend, par exemple, que 87 % des catéchistes sont des laïcs, 84 % des femmes, 83 % des pratiquants réguliers, 75 % sont mariés et 46 % ont trois enfants ou plus (alors que la moyenne nationale est inférieure à deux enfants). 53 % exercent une *profession*, 20 % sont syndiqués et 27 % ont une formation supérieure (le double de la moyenne nationale). Ils sont bénévoles à 80 %, enfin, et 55 % d'entre eux consacrent moins de dix heures par mois à la catéchèse, 29 % de dix heures à dix-neuf heures et 13 % vingt heures et plus.

Malgré la somme impressionnante de dévouement qui ressort de ces statistiques, il existe des ombres au tableau. Le Père Paul *Grolleau, secrétaire de la commission* épiscopale et directeur du Centre national de l'enseignement religieux (CNER, 6, avenue Vavin, 75006 Paris), tout en soulignant la situation originale en France, où *« c'est la communauté chrétienne qui se prend elle-même en charge »*, ne nie pas la fragilité d'un système qui non seulement repose sur le bénévolat, mais qui manque encore d'un dispositif adéquat de formation. La moitié seulement des catéchistes qui ont répondu à l'enquête disent avoir reçu une formation, et 44 % d'entre eux l'ont eue « sur le tas »...

Cette carence est l'un des éléments de la querelle qui s'est développée autour de la réforme de la catéchèse entreprise par l'épiscopat depuis vingt ans, querelle qui s'est cristallisée sur le recueil de documents privilégiés de la foi *Pierres Vivantes*, publié en 1981. Ce livre doit être remanié — surtout pour ce qui est de la chronologie des textes — *avant d'être réédité dans une* deuxième édition, en 1985. Auparavant, l'assemblée épiscopale de Lourdes se sera prononcée *sur la nouvelle version.*

Un ouvrage qui vient de paraître (1) retrace l'histoire de cette réforme catéchétique. Avec des illustrations concrètes, ce livre très documenté analyse l'élaboration et la mise en place de *Pierres Vivantes* et des « parcours » catéchétiques, sans cacher la polémique qui s'ensuivit, ni esquiver les critiques qui se sont exprimées.

ALAIN WOODROW.

(1) *Catéchèse : Chemins pour la Bonne Nouvelle*, par Henri Boucherie, Colette Leconte et René Marlé, aux Editions Fayard, 78 pages illustrées. 89 F.

L'Église et les ouvriers

(Suite de la première page.)

Le récit des événements est classique et *puisé à bonne source. Les* apports les plus neufs et aussi les plus sujets à questionnement sont autres. Le tableau que trace Pierre Pierrard juxtapose plusieurs panneaux. L'un est un inventaire détaillé des initiatives conçues et des efforts entrepris sur un siècle par des catholiques pour remédier à la misère ouvrière et combler le fossé qu'ils redoutaient de voir se creuser *entre l'Eglise et la classe ouvrière :* en particulier des œuvres inspirées par une préoccupation de charité et des institutions suscitées par le catholicisme social. Le jugement de Pierrard sur cette histoire est peut-être empreint d'un excès de sévérité ; il conclut un peu vite à leur échec.

Les causes du divorce

Certes, de ces tentatives, l'inspiration est souvent anachronique et les résultats inégaux. Mais elles ne sont pas toutes réactionnaires. Qu'il soit conduit à parler de chapitre en chapitre du dépérissement des œuvres catholiques, montrant que le *fait est récurrent de génération en* génération, n'est-ce pas une présomption que les échecs antérieurs n'étaient ni aussi massifs ni aussi définitifs qu'on se l'imagine ? Il a subsisté au long de cette histoire un peuple chrétien, et même un peuple ouvrier chrétien.

Reste que la majorité de cette classe en formation a échappé à l'influence de l'Eglise et emprunté à d'autres idéologies son inspiration dominante. C'est là assurément un échec majeur. Pierre Pierrard ne serait pas historien s'il ne s'interrogeait sur les causes de ce divorce. Comme d'autres avant lui, il les cherche d'abord en bonne logique, et en bon chrétien, du côté de l'Eglise et des catholiques. Il incrimine moins l'incompréhension ou la dureté de cœur que la médiocrité intellectuelle du clergé français du dix-neuvième siècle.

Cette mise en cause nous vaut une analyse sévère et pénétrante d'un enseignement répétitif, d'une théologie désincarnée, d'une catéchèse par trop abstraite, d'une prédication plus moralisante que spirituelle, d'une apologétique *simpliste : Pierre Pierrard, qui a une* connaissance approfondie de la littérature populaire, consacre aux ouvrages pieux et édifiants des pages *parmi les mieux venues.* Résultante de toutes ces insuffisances : une présentation défigurée du christianisme qui explique que le clergé n'ait pas su faire aimer du peuple la personne du Christ. La religion dite populaire était de ce fait vulnérable.

L'énigme de l'anticléricalisme populaire

Tous ces facteurs ont eu leur part dans ce qu'on a appelé improprement déchristianisation, car la classe ouvrière, si elle est composée d'individus dont les pères avaient été catéchisés et qui avaient *eux-mêmes souvent reçu un début* d'instruction religieuse, n'avait pas été, comme réalité sociale nouvelle, évangélisée. Cependant, ce type d'explication à la Guillemin ne rend pas pleinement compte du détachement massif de la classe ouvrière ; il ne rend pas justice à l'effort considérable, et souvent efficace, inspiré par la charité chrétienne et l'exigence de justice sociale des catholiques, car qui a autant fait pour soulager la misère et améliorer la *condition* ouvrière avant que les syndicats n'engagent la lutte pour obtenir des conditions meilleures de travail et d'existence ? Assurément pas les partis politiques de gauche. La phrase de Mgr Riobé que Pierre Pierrard cite en exergue de son livre : *« Je ne connais point d'hommes qui soient loin de l'Eglise. Je connais seulement ceux dont l'Eglise est loin »,* si elle a valeur spirituelle, a-t-elle validité pour l'explication historique ?

Un autre facteur a eu autant de part au divorce entre l'Eglise et une fraction importante de la société française sur quoi Pierre Pierrard *projette un éclairage intéressant*, au risque d'entrer parfois en contradiction avec sa propre explication par les ignorances ou l'incompréhension de l'Eglise et qui est l'anticléricalisme populaire. Le sujet lui inspire, après d'autres, quelques-unes des *meilleures pages du livre.* Il dresse un panorama très complet de toutes les variétés d'anticléricalisme, de leurs thèmes comme de leurs modes d'expression. Il cite des échantillons de cet autre volet de la littérature populaire, qui est la réplique *et le contraire de la littérature édifiante,* qui connaît des tirages considérables et véhicule tous les stéréotypes de l'anticléricalisme traditionnel. Car cet anticléricalisme n'est pas né avec la classe ouvrière : c'est un héritage qui vient *du fond des âges et qui est un des* grands faits culturels de notre histoire.

A lire Pierrard, on mesure l'intensité de la haine qui s'attache au clergé et qui constitue une énigme. *Il apparaît en effet que l'anticléricalisme* n'est pas, contrairement à l'interprétation que suggère l'étymologie, simple riposte au cléricalisme ; c'est un *sentiment* plus profond et capable de survivre à l'extinction du cléricalisme. En présence de pareille *détestation*, que Pierre Pierrard baptise, si l'on ose dire, *« prêtrophobie »,* on s'interroge : comment expliquer un tel *déferlement* de haine, dont la disproportion avec la réalité du cléricalisme est telle qu'elle n'a pas d'explication purement rationnelle ? *Devant ce phénomène* Pierre Pierrard est partagé : l'historien en décrit sans complaisance les fureurs et les outrances, le chrétien est par endroits tenté de les minimiser et de les excuser ; ainsi à propos de la Commune, qui a marqué un paroxysme de la haine anticléricale, il incline à disculper les communards pour le massacre des otages, comme si la férocité de la répres*sion postérieure justifiait par avance* l'exécution de victimes innocentes.

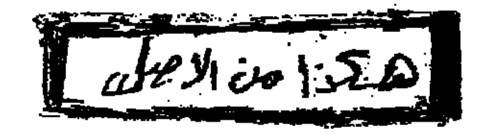
La pensée socialiste

Une perspective comparative, qui aurait ménagé des vues sur d'autres expériences au-delà de nos frontières, aurait montré que la classe ouvrière n'a pas été partout anticléricale. Elle s'impose d'autant plus que le sujet se situe précisément à la croisée de deux phéno*mènes également internationaux ;* l'Eglise catholique et le mouvement ouvrier.

L'existence de ce fonds anticlérical a frayé la voie à la pénétration, dans le monde des ouvriers d'industrie, de philosophies qui ne doivent *rien au christianisme et qui* apportent à l'anticléricalisme populaire un nouveau contenu et une formulation plus systématique. C'est alors et ainsi que, après l'échec de tentatives éphémères de convergence et de concordisme entre l'Evangile et une *pensée socialiste*, s'opère la conjonction qui *n'était* pas prédestinée entre l'action du mouvement ouvrier et le socialisme. Phénomène capital qui est une donnée *majeure* de l'histoire contemporaine et qui n'a pas fini de produire ses effets.

RENÉ RÉMOND.

★ *L'Eglise et les ouvriers en France (1840-1940)*, de Pierre Pierrard. Hachette. 600 pages, 150 F.



SPORTS

LES INTERNATIONAUX DE ROLAND-GARROS

Grand chelem pour une poignée de dollars

La pluie a, encore une fois, ravi la vedette au tennis, jeudi 7 juin, à Roland-Garros. Avant l'averse, la championne en titre, Chris Evert-Lloyd, a battu la jeune Noire américaine Camille Benjamin sans concéder un jeu, et s'est qualifiée pour sa septième finale depuis 1976. Victorieuse, Chris Evert établirait, avec six titres, un nouveau record de victoires qu'elle partage jusqu'à présent avec l'Australienne Margaret Smith-Court. Son ultime adversaire sera Martina Navratilova qui a battu, vendredi 8 juin, en une heure trente-deux minutes et en trois manches (3-6, 6-2, 6-2), la Tchécoslovaque Anna Mandlikova qui a été la seule joueuse à l'avoir battue depuis le début de l'année.

La journée devait initialement être consacrée aux demi-finales masculines entre les quatre meilleurs mondiaux. Les Américains Connors, champion des Etats-Unis, et McEnroe, champion de Wimbledon, devaient se rencontrer, à cette occasion, alors qu'ils se partagent exactement le même nombre de victoires.

Le Tchécoslavaque Lendl et le Suédois Wilander devaient se mesurer pour la deuxième fois depuis 1982. L'un et l'autre ont pris le meilleur à tour de rôle, Lendl ayant été le dernier à s'imposer sur terre battue.

Une pétition a circulé jeudi après-midi, dans la salle de presse de Roland-Garros. Pas une pétition contre la pluie qui désespère décidément ces Internationaux de France. Non ! *Une pétition sur une* de ces «graves» questions qui agitent périodiquement *le* monde de la petite balle. Bref, le grand reporter du quotidien milanais *Il Giorno*, Gianni Clerici, qui représenta, naguère, l'Italie en Coupe Davis, demandait à *ses* confrères, venus de quelque cinquante pays, de refuser tout net de laisser accréditer l'idée qu'en cas de victoire, samedi 9 juin, Martina Navratilova serait la troisième joueuse de tous les temps à remporter le grand chelem de tennis, c'est-à-dire avoir gagné consécuti*vement les Internationaux de* France, de Grande-Bretagne, des États-Unis et d'Australie.

Ce poète des courts, qui vient de publier une remarquable biographie de la «diva du tennis», Suzanne Lenglen, est bouleversé à l'idée que la championne du monde puisse recevoir un tel titre en ayant remporté ses victoires en douze *mois* à cheval sur deux années, non pendant une seule année. Ce serait une usurpation selon *lui*. *L'affaire* est-elle si grave qu'il faille ameuter l'opinion internationale ?

L'expression «grand chelem» est apparue, pour la première fois, en 1933 sous la plume du chroniqueur américain John Kieran, qui présentait dans le *New-York Times* les championnats de Forest Hills. L'Australien John Crawford venait de gagner à Melbourne, Paris et Londres. Il ne restait plus que la levée new-yorkaise pour entrer dans l'histoire du tennis. L'Américain Fred Perry, qui le battit en finale, lui coupa l'herbe sous le pied. Ce fut Donald Budge qui réalisa le *premier* grand chelem en 1938.

Il fallut ensuite attendre vingt-quatre ans pour que l'Australien Rod Laver revouvelât l'exploit. En 1962, cependant, les professionnels étaient interdits dans les tournois. Peu après l'officialisation de l'*open*, le rouquin gaucher le réédita en 1969. Depuis lors, tous les champions – à commencer par le Suédois Bjorn Borg battu quatre fois en finale des Internationaux *des États-Unis* – échouèrent dans cette quête de l'hégémonie sur les trois *surfaces* : la terre, *l'herbe et* le ciment.

Chez les dames, Suzanne Lenglen, *qui fut invaincue avant la* guerre, de 1921 à 1926, ne fit jamais le long voyage des antipodes. Il fallut attendre l'âge des transports aériens pour voir la blonde Américaine Maureen Connoly boucler le premier grand chelem féminin en 1953. L'Australienne Margaret Smith-Court réalisa aussi quatre levées en 1970. Auparavant, cette athlétique joueuse avait *conclu le grand chelem en double* mixte en 1963 ave Fleitcher et *en 1965 avec trois partenaires* différents : Newcombe, Fleitcher et Stolle.

Leur argumentation repose sur le fait que, jusqu'à présent, tous les lauréats du grand chelem ont gagné leurs quatre Internationaux au cours de la même année. Or, l'ex-Tchécoslovaque, qui avait été battue à Paris en mai 1983, en huitième de finale, a commencé sa série victorieuse un mois après à *Wimbledon, et elle l'achèvera* éventuellement à Paris en 1984.

Mais on voit une brèche dans le raisonnement. Lorsque John Kieran emprunta au bridge l'expression *grand chelem, les Internationaux* d'Australie avaient lieu en janvier. *Depuis, ils ont fréquemment* changé de date, contrairement aux trois autres épreuves majeures. Actuellement ils se déroulent en décembre.

Il reste qu'au moment où une raquette de deux millions de dollars est mise en jeu par des diamantaires d'Anvers dans un tournoi-exhibition, quatre succès consécutifs sur des surfaces et sous des latitudes totalement différentes – et dans quatre épreuves opposant cent vingt-huit concurrentes – valent bien, après tout, un million de dollars.

Un double exploit

Cette année, Martina Navratilova est en passe, à Paris, de réaliser un double exploit : les grands *chelems en simple*, mais aussi en double avec la même partenaire, la *grande Américaine Pam Schriver*.

Les pétitionnaires n'entendent pas minimiser le moins du monde *l'éventuelle performance* de Martina Navratilova. Mais ils n'acceptent pas *qu'une marque de sous*-vêtements féminins, Playtex, récupère un titre purement honorifique décerné par les critiques du jeu pour en faire un nouveau monument publicitaire doté d'un million de dollars. Aussi demandent-ils à tous les journalistes de défendre ce qui leur appartient, le grand chelem, libre au commanditaire de nommer les quatre victoires de Martina Navratilova : quarté, carré d'as ou quadruple couronne.

ALAIN GIRAUDO.

A LA TÉLÉVISION

SAMEDI 9 JUIN SUR TF1

– **9 h 55 : résumé de la veille.**
– **14 h à 17 h 45 : direct.**

DIMANCHE 10 JUIN

– **De 14 h 30 à 18 h 30, dans l'émission « Champions » : portraits des finalistes et retransmission en direct de la finale.**
– **22 h 5 : résumé.**

INFORMATIONS SPORTIVES AU TÉLÉPHONE

Les amateurs de sport s'en réjouiront : le journal *l'Equipe* et la société TMS (filiale de la direction générale des télécommunications) mettent à leur disposition, depuis le 28 mai, un journal téléphoné permanent. Le (1) 369-22-22 permet de relier vingt-quatre heures sur vingt-quatre, avec *« Gémy Sports »*, la salle de rédaction du journal et tous les passionnés de sports. L'actualisation des résultats est faite *« kilomètre par kilomètre, set par set, but par but, pour les manifestations de plus haut niveau »*.

Au cours de la première semaine, plus de onze mille appels auraient été enregistrés certains jours. Il ne s'agit pas d'un gadget, *« ce sont des spécialistes, des lecteurs de* l'Equipe *qui appellent »*, affirme le responsable de ce service, M. Max Urbini.

Les provinciaux qui veulent eux aussi bénéficier de cet avantage à moindres frais devront attendre : si l'extension de ce média aux principales villes françaises est prévue, elle dépendra de son succès à Paris.

● *CYCLISME : Fignon deuxième au Tour d'Italie.* – L'Espagnol Marino Lajarreta a gagné, jeudi 8 juin, la dix-neuvième étape du Tour d'Italie avec 1 min. 8 sec. d'avance sur un petit groupe dont le sprint a été remporté par Laurent Fignon. Le Français accède à la deuxième place du classement *général* à 1 min. 3 sec. de l'Italien Francesco Moser.

Chris Evert sauvée des eaux

Triste *mésaventure pour* une jeunesse qui étrennait le court *central que de se voir ramenée* à la case double zéro en trente-*neuf minutes et de rester, dans* le souvenir et les propos, la victime *unique de cette journée* noyée derechef dans la pluie ! Camille Benjamin, dix-sept ans, la première Noire américaine à s'être qualifiée « si loin » dans les Internationaux de Roland-Garros, depuis la victoire de sa compatriote Althea Gibson en 1956, fut *exécutée* en l'heure de midi par Chris Evert-Lloyd, qui lui infligea sans pitié une double « roue de bicyclette ».

Nul doute que l'enjeu de cette demi-finale, la foule qui commençait à s'ébrouer sous les gouttes et la morne plaine du Central où tombait le crachin, sans parler de l'écrasante réputation de son adversaire, lui avaient donné *« des myosotis dans la tête »*. En vain, la flexible Benjamin (prononcer Benjamine) *frappait-elle ses grands* drives de gauchère. En vain, dans tous *les* azimuts, activait-elle ses jambes – de longs fuseaux dignes de la «gazelle noire» olympique Wilma Rudolph. *Tout sortait,* tout s'empêtrait, tout s'embrouillait.

En face, nez froncé, la tenante du titre, qui voulait sa finale, n'eut qu'à décompter les points. A l'âge de sa «benjamine», Chris Evert nous était *déjà apparue sur le Centre Court* de Wimbledon où elle allait *bientôt remporter sa première* victoire. Elle était une donzelle fort jolie *alors*, avec ses cheveux blonds séparés par une raie et réunis en une queue de cheval par des rubans de couleur, moulée dans une robe blanche, portant bracelet et boucles d'oreilles.

Par la suite, à chaque saison, elle nous charme par de nouvelles *tenues* et des *nattes ou* des couettes diverses. Nous aimerions savoir, aujourd'hui, quel jardinier en délire a sarclé de si méchante façon sa jolie petite tête... coiffure à la chien, mais bien chien mouillé.

OLIVIER MERLIN.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– **Marielle PERNIN et Gérard BLANC, sont heureux d'annoncer la naissance de**

Aurore,

le 28 mai 1984, aux Lilas.

– **Mathieu a la joie d'annoncer la naissance de son petit frère,**

Benjamin,

le 28 mai 1984, *chez ses parents*, le docteur et Mme **Didier CHAOUAT.**

5, rue Lyautey,
75016 Paris.

Fiançailles

– *Le docteur* **Gilbert DOUKAN** et Mme, née **Michelle Delauney,**
M. Léon **SALMON** et Mme, née **Janine Delcourt,**

sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,

Olivia et Philippe,

qui auront lieu le samedi 9 juin 1984 à Armentières (Nord).

13, rue de Phalsbourg,
75017 Paris.
41, rue Denis-Papin,
59280 Armentières.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jean ESCAFFRE,
née Monique Lebeau,

De la part de
M. Jean Escaffre,
M. et Mme Jean Lebeau,
M. et Mme Michel Escaffre
et leur fils Lionel,
Ses neveux et nièces Jobard, Fabre, Bachellier, Sanders et Lebeau,
et de leurs enfants.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 9 juin 1984, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, suivie de l'inhumation à Joigny.

– On nous prie d'annoncer le décès survenu, à Saint-Nazaire, le 2 juin 1984, de

Charles Edouard GLACHANT,

diplômé d'études supérieures
de droit public et d'économie politique,
ancien conseiller
du commerce extérieur,
officier d'Académie,
chevalier de l'ordre national du Mérite.

Selon ses dernières volontés, son corps a été incinéré et ses cendres dispersées.

[Charles Edouard Glachant a fait partie d'une équipe de publicitaires, qui, sous la direction d'Etienne Damour, a laissé un souvenir vivace parmi les ancêtres de la profession. Gravement handicapé physique dès l'âge de dix-neuf ans, il acquit par ses études, dans des conditions difficiles, une forte culture universitaire, tout en menant une carrière de cadre en diverses agences françaises et étrangères. Il publia des articles remarqués et réalisa des brochures documentaires et pédagogiques. Précurseur dans le domaine de l'information et des relations publiques, il enseigna en fin de carrière dans l'un des premiers IUT à Paris. Puis, retiré à soixante-dix ans en Loire-Atlantique, il continua d'exercer des fonctions bénévoles appréciées.]

– *Nous apprenons la mort de notre* confrère

Alexandre GUTHART,

décédé le dimanche 3 juin à Paris, à l'âge de soixante-sept ans.
Ses obsèques seront célébrées dans l'intimité le 12 juin.

[Né en 1917 à Lublin (Pologne), Alexandre Guthart, entré à l'Agence France-Presse au service des écoutes russes, en janvier 1954, y aura fait toute sa carrière jusqu'à sa retraite en octobre 1982. *Il s'occupait spécialement des problèmes économiques de l'URSS et des pays du* COMECON.]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Il a plu à Dieu de rappeler à Lui

Mme Jacques RIOT,
née Denise Prévert,

décédée le 6 juin 1984, munie des sacrements de l'Eglise.

« Foi, amour et bienveillance ont guidé sa vie. »

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 9 juin 1984, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Verrières-le-Buisson (91370).
L'inhumation se fera au cimetière de Verrières-le-Buisson dans le caveau de famille.

De la part de
M. Sylvain Riot,
M. et Mme Daniel Lemaire,
ses enfants,
Mme André Prévert,
M. et Mme Maurice Prévert,
Ainsi que toute sa famille et ses nombreux amis.

8, rue de l'Eglise,
91370 Verrières-le-Buisson.

Remerciements

– *M. Pierre Brisset,*
Sa famille,
Mlle Lyse Esclapez,
très sensibles aux nombreuses marques *de sympathie qui leur ont été témoignées* lors des obsèques de

Mme Pierre BRISSET,
née Claire Esclapez,

prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– Au jour de la messe d'anniversaire célébrée dans l'intimité familiale, les siens rappellent à l'amitié de tous ceux qui l'ont connu la mémoire de

André BOCCON-GIBOD,

qui les a quittés le 4 juin 1983.

– Le 8 juin 1944 était arrêté et assassiné par la Gestapo,

Alexis DESBARATS,

à l'âge de trente-deux ans.

Ses fils, Bruno Desbarats et Jean-Paul Desbarats rappellent son souvenir et aussi celui de leur mère, née **Hélène Gross.**

– ***Alain MICHEL,***

qui nous a quittés pour toujours, en novembre 1983, aurait eu aujourd'hui, *8 juin, trente-quatre ans.*
Que ceux qui se souviennent de lui, se rappellent de sa volonté de « changer la vie ».

Souvenir

– Tous ceux qui l'ont aimé se souviennent que

Paul BEUVE-MERY

les a quittés le 7 juin 1982.

Communications diverses

– Le service du monde scolaire et universitaire du diocèse de Paris organise une veillée de prières, le lundi 11 juin 1984, de 20 h 30 à 23 heures, sur le thème de la querelle scolaire, à l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, 75005 Paris (métro Luxembourg).

– Journée des évadés de Royallieu. – Pendant la dernière guerre, le camp de Royallieu, à Compiègne, a été le centre le plus important d'où sont partis les trains de déportés vers les camps de concentration de l'Allemagne nazie : 53 trains, 48 000 déportés, de 1942 à 1944.

Peu d'entre eux ont échappé à la mort. Quelques-uns se sont évadés. Les évadés – *évadés du camp ou évadés des* trains – sont invités à se réunir à Royallieu, *le samedi 16 juin*, et priés de se faire connaître auparavant, en appelant dès que possible le (1) 502-18-25, à Paris.

– Le président Bourguiba décore M. Albert Memmi. – À l'occasion de la fête nationale tunisienne, le président Bourguiba a fait remettre par son ambassadeur à Paris, M. Hedi Mabrouk, à l'écrivain franco-tunisien Albert Memmi, auteur entre autres de *la Statue de sel, Portrait du colonisé, Portrait d'un juif*, les insignes d'officier dans l'ordre de la République tunisienne *« pour services rendus au rayonnement de la Tunisie dans les lettres françaises et mondiales ».*

– L'association des Amis de Jean Zay attribuera, en 1984, son Prix annuel, d'un montant de 4 000 francs, à une personne, ou à un organisme, qui aura pris des initiatives particulièrement intéressantes, dans le cadre d'une activité pédagogique originale ou qui, par son activité *professionnelle et pratique*, aura rendu des services remarquables à *l'éducation, dans tous les degrés.*
Les dossiers de candidatures doivent *être envoyés avant le 20 septembre 1984* au secrétaire administratif de l'association, M. François Delastre, 61, boulevard Sébastopol, 75001 Paris.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– *Université des sciences humaines* de Strasbourg, vendredi 8 juin, à *14 h 30, salle Fustel de Coulanges*, à Strasbourg, M. Jean-François Bourret : *« Histoire culturelle des Allemands de* la Volga (1763-1941) ».

– *Université Paris-II, mardi 12 juin,* à 17 heures, salle des Conseils, M. Bernard *Poujade* : *« Transformisme ou* fixisme institutionnel ? La Constitution de 1958 et le septennat de Valéry Giscard d'Estaing ».

– *Université Paris-V, mercredi* 13 juin, à 14 h 30, salle Louis-Liard, Mme Marie-Claude de Dupré, *née* Merot : « Naissances et renaissances du masque Kidumu. Art, politique et histoire chez les Teke Tsaayi (République populaire du Congo) ».

– Université Paris-II, mercredi 13 juin, à 10 h 30, salle des commissions, M. Christophe Heckly : « Rationalité économique et décisions fiscales ».

– Ecole des hautes études en sciences sociales, mercredi 13 juin, à 14 heures, salle 524, 5e étage, Mme Anne-Marie Guillemard, née Carpentier : « Dynamique et crise des politiques de la vieillesse : contribution à une sociologie des politiques sociales ».

– Université Paris-VIII, mercredi 13 juin, à 14 heures, salle G 201, M. Moctar Haiba : « Problèmes théoriques et pratiques de l'intégration : l'aménagement du bassin du fleuve Sénégal ».

– Université Paris-VIII, mercredi 13 juin, à 14 h 30, département de philosophie, M. Michel Bouille : « Lieux et corps pédagogiques du XVIIe au XIXe siècle ».

– *Université Paris-Val-de-Marne,* jeudi 14 juin, à 14 h 30, salle des Thèses, Mme Yolande Rollin, née Bernabeu : « Étude électroanalytique de complexes du nickel actifs en catalyse homogène et applications à la synthèse électro-assistée de Biaryles, d'arylcarboxylates et d'oléfines substituées ».

– *Université Paris-I, jeudi 14 juin,* à 15 heures, appartement Decanal (centre Panthéon), M. Bernard Le Clère : « Louis Chicoilet de Corbigny (1771-1811), préfet de Loir-et-Cher, recherches sur l'administration préfectorale et la vie d'un département durant le Consulat et l'Empire ».

– Université Paris-I, vendredi 15 juin, à 14 heures, salle Liard, M. Alain Ruscio « Les communistes français et l'Indochine (1944-1954) ».

– Institut Charles-V, vendredi 15 juin, salle 050, à 14 heures, M. *J.-C. Garcias* : « *Idéologie* et création architecturale, l'œuvre de Christopher Wren ».

– Université Paris-IV, vendredi 15 juin, à 9 heures, salle des commissions, M. Jean-Frédéric Grivaux : « *L'armée et l'instauration de la* IIIe République : une coexistence ambiguë ».

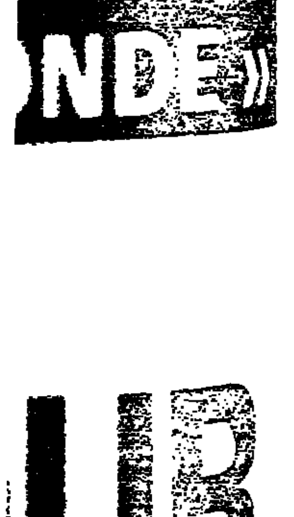
– Université Paris-IV, vendredi 15 juin, à 13 h 30, salle des actes, M. Fortunato Israel : « Adaptation et traduction de Shakespeare en France au cours de la seconde moitié du XIXe siècle. »

– Université Paris-IV, samedi 16 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Bernard Remy : « Les fastes sénatoriaux des provinces de Pont-Bithynie, Galatie, Cappadoce, Lycie-Pamphylie, Cilicie, d'Auguste à l'avènement de Dioclétien (31 av. J.-C.–284 après J.-C.) ».

– Université Paris-V, lundi 18 juin, à 16 heures, amphi Durkheim, M. Ibrahim Maroun : « Étude socio-économique du développement dans un pays pétrolier : l'Irak ».

– Université Paris-III, lundi 18 juin, à 14 heures, salle Liard, M. Robert Morin : « L'imagination selon Diderot ».

– Université Paris-IV, lundi 18 juin, à 15 heures salle des actes, M. Henri Godard : « Poétique de Céline ».







INFORMATIONS « SERVICES »

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 9 juin

ILE-DE-FRANCE

Compiègne, 14 heures : vins, alcools; **Versailles** (Chevau-Légers), 14 h 15 : meubles, tableaux, objets d'art; 15 h 30 : tapis d'Orient.

PROVINCE

Clamecy, 14 h 30 : bibelots arts déco; **Meaux**, 14 heures : meubles, bibelots, tableaux; **Pau**, 14 h 30 : livres sur le Béarn et les Pyrénées; **Reims**, 14 h 30 : trois cents affiches de cinéma.

Dimanche 10 juin

ILE-DE-FRANCE

Les Andelys, 14 h 30 : meubles, objets d'art, argenterie, bijoux; **Provins**, 14 heures : timbres.

PROVINCE

Arles, 14 heures : marine, science; **Avranches**, 14 h 30 : armes; **Carnac**, 15 heures : tableaux modernes; **Clamecy**, 14 h 30 : meubles rustiques, bibelots, jouets; **Granville**, 14 heures : atelier J.J.K. Ray; **Honfleur**, 14 heures : souvenirs de la seconde guerre mondiale : dessins, armes, équipements, etc.; **Semur-en-Auxois**, 14 h 30 : tableaux, bijoux, argenterie.

Lundi 11 juin

PROVINCE

Semur-en-Auxois, 14 h 30 : aquarelles, tableaux, meubles; **Vendôme**, 14 h 30 : argenterie, bijoux, objets d'art.

FOIRES ET SALONS

Argelès (66), dimanche et lundi. **Auray** (56), dimanche. **Avignon** (84), **Bracieux** (41), **Cagnes** (06), **Decazeville** (12), **Fécamp** (76), dernier jour dimanche. **Gisors** (27), **Le Mans** (72), **L'Hay-les-Roses** (94), **Malestroit** (56), **Montargis** (45), dimanche et lundi. **Nancy** (54), **Neufmarchés** (76), **Villeneuve-sur-Yonne** (89), **Vittel** (88).

LES 15, 16 ET 17 JUIN

Les journées nationales de la chasse et de la pêche à Versailles

Après Chambord et Chantilly, le château de Versailles servira de cadre aux Journées nationales de la chasse et de la pêche les 15 (après-midi) 16 et 17 juin. Il ne fait pas de doute que cette manifestation connaîtra plus encore que les années précédentes le succès. Car il s'agit là, non seulement d'un rendez-vous pour les amateurs de chiens, de chevaux, de pêche, de chasse ou même d'art, mais aussi d'une immense fête champêtre.

Concours de tir à l'arc, à la poudre noire ou plus simplement aux plateaux seront organisés, mais tout autant des concours de pêche. Les fauconniers aussi seront là et les conducteurs d'attelages. Deux cent cinquante exposants ont d'ores et déjà réservé des emplacements, et la fête, à laquelle le ministère de l'environnement a donné son patronage, commencera vendredi 15 à 14 heures avec une présentation de chiens d'arrêt et de lévriers barzoïs. Suivra un défilé d'équipages de vénerie et une belle prestation de chevaux andalous.

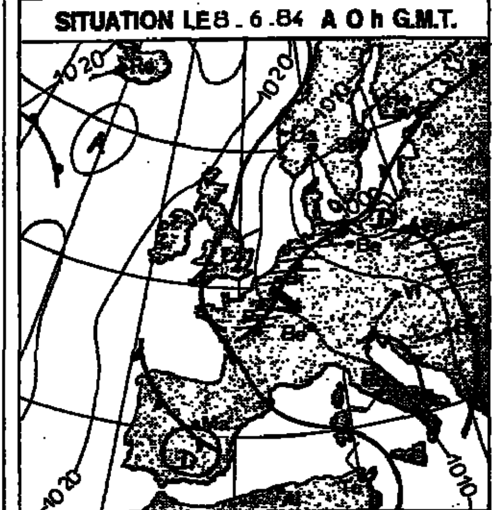
★ Prix d'entrée : les billets ne sont valables que pour une seule entrée (garage de voiture compris). Prix : adultes, 50 F; enfants, 20 F; gratuit pour *les enfants de moins de sept ans*. Prix de groupe : 35 F.

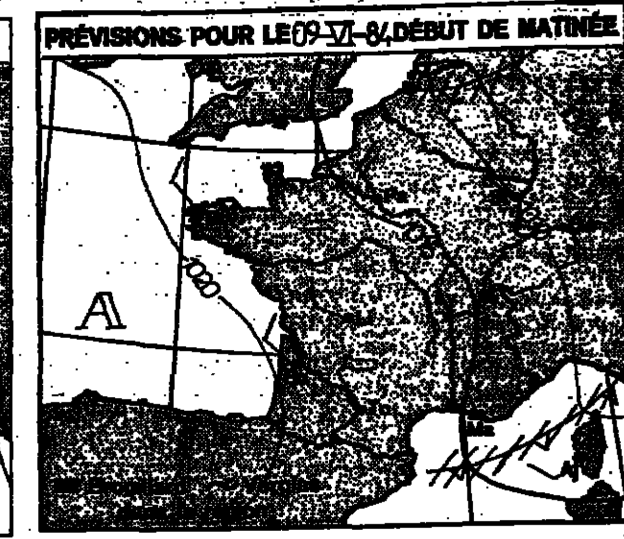
LOTO NATIONAL

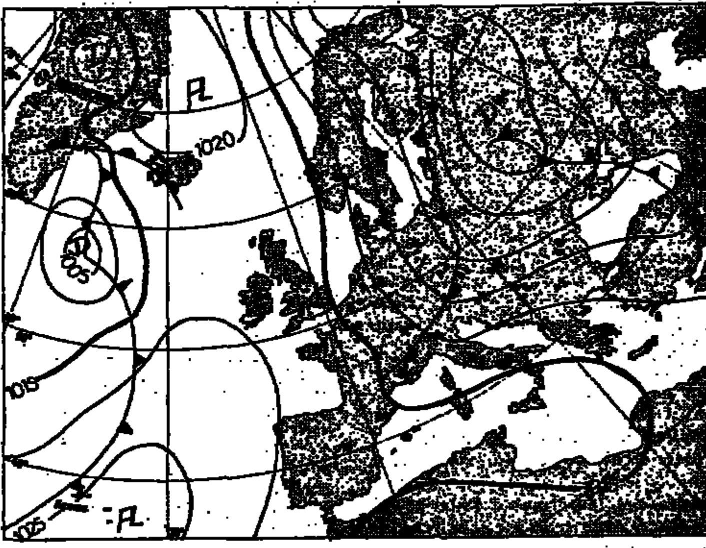
13 19 21 30 38 39 — 36

6 BONS	7	1 595 865,00 F
5 BONS + complémentaire	27	206 871,00 F
5 BONS	1 887	8 518,00 F
4 BONS	[illegible]	134,00 F
3 BONS	[illegible]	9,50 F

MÉTÉOROLOGIE







Evolution probable du temps en France entre le vendredi 8 juin à 0 heure et le samedi 9 juin à 24 heures.

Le système dépressionnaire à l'origine du mauvais temps de ces derniers jours est en voie de comblement; des conditions anticycloniques vont se généraliser par l'ouest du pays.

Samedi matin, quelques pluies ou averses locales seront encore observées du Jura et des Alpes au Sud-Est, mais c'est un temps nuageux et souvent brumeux qui prédominera sur tout le pays; le soleil fera son apparition très tôt dans la matinée sur une bonne moitié nord-ouest du pays, tandis que sur l'extrême Sud-Ouest et sur l'Est, les éclaircies seront plus longues à se généraliser.

Au cours de l'après-midi, le soleil brillera sur une grande partie du territoire; toutefois, l'air reste instable des régions de l'Est à la Méditerranée, et des averses diurnes, parfois orageuses, seront encore observées localement en fin d'après-midi sur ces régions. Le vent de nord sera assez faible, et les températures maximales, en hausse, avoisineront 19° à 23° du Nord-Est au Sud-Ouest.

Dimanche, l'amélioration se poursuivra lentement; de nombreux brouillards, brumes ou nuages se formeront en fin de nuit, mais le soleil fera ensuite son apparition au cours de la matinée. Un risque d'averses locales existe pour la fin d'après-midi sur les régions du Centre et du Massif Central; le vent de secteur nord dominant soufflera faiblement; les températures seront en légère hausse par rapport à samedi.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 8 juin, à 8 heures, de 1010,7 millibars, soit 758 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 juin; le second, le minimum de la nuit du 7 juin au 8 juin) : Ajaccio, 18 et 12 degrés; Biarritz, 14 et 13; Bordeaux, 19 et 10; Bourges, 15 et 10; Brest, 16 et 10; Caen, 14 et 10; Cherbourg, 16 et 12; Clermont-Ferrand, 17 et 9; Dijon, 15 et 9; Grenoble-St-M.-H., 19 et 9; Grenoble-St-Geoirs, 18 et 9; Lille, 13 et 10; Lyon, 18 et 10; Marseille-Marignane, 18 et 13; Nancy, 18 et 9; Nantes, 18 et 11; Nice-Côte d'Azur, 17 et 11; Paris-Montsouris, 15 et 11; Paris-Orly, 14 et 11; Pau, 15 et 11; Perpignan, 21 et 14; Rennes, 16 et 11; Strasbourg, 17 et 10; Tours, 15 et 11; Toulouse, 18 et 11; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 10 degrés; Amsterdam, 15 et 8; Athènes, 31 et 19; Berlin, 16 et 11; Bonn, 16 et 11; Bruxelles, 12 et 12; Le Caire, 36 et 19; Iles Canaries, 23 et 17; Copenhague, 22 et 12; Dakar, 27 et 21; Djerba, 23 et 17; Genève, 16 et 8; Jérusalem, 29 et 20; Lisbonne, 22 et 12; Londres, 22 et 10; Luxembourg, 13 et 8; Madrid, 19 et 7; Moscou, 25 et 13; Nairobi, 26 et 16; New-York, 32 et 23; Palma-de-Majorque, 21 et 8; Rome, 22 et 11; Stockholm, 22 et 11; Tozeur, 31 et 18; Tunis, 25 et 16.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 8 juin

DES DECRETS

● Modifiant le décret du 7 août 1975 fixant la composition et les règles de fonctionnement du Conseil supérieur des hôpitaux.

● Modifiant le décret du 9 juillet 1980 relatif aux certificats de qualification afférents aux produits industriels, aux produits agricoles non alimentaires transformés et aux biens d'équipement.

● Relatif à la création, à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer.

● Portant création et organisation du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement.

● Portant organisation et fonctionnement de l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération.

● Relatif au statut des enseignants chercheurs de l'enseignement supérieur (*le Monde* du 7 juin).

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 10 JUIN

« Le parc de Versailles », 15 heures, sous le péristyle du Grand Trianon, Mme Allaz.

« Dans les pas de Racine », 15 heures, devant Saint-Germain-des-Prés, Mme Lemarchand.

« Le château de Maisons-Lafitte », 15 h 30, entrée côté parc, Mme Hulot (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les catacombes », 10 heures, entrée place Denfert-Rochereau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

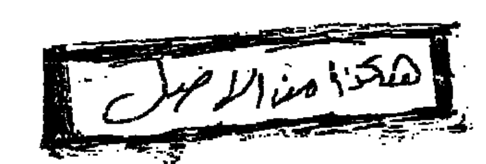
« Le Marais », 15 heures, métro Rambuteau (Résurrection du passé).

« Le Palais-Royal », 15 heures, place du Palais-Royal (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

60, boulevard de Latour-Maubourg, M. H. Brumfeld, 14 h 30 : « Florence »; 16 h 30 : « La Norvège »; 18 h 30 : « La Suède » (Rencontre des peuples).

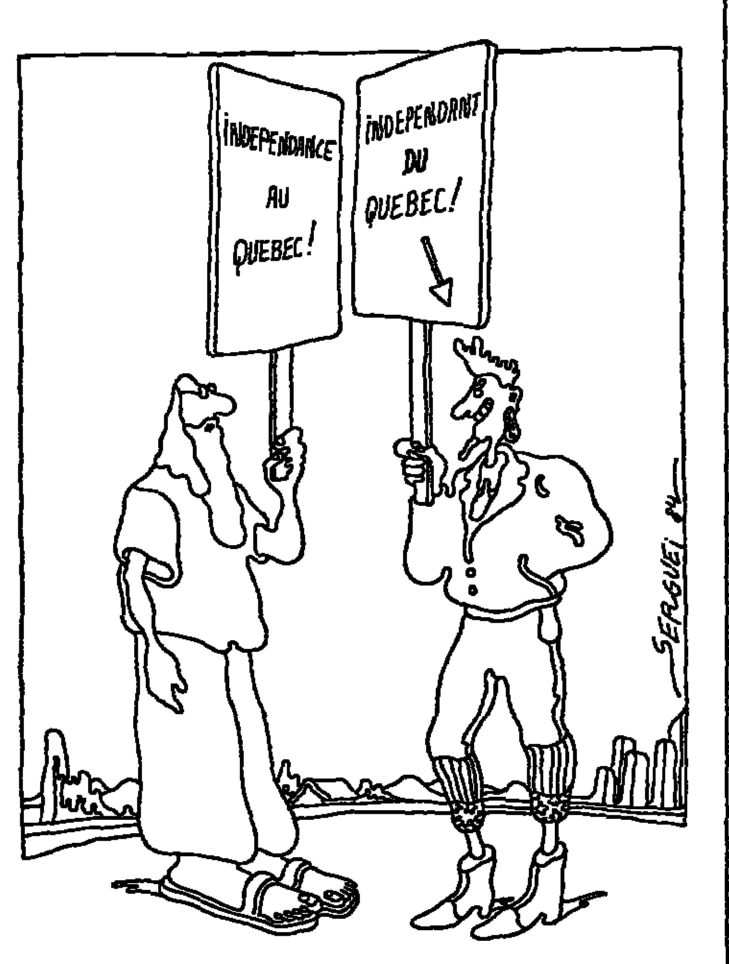
Les mots croisés se trouvent dans le « Monde Loisirs » page VI



QUÉBEC

450 ans après

III. – *Le vent tourne*



DESSIN DE SERGUEI

Jeunes

La survie avant la francophonie

LA jeunesse québécoise n'est pas vraiment nationaliste, d'abord par divorce avec le Parti québécois (PQ), au pouvoir depuis 1976. L'écart s'est creusé entre les militants indépendantistes d'hier et les jeunes d'aujourd'hui. Les premiers, en effet, défendent naturellement le plan de relance gouvernemental de mars dernier, les seconds, sur les murs de Montréal, en contestent les effets : « *Youth but useless.* » L'anglais n'est plus tabou *pour la génération de la loi 101, qui* fit, en 1977, du français la langue du Québec. Les priorités ont changé : la survie, désormais, avant la francophonie, l'emploi avant l'indépendance.

« *Nous voulons sortir de notre sous-misère.* » Pierre Sabourin, un des fondateurs, en septembre, du Rassemblement autonome des jeunes (RAJ), vit, à *dix-neuf ans*, comme cent trente mille autres jeunes de moins de trente ans, avec les 152 dollars mensuels de l'aide sociale. « *152 piastres par mois*, dit-il, *ça veut dire la sous-alimentation, la surpopulation, la mendicité, l'isolement.* » Le PQ, selon lui, le « *parti des hommes d'affaires* », ne *répondrait plus à cette situation que* par le « mépris ».

Pas question, dans ces conditions, *de militer pour l'indépendance* : « *Il ne nous rembarqueront pas là-dedans* », dit-il. Et une autre militante du RAJ, comédienne au chômage, d'ajouter : « *Peu importe que les pièces soient jouées en français et en anglais. Les jeunes ne vont plus au théâtre, faute d'argent.* » Alors qu'un quart des jeunes Québécois sont au chômage, *le RAJ* se bat avant tout pour l'amélioration de l'aide sociale et la création d'emplois. Une centaine de ses militants ont, fin mai, occupé les services de la main-d'œuvre pour réclamer une négociation. Cette mobilisation s'ajoutait à d'autres actions auprès des permanences des députés du PQ : « *Ecoutez-nous,* écrivaient-ils au premier ministre du Québec, *sinon vous vous en mordrez les doigts.* »

La menace reste gentille. La violence ne guette pas pour l'instant cette jeunesse inactive. Un tract très légaliste était même distribué sur l'attitude à adopter face à la police : « *Il serait souhaitable*, lisait-on, *de parler calmement aux policiers, de leur expliquer notre attitude non violente.* »

Mobilisation ici, dérision ailleurs : le village punk est planétaire et, chaque soir, trois jeunes, les cheveux en Iroquois, le vêtement sombre et râpé, se pressent, comme d'autres à Paris ou à Londres, au Foufounes électrique pour une bière à 1 demi-dollar. Les trois comédiens qui ont créé ce lieu de 1 200 mètres carrés au cœur de Montréal jouaient, tout jeunes, dans les fanfares du Parti québécois en faveur de l'indépendance.

Ils œuvrent aujourd'hui au Parti rhinocéros (cent vint et un mille voix aux dernières élections fédérales), dont le chef, Cornelius, est en otage au zoo de San Diego. « *Le Québec et le Canada*, dit-il, *ce sont deux machines de fonctionnaires qui s'épuisent. Le PQ a endormi le Québec.* » Et eux de le réveiller avec des explosions surprises qu'ils baptisent « performances » : des concours de fesses maquillées ou des séances collectives de peinture à New-York qui donnent désormais le ton à l'*underground* québécois. Et, au Spectrum, des jeunes, en masse, font un triomphe à Police ou à Genesis, des groupes anglo-saxons.

Le PQ isolé

Le Parti québécois et, au-delà, la classe politique apparaissent, dans ces conditions, bien isolés dans la jeunesse. Même les jeunes du PQ ont dénoncé récemment, publiquement, « *les parvenus de la révolution tranquille* ». « *Le programme du Parti a vieilli, à l'image des jeunes des années 60* », concède Jean-Pierre Savard, vingt-cinq ans, responsable du comité des jeunes du PQ. « *Les mots employés ne correspondent plus à la réalité des gens* », ajoute Julie Grignon, qui, à vingt et un ans, est la présidente du conseil exécutif de comté de Sauvé, à Montréal-Nord. Une exception dans un parti vieillissant : « *Les autres, dans le Parti, me demandent : « Mais d'où qui sortent, tous les jeunes ?* » Le PQ doit, selon ses militants, se renouveler en empruntant largement aux écologistes et aux pacifistes : « *Nous devons*, affirme Jean-Pierre Savard, *devenir le Parti vert.* »

Et, effectivement, les « verts » sont devenus un modèle pour la fraction la plus militante de la jeunesse québécoise. Au sommet québécois de la jeunesse, l'été dernier, les mille participants demandaient le départ de leur pays de l'OTAN et la création d'un grand parti écologiste ; les délégués refusaient dans le même temps, par peur de toute récupération, de discuter d'une motion sur l'indépendance. La francophonie apparaît à beaucoup, à l'heure des câbles et des missiles de croisière, comme la marque d'un provincialisme frileux.

NICOLAS BEAU.

(*Lire la suite page 16.*)

Littérature

« Le ressac du mépris de nous-mêmes »

VIVE *inquiétude dans* les milieux de la culture et de l'édition, où se précise le projet d'Ottawa de changer la nature du Conseil des arts, organisme jusque-là indépendant, pour en faire une « société de la Couronne » qui *deviendrait redevable au gouvernement* fédéral, comme Air Canada par exemple.

Ottawa est-il en train de démanteler tous les organismes indépendants du pouvoir (on parle aussi de la modification du régime de l'Office national du film) *afin de contrôler tout ce qui est culturel ?* Telle est la question qui se pose actuellement avec acuité dans ce Québec qui vit une situation paradoxale puisque l'édition, très dynamique, est un secteur en pleine expansion (1) alors que le nombre de lecteurs n'augmente pas.

On a envisagé de changer le système des subventions, qui, pour l'instant, sont essentiellement des aides aux maisons d'édition sur la base de leur chiffre d'affaires, ce qui tend à *favoriser les gros éditeurs de livres* faciles plutôt que les petits qui font de la recherche.

En ce qui concerne les relations avec la France, les choses évoluent plutôt favorablement, même si Hachette, qui contrôlait l'infrastructure des librairies et la distribution, *s'est retiré du Québec depuis deux* ans.

NICOLE ZAND.

(*Lire la suite page 20.*)

(1) La production des livres est passée en dix ans de 1 300 à 5 000 titres.

Portrait

Le rock'n rêve du député Baril

« **B**IGRE, cela déménage. *Rock'n rêve* du député.
*« Il sait où il s'en va et ça presse
Il a un plan, il a une vision panoramique
Sur l'autoroute de l'évolution c'qui l'intéresse
C'est de n'pas déraper dans le virage technologique. »*

Gilles Baril a vingt-sept ans. Député péquiste et rockeur québécois. Vaste programme. *« Je rock'n rêve à la vitesse de ma jeunesse. La jeunesse est la richesse de l'espèce. »*

Il légifère, il chante, bref il conspire. Curieux député que ce *« conspirateur de l'an 2000 »*. A vingt-trois ans, en 1981 dans la circonscription de Rouy-Noranda, *« grande comme l'Etat d'Israël et à mille lieues de Montréal »*, ce jeune Rastignac des réunions de cuisine part en guerre. Il n'a pas le bac. *« Ils n'ont jamais voulu me le donner, de toute façon, c'est une niaiserie, dans une société ta véritable sécurité, c'est toi-même. »*

On dit et il confirme qu'il s'est fait *« virer »* de l'université de Moncton. *« J'ai semé le bordel, les institutions n'aiment pas qu'on les conteste. »* Il entre en politique à sa manière, à la hussarde. Candidat péquiste contre un féodal, Camille Samson, inamovible député créditiste de la circonscription, ce jeune homme pressé l'emporte. *« Thèse, antithèse, un pari. J'ai gagné contre ce vieux démagogue drôle. »* Le vieux routier, en effet, a mordu la poussière, et le jeune routard file à Québec animer les sages couloirs de l'Assemblée. Dire qu'*« il n'y surprendra pas »* ? Il est plutôt drôle, ce jeune député qui se promène au Parlement un walkman sur les oreilles. C'est que, même à Québec, cela ne swingue guère dans l'hémicycle. Et il y tient un drôle de langage. Comme quoi le PQ, son parti nourricier, c'était *« un vieux parti, un parti indépendantiste, qui avait pris le pouvoir à Québec, mais ce n'est pas lui qui allait faire l'indépendance, mais nous, notre génération »*.

Et il y tient des propos plutôt corrosifs sur l'indépendance vue par Papa Lévesque, *« qui, avec son groupe de la Révolution tranquille, tient le même discours depuis toujours »*. En somme, à cette indépendance qui se pose contre Ottawa, à cette indépendance réactive, Gilles Baril oppose l'indépendance active *« sans attendre les autres »*. *« Parce que le temps presse, parce qu'on a des choses à faire, parce qu'on est au Québec une mine d'intelligence, parce que la loi 101, pour nous les jeunes, c'est une affaire réglée. »*

A partir de là et de ce constat qu'*« il n'y a plus de jeunes Canadiens français mais des jeunes Québécois »*, le député conspire ouvertement. Contre la tranquillité du Parti québécois, contre le conformisme des idées. Il prône le grand chambardement : *« Les économistes, les politiciens, les sociologues, le Conference Board, tous ces gens-là nous ont prédit un futur probable. On les a écoutés et on est dans la merde. Nous, on veut un futur souhaitable. Cela veut dire qu'on ne veut pas savoir où l'on va, mais y aller dans les meilleures conditions possibles. »*

Il avance des idées neuves, à moins que cela ne soit de vieilles idées sous une jolie défroque de rocker député. Car à dénoncer un *« modèle de gouvernement proche du Moyen Age »*, à militer pour l'insécurité de l'emploi — *« les gens devraient être contents de perdre leur job, ils pourraient recommencer à créer »*, — à vilipender les syndicats — *« ils nous ramènent à des débats des années 60 »*, — à souhaiter la disparition du revenu annuel garanti, on ne fait pas nécessairement un saut dans le futur.

Gilles Baril le dit pourtant. *« On ne crée plus, on gère. »* Et même, il le chante dans son *Rock'n rêve* : *« Faire un disque, écrire un livre, c'est pareil. J'ai fait un livre pour les oreilles. »*

Ce livre pour les oreilles québécoises va sortir :

*« Je rock'n rêve d'un Québec libre
et sans frontières
Rock'n rêve d'un monde pacifique
Où personne n'est une mécanique
Rock'n rêve d'une politique
Erotique, libre et en musique. »*

Rock'n rêvons ensemble, du Palais Bourbon.

PIERRE GEORGES.

La survie avant la francophonie

(Suite de la page 15.)

La dimension internationale d'un Pierre Elliott Trudeau a même pu séduire certains Québécois. *« Je suis beaucoup plus préoccupé par le Salvador ou par les conflits Nord-Sud que par l'indépendance du Québec*, affirme ce permanent d'une association culturelle, déçu du PQ. *Je suis*, ajoute-t-il, *plus soucieux d'un travail sur le terrain, avec des gens d'accord sur une base donnée, qu'ils soient fédéralistes, nationalistes ou marxistes. »*

Le nationalisme, s'il renaît dans la jeunesse, le fera sous une forme radicalement neuve, plus pragmatique : *« On a vendu l'idée nationale dans les années 60 sur l'émotivité, nous on veut bâtir d'abord une société avec un projet »*, déclarent les militants du mouvement d'Alliance des jeunes indépendantistes du Québec (MAJIQ). Leur nationalisme parlera sans doute moins de drapeau que de bilans : un tiers des étudiants de l'université du Québec, ancien bastion du mouvement indépendantiste, sont dans le département des affaires, contre moins de 10 % autrefois. Or les places dans les multinationales contrôlées par les anglophones sont chères.

NICOLAS BEAU.

Les anciens du FLQ sont rentrés au bercail

LES terroristes des années 60 qui faisaient sauter des bombes dans les quartiers huppés de la bourgoisie anglophone de Montréal n'ont pas réalisé leur rêve d'un Québec indépendant et socialiste.

Contrairement à leur modèle préféré, les Tupamaros uruguayens, les anciens militants du FLQ (les felquistes) ont survécu à leur révolution manquée. Ils sont libres et ils vivent au Québec. Mais ils sont discrets, très discrets.

Le 5 octobre 1970, les sept membres du FLQ de la cellule Libération, enlevaient à Montréal un diplomate britannique, M. James Richard Cross. Le 10 octobre, la cellule Chénier enlevait le ministre québécois du travail, Pierre Laporte, qui était « exécuté » une semaine plus tard.

Quatorze ans après ces événements dramatiques qui secouèrent le Québec, les anciens felquistes se sont réintégrés dans la société québécoise plus ou moins bien selon les cas. L'un d'entre eux, Gérard Pelletier, a même été élu au conseil municipal de la très bourgeoise ville d'Outremont, dont le maire n'est nul autre que M. Jérôme Choquette, qui était ministre de la justice du Québec en 1970.

Paul Rose, qui avait été condamné à l'emprisonnement à perpétuité pour le meurtre du ministre, a été libéré le dernier, en septembre 1982. Tous les exilés, dont certains avaient trouvé refuge en France, sont rentrés au Québec, à l'exception de Raymond Villeneuve et de Gilles Pruneau qui sont encore à Paris. Naturalisé français, ce dernier travaille au ministère... des DOM-TOM.

« Je ne regrette pas les actions des années 60, car nous avons contribué à faire prendre conscience aux Québécois qu'ils étaient colonisés doublement par les Etats-Unis et par le Canada anglais. » Tranquillement attablé dans un restaurant italien de Montréal, Jacques Lanctôt, reconverti dans l'édition (1), tient des propos qui lui valurent d'être plus sévèrement condamné que ses compagnons d'armes.

A son retour d'exil en 1979, il écopa de trois ans de prison. Les autres membres de la cellule Libération, dont sa sœur, Louise Lanctôt, furent condamnés à deux ans de prison et furent libérés au bout de huit mois. Contrairement à sa sœur, qui publia une autocritique en 1981 *(Une sorcière comme les autres*, éditions Québec/Amérique), Jacques Lanctôt refusa, à son procès, de trahir la *« noble cause »* pour laquelle il avait *« tout sacrifié »*.

Comme la plupart des anciens felquistes, il croit que la victoire du Parti québécois n'aurait pas été possible s'il n'y avait pas eu le FLQ. Il partage l'opinion de Paul Rose, qui avait déclaré au moment de son arrestation : *« Nous avons voulu accélérer le cours de l'histoire et nous faisons peut-être partie d'une génération perdue. Nous ne regrettons rien même si nous sommes en principe contre la violence. »*

Les dirigeants du Parti québécois, et surtout M. René Lévesque, ont toujours pris soin de se démarquer publiquement des actions du FLQ. Lors de la crise d'octobre, M. Lévesque déclarait : *« Dans notre contexte nord-américain, la révolution ne mène nulle part. La seule voie, c'est le système démocratique. »*

Patience

Jacques Lanctôt, qui reste un grand admirateur de Cuba, où il a passé ses premières années d'exil, estime qu'il faut replacer tous ces événements dans le contexte de l'époque. *« Le FLQ*, dit-il, *s'inscrivait dans le contexte de violence des années 60. Le fait de porter une barbe ou d'avoir des livres marxistes dans sa bibliothèque était considéré comme subversif. On voulait l'indépendance et la révolution tout de suite. On était influencé par Franz Fanon et l'indépendance de l'Algérie. »*

Le FLQ, qui n'avait pas plus de 35 membres en octobre 1970, a été complètement démantelé par la police. L'organisation a disparu à la fin de 1972. Quelques actes isolés lui ont été attribués jusqu'en 1980, mais ces opérations n'ont jamais été revendiquées.

Jacques Lanctôt reconnaît que la victoire des indépendantistes aux élections de 1976 a beaucoup contribué à cette accalmie : *« Nous sommes conscients aujourd'hui qu'il faut patienter et que la voie électorale est possible. »* Il est en désaccord avec ceux qui préconisent la *« stratégie du pire »* et qui considèrent les péquistes comme des *« petits-bourgeois incapables de faire l'indépendance et encore moins la révolution socialiste »*.

Comme beaucoup d'indépendantistes, il s'inquiète de voir que le Parti québécois se transforme en parti du pouvoir, plus soucieux de rester au gouvernement que de faire l'indépendance.

Il reproche aux intellectuels de s'autocensurer et d'avoir perdu leur esprit critique depuis l'arrivée du Parti québécois au pouvoir. Pourquoi n'intervient-il pas dans le débat ? *« Je n'ai plus d'énergie pour militer*, reconnaît-il. *Je n'ai plus le goût de me sacrifier. Mais, en publiant des livres et en contribuant au développement de la littérature québecoise* (il vient de racheter les éditions VLB de Montréal), *j'ai l'impression de participer à la lutte de libération du Québec. Contrairement à beaucoup d'anciens militants, je ne me retire pas à la campagne pour cultiver mon* « pot » (marijuana). *C'est déprimant de voir d'anciens militants déguisés en Hare Krishna. »*

B. L.G.

(1) Il a écrit deux recueils de poésie publiés aux éditions VLB, Montréal : *Rupture de ban* (1979) et *Affaires courantes* (1982).

Trois fois la France

BAIE D'HUDSON
Fort-Chimo
LABRADOR
TERRE-NEUVE
Schefferville
Churchill Falls
Blanc Sablon
QUÉBEC
Baie Comeau
Sept-Iles
I. d'Anticosti
G. du St-Laurent
I.-DU PRINCE EDOUARD
CANADA
Chicoutimi
Québec
Val-d'Or
Trois-Rivières
Montréal
ONTARIO
OTTAWA
Toronto
Lac Ontario
Buffalo
ÉTATS-UNIS
NOUV. BRUNSWICK
NOUV. ÉCOSSE
Halifax
I. Sable
Baie de Fundy
0 250 500 km

Le Québec est la plus ancienne, la plus étendue et la plus personnalisée des dix provinces canadiennes. Avec 636 400 milles carrés, il représente une superficie trois fois supérieure à celle de la France et 7,2 fois celle de la Grande-Bretagne. Avec 6 358 000 habitants, la province est peu peuplée. Les francophones représentent 82 % de la population, les anglophones 11 %.

Le Québec, qui est encore au deuxième rang des provinces quant à la puissance économique totale, n'occupe que le cinquième rang en ce qui concerne le revenu par habitant.

Libre opinion

Haro sur le tout-Etat

par PIERRE LEMIEUX (*)

D'OU vient donc cette idée saugrenue que le Québec est une terre nord-américaine de liberté, un pays sans Etat ou presque ?

Le Québécois, dont on a dit que les ancêtres étaient des hommes fiers et indépendants, ne peut exploiter un commerce sans une autorisation, ni faire du transport routier sans un permis de transport, ni produire du lait sans un permis (appelé « quota ») de production, ni inscrire son enfant dans une école anglaise subventionnée sans une autorisation spéciale, ni chasser sur sa propriété sans un permis de chasse, ni rénover sa maison sans un permis de construire...

Les dépenses totales de l'Etat (tous les niveaux d'administration publique confondus : fédéral, provincial et local) ont dû atteindre 53 % du produit intérieur brut québécois en 1981, sans compter les sociétés d'Etat.

La famille québécoise moyenne avec deux jeunes enfants, qui touche un salaire annuel d'environ 30 000 dollars (190 000 F), paie 20 % d'impôt sur le revenu seulement — 27 % si on tient compte de toutes les taxes. La progressivité de l'impôt sur le revenu est telle que cette famille moyenne fait face à un taux marginal d'imposition de près de 50 % sur tout revenu additionnel. On réclame ensuite une « politique de la famille » pour que les gens fassent des mômes à l'Etat qui vole le pain sur leur table. Le fisc, l'envers de l'Etat redistributeur, dispose de pouvoirs étendus de saisie et de perquisition. L'Etat qui a le cœur grand doit avoir le bras long.

EN vertu du code des professions du Québec, trente-neuf corporations professionnelles régentent autant d'occupations, qui vont des professions traditionnelles à des bizarreries corporatives comme les « denturologistes » (spécialistes des prothèses dentaires) ou les « travailleurs sociaux ». Une centaine d'autres textes législatifs québécois établissent un système corporatiste complexe d'apprentissage et de compagnonnage pour plusieurs dizaines de métiers, des menuisiers aux peintres en bâtiment en passant par les « spécialistes en étanchéité ». Au total, un Québécois sur cinq doit détenir une forme quelconque de permis de travail pour avoir le droit d'exercer sa profession ou son métier.

Il y a quelques jours, un jeune mécanicien, marié et père de famille, en chômage depuis un an et demi malgré de très nombreuses démarches, me racontait tristement ses difficultés à obtenir du travail parce qu'il lui manque quelques points pour accéder au statut de compagnon. De même, des dizaines de milliers de Québécois ne peuvent travailler parce que l'Etat l'interdit. Un réalisateur de Radio-Canada, à qui je suggérais une émission sur ce scandale, m'avoua ne pas y voir de problème : après tout, c'est un « consensus social » qui l'a voulu ainsi !

Les intellectuels établis participent bien à la petite nomenklatura étatique qui prospère. Le flic se substitue au fric, et des gens ordinaires s'aperçoivent un peu tard que celui-ci est préférable à celui-là. La santé est plus étatisée au Canada qu'en France ou en Grande-Bretagne. Payés par l'Etat et protégés par leur corporation, les médecins de famille ne se déplacent plus et, si vous désirez voir votre médecin en dehors des heures des fonctionnaires, mieux vaut que vous soyez ministre ou qu'il soit vétérinaire (ou les deux).

Un syndicat accrédité par l'Etat acquiert un monopole légal de représentation sur l'ensemble des employés visés, et le code du travail oblige tous les individus à cotiser et à obéir à ses ordres de grève. Forts de ces pouvoirs, les syndicats imposent des conventions collectives rigides et protectionnistes. Le gouvernement du Québec prône un droit du travail et une concertation nationale que Pétain et Mussolini n'auraient pas désavoués.

DEVANT la fiscalité spoliatrice et la tyrannie « réglée, douce et paisible » (Tocqueville) de l'Etat, les Québécois, Suédois d'Amérique, ont peur (comme mon mécanicien interdit de travail), ou ils trichent. On peut trouver un menuisier au noir en consultant les petites annonces des journaux et, selon certaines estimations, l'économie parallèle ajouterait jusqu'à 25 % à la production officiellement comptabilisée.

Au Québec et au Canada comme ailleurs dans le monde, l'étatisme n'est plus incontesté. Ils ne le sentent pas encore, ceux de notre establishment *intellectuel, politique et clérical qui se sont trop usé le doigt à chercher d'où venait le vent. Mais l'esprit individualiste commence à souffler. J'ai même aperçu, à l'université du Québec à Montréal, un graffiti iconoclaste qui proclamait : « Vive le capitalisme ! »*

(*) Auteur de *Du libéralisme à l'anarcho-capitalisme*, Paris, PUF (coll. « Libre Echange »), 1983.

Généalogie

Les travaux pratiques de l'abbé Foley

QUI n'a pas d'ancêtre ? Batiscan, une petite « paroisse » sur la rive nord du Saint-Laurent, tire de cette fatalité une fierté particulière. Pour fêter le tricentenaire de l'« érection canonique » de la commune par Mgr François de Montmorency-Laval, évêque de La Nouvelle-France, les mille habitants du village ont recherché leurs origines et les ont indiquées par des blasons de leur province sur leur maison de bois peint. Ainsi ce fut l'Anjou pour le propriétaire du salon funéraire, la Guyenne pour tel gros agriculteur et le Perche pour sa femme, la Normandie et le Poitou pour un grand nombre.

André Lehouillier, marin retraité, sait désormais que son ancêtre à la sixième génération, Lehouillier André, son homonyme, était venu au dix-huitième siècle au Québec de Saint-Ursin, dans la région de Coutances. Sa femme, née Leblanc, est d'origine poitevine. Tout cela, désormais, figure dans l'ouvrage relié de M. Jean-Pierre Foley, le curé de la paroisse et l'instigateur de ces recherches passionnées : *Généalogie ascendante*. « *C'est la civilisation française que nous défendons* », affirme simplement M. Lehouillier.

Encore que de la France, où il n'a jamais été, il ne connaisse pratiquement rien. Il a même tout fait pendant la dernière guerre pour échapper à la conscription qui aurait pu l'y mener. « *J'étais sur le réseau des Grands lacs de mars à décembre*, raconte-t-il. *Décembre venait avec la neige. J'arrêtais de travailler, et ça ne me tentait pas de partir. Et puis les années ont passé...* » En fait, cette plaque sur sa maison est avant tout une réponse à la morgue de « *ceux de l'Ouest* » : « *Les anglophones auraient tendance à voir dans les Québécois des* French Pee Soup. »

Un moyen d'animer la vie paroissiale

Le curé, lui, est un des deux seuls dans le village à ne pas avoir d'origine paternelle française ; ses ancêtres, en effet, étaient irlandais. D'où une légère tricherie qu'il confesse bien volontiers : le blason de Bourgogne accroché sur son presbytère à côté de celui d'Angoumois qui appartient à sa « ménagère », est celui de ses ancêtres maternels. « *Il faut bien*, dit-il, *savoir rire.* »

Monsieur le curé ne prend pas la généalogie au tragique. Il y voit moins une fin en soi qu'un moyen d'animer la vie paroissiale. « *On a travaillé ensemble. Ainsi*, dit-il, *on se connaît mieux. Et c'est ce que demande en définitive l'Evangile. Depuis, on est plus nombreux à la paroisse.* » Cinquante seulement des cinq cents chefs de famille dans le village se sont dérobés à son entreprise. Ce souci légitime de bonne animation cache, chez cet ancien professeur, des visées nettement pédagogiques : « *Mon principe*, raconte-t-il, *a été de les faire travailler le plus possible. Il fallait qu'ils s'instruisent. Je ne les aidais que lorsqu'ils étaient à la corde.* »

Il les a aidés, effectivement, avec des registres de cette paroisse rurale où un bon nombre de familles résident depuis leur arrivée au Québec. Les enfants naturels nés, pour l'Eglise, de parents inconnus, ont posé le plus de problèmes : « *Ainsi*, dit-il, *pour Joseph, dans la famille Ayot, devenue Ayotte, j'ai dû indiquer* « lignée probable ». » Les intéressés, paraît-il, l'ont bien pris. Et les microfilms de l'Institut Drouin, à Montréal, où sont photographiés depuis 1940 tous les registres paroissiaux du Québec, ont fait le reste. Deux familles seulement n'ont pas retrouvé leurs ancêtres.

Dans l'église, les blasons des provinces françaises trônent entre les photographies de Jean-Paul II et les statues de la Vierge. Et ils y resteront. « *Le culte des ancêtres est la marque caractéristique des peuples qui ne veulent pas mourir* », a écrit Jean-Pierre Foley dans son ouvrage. Pas trace, pourtant, assure-t-on, du moindre nationalisme québécois : « *Je serais même plutôt fédéraliste* », affirme-t-il en riant. Mais la qualité de la vie paroissiale vaut bien une entorse au fédéralisme de monsieur le curé.

N. B.

Hockey

Le « Canadien » contre les « Nordiques »

LES choses ont bien changé sur la scène du hockey au Québec. C'est toujours une passion nationale quand arrive le temps des séries éliminatoires pour la coupe Stanley, en avril et mai, le Québec cesse littéralement de respirer. Mais le hockey a pris une signification toute nouvelle qu'on a du mal à analyser.

Pendant des décennies, c'était facile à comprendre. Le Canadien de Montréal était la seule équipe de hockey au Québec. Elle appartenait à de riches financiers anglophones ou juifs, elle était dirigée en anglais, et le bon peuple, qui payait le gros prix pour aller applaudir ses favoris – des francophones la plupart du temps, – était seulement toléré dans le Forum, la patinoire où évolue le Canadien depuis sa naissance.

Puis l'équipe a été achetée par une grande brasserie montréalaise, la brasserie Molson. Elle est devenue le fer de lance de la compagnie dans la promotion de ses diverses marques de bière. Depuis un an, toute la direction du Canadien, du président à l'entraîneur adjoint, est composée de Québécois francophones. Le contact entre la direction et ses admirateurs n'a jamais été aussi étroit, aussi passionné.

Le problème, c'est que le Canadien n'est plus seul à vouloir faire la cour aux dollars québécois. Depuis cinq ans, une brasserie concurrente, Carling-O'Keefe, a réussi à implanter une équipe rivale à Québec, les Nordiques.

Dès leur arrivée dans la ligue nationale, les Nordiques se sont montrés agressifs. Dirigée par un jeune loup, M. Marcel Aubut, l'équipe s'est vite identifiée aux Québécois et à leurs symboles. L'uniforme des joueurs est de la même couleur que le drapeau du Québec, et toutes les annonces publiques ne sont faites qu'en français au Colisée de Québec.

La bataille est féroce pour l'appui du public sportif de la province. Non pour des raisons sportives, mais à cause du marché de la bière que se disputent les compagnies propriétaires des deux équipes.

Le Québécois est un buveur de bière. Et le Québécois sportif encore plus. C'est une cible rentable que Molson et O'Keefe veulent toucher à travers leur équipe respective. Quand le Canadien gagne, il fête sa victoire avec une Molson. Les Nordiques triomphent, vite une O'Keefe.

Des bagarres de voyous

C'est une situation unique en Amérique du Nord. La saine rivalité du début entre les athlètes a fait place à une haine féroce qui provoque parfois des spectacles détestables. Cette année, lors d'un match disputé le vendredi saint au Forum de Montréal, les joueurs des deux équipes se sont battus sur la patinoire comme des voyous.

La bataille se poursuit à la télévision, le média par excellence pour vendre un produit en Amérique. L'an prochain, les Nordiques, donc O'Keefe, et le Canadien, donc Molson, pourront être vus sur le petit écran deux ou trois fois par semaine. Public cible : toujours le même, l'amateur de hockey qui apaise sa soif avec une bière.

Sur le plan social, les affrontements entre les Nordiques et le Canadien ont fait ressortir une des caractéristiques profondes du Québec. C'est un petit Etat, un petit peuple, isolé dans une immense Amérique anglophone, pas encore très adulte, déchiré quand il doit choisir.

Pendant des décennies, ce fut facile d'être partisan. C'était le Canadien contre les autres. Le Québec contre le reste de l'Amérique. Le Canadien contre Toronto, contre Chicago, contre Boston ou New-York. Toujours nous contre les autres. Le choix était vite fait.

Depuis quelques mois, les fanatiques du hockey doivent choisir : le Canadien de Montréal ou les Nordiques de Québec. Pour la première fois, c'est nous autres contre nous autres. Comme dans une nation adulte. Comme aux Etats-Unis, comme en France. Et la transition ne se fait pas sans des grincements de dents.

RÉJEAN TREMBLAY
(La Presse.)

Église

Le pouvoir de la liberté

MGR BERNARD HUBERT, évêque de Saint-Jean-Longueuil, diocèse situé sur la rive droite du Saint-Laurent, prêche « *la bonne nouvelle adressée aux pauvres* », c'est-à-dire la justice sociale. Et en cela, il est assez parfaitement représentatif d'une Eglise québécoise, et au-delà canadienne, qui aura singulièrement épousé son époque. Etonnante métamorphose. Longtemps Etat dans l'Etat, cette Eglise, disposant d'une sorte de monopole en matière d'éducation et de santé, renonça à cela « *sans heurts ni douleurs* » en une dizaine d'années. Cette séparation en douceur de l'Eglise et de l'Etat, sans guerre scolaire ni mobilisation générale, lui donna paradoxalement un pouvoir accru : celui de la liberté.

« *La séparation permet à l'Eglise*, dit Mgr Hubert, *d'être un corps social libre et de remplir sa propre mission de service.* » C'est-à-dire d'abord d'affirmer, bien haut, hors tout pouvoir temporel ou tout mouvement politique, des principes comme « *la gestion responsable des biens et la justice sociale* », sans en rester à « *l'éther de ces principes* ».

L'Eglise québécoise aurait pu, dans l'abandon de son omniprésence passée, se replier, se durcir. Réagir en somme par l'affirmation brutale d'une sorte de parti de Dieu, confronté à de réels problèmes : la chute des vocations, la rupture brutale de la cellule familiale dans un pays où le nombre des divorces a crû de façon vertigineuse pour atteindre en 1982 pratiquement un couple sur deux. Ou, d'une façon plus générale, la déchristianisation accélérée.

« Une société à refaire »

Elle a choisi la voie inverse, celle de la symbiose avec la population, celle du progressisme, moins au sens politique du terme que du progrès tout court. C'est-à-dire que l'Eglise québécoise parle et même « *parle trop au goût de certains* », convient Mgr Hubert, avant d'ajouter : « *Mais elle parle parce que le christianisme n'est pas une évasion vers le spirituel pur, il n'est pas le fait d'une série d'individus isolés, sans liens, avec une communauté, il n'est pas une religion-ghetto.* »

L'épiscopat québécois s'est donc engagé. Et d'abord – surtout? – par l'énoncé d'une doctrine sociale. Traditionnellement l'Eglise au Québec n'a jamais fait silence sur ces problèmes. En 1950, deux ans après la grande grève de l'amiante, elle publiait une « *Lettre sur le problème ouvrier* ». Depuis, pour reprendre un mot de Mgr Hubert, « *elle a intensifié le nombre de ses interventions. Parce que, quand la situation est très dure, doit-on penser à ceux qui possèdent le capital ou à ceux qui ont des droits au travail ?* ».

La réponse de l'Eglise est dans la question. En 1977, sous le titre *Une société à refaire*, l'épiscopat canadien, et non seulement québécois, même si des divergences existent, propose, ni plus ni moins, une révision de l'ordre économique au Canada, de « *ses lacunes confrontées aux valeurs de l'Evangile* ». Un message adressé aussi bien aux patrons de cet ordre qu'à ceux qui le contestent jusqu'à rompre avec les valeurs de la doctrine chrétienne.

En 1980, nouveau texte sur *Les coûts humains du chômage*. En 1983, enfin, la commission sociale de l'épiscopat publie une réflexion intitulée *Jalons éthiques relatifs à la crise*.

« *Cela a provoqué*, rapporte Mgr Hubert, *un débat extraordinaire. On nous a critiqués, violemment parfois. De quoi se mêlent-ils, sont-ils des spécialistes ? Le gouvernement s'est trouvé interpellé. M. Trudeau a contesté notre compétence en la matière, d'autres ont fait remarquer que les évêques canadiens ne s'entendaient pas entre eux. Mais le débat était posé, et bien des économistes ont été en accord avec nous.* »

Le débat, en effet, était posé. Un débat difficile, dangereux même, comme toute ingérence dans le profane, entre un double risque, pastoral et politique. Un débat fondé sur deux grandes options : « *la gestion responsable des biens publics car l'homme est le gérant de l'univers* », et, répète Mgr Hubert, « *la priorité à donner aux travailleurs sur le capital, conformément à l'encyclique de Jean-Paul II* ». Un débat non sans écueils ou incursions dans l'extrêmement profane, comme le jugement porté sur « *certaines politiques de redressement économique* ». Mais au risque d'apparaître comme un lobby, ce qu'elle conteste pour se situer dans une « *optique pastorale* » et s'appuyer sur les valeurs de l'Evangile, « *la justice, le partage, la solidarité* », l'Eglise canadienne, et surtout l'Eglise québécoise, a engagé ce débat avec force.

Avec aussi l'idée que « *cette attention à la justice sociale n'est pas seulement une bonne nouvelle pour les pauvres* », mais aussi pour l'Eglise. Car, dit Mgr Hubert, « *elle est ferment de conversion, elle nourrit la foi des chrétiens* ».

Avec enfin la conviction qu'un débat en accélère un autre, que le souhait de justice sociale enfantera le besoin de « *justice dans l'Eglise* ».

« *On ne peut pas avoir une pratique chrétienne de justice sociale tournée exclusivement vers la société profane, comme si l'Eglise était déjà le Royaume, comme si elle constituait déjà un monde d'égalité parfaite, de réciprocité, de partage. L'Eglise doit aussi se transformer. La coresponsabilité, la participation des laïcs, la place des femmes, le statut des agents de pastorale témoignent de ce processus* », conclut Mgr Hubert. Et, en effet, l'Eglise québécoise sur ce plan est en pleine mutation.

P. G.

Le retour du pendule

LE fossé entre les Québécois et les Français s'est agrandi depuis la grande réforme scolaire des années 60. En démocratisant un système naguère élitiste, le Québec a adopté un modèle américain plutôt que français. Jusque-là, les études menant à l'université se faisaient dans des collèges privés assez comparables aux lycées français. Les Québécois de plus de trente-cinq ans ont appris à lire dans des textes français. Ils ont commenté les éditoriaux des hebdomadaires. Ils étaient plus familiers de Brassens et de Ferré que des jazzmen américains. Et ils connaissaient mieux les écrivains français que les auteurs de langue anglaise de leur propre continent.

Mais c'était en quelque sorte le vernis, la culture savante. Dans la vie quotidienne, le Québécois était déjà ancré en Amérique. Parallèlement *à une instruction formelle* calquée sur le modèle français, le style de vie et le comportement étaient plus américains qu'européens. Avec l'évolution du système scolaire, l'américanisation des jeunes est au*jourd'hui beaucoup plus* poussée. La familiarité et l'utilisation fréquente du tutoiement viennent à la fois de l'influence de la langue anglaise et du fait que le Québec a toujours été, comme l'ensemble du continent, une société peu hiérarchisée. La bourgeoisie est surtout une bourgeoisie d'argent, qui n'a pas des valeurs et des goûts bien différents de ceux des classes moyennes, et ne forme pas une caste étanche.

De même, les rapports entre parents et enfants ont toujours été moins formels et moins soumis au principe d'autorité qu'en Europe. Les enfants ne sont jamais giflés. L'idéologie féministe a trouvé un *terrain fertile au* Québec. Le sexisme y est, bien sûr, présent — et même omniprésent, — mais sous des formes plus édulcorées.

Si les jeunes Québécois sont d'enthousiastes consommateurs de musi*que et de télévision américaines*, ils sont, sous d'autres rapports, héritiers de traditions bien plus françaises qu'américaines.

L'héritage cartésien

L'importance accordée à la bonne cuisine, au vêtement, au design, aux liens familiaux, la valorisation de la carrière politique, restent autant de valeurs spécifiquement « canadiennes françaises ».

Autre trait prédominant, que seule la confrontation avec la culture anglo-américaine permet de mesurer : une approche intellectuelle plus cartésienne que pragmatique. C'est l'un des facteurs qui, à la longue, ont rendu le premier ministre Trudeau impopulaire au Canada anglais. On lui a beaucoup reproché d'envisager les problèmes à partir de schémas abstraits, sous l'angle de la pure logique.

L'héritage cartésien n'exclut pas une autre constante, très américaine celle-là : l'engouement pour tout ce qui est nouveau, pour les modes et les courants de pensée. Le Québec est un pays excessif. C'est la patrie *du pendule, qui jamais ne s'arrête au* milieu de sa course. Après des décennies de religiosité, la décléricalisation fut si rapide que des sociologues s'interrogent encore sur ce phénomène. Le Québec, qui eut naguère, avec la Chine, le plus fort taux de natalité au monde, voit vieillir une population qui n'assure plus son propre remplacement. Dans l'éducation, la santé, les services sociaux, l'Etat remplaça l'Eglise et lui emprunta aussi toute sa charge symbolique. Durant quinze ans, on ne jura plus que par *l'Etat* et par *la planification* économique.

Aujourd'hui, retour du pendule : on loue les vertus de l'initiative individuelle.

Encore qu'on le fasse plus modérément qu'ailleurs en Amérique, car le Québec est resté à l'écart du grand ouragan de la nouvelle droite.

Autre mouvement du pendule : de *1960 à 1980*, dans la *foulée* du mouvement indépendantiste, on célébra tout ce qui était « *authentiquement québécois* » : des vieux meubles décapés aux chansons de Gilles Vigneault, en passant par tout ce qui exaltait la fierté nationale. Aujourd'hui, ce qui est à la mode, c'est la culture urbaine, c'est Manhattan, le culte de la forme physique, l'ordinateur, l'écologie, le pacifisme. Même l'idéal indépendantiste risque de rejoindre les vieux meubles décapés et les disques de Félix Leclerc *dans la catégorie désignée* sarcastiquement sous le nom de « macramé », dans le sens de : totalement dépassé.

Majoritaires dans leur province-patrie mais minoritaires dans leur pays légal et dans un continent qui est une mer anglophone, les Québécois se protègent en multipliant les assurances tous risques, refusant une année l'aventure séparatiste mais reportant au pouvoir les indépendantistes l'année suivante, après avoir réélu à Ottawa Pierre Trudeau et son *french power*. On ne saura pas de sitôt si ce comportement illustre une incapacité de choisir ou s'il ne vient pas plutôt d'une prudence bien normande.

LYSIANE GAGNON
(La Presse).

La loi vous prie d'afficher en français

AVEC sa poignée de collaborateurs, M. Philippe de Saint-Robert, choisi il y a quelques mois par l'Elysée pour être le premier commissaire général à la langue française, en mourait d'envie : les seuls bureaux montréalais de l'Office de la langue française du Québec (OLF) et de la Commission de protection de la langue française (CPLF), occupent pas moins de quatre étages de la rutilante tour de la Bourse qui domine la métropole de l'Amérique francophone. L'OLF *et la CPLF ainsi* que le Conseil de la langue française de Québec, qui sont tous des établissements autonomes, disposent d'une dotation annuelle d'environ *18 millions* de dollars et emploient près de quatre cents personnes. Le Conseil s'occupe de la documentation et l'Office traite de la terminologie (avec une banque *ad hoc* ayant cent seize abonnés dont quatre en France), tandis que la Commission est compétente pour la francophonie au niveau de la rue.

« N'importe quel quidam québécois ou étranger, même de passage, et qui s'est senti lésé parce qu'on n'a pas pu le servir en français dans un magasin ou parce qu'il n'a pas pu déchiffrer une publicité ou une affiche en tout autre langue que le français, ou parce qu'on lui a vendu un appareil sans mode d'emploi en français, peut s'adresser à nous », explique M. Louis Dussault, conseiller linguistique à la CPLF. *« Nous avons pour tout le Québec huit commissaires-enquêteurs et six inspecteurs ; ils examinent les requêtes du public et vérifient sur le terrain leur bien-fondé. »* Les contrevenants sont ensuite priés « au nom de la loi » de franciser leurs enseignes ou leurs méthodes de travail ; ils sont passibles d'amendes, au reste modérées, s'ils n'obtempèrent pas.

Depuis l'entrée en vigueur, en 1977, de ce système destiné à franciser le visage et la vie quotidienne du Québec, *et notamment de Montréal*, ville qui était alors en pleine anglicisation linguistique, seize mille demandes de francisation ont été adressées par le public à la Commission. Cela va du commerçant de Trois-Rivières à qui on a vendu une automobile « parlante » où le rappel de fermer les portières était donné en américain, à l'ouvrier de Dorval à qui son supérieur donnait des ordres en anglais, en passant par le petit garçon des Laurentides à qui on avait offert un jeu électronique non francisé ; sans parler de l'acheteur d'un combiné japonais dont le prospectus était ainsi rédigé : *« Le téléphone il est petit et beautiful et trait à possible pour astranique electronic »* (sic).

Grincements de dents

En moins de six ans, des résultats spectaculaires ont été obtenus par les trois institutions francophones : près de 40 % des cinq mille entreprises de plus de *cinquante* salariés de la province de Québec ont déjà obtenu leur certificat de francisation ainsi que le millier d'administrations *locales. Des préparatifs pour* lesquels, d'ailleurs, les Québécois compétents s'étonnent que la France officielle n'ait pas encore manifesté beaucoup d'intérêt, sont en cours pour franciser le domaine des armes et instruments de pêche et de chasse, et des équipements sportifs. Dans le domaine des transports aériens, les publicitaires ont su faire preuve d'imagination ; *« A nous York », « Tôt Ronto »*...

Tout cela, naturellement, n'est pas allé sans quelques grincements de dents dans les entreprises anglo-américaines ou parmi les Québécois anglophones (près d'un million de personnes sur six millions d'habitants de la province), mais le gouvernement du Québec a fait valoir — et même l'organisation de défense des anglophones Alliance Québec a reconnu qu'il disait vrai — que le traitement linguistique réservé aux *millions de francophones vivant* dans les provinces anglophones du Canada était loin d'être aussi favorable que celui réservé aux Canadiens anglais du Québec.

Cependant, ce travail de préservation de l'identité linguistique française des Québécois risque à terme d'être remis en question : la charte de la langue française de 1977, dite loi 101, sur laquelle il repose, pourrait bien, selon une expression locale, se voir *« enlever quelques dents »* si, aux prochaines élections provinciales, le Parti québécois est défait.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Le Québec «Autrement»

LA revue *Autrement* vient de consacrer un numéro complet au Québec,W intitulé *Histoire de chums et de grands espaces*. Pour ceux qui n'auraient pas compris le titre, un « Petit glossaire à l'usage des Français », préparé avec beaucoup d'humour par Véronique Dassas, explique qu'un « chum », c'est un copain.

Effectivement, ce dossier de 260 pages est une « Histoire de chums » dans le sens où il s'intéresse à la vie quotidienne des Québécois et à leur environnement. Pour une fois, on a enlevé la parole à la classe politique, *dont le discours, éternel* ressassement, remplit les médias et indiffère de plus en plus les Québécois.

Des Québécois, des Français installés au Québec — pour la plupart *journalistes*, — des universitaires et deux membres de la rédaction de la revue (Maurice Lemoine et Michèle Decoust) signent une trentaine d'articles, répartis en six thèmes : Émergence d'une nation ? — Le crépuscule des pionniers — Le Québec à vif : Fractures — Entre France et USA, une culture à soi — Un certain art de vivre — Tomber en amour. Avec, en prime, un « Guide pratique... et rusé » fort bien fait et sortant des sentiers battus.

Une grande partie du numéro est consacrée à Montréal, où vit *près de la moitié* de la population québécoise (trois millions de personnes sur six millions et demi d'habitants). Dans « Montréal tout nue », Bruno Boutot parle du bonheur de vivre dans *« une grande ville toute simple »* où on peut *« se promener à toute heure du jour et de la nuit sans plus risquer de s'y faire attaquer que contrôler par la police »*. Le même auteur signe également un article *décapant sur* la télévision, *« le piano à images »*. Il faut, dit-il, apprendre à jouer avec le « câblosélecteur », cette merveilleuse petite machine à touches qui permet de sélectionner une trentaine de chaînes sans quitter son fauteuil.

Le mal de vivre et la désillusion de la jeunesse québécoise font l'objet de plusieurs articles. Constatant que le militantisme des vingt dernières années est en voie d'extinction, une étudiante de l'université de Montréal, Dominique Jean, écrit : *« La jeunesse, cette fois-ci, ne jouera pas de rôle d'avant-garde. A voir comment échouent les idéaux des jeunes d'autrefois, ce n'est peut-être pas une perte »*.

Le numéro commence et se termine par des articles écrits par deux journalistes françaises, Marie-Agnès Thellier et Marion Desjardins, toutes les deux excessives — volontairement sans doute, — l'une dans son admiration pour la société québécoise, l'autre dans son sentiment *d'amertume à l'égard d'un peuple* dont elle attendait trop. Mais tout est rentré dans l'ordre : la première vit à Québec et l'autre est retournée en France.

B. L. G.

Le boulevard Saint-Laurent, rencontre de deux solitudes

COMME toute grande ville qui se respecte, Montréal a son Pigalle. Prostituées, homosexuels, travestis et vendeurs de drogue exercent leurs activités en plein cœur de la ville, sur un territoire qu'ils partagent avec une population à faibles revenus et des immigrés du monde entier.

Là s'arrête la ressemblance avec Pigalle. Car il y a autant de différence entre la Main et Pigalle qu'il peut y en avoir entre les Montréalais et les Parisiens. Tout est question d'atmosphère.

La Main, prononcez à l'anglaise, qui signifie « rue principale », s'appelle officiellement le boulevard Saint-Laurent. Elle se confond seulement sur quelques centaines de mètres avec ce boulevard, de part et d'autre de la rue Sainte-Catherine, alors que le boulevard lui-même traverse l'île de Montréal de part en part sur une dizaine de kilomètres.

C'est le point de rencontre des « deux solitudes » : à l'est du boulevard, les francophones, à l'ouest, les anglophones. Ce schéma souffre quelques exceptions et on assiste à des bouleversements depuis quelques années. C'est de là enfin que, par la numérotation des rues, l'on se dirige vers l'est ou vers l'ouest.

Se promener le soir sur la Main n'est pas obligatoirement un signe de perversion. Les chaudes nuits d'été, des groupes de jeunes, des couples de tous les milieux, arpentent les quelques centaines de mètres de trottoir pour voir le spectacle sans nécessairement y participer. Voyeurs sans arrière-pensées et sans complexes, les Montréalais se baladent sur la Main comme ils vont au cinéma ou au restaurant. Aucune agressivité dans l'air, et les femmes peuvent se promener seules le soir sans être importunées.

La violence éclate à l'occasion, mais elle se limite à des accrochages entre ivrognes ou à l'expulsion des indésirables par les propriétaires de bars ou de « clubs ». Les règlements de comptes entre prostituées, proxénètes et racketteurs ont lieu plutôt aux petites heures du matin, quand les rues sont désertes.

Outre la prostitution, somme toute bien banale, Montréal a développé un secteur original : les bars « topless » (seins nus), où les serveuses et, dans certains établissements, les serveurs travaillent presque nus et vont à tour de rôle faire un strip-tease intégral sur une piste de danse surélevée. Pour quelques dollars de plus, elles ou ils répètent leur numéro à la table des clients qui le demandent.

Ne pas toucher !

Le code est strict et il est généralement respecté : pas de prostitution sur les lieux de travail et pas question de toucher la danseuse qui, perchée sur un petit tabouret, effectue son numéro à quelques centimètres des clients qui l'ont fait venir à leur table. A la première incartade, le client entreprenant est fermement prié de quitter les lieux.

Typiquement montréalais et concentrés sur la Main à l'origine, les bars « topless » se sont multipliés au cours des dernières années dans la plupart des quartiers de la ville et en province. Environ cinq mille danseuses exercent leurs activités dans trois cent soixante bars, et le Québec est même devenu un exportateur de danseuses vers l'Ontario voisin.

Depuis peu, les danseurs nus sont à la mode. A quelques pas du Club 321, un des plus anciens – et des plus sinistres – bars « topless » de la ville, le Club 281 (c'est en fait le numéro de la rue Sainte-Catherine où il est installé) a un succès fou. Les hommes ne peuvent y entrer que s'ils sont accompagnés d'une dame et le public est en très grande majorité féminin. L'atmosphère est bon enfant, contrairement à la plupart des bars « topless », où l'excès de bière camoufle des rapports plus ambigus entre les consommateurs et les serveuses nues.

Les activités de la Main attirent une faune très variée, en particulier tous ceux qui, fraîchement arrivés à Montréal, s'installent dans les « maisons de chambres » délabrées du quartier. Les ruraux venus de Gaspésie ou de leur lointaine Abitibi se mêlent aux immigrés du monde entier. C'est au bord du Saint-Laurent que commence l'aventure montréalaise pour ceux qui espèrent monter peu à peu dans l'échelle sociale et accéder un jour aux quartiers bourgeois de la ville.

C'est là aussi que peut se terminer l'aventure pour ceux qui n'ont pas les reins assez solides ou qui tout simplement n'ont pas de chance. Ils se retrouvent aux comptoirs de formica du Coin doré ou du café Eldorado où les « robineux » (clochards) côtoient les célébrités, les hommes politiques et les touristes en quête d'exotisme. Sans oublier les gastronomes, qui vont déguster religieusement « les meilleurs hot-dogs en ville », comme le dit la publicité du Montréal Pool Room, devenu en soixante ans une véritable institution.

Les histoires – vraies – d'immigrés juifs et italiens qui ont fait fortune abondent. La plus connue est celle d'une immigrée hongroise, Ida Steinberg, qui ouvrit une épicerie sur le boulevard Saint-Laurent en 1917. Aujourd'hui, la famille Steinberg possède plus de deux cents supermarchés au Canada.

La réussite

A l'époque d'Ida Steinberg, on entendait surtout parler yiddish sur la Main. Il y avait douze synagogues dans le quartier. Il n'en reste plus qu'une, et la plupart des boucheries casher sont allées s'installer dans les nouveaux quartiers juifs de Montréal, pour profiter de la prospérité de leurs clients.

La communauté juive a doublé en effectif (plus de cent mille personnes aujourd'hui), mais les seules inscriptions en hébreu encore visibles dans le quartier figurent sur les enseignes de deux fabricants de pierres tombales. Plusieurs vénérables institutions juives demeurent cependant dans le quartier, en particulier dans le domaine alimentaire.

Chez Schwartz, qui, après s'être appelé Montreal Hebrew Delicatessen depuis sa création, en 1927, par des juifs roumains, est devenu récemment la charcuterie hébraïque de Montréal, on trouve toujours « le meilleur smoked meat en ville » (viande fumée). Juste à côté, Moishe offre « le meilleur steack au monde ». Un peu plus au sud, la poissonnerie Waldam, fondée en 1928 par des juifs polonais, reste la seule poissonnerie digne de ce nom à Montréal.

Les Italiens – la plus grosse communauté d'origine étrangère à Montréal, avec environ deux cent cinquante mille personnes, – les Grecs, les Portugais, les Latino-Américains et les Haïtiens se sont mêlés aux juifs de la Main et occupent de plus en plus d'espace. Le café Portugal (Soares et fils) et Les Enfants du Pirée (« Apportez votre vin », dit une pancarte dans la vitrine) se font face. La boucherie hongroise (charcuterie d'Europe orientale) et la librairie espagnole (journaux espagnols et argentins, huile d'olive en bidons, jambon fumé) sont séparées par quelques dizaines de mètres de trottoir. Un peu plus au sud, le bar Africa (salsa, reggae, funk). Juste en face, L'Androgyne vend des « livres et revues gay, lesbiens et féministes ».

Beaucoup plus au nord, en s'éloignant du quartier chaud, les Italiens se sont regroupés autour du plus beau marché de Montréal, le marché Jean-Talon. La Petite Italie, comme on appelle ce quartier, a son parc Dante, ses journaux et ses églises, dont l'une des plus anciennes, Notre-Dame de la Défense, abrite une fresque où figure Mussolini entouré d'anges (on l'avait recouverte d'un drap pendant la guerre).

A l'autre bout de la Main, près du fleuve Saint-Laurent, le quartier chinois a réussi in extremis à survivre aux bulldozers des promoteurs, à la suite de la mobilisation de la population. Quatre mille Chinois vivaient là en 1970. Ils ne sont plus que trois cents, et le quartier a été transformé en attraction pour touristes. Sauf le dimanche, lorsque les Chinois dispersés dans la ville reviennent dans leur quartier d'origine pour assister aux offices religieux et pour déjeuner dans leurs restaurants, où les menus sont encore écrits dans leur langue.

Véritable Babel, le boulevard Saint-Laurent est en fait une succession de ghettos. Plus ou moins imperméables, selon les communautés. Les juifs et les Chinois restent entre eux, tandis que les Italiens, les Portugais et les Grecs se mêlent assez facilement aux Québécois « pure laine » et aux « groupes ethniques », selon la terminologie en vigueur ici. Jusque tout récemment, l'anglais était la langue de communication entre les groupes. L'adoption, en 1977, de la charte de la langue française (loi 101) rendant obligatoire l'affichage en français et forçant les nouveaux immigrés à envoyer leurs enfants à l'école française a quelque peu bouleversé les habitudes.

On entend beaucoup plus parler français sur la Main qu'autrefois. Les commerçants d'origine étrangère s'y sont mis, parfois de mauvaise grâce. Sur les nouvelles enseignes, on écorche souvent les mots, comme dans ce magasin qui affiche : « Uniformes générales. Depuis trente-quatre ans », ou cet autre qui a tout simplement traduit « European dry goods » (qui veut dire mercerie européenne) par « Marchandises sèches européenne ». Sans « s », bien sûr.

BERTRAND DE LA GRANGE.

Les Haïtiens, « nègres noirs » du Québec

IL faut que cela soit dit. « *Les Montréalais en général, selon une enquête faite par la Commission des droits de la personne, n'auraient pas d'attitudes racistes à l'endroit des chauffeurs de taxis haïtiens.* » Ce commentaire relevé récemment dans la presse de Montréal accompagnait un reportage sur le cas de vingt-quatre chauffeurs haïtiens licenciés début mai par la société Moderne Taxi. Au motif suivant : la compagnie, en concurrence avec deux sociétés rivales, subissait un handicap insurmontable : être la seule à employer des Noirs.

Les Montréalais en général ne sont pas racistes, mais... Mais, en particulier, ils n'aiment pas beaucoup les Noirs et les plus visibles d'entre eux, les taxis haïtiens : 800 à 900 bonshommes qui offrent à cette société québécoise, hospitalière par tradition, tournée vers le tiers-monde par principe, un bien singulier miroir déformant.

Vieille affaire, interminable souci. Les Haïtiens en rupture de ban avec le charmant régime des « tontons macoutes » et des Duvallier, « Papa Doc » et « Bébé Doc », sont arrivés en masse au Québec. Les intellectuels et membres de professions libérales d'abord, les plus démunis ensuite. Le pays était accueillant et ouvert, jusqu'à l'automne 1980 du moins, où l'obligation du visa de séjour fut établie. Mais parce que, après cette date, l'immigration clandestine devait continuer, le nombre des Haïtiens réfugiés politiques ou immigrants présents au Québec n'est pas facile à établir : 35 000 à 40 000 environ, regroupés à Montréal, notamment dans l'est et le nord de la capitale, à Rivière-des-Prairies et Saint-Léonard. Ouvriers ou chômeurs assistés par le Bien-Etre social, ils ne dérangent pas trop. Ou cela reste maugréé discrètement dans les usines ou les bistros. Médecins, avocats, enseignants, ils se sont bien intégrés. A moins simplement qu'ils n'aient pris du service dans leur communauté. Mais les chauffeurs de taxi, ces gaieux ! Car les Haïtiens à Montréal, un peu comme les Russes blancs autrefois à Paris, se sont tournés vers les professions ouvertes.

Oral d'anglais

Celle de « taxi » le fut largement. Trop largement peut-être – on parle là en termes numériques – en raison de deux grands événements : en 1967, pour l'Exposition internationale, en 1976, au moment des Jeux olympiques, des permis furent octroyés massivement. Trop de permis. Donc, aujourd'hui, trop de taxis à Montréal : 5 000, quand 3 000 suffiraient avec le développement du métro. Donc, trop de Noirs, trop « de cette gang' de nègres », comme on dit avec délicatesse.

Dérive du racisme ordinaire. La révolte vint des grandes compagnies, peu désireuses de voir des indépendants (50 % des chauffeurs haïtiens) venir troubler un équilibre si soigneusement négocié. Car Montréal, pour les taxis, est un gâteau découpé en tranches. Elle vint ensuite, cette révolte, des petits indépendants – on n'ose dire petits Blancs, – furieux de voir ainsi manger la clientèle des vrais Québécois, Italiens ou Grecs à l'occasion. Elle vint de la clientèle, car la rumeur de Montréal – cela existe aussi – fit qu'ils violaient, qu'ils volaient et, dernière version, qu'ils colportaient le SIDA, ces gens-là.

Elle vint enfin des autorités fédérales et provinciales avec l'affaire de l'aéroport Dorval. Les chauffeurs haïtiens, devant les difficultés d'être au centre-ville, s'étaient repliés en masse vers cette clientèle plus internationale ou trop pressée pour réfuter un taxi, même noir. Il y eut certes des abus inévitables, par simple méconnaissance de la ville ou parce que tous les Haïtiens ne sont pas des anges. Et l'occasion fut donnée aux autorités de rétablir « *la crédibilité du service de taxis à Dorval* ». Elle fut en effet promptement restaurée par une loi d'avril 1982. Cette loi, ou plutôt le règlement imposé aux chauffeurs de taxi de Dorval, fut la suivante : limitation du nombre de taxis, obligation de posséder une voiture de l'année, paiement d'une licence annuelle de 1 200 dollars, oral d'anglais pour tout le monde. Les Haïtiens étaient plusieurs centaines à Dorval. Après l'examen, ils restèrent une dizaine.

Voilà. Depuis, les choses ne se sont pas arrangées, au contraire. Cela devrait tout de même amener les Québécois « nègres blancs de l'Amérique » à réfléchir. Les vingt-quatre « nègres noirs » renvoyés par Moderne Taxi ont été réembauchés par une autre entreprise, qui n'est pas raciste, elle. Ou, qui, grâce à eux, peut espérer s'implanter dans une autre tranche du gâteau, le territoire A 5, Montréal-Nord.

P. G.

Montréal-sur-Nil

ON peut passer dix ans au Caire sans réussir à voir le Ballet national égyptien sans cesse en tournée à l'étranger, ou certains vieux films du cinéma nilautique mal vus par la censure. Mais ces envies peuvent fort bien être satisfaites au cours d'une « saison » montréalaise. Qui plus est, en sortant du spectacle à Montréal, il est aussi facile que dans une ville d'Egypte ou du Levant de trouver un restaurateur faisant frire devant vous la tamia, craquant beignet de fèves fraîches concassées avec des épices.

En prime vous pouvez avoir la surprise de retrouver sur les bords du Saint-Laurent la danseuse égyptienne Leïla Hakim, superbe femme bien en chair, remarquable artiste disparue de son pays il y a une dizaine d'années. Elle a fait florès à Montréal en ouvrant une école de danse du ventre et elle présente maintenant chaque année, devant un public de connaisseurs orientaux et d'amateurs locaux de plus en plus nombreux, un spectacle où les almées sont... des Québécoises pure laine qui s'entendent à faire sonner les sequins aussi bien que leur lointaines consœurs cairotes.

Protonotaire à la cour

L'Orient, faisant fi des froidures de la province et du tempérament occidental de ses habitants, a donc pris solidement racine au Québec. Personne n'y trouve à redire. Au contraire. « *Ça a ajouté un peu de piment à notre salade ethnique* », constate un étudiant de vieille souche québécoise dont le directeur de thèse est un universitaire proche-oriental arrivé en Amérique il y a moins d'un lustre. Une trentaine d'associations arabophones, sans compter un cercle berbérophone, colorient le paysage culturel québécois.

« *En 1984, on estime à plus de 55 000 le nombre de citoyens québécois originaires du monde arabe, dont environ 15 000 sont venus d'Egypte* », déclare M. Baghat Korany, directeur des études arabes à l'université de Montréal. La plupart de ces Egypto-Canadiens ont fui leur pays à l'époque des rigueurs nassériennes. Ce sont souvent des diplômés de haut niveau qui durent quitter le sol natal sans un liard. Une bonne partie d'entre eux sont chrétiens. Tel est le cas de Me Selim Naguib, auteur à Lyon, en 1963, d'une thèse de doctorat en droit sur les renvois abusifs de salariés en Egypte. Il est depuis 1980 l'un des six protonotaires spéciaux (sorte de juge) de la Cour suprême de Montréal. « *Je n'oublierai jamais*, confie-t-il, *que je fus intégré dans le système judiciaire québécois avant même d'avoir obtenu la nationalité canadienne, alors que, dans mon pays d'origine, en tant que non-musulman, je vivais dans un climat professionnel de plus en plus méfiant à mon égard, sans parler des remarques cinglantes de mes supérieurs parce que je fumais dans mon bureau durant le ramadan. Ici je me sens merveilleusement libre et respecté.* »

Les musulmans d'origine variée installés dans la province de Québec sont actuellement estimés à près de 15 000 (étudiants étrangers non compris) par le ministère québécois de l'immigration, sur un total de plus de 100 000 mahométans pour tout le Canada. Si Montréal vit pousser dans sa ville une dizaine d'églises de divers rites orientaux (il y a deux évêques : un maronite et un melkite), la grande cité compte aussi trois mosquées. L'idéologie intégriste ne paraît répandue que parmi des étudiants en séjour temporaire, surtout iraniens ou maghrébins. Les ferments de discorde de l'Orient sont aussi présents au Québec.

J.-P. P.-H.

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Chasse au caribou dans la toundra

CE matin-là, il y avait une petite gelée blanche. Dans la région de la baie d'Ungava, à 800 kilomètres au nord du Saint-Laurent, *la chose est courante*. Devant nous, le lac Nanawawi, un élargissement de la rivière de la Baleine. Sur la rive opposée, les collines dénudées. C'était notre territoire de chasse. Le guide avertit. Les caribous sont nombreux. La chasse sera de courte durée.

Au petit matin, nous sommes sur *pied à 7 heures. Quelques* minutes plus tard, deux embarcations fendent le silence du Nord. La traversée du lac ne prend qu'une dizaine de minutes. Le temps s'annonce beau. Nous ne sommes que deux chasseurs. Le débarquement se *fait en douceur* et le premier coteau est vite gravi. Et là, surprise : aucun caribou en vue. A vrai dire, le seul qui soit déçu est le chef de camp. Son amour propre vient d'en prendre un coup. Le guide esquisse un sourire. L'attente commence : dix minutes. « *Je ne comprends pas*, dit-il, *nos « bestioles » devraient être au rendez-vous.* » A peine a-t-il terminé sa phrase que trois caribous apparaissent dans un petit bois rabougri, entre deux collines. Peine perdue. Un coup est tiré, mais les bêtes sont trop loin. Quelques minutes plus tard, le chef guide lance un cri. « *Cinq autres caribous sur le bord du lac!* » Cette fois, nous avons le temps de nous placer devant un rideau d'arbres et d'attendre. Les cinq bêtes passeront à moins de 10 mètres de nous. Un seul coup. L'animal est *éviscéré. C'est de nouveau la traversée.* Il est 8 h 30, la chasse est finie. Le petit déjeuner est servi.

Que les vrais amateurs de chasse se rassurent. La chasse au caribou se déroule rarement de cette façon dans le Nouveau-Québec. Un bon chasseur qui arrive au moment propice aura la chance de voir plusieurs bêtes durant son séjour et d'abattre les deux spécimens que la loi lui permet.

Le troupeau de caribous du Nouveau-Québec, le plus considérable au monde, atteint aujourd'hui les cinq cent mille, un nombre inégalé. Au point d'ailleurs que les biologistes craignent que l'espèce ne soit actuellement *en état de surpopulation, même si* l'état de santé du troupeau demeure excellent. Mais ses habitudes séculaires changent. Par exemple, en août 1983, une première partie du troupeau a quitté le territoire estival beaucoup plus tôt que prévu, au grand désespoir des chasseurs. Les caribous se déplaçaient en petits groupes, formant une colonne de 40 kilomètres de large sur 90 kilomètres de long.

Les pourvoyeurs

L'an dernier, pour la première fois, le Québec permettait aux *chasseurs d'abattre deux caribous* par saison, mettait sur pied une nouvelle saison de chasse à la fin de l'hiver, en mars, et décidait d'étudier la possibilité d'effectuer une chasse commerciale en collaboration avec les Inuits et les Amérindiens. Jusqu'à maintenant, les diverses tentatives gouvernementales pour attirer les chasseurs dans le grand Nord québécois n'ont guère donné de résultats. En fait, à peine 3 050 caribous ont été abattus à l'automne dernier. La raison : les frais élevés d'un voyage de chasse dans cette partie du pays. Mais la situation change.

En effet, les compagnies aériennes locales se sont rendu compte du potentiel économique considérable que représentait le caribou. Aussi ont-elles décidé cette année d'offrir des voyages à *forfait. C'est une première.* Plusieurs chasseurs profiteront de l'occasion pour visiter le pays des aventures de Jack London.

Les non-résidents du Québec sont tenus de chasser le caribou en louant les services d'un pourvoyeur de chasse et de pêche. Dans la région de Schefferville, ils sont six, tous membres de l'Association des pourvoyeurs du Nouveau-Québec. Cette année, la chasse sera permise à partir du 1er août chez les pourvoyeurs. Il s'agit d'un autre précédent qui permet au chasseur de faire en même temps l'excursion de pêche dont il rêve depuis des années. Dans cette région, les ombles de fontaine de plus d'un kilo ne sont pas rares, sans compter les nombreux touladis (truites de lac) qui pèsent plus de 3 kilos, les saumons d'eau douce (appelés ouananiches au Québec), ou encore ces brochets qui dépassent souvent les 4 kilos. Votre guide vous invitera souvent à rejeter ces gros brochets à l'eau, ou encore à les laisser sur la plage pour nourrir les ours...

PIERRE GAINGRAS

(La Presse.)

(★) *Les frais s'échelonnent de 1 350 jusqu'à 2 400 dollars canadiens (de 880 F à 1 500 F) pour ceux qui veulent abattre un « trophée ». Le séjour varie habituellement de cinq à sept jours. Il faudra ajouter de 500 à 600 dollars si on veut également pêcher. Ces frais comprennent toujours les frais de transport aérien (hydravion) de Schefferville jusqu'au camp de chasse ou de pêche, l'hébergement, trois repas par jour (la nourriture est habituellement excellente) et un guide pour deux chasseurs. Le transport par rivière est inclus. Il faut cependant apporter ses armes, ses munitions, son permis (115 dollars) et son équipement de pêche. A ces frais s'ajoute le transport aérien de Québec ou de Montréal (forfait à partir de 400 dollars) vers Schefferville. On pourra obtenir d'autres renseignements auprès de l'Association des pourvoyeurs du Nouveau-Québec, 1439, rue Saint-Marc, C.P. 127, Ancienne Lorette, Québec, G2E 3M2, Canada.*

« Le ressac du mépris de nous-mêmes »

(Suite de la page 15.)

En effet, des relations normales se sont nouées entre éditeurs français et québécois, les coéditions se font plus nombreuses, tandis que les livres québécois sont désormais régulièrement diffusés en France grâce à Distique. Distique, organisme de diffusion créé en 1979, regroupe en effet huit éditeurs qui se sont unis pour être vendus en France ; il s'agit de Boréal Express, Les Herbes rouges, L'Hexagone, Hurtubise, Le Noroit, Nouvelle optique, Parti pris, VLB éditeur. « *Depuis qu'on importe des livres québécois, on exporte beaucoup plus de livres français* », remarque Michel Parfénov, qui dirige Distique.

De plus, s'est créé depuis un an un réseau de librairies, les librairies Relais-Québec, qui se proposent à la fois d'être des relais des éditeurs francophones d'Amérique du Nord, d'agir au niveau de la distribution en France et de bâtir une politique d'animation avec des débats, des expositions, une revue, etc. (2).

« *On va rencontrer le public sur le terrain*, se félicite Jean Royer, poète et critique littéraire du journal *le Devoir*, qui vient d'arriver avec Gaston Miron pour une tournée d'animations dans les librairies (3). « *La poésie québécoise, ce n'est plus une carte postale ni de la propagande politique. On ne vient pas conquérir la France, on vient dialoguer avec des lecteurs possibles.* »

Selon lui, la littérature québécoise a trop longtemps souffert d'un vrai complexe d'infériorité. Mais les temps changent. « *Enfin, nous commençons à faire respecter notre territoire*, explique Jean Royer. *Le roman québécois est en train de se trouver une personnalité et de s'éloigner de ce qu'on pourrait appeler la « littérature de l'échec » des années 60 et 70. Nous sommes à une époque de postmodernisme : nous avons traversé le structuralisme, l'existentialisme, le « telquelisme » (on n'a jamais été aussi branché sur la France que dans ces années-là !), et nous sommes en train de créer un roman plus intimiste ; c'est un néo-romantisme qui s'installe. Par exemple, le journal intime était un genre qui n'existait pas et qui commence à faire son apparition, ce qui montre que l'individu prend confiance en lui-même.* »

Si les poètes de la génération précédente restent attachés à la France — et préfèrent parfois y vivre, comme Anne Hébert par exemple, — les jeunes, eux, se tournent beaucoup plus vers le continent américain, mais en cultivant la « différence ». « *Actuellement, on est en train de tout perdre ; Ottawa s'arrange pour tout contrôler. On est « un » contre « neuf ». Ils veulent faire disparaître les différences culturelles du Québec. Depuis le référendum, nous vivons le ressac du mépris de nous-mêmes. Il n'y a plus de cause commune ; ça se voit en littérature. Les points de ralliement n'existent plus.* »

NICOLE ZAND.

(2) Tous renseignements à l'association Librairies Relais-Québec, 5, place du Bon-Pasteur, 44000 Nantes.

(3) Gaston Miron sera le jeudi 14 juin, à 20 h 30, à la Maison de la poésie, 101, rue Rambuteau (236-27-53), pour un débat sur « Langue et littérature », avec Jean-Pierre Faye et Edouard Glissant.

Sol et sa « clef anglaise »

Clown, comédien, acteur et poète « funambule des mots », Sol s'est fabriqué un personnage qui commence à être bien connu en France. Son matériau : une langue qu'il plie et déforme avec un humour farfelu et un bon sens dévastateur. Ce poème-sketch est extrait de son recueil *Je m'égalomane à moi-même !* (Stanké).

ouille que j'ai hâte de savoir
me servir de la clef anglaise,
c'est tant tellement commode
tu connais ?
tu connais pas ?
Pourtant c'est pas nouveau
y a longtemps qu'on l'a reçue
la clef anglaise

ça nous est arrivé
un beau soir qu'on était chez nous
bien tranquilles
qu'on dérangeait personne
tout à coup
y a des drôles qui sont venus nous faire
du visiting
ils sont arrivés à la porte
en faisant un bruitannique très énorme

nous bien sûr
comme on voulait pas les voir
on a pas ouvert
même qu'on a fait rouiller la porte
très sordidement
mais eux ils voulaient entrer
ils lâchaient pas
et ils étaient au pluriel

toute l'obstination était là
ils criaient
ouvrez c'est pas juste
vous avez le petit bonheur
et vous voulez pas partajouir avec nous

Nous on savait pas trop quoi dire
on voulait pas passer pour des égoïnes
on serchait une défaite
ç'a pas été long qu'on l'a trouvée. (...)

Bibliographie

● *Le Québec par ses textes littéraires, 1534-1976*, par Michel Le Bel et Jean-Marcel Paquette. Fort volume carré de 387 pages. Nombreux documents historiques, illustrations, biographies des auteurs. Coédition France-Québec et Fernand Nathan, diffusion Nathan.

Ouvrage essentiel pour saisir dans son évolution historique la littérature du Québec. Les modernes, après 1960, sont abondamment représentés. Mais la loi du genre (un auteur, un texte) pénalise les meilleurs (Ferron, Bessette, Godbout, Miron) au profit du nombre. Pour la période précédente (1867-1960), un oubli surprenant : celui de Paul-Emile Borduas et de *Refus global*, le manifeste du surréalisme québécois (1948), qui est le premier texte de la révolte intellectuelle du Québec, et reste l'un des plus beaux. Sur le sujet, *Surréalisme et littérature québécoise* (Ed. L'Etincelle, Montréal, 1977 — se trouve peu facilement en France), d'André-G. Bourassa, est une lecture indispensable.

● *L'Anthologie de la littérature québécoise*, sous la direction de Gilles Marcotte, mérite une mention particulière. Les deux volumes parus sont en tous points remarquables. Malheureusement, l'ouvrage est à peu près introuvable en France (Ed. La Presse, Montréal, 1978 et 1981).

● Rappelons, dans la collection « Que sais-je ? », le petit manuel de Laurent Mailhot, *la Littérature québécoise* : clair, complet, vivant. De même, les chapitres consacrés au Québec dans *l'Histoire comparée des littératures francophones*, d'Auguste Viatte. L'ouvrage est de toute façon un classique indispensable à la connaissance de ces littératures de langue française (215 pages, Ed. Nathan, coll. « Universités », 1980).

J. C.

Le Monde

culture

CINÉMA

« LA PLAGE DU DÉSIR », de Ruy Guerra et « GABRIELA », de Bruno Barreto

Le Brésil et l'héritage italien

Un des phénomènes majeurs du *dernier Festival de Cannes, trop peu* remarqué par la presse internationale, aura été le retour en force d'un cinéma brésilien qui pourrait bien, avec un peu de chance, succéder au cinéma italien en détresse comme troisième force du septième art des années 80. Quelles chances lui sont *offertes, quels périls le guettent ?* Deux films juste sortis sur nos écrans, dont l'un en réédition, nous *invitent à poser la question : Os Cafajestes (la Plage du désir,* 1962), de Ruy Guerra et *Gabriela,* de Bruno Barreto (1983).

Ruy Guerra, natif du Mozambique *mais citoyen du monde par vocation,* a juste trente ans quand il s'attelle à son premier long métrage courant 1961. Il a étudié à l'IDHEC à Paris, à peu près à la même époque que James Blue et Johan Van des Keuken. Il arrive au Brésil au tournant des années 50-60 quand le pays *s'ouvre à la démocratie, quand* Brasilia, la nouvelle capitale sortie du néant, devient le symbole d'un avenir à saisir au vol. Le renouveau commence à toucher les milieux du cinéma, le *cinema novo* est en gestation. Ruy Guerra, Brésilien d'adoption, crée une coopérative, *s'associe à deux comédiens de talent,* Jece Valadao, révélé en 1955 dans *Rio quarante degrés,* de Nelson Pereira dos Santos, et Norma Benguel (qui a changé depuis l'orthographe de son nom en Bengell), la Jeanne Moreau de Rio-de-Janeiro.

Il prépare son scénario avec un jeune écrivain prometteur, Miguel Torres, qui mourra accidentellement avant la sortie du film. Le budget est insignifiant, l'équivalent à l'époque de 5 millions de nos francs, sans que la qualité technique s'en ressente. Ruy Guerra et Miguel Torres ont parfaitement « ciblé » leur effort : aller un peu plus loin que *Rio quarante degrés,* montrer non seulement le négatif de la métropole carioque, mais aussi ses fantasmes, son non-dit érotique. La technique ? Elle est toujours *influencée* par l'Italie, non plus le néo-réalisme pratiquement défunt, mais les héritiers, et d'abord Antonioni, *l'Avventura :* suggérer plus que décrire, la plastique passant au premier plan.

L'histoire de *Os Cafajestes* (qu'on traduirait littéralement par les *voyous, les goujats*) se résume en quelques lignes. Deux [illegible], l'un proche de la pègre, l'autre fils de *bonne famille,* partent en week-end avec une amie, maîtresse d'un homme riche qui se trouve être l'oncle du second complice. Ils croyaient jouer le scandale, faire chanter l'amant de Lêda, la jeune femme, en la photographiant nue sur la plage. Leur combine échoue *lamentablement. Une seconde fille* entre en jeu, cousine du jeune bourgeois. Ils changent de partenaires après s'être révélés impuissants. Un coup de pouce supplémentaire, nous *tombions dans la parodie.*

Os Cafajestes doit d'abord sa célébrité à une scène très appuyée sur la plage : les deux amis en voiture traquent Norma Benguel dans le plus simple appareil. Sculpture en mouvement, provocation pure où le son joue un rôle non négligeable. Aujourd'hui, Ruy Guerra, après un long détour en Afrique et au Mexique, s'apprête à retravailler au Brésil sur un projet ambitieux de comédie musicale lointainement inspirée de *l'Opéra de quat'sous.*

Le film de Bruno Barreto, lui, se rattache directement à la tradition de la qualité italienne dont il emprunte deux superstars : le comédien *Marcello Mastroïanni et le chef opérateur* Carlo di Palma *(le Désert rouge, Blow-up).* Bruno Barreto, de la dynastie cinématographique du même nom, adapte une fois de plus Jorge Amado et couple Mastroïanni avec la Brigitte Bardot nationale, Sonia Braga. Une petite ville de l'intérieur de Bahia, au bord d'un lac splendide, sert de décor. L'époque, 1925. L'insouciance, le machisme à en perdre le souffle. Marcello Mastroïanni dit le Turc tient le café du *commerce local. Une métisse tombe* dans les bras du séducteur italien. Ce petit monde en sort chamboulé.

Gabriela est une production de la branche brésilienne de United Artists, *réalisée avec goût et, ma foi, nullement* indigne de son modèle italien. Bruno Barreto est encore jeune et ne *s'embarrasse* pas de complexes. Il laisse carte blanche à ses deux principaux interprètes, sait qu'il a un bon scénario. Le film amuse mais ne creuse pas suffisamment son vrai *sujet, le portrait d'une société* patriarcale anachronique.

LOUIS MARCORELLES.

* Voir « Les films nouveaux ».

THÉATRE

« MARIAGE », de Gombrowicz, salle Gémier

Daniel Martin débarque et l'emporte

Nulle part, ou peut-être bien en Pologne, comme disait l'autre, Jarry. A moins que cela n'ait lieu aux *environs de Dunkerque au lendemain* de la débacle, en juin 1940. Qu'importe où, et même quand. La guerre est passée par là, voilà qui est sûr. L'autre chose certaine, c'est que *le Mariage,* de Gombrowicz, n'étant pas une œuvre facile à monter, on n'a guère eu d'occasions de la voir depuis 1963, année de sa création en France par Jorge Lavelli.

Daniel Martin, *trente-trois ans,* comédien de la « famille Vitez » ayant aussi pas mal appris chez Roussillon et Régy, a retraduit le texte avec Boguslawa Schubert, il l'a réintitulé *Mariage tout court* (supprimant à juste titre l'article défini), il a rebaptisé également à bon escient deux des personnages. Et il déboule, n'ayant visiblement pas attendu *le regain de mode pour* le Polonais malade de sa polinitude, ce Gombrowicz qui s'échappa plus de vingt ans en Argentine.

Martin s'attaque au morceau et l'emporte, épaulé par un décorateur costaud, entouré de comédiens à la hauteur, appuyé par un compositeur malin, assuré enfin de la complicité précieuse, unique, de Patrice Trottier pour les lumières. *Son spectacle,* d'une durée de trois grosses heures, n'est exempt ni de longueurs ni de chaos, mais si toutes les premières mises en scène étaient du même tonneau *le théâtre serait en bonne* santé.

Mariage commence dans une église, mais on ne voit pas ici de gravats, pas d'éboulis de statues ou d'autels écroulés, et l'on ne respire aucune odeur d'encens. On se trouve ailleurs, en déséquilibre immédiat, on est pris là comme parfois cela arrive quand une musique est forte, à essayer de distinguer la silhouette vague du héros Henri, fantôme flottant au centre d'un espace de blancheur opaque. Et bientôt, par l'opération de la même sainte apesanteur, un autre fait son apparition tout en haut de l'image, et lui, le double d'Henri dont les traits se dessineront dans l'irréalité lente, l'*alter ego* du régiment, ce nommé Fanfan, sera là jusqu'à la toute fin, jusqu'à se suicider sur commande.

Passées les minutes initiales, les deux copains émergeant du songe débarquent chez les parents d'Henri devenus vulgaires aubergistes, Catherine et Ignace boulevardiers : *lui, Raymond Jourdan, vieux* cochon lorgnant sous la jupe de l'ancienne fiancée d'Henri métamorphosée en souillon, en bonne à « tout » faire ; elle, Hélène Duc, la mère dans toute *sa « cuculterie », qui appelle Henri* son Riri. Papa deviendra roi, maman reine — changement de temps — le temps qu'un évêque transforme la boniche en épousée. Simulacre puis *répétition du simulacre. Un ivrogne* fait la loi, une armée d'ivrognes déboulonne les courtisans. Changement d'acte. Henri prince emprisonne tout le monde, y compris la police, et *reprend à son compte* la comédie. Dieu au placard, le mariage devient « interhumain ».

On ne raconte pas *Mariage,* on y repère tout ce que Gombrowicz avait mis dans *Ferdidurke,* ou dans *le Transatlantique,* des scènes de singerie délirante, des situations forcées où le mensonge social vole en éclats de méchanceté rutilante, des jeux sur les mots qui en entraînent de pires... On retrouve l'idée d'Immaturité, et celle de Filistrie (opposée à patrie).

Un théâtre aux échos d'incantations blasphématoires, où Gombrowicz, qui faisait clairement allusion à *Hamlet,* ressemble par instant au Genet des *Bonnes.* Un vitriol étrange et musical. Daniel Martin, qui a bien saisi la mécanique, a demandé à Bernard Cavanna de lui concocter une musique tantôt farcesque tantôt rituelle, accordée. On commence avec un accordéon, puis viennent un piano, des clarinettes, des saxophones, et les percussions dansantes se mêlent à des incrustations électro-acoustiques, puis huit chanteurs font comme s'il s'agissait d'une dérision d'opéra. Ce patchwork à thèmes récurrent accompagne Henri au long de son mauvais rêve de pouvoir : Bertrand Bonvoisin, dans sa souplesse insolite, agit sur la machinerie avec une sorte d'indifférence dense et une fragilité qui fait penser par instant à Gérard Desarthe. Jean-Claude Legay est son ami, un brave Fanfan.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Chaillot, salle Gémier, 20 h 30, jusqu'au 17 juin.

MUSIQUE

LE CONCOURS DE CHANT DE PARIS

Un niveau honorable

Comme en 1982, le jury du quinzième Concours de chant de Paris n'a pas décerné de grand prix, jeudi soir au Théâtre des Champs-Elysées, à l'issue d'épreuves qui avaient cependant attiré *cent neuf candidats* de vingt et une nationalités. Peu de récompenses, dans un catalogue pourtant fourni, ont même été distribuées par cet aréopage d'éminentes personnalités où voisinaient Elisabeth Schwarzkopf, Rita Streich et Mady Mesplé, pour ne parler que de quelques dames, parcimonie qui a suscité de violentes protestations dans le public.

Quatre Américains se disputaient le titre chez les hommes. Laurence Albert, grande basse noire, était certainement le plus musicien, d'une présence dramatique impressionnante, avec une voix très riche et une gamme de nuances étonnante ; une légère fêlure dans le timbre l'a sans doute désavantagé (second prix). David Hamilton, baryton brillant et agile, aussi à l'aise dans Haendel, Wolf et Ravel que dans l'air de Figaro du *Barbier de Séville,* a remporté justement le premier prix et le prix d'art lyrique, tandis que *Donald Collup, voix bonnête,* quelque peu commune, recevait de façon surprenante le prix de la mélodie française malgré ses interprétations assez inodores. Malcolm Walker, *le récent Pelléas d'Angers,* a paru lui aussi trop monocorde. On notera l'excellente prononciation française de ces quatre Américains, phénomène bien inhabituel chez nous.

Côté dames, la Coréenne Myong Sook Lee a dû se contenter du second prix ; sa jolie voix de soprano, aux couleurs délicates, manque un peu de mystère, et le phrasé est assez banal. La Française Sylvie Voyze-Valayre, au beau timbre dramatique, n'a pas une ampleur d'étoffe suffisante pour chanter l'air d'Elisabeth de *Tannhauser,* et elle risque de se fatiguer prématurément ; par ailleurs, ses interprétations des mélodies de Berlioz et de Strauss semblaient encore trop scolaires. Mais l'ensemble de cette finale a été d'un niveau honorable, sans doute supérieur à celui d'il y a deux ans.

J. L.

« LA TENTATION », de Michel Chion

Un cinéma pour l'oreille

C'est en regardant la Tentation de saint Antoine *de Breughel au palais Balbi en 1845 que Flaubert imagina ce qu'il devait appeler* « l'œuvre de toute ma vie », *remaniée à plusieurs reprises jusqu'à ce qu'il se décide à publier, en 1874, œuvre qui n'est ni une pièce de théâtre ni un roman philosophique et devait dérouter nombre de ses admirateurs ou de ses amis.*

Sans doute, par un juste retour des choses, il est peu de metteurs en scène, de musiciens ou de cinéastes qui, à la lecture du texte de Flaubert, n'aient été tentés de donner un prolongement à tant d'images suggérées, de situations esquissées, de poétique éloquence. A la fascination naturelle qu'exerce un chef-d'œuvre s'ajoute le charme des impossibilités : une centaine de personnages, des lieux, des êtres et des objets en perpétuelle transformation, une action si décousue qu'on glosera indéfiniment sur le dessein et la conclusion de l'œuvre.

Compositeur et cinéaste, formé à l'école du Groupe de recherches musicales, plutôt enclin, comme il l'avoue lui-même, à pratiquer la musique électro-acoustique comme un « cinéma pour l'oreille » à grand spectacle, Michel Chion (né en 1947) ne pouvait qu'être séduit par le texte de Flaubert de s'aventurer à mettre de la musique autour. Interprétation plutôt qu'illustration du livre qui l'a inspiré, ce « mélodrame électro-acoustique en un prologue et neuf parties », dont la première audition a été donnée le 4 juin à Radio-France dans le cycle acousmatique, accorde, selon le principe du genre, la primauté à la voix parlée, mais au lieu que la musique se borne à créer une atmosphère propice à la narration, elle prend librement ses distances avec le sens des phrases et avec la notion classique de sons organisés.

Car l'auteur, à l'instar des musiciens qu'on appelait concrets parce qu'ils utilisaient des bruits ou des sons réels ou pré-enregistrés (par opposition à ceux qui fabriquaient les sons par des procédés électroniques), aime jouer avec une matière sonore sauvage, qui ne se laisse enfermer dans aucune catégorie esthétique. Les voix enregistrées, avec beaucoup de présence, de Pierre Schaeffer (dans le rôle de saint Antoine) et de Michèle Bokanowski (la narratrice) notamment — voix de musiciens qui pourraient être comédiens, — tiennent la place d'instruments solistes dont le ton pénétrant sert de fil d'Ariane dans un labyrinthe de phrases, de rumeurs, de bruits de foule ou d'objets sonores insolites.

Du texte de Flaubert, Michel Chion n'a utilisé que des fragments principalement empruntés au début et à la fin — et, pour le prologue, à l'apparition d'Hélène (Ennoïa), — les a agencés librement, précisant que la forme et le contenu des extraits choisis n'ont nullement influencé la forme ni le contenu de la musique, au contraire. Cependant, ce souci d'éviter les pléonasmes entre ce qu'évoquent les mots et ce que pourrait suggérer la musique n'a pas conduit le compositeur à dédramatiser le texte, à prendre une distance avec le sujet. Cette œuvre possède un pouvoir évocatif d'autant plus fort qu'on ne saurait attribuer celui-ci à des procédés facilement discernables de la mise en forme ou du langage.

Dire que l'attention reste soutenue au même degré pendant une heure trente-cinq ou que l'oreille trouve toujours son compte là où elle ne croit entendre qu'une émission poétique particulièrement élaborée serait peut-être excessif. On pouvait attendre plus d'invention dans le traitement du texte, plus d'incongruité dans les sons de la part d'un compositeur assez marginal de nature, mais l'originalité ne consiste-t-elle pas à donner autre chose que ce qu'on attendait ?

Chacun pourra d'ailleurs en juger par lui-même puisque la Tentation de Saint Antoine *sera diffusée dimanche 10 juin lors de l'émission de l'Atelier de création radiophonique entre 20 h 40 et 23 heures sur France-Culture.*

GÉRARD CONDÉ.

DANSE

« LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ », au Palais des sports

La folle nuit libère les fantasmes de l'héroïne

La création du *Songe d'une nuit d'été de John Neumeier en mai* 1982 donna au ballet de l'Opéra de Paris l'occasion de s'épanouir dans une œuvre au *développement subtil,* délicate à danser. Sa reprise, porte de Versailles, consacre le *Songe* comme un succès populaire. Un public très attentif a accepté le mélange constant des genres, le glissement de la réalité au rêve, le passage du classique au contemporain.

Le ballet se déroule sur plusieurs plans, avec un prologue de style académique, un final — un peu long — dans la tradition des divertissements de Petipa et, entre les deux, la folle nuit libérant les fantasmes de l'héroïne sur une partition sidérale de Ligetti qui se substitue aux accords romantiques de Mendelssohn.

Transposé dans l'ambiance du Palais des sports, *le Songe d'une nuit d'été* n'a rien perdu de son éclat et de son mystère. Le premier acte s'étale comme une image d'Epinal coloriée et permet de se familiariser avec tous *les personnages avant* qu'ils ne plongent dans leur aventure onirique. On les retrouve au second acte, nageurs de l'espace, perdus dans une nuit bleutée, vêtus de maillots scintillants qui leur colle à la peau. John Neumeier a composé cet épisode comme si la scène était une *fenêtre ouverte sur l'infini* permettant au public de saisir les images fragmentées d'un mouvement perpétuel. Un mouvement difficile à tenir pour les danseurs dans la mesure où la musique linéaire de Ligetti les oblige à trouver en eux leur propre rythme. Est-ce le manque de répétitions ? La largeur du plateau ? Cet effet n'apparaît pas. Il semble qu'il y ait déperdition d'énergie. Et si, dans les parcours, la qualité plastique est pleinement assurée, on déplore des maladresses dans les tableaux qui suggèrent le sommeil de Tatiana flottant sur une sorte de mer de corail. Ces défauts devraient s'estomper après quelques représentations, car la troupe met beaucoup d'elle-même pour servir les intentions du chorégraphe.

Jean-Yves Lormeau a mûri son rôle depuis la création. Il possède la beauté majestueuse un peu froide d'Oberon. Florence Clerc est physiquement une Hyppolite-Tatiana idéale. Belle rêveuse sensuelle, elle manque un peu d'assise dans des *portés difficiles et paraît moins à* l'aise dans son « accouplement » avec Bottom que Monique Loudières ou Noëlla Pontois, qui soulignaient bien le caractère érotique et débridé de cet épisode.

Patrice Bart, trop souple, trop exalté dans le personnage de Démétrius, *fausse un peu les rapports* entre les deux jeunes couples perdus dans la folle nuit. Jusqu'ici, c'est Bernard Boucher, plus carré, qui a le mieux réussi cette prestation. Monique Loudières, myope à souhait, est une Hélène parfaite, mais elle peut être aussi une Tatiana parfaite tant elle projette son intelligence, sa vitalité et son talent dans tout ce qu'elle entreprend. Charles *Jude est un charmant Lyssandre.* On attend son Oberon. Quant à Georges Piletta, toujours égal à lui-même, il pousse vers le gros comique le personnage de Bottom, que Max Midinett, le tenant du rôle au Ballet de Hambourg, joue en demi-teinte avec beaucoup plus d'ambiguïté.

Mais le personnage essentiel, celui qui provoque les imbroglios, c'est Puck, esprit étourdi et facétieux. Patrick Dupond n'a pas à composer son rôle, il est Puck ; si *spontanément, si généreusement* projeté dans l'action qu'on ne fait plus la part de la technique et du naturel. Ce ballet est important dans sa carrière : il lui a permis de se détacher plus encore, de prendre du champ. La rencontre Neumeier-Dupond, qui a donné lieu à un film mémorable de Dominique Delouche, aura été bénéfique pour l'un et pour l'autre.

MARCELLE MICHEL.

★ Palais des Sports, 20 h 30.

A L'OPÉRA

Les imperfections de la soirée Stravinski

La soirée Stravinski à l'Opéra est décevante : les imperfections s'y accumulent à l'envi. La *Symphonie en trois mouvements* place le jeune chorégraphe néerlandais Niels Christe dans la lignée de Jiri Kylian. La fluidité des lignes, le sens de la dynamique, le jeu contrasté des pulsions, créent un climat bien senti par les danseurs. Pourtant, l'invention gestuelle reste *en deçà de la subtilité* de Stravinski.

Les *Danses concertantes* de Kenneth Mac Milian heurtent d'emblée par l'agressivité des costumes rétro de Georgiadis. Le *style music-hall,* les entrées et sorties rapides des solistes, les enchaînements brillants, témoignent d'un chorégraphe expert et plein de verdeur. Mais l'agitation bizarre des corps, l'étrangeté des gestes (mains en forme de lunettes sur les yeux, index en l'air, passage d'un attelage façon « Apollon Musagète »), donnent l'impression d'un paradis de Balanchine. A moins que ce ne soit un hommage ? Une occasion pour Stéphane Prince de montrer sa souplesse et sa vélocité.

Le Sacre du printemps part bien et supporte la comparaison avec la production originale qu'en présente Paul Taylor au Théâtre de la Ville (*le Monde* du 8 juin). Pourquoi faut-il que Jean Guizerix (le privé) et Wilfried Piollet (la fille) se mettent tout à coup à danser de manière « sérieuse » et emphatique ? Ils cassent net le côté BD et l'humour noir du ballet malgré la justesse de jeu de Jean-Hugues Tanto (l'escroc), Marie-José Redont et Aleth Francillon. Une prochaine distribution, avec Patrick Dupond et Monique Loudières, pourrait rectifier le tir.

Le *Concerto pour violon,* chef-d'œuvre de Balanchine, commence avec un Cyril Atanassoff très présent et une Elisabeth Platel un peu mécanique. Puis il est proprement assassiné par Françoise Legré, tout sourire dehors et déhanchements outrés qui transforment cet hymne à la danse en bal Mabille ; les autres suivent. Il est des cas où la direction du ballet devrait se refuser à montrer des produits aussi mal finis.

M. M.

★ Opéra de Paris, les 8 et 9 juin, 19 h 30.

■ **LES MILITAIRES ET LES CLOWNS A BERCY.** — *Après le* « Requiem » de Berlioz et « Aïda » de Verdi, le Palais omnisports de Bercy, tout en abordant un genre culturel éloigné de l'opéra et de la musique, ne quitte pas le domaine de la superproduction. Un spectacle réglé par Jean Renard — l'organisateur des shows de Johnny Hallyday — *évoquera,* du 21 juin au 1er juillet, la journée du 6 juin 1944 à l'occasion du quarantième anniversaire du débarquement. Mille deux cents militaires français, américains et anglais, soixante-quinze voitures amphibies, en plus de parachutistes lâchés des cintres de ce vaste cirque, participeront au spectacle.

Le clown Achille Zavatta, avec un spectacle « à la Barnum », fera également son entrée au Palais omnisports en décembre prochain, à l'occasion des *fêtes de fin d'année.*

PETITES NOUVELLES

■ **PRÉSIDENCE DU SYNDEAC.** — M. Jacques Blanc, codirecteur de la Maison de la culture de Grenoble, a été élu président du Syndicat national des directeurs d'entreprises d'action culturelles (SYNDEAC). Il remplace M. Claude Mairic, qui devient trésorier. MM. Jérôme Deschamps (directeur de la compagnie qui porte son nom), Michel Dubois (Centre dramatique national de Normandie) et Fabien Jannelle (Centre d'action culturelle de Marne-la-Vallée) ont été élus vice-présidents.

■ **LES JEUNESSES MUSICALES DE FRANCE (JMF)** ont réélu à leur présidence M. Jean-Loup Tournier, directeur de la SACEM.

■ **TONY AWARDS.** — *Les* Tony Awards, équivalents des oscars pour Broadway, ont été proclamés à New-York le 3 juin. Ils sont allés à *The Real Thing,* de Tom Stoppard (meilleure pièce de théâtre), et à *la Cage aux folles,* adaptation du film, lui-même adapté de la pièce de Jean Poiret (meilleure comédie musicale). Pour le premier spectacle, les Tony Awards sont allés aussi aux comédiens Jeremy Irons, Glenn Close et Christine Baranski, et au metteur en scène, Mike Nichols. Pour le second ont été récompensés George Hearn (meilleur acteur), Harvey Firnstein (meilleur auteur), Theoni Aldredge (meilleur créateur de costumes), Jerry Herman (meilleur compositeur). Une autre comédie musicale a été primée : *Sunday in the Park with George* ».

■ **TREMPLIN A LA CHAPELLE DES LOMBARDS.** — La Chapelle des Lombards organise des tremplins où pourront concourir, les 14, 18 et 25 juin, tout groupe encore inconnu. Chaque formation disposera d'une demi-heure pour présenter sa musique. Le groupe retenu disposera pour se promouvoir d'un passage à la Chapelle des Lombards suivant les conditions habituelles de programmation.

■ **VENTE D'UN RUBENS.** — Un acheteur américain a acquis pour *2 550 000 F le 4 juin à Drouot une peinture sur panneau de Rubens, l'Archange saint Michel terrassant le dragon.* L'œuvre, qui date de 1624 environ et qui mesure 63 cm sur 48, était estimée à 1 *million de francs.*

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

CONCERTO EN RÉ MAJEUR POUR UNE REINE, Théâtre Noir (346-91-93), 20 h 30.
ARTEMISIA ABSINTHIUM, Cité internationale, grand théâtre (589-38-69), 20 h 30.
PERDRE, Théâtre du Lys (327-88-61), 21 h.
LE BARBIER DE SÉVILLE, Comédie des Champs-Elysées (720-08-24), 20 h 45.
LA NUIT DES ROIS (en anglais) Pré-Catelan, Jardin Shakespeare (255-45-55), 20 h 30.
LE VISON VOYAGEUR (reprise), Renaissance (208-18-5), 20 h 45.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : soirée Stravinski.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Ivanov.
CHAILLOT (727-81-15), Théâtre Gémier : 20 h 30 : Mariage.
ODEON (325-70-32), 20 h 30 : *Frédéric, prince de Hombourg.*
PETIT ODEON (325-70-32), 18 h 30 : Homme avec femme, arbre et enfant.
TEP (364-80-80), 325 000 francs : salle : (dern.), *19 h : Celui qui ne parle pas* ; Hall : 21 h : la Boîte à frissons ; Autosatisfaction (spectacle dans un parking du 20e. Se renseigner au 363-72-20).
PETIT TEP (364-80-80), 21 h : Gust.
BEAUBOURG (277-12-33) ; Débats : 19 h : le Siècle de Kafka ; Cinéma-vidéo : Nouveaux films BPI, à 13 h : Agriculteurs et marins en Méditerranée préhistorique, de J.-P. Baux ; à 16 h : Seva Sangh *Samiti, un espoir pour les enfants* de Calcutta, de G. Puneau ; les Totos, de M. Cespedes ; à 19 h : Miles of smiles, years of struggles, de J. Santino P. Wagner ; 15 h : Hommage à la sculpture (Giacometti) ; 18 h : Collection du musée ; Théâtre-danse : 20 h 30 : Un train peut en cacher un autre, chorégraphie de G. Caciobeanu.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), deuxième Festival international d'orchestres : 20 h 30 : Philharmonia orchestra, V. Ashkenazy (Mozart, Sibelius).
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : P. Taylor Dance Company ; 18 h 30 : L. Elson et J. Naylor and Company.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : les Ballets Bougarabou (Chants et danses du Sénégal).

Les autres salles

A. DEJAZET (887-97-34) 20 h 30 : *Naïves Hirondelles.*
ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 45 : Nos premiers adieux.
ARCANE (272-81-00), 20 h 30 : Sade-Français, encore un effort.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : le Nouveau Testament ; 18 h 30 : la Vie ordinaire.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau ; 18 h 30 : Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Dom Juan.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Mam'zelle Nitouche.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), 20 h : Ferdaous, une voix en enfer.
CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), 21 h : Monet ou la Passion de la réalité.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), *Galerie* : l'Art de la fugue ; La Resserre, 20 h 30 : l'Ecole des mères.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), *20 h 30 : les Aventures de la villégiature.*
CONFLUENCES (555-10-04), 21 h 15 : le Banc.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : S.O.S. homme seul.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 22 h : le Prince.
18 THÉATRE (226-47-47), 20 h 30 : les Sincères - le Legs.
ÉDOUARD VII (742-57-49), 20 h 30 : Treize à table.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : la Mouche et le Pantin.
ESPACE MARAIS (584-09-31), 20 h 15 : l'Autre Dom Juan ; 22 h 30 : l'Empreinte.
ESSAION (278-46-42), 18 h 30 : Nuit et jour ; 20 h 30 : Sensualité ; 22 h : Tabous. — II, 20 h 30 : Vie et mort de P. P. Pasolini ; 22 h : Rimbophélie.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : les Aventures de Dieu.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (534-87-25), 21 h : Colas Breugnon.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?
HOTEL DES MONNAIES, 21 h 15 : Antigone.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la *Cantatrice chauve : 20 h 30 : la Leçon* ; 21 h 30 : Bonsoir Prévert.
JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h : la Waldstein - les Orphelins.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Top Girls.
LIERRE-THÉATRE (586-55-83), 21 h : Nina, c'est autre chose.
LUCERNAIRE (544-57-34), I, 18 h 30 : la Mort vivante ; 20 h 15 : Six Heures au *plus tard* ; *22 h 30* : Hiroshima, mon amour. II, 18 h 30 : la Ville à voile : 20 h 15 : Quatuor ; 22 h 30 : Kourilski — Petite salle, 22 h 30 : la Répétition de Jeanne.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIE-STUART (508-17-80), 22 h : la Reine est morte.
MARIGNY, grande salle (256-04-41), 21 h : J'y suis, j'y reste ; salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.
MAUBEL (255-45-55), 20 h 30 : Fool for love.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

Vendredi 8 juin

MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Exercices de style. — Petite salle, 21 h : la Salle à manger.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PÉNICHE (245-18-20), 21 h : Travaux d'ornithologie.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 45 : la Polka du spleen.
POCHE (548-92-97), 20 h : Gertrude *morte cet après-midi. II. 21 h : le Plaisir* de l'amour.
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) 20 h 45 : le Pain dur.
QUAI DE LA GARE (585-88-88), 21 h : le Bouc.
SALLE DU BATEAU IVRE (297-48-89), 20 h 30 : Antigone.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : Bataille navale.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I, 20 h 30 : l'Écume des jours ; 22 h 30 : l'Homme cassé ; II, 22 h 30 : Fando et Lis.
TEMPLE DE BELLEVILLE (365-15-73), 20 h 30 : Œdipe et Créon rois.
TEMPLIERS (303-76-49), 19 h : la Balade de Monsieur Tadeuz ; 20 h 30 : Offertes à tous en tout mignonnes.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : Y'en a marr... ez vous.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE NOIR (346-91-93), I, 20 h 30 : Concerto en ré majeur.
THÉATRE DE PARIS, (280-09-30), petite salle, 20 h 30 : Drôle de programme.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), petite salle, 20 h 30 : Agatha.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Salomé.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Mon cœur dans les Highlands ; 22 h : Arlequin poli par l'amour.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : Psy cause toujours ; 22 h : Laissez-les rire.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83), 21 h : Une poule sur un mur.
AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : la Troisième Jambe du carrosse ; 22 h 15 : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Odd Numbers sur un air de jazz.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I, 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II, 20 h 15 : Pas de citrouille pour Cendrillon ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 22 h 15 : Plus la peine de frimer.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I, 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II, 20 h 15 : Ils avaient les foies dans l'Ouest ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
DIX HEURES (606-07-48), 20 h : la Vie du gars qui naît ; 21 h 30 : la Gauchère contrariée ; 22 h 30 : Coup de folie sur les assiettes en faïence.
PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly : 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.
PROLOGUE (575-33-15), 21 h : Téléphonosolo.
RESTO-SHOW (508-00-81), 20 h 30 : Les orties ne poussent que dans le fossé.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : les Dames de cœur qui piquent ; *21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo* et Juliette ; 22 h 30 : Acide.
SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : M. Boujenah.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : *Phèdre* ; *21 h 30 : le Céleri jaune.*
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : Petitelle.

La danse

BASTILLE (357-42-14), 20 h : Portraits ; 21 h : la Peau et les os.
CARTOUCHERIE, atelier du Chaudron (328-97-04), 20 h 30 : Corps et graphie à géométrie variable.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.

Le music-hall

AMANDIERS (366-42-17), 20 h 45 : *Perhaps.*
BATACLAN (700-30-12), 20 h 30 : Mezz, la rage de vivre.
CIRQUE D'HIVER (700-12-25), 22 h 30 : Orquesta Aragon.
ESPACE GAITÉ (327-95-94), 22 h : P. Pechin.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : B. Lavilliers.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : A. Sandoval (dern.).
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : La Villette en chansons.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), *22 h 30 : Los Indianos, Mo*salini/Betelman/Caratini ; 24 h : H. Vilarinho/D. Arboleda, R. Anselmi, C. Perez, R. Lopez.

Les concerts

Th. des Champs-Elysées, 20 h : Chœurs de Radio-France, dir. : J. Jouineau, Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : J. Furst (Janacek).
Eglise St-Georges, 20 h 45 : Ensemble instrumental F. Danzi (Spohr ; Rossini ; Beethoven...).

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (331-90-76), 20 h 30 : Afro Jazz ; 22 h 30 : Baaba Mall.
BATACLAN (700-30-12), 23 h : F Chassagnite, O. Johnson, D. Lemerle, A. Mattei.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : D. Doriz.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : P. Wognin.
CITHEA (357-99-26), 20 h : Irradie.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : J. Leandre, D. Bailey, E. Parker, G. Lewis.
ELDORADO (208-23-50), 20 h 30 : The Alarm.
FORUM (297-53-47), 21 h : Castelbemis.
GEORGE KILLIAN'S TAVERN (354-96-91), 22 h 30 : Shamrock.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Caraïbes Jazz Ensemble.
NOTES BLEUES (589-16-73), 21 h 45 : Soap Op.
PHIL'ONE (776-44-26), 21 h : I Zéklé.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Cyril Jazz Band.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : R. Franc Dixieland Jazz Band.
SUNSET (261-46-60), 23 h : A. Romano, J. Van't Hof.
TROIS MAILLETZ (354-00-79), 23 h : La Velle.
TWENTY ONE (260-40-51), 21 h : G. Hunter.

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

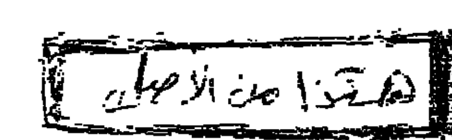
15 h, Aspects inconnus du cinéma américain : A Child of The Paris Streets, de L. Ingraham ; Cannes 84, Un certain regard : 19 h, Abel Gance et son Napoléon, de N. Kaplan ; 21 h, Un poète dans le cinéma : Andreï Tarkovsky.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Cinéma japonais : le Banquet, de H. Gosho ; Cannes 84, Quinzaine des réalisateurs : 17 h, les Héritiers, de W. Bannert : 19 h, Old enough, de M. Silver.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr. (*) : Arcades, 2e (233-54-58) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).
ALDO ET JUNIOR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
BIQUEFARRE (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).
CARMEN (Esp., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).
CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Montparnos, 14e (327-2-37) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
CENT JOURS A PALERME (Franco-It.) ; Marignan, 8e (359-92-82).
LES COMPÈRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 7 Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f., Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (606-34-25) ; UGC Convention, 15e (522-46-01).
LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA DIAGONALE DU FOU (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).
ÉCOUTEZ BIZEAU, ÉCOUTEZ MAY PICQUERAY (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
L'ÉDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : *UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).*
EMMANUELLE IV (**) (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; *14 Juillet* Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).
FAUT PAS EN FAIRE UN DRAME (A., v.o.) : Gaumont Ambassades, 8e (359-19-08).
LES FAUVES (*) (Fr.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
FEMALE TROUBLE (**) (A. v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).
LA *FEMME FLAMBÉE* (All., *v.o.*) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).
LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; *Marignan*, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LA FÊTE DE GION (Jap., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
FOOTLOOSE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
FORBIDDEN ZONE (All., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).
FORT SAGANNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LA FORTERESSE NOIRE (A., v.f.), Berlitz, 2e (742-60-33).
LE FOU DU ROI (Fr.), Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71).
FRAULEIN BERLIN (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'HABILLEUR (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
L'HOMME AUX FLEURS (Aust., *v.o.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-46-18).*
IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; *UGC Odéon, 6e (325-71-08)* ; *UGC* Montparnasse, 6e (544-12-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Grand Rex, 2e (239-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
L'INVASION DES PIRANHAS (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
JEANS TONIC (F.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).



SPECTACLES

LE JUGE (F.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Boîte à Films, 17e (622-44-21).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

MISTER MOM (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES MORFALOUS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Miramar, 14e (320-89-52).

NEW YORK NIGHTS (A., v.o.) (**) : UGC Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Paris Ciné II, 10e (770-21-71).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ON PREND LA PILULE ET ON S'ÉCLATE (Fr.) (**) : Ritz, 18e (606-58-60).

OSTERMAN WEEK-END (A., v.o.) (*) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

LA PIRATE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

POLAROID KILLER (Fr.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

RETOUR VERS L'ENFER (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

RUE CASES NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SCARFACE (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, l'Empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).

STREAMERS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

STRYKER (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-96) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71).

LE SUCCÈS A TOUT PRIX (Franco-Britannique, v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : (H. sp.) Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (320-42-05).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées Lincoln, (8e) (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

VIDÉODROME (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Escurial, 13e (707-28-04). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

VIVA LA VIE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Calypso (H. sp.), (380-03-11).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : George-V, 8e (562-42-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

YENTL (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

LES FILMS NOUVEAUX

LES ARAIGNÉES, film allemand inédit de Fritz Lang. Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

BEAT STREET, film américain de Stan Lathan. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA CLÉ (**), film italien de Tinto Brass. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Images, 18e (522-47-94) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

LA DÉESSE, film indien de Satyajit Ray. V.o. : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-66) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

GABRIELA, film brésilien de Bruno Barreto. V.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11).

LOOKER, film américain de Michael Crichton. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecole, 5e (354-20-12) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE MYSTÈRE SILKWOOD, film américain de Mike Nichols. V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94).

PINOT SIMPLE FLIC, film français de Gérard Jugnot. Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA PLAGE DU DÉSIR, film brésilien (**) de Ruy Guerra. V.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

LA VOIX HUMAINE, film français de Dominique Delouche. Marais, 4e (278-47-86).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61) ; Boîte à films, 7e (622-44-21).

AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

L'ASCENSEUR (Holl., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

BABY DOLL (A., v.o.) : Rialto, 19e (697-87-61).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

BLANCHE-NEIGE (A, v.f.) : Napoléon 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

LES CONTES D'HOFFMANN (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

LE CRIME ETAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DROLE DE DRAME (Fr.) : Logos, 5e (354-42-34).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTRANGER (It.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

FARREBIQUE (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

FEMMES ENTRE ELLES (It.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65). – V.f. : Secrétan, 19e (231-77-99).

LE FLEUVE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

FURYO (A., v.o.) : Saint-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'HOMME AU BRAS D'OR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11. – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

IL POSTO (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

LE JOUR LE PLUS LONG (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 12e (307-54-50) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).

JULES CESAR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA LUNA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LUDWIG (Visconti), (It., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Boîte à films (H. sp), 17e (622-44-21).

LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

MANHATTAN (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs Élysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).

MESRINE (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOISE ET AARON (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

MON NOM EST PERSONNE (It., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

LA NUIT (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

L'ŒUF DU SERPENT (Suéd., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

POUR TOI J'AI TUÉ (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).

QUAND PASSENT LES CIGOGNES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

RENCONTRES DU TROISIÈME TYPE (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

SA MAJESTÉ DES MOUCHES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LE TAMBOUR, (All., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

TESS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

UN SAC DE BILLES (Fr.) : Ciné 13, 18e (259-62-75).

VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

Les festivals

BOGARDE-LOSEY (v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) : Accident.

LE CADRAGE AU CINÉMA Studio 43, 9e (770-63-40), Jaguar, Vampyr.

CINÉMA JEUNESSE « CANNES JUNIOR » Cosmos, 6e (544-28-80).

CINÉ ROMANS : Panthéon, 5e (354-15-04), la Bandera ; Roger la Honte ; Monseigneur ; Tire au flanc.

DOMINIQUE DÉLOUCHE : Marais, 4e (278-47-86), l'Homme de désir.

FILM ARMÉNIEN (v.o.) : Olympic Marylin, 14e (545-35-38), Au début, les Saisons, Notre Siècle ; Buvards, le Père.

CYCLE FELLINI : Le Champo, 5e (354-51-60), Huit et demi.

INGMAR BERGMAN (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), le Silence ; 16 h 30, les Fraises sauvages.

FESTIVAL MGM : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14), 2001 l'Odyssée de l'espace.

PROMOTION DU CINÉMA Studio 28, 18e (606-36-07), Faut pas en faire un drame.

LES QUATRE AS : LANG, LOSEY, PREMINGER, WALSH (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81), Désir humain.

SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA MGM (v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), Hair.

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 8 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Variétés : Porte-bonheur.
Emission de P. Sabatier et R. Grumbach.
Avec Carlos, Enrico Macias, Nicole Croisille, Richard Gotainer, Josiane Balasko.

21 h 50 Internationaux de tennis à Roland-Garros.
Résumé de la journée.

22 h 10 Série : Les Américains et nous.
Emission de C. Fléouter et R. Manthoulis.
L'histoire, déjà longue, de la fascination-répulsion qu'exerce l'Amérique sur les Français. Des documents tournés outre-Atlantique, des témoignages français, rythmés par une musique jazz et rock. Un survol historique et musical qui commence en 1917.

23 h 5 22 v'la le rock.
Emission de J.-B. Hebey.
Sous le titre « Le look » sont invités les groupes : Frankie goes to Hollywood, Culture Club, Stray Cats, Thompson Twins, ZZ Top, et Laurie Anderson, Grace Jones...

23 h 50 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Série : Un seul être vous manque.
Réal. J. Doniol-Valcroze. Avec C. Spaak, D. Flamand, S. Rebbot...
Une jeune femme heureuse, mère de deux enfants, se retrouve brusquement seule, après la mort de son mari. Le feuilleton raconte sa tentative désespérée pour sortir de la solitude. La série sombre rapidement dans le « déjà vu », l'image d'Epinal, malgré une bonne interprétation.

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème autres lieux, autres mœurs, sont invités : Maryse Condé (Segou, les murailles de la terre) ; *Félicien Marceau* (Appelez-moi Mademoiselle) ; *Marie-France Pisier* (le Bal du gouverneur) ; *Mohammed Khaïr-Eddine* (Légende et vie d'Agoun'Chich) ; *Marie Holzman (pour l'Innocent du village aux roseaux, de Tch'en Ki-Ying).*

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club (cycle : le cinéma dans l'histoire) : **l'Heure des brasiers.**
Film argentin de F. Solanas et O. Getino (1966-1967) en v.o. sous-titrée (N.) (deuxième partie).
L'Amérique latine en ébullition, les luttes du peuple argentin pour sa libération. Construction en mosaïque, de témoignages, entretiens, lettres, documents divers. Appel à la révolution. Ce cinéma militant répondait, pour les auteurs, à une nécessité. Ce fut, dans le cinéma argentin, une œuvre très importante.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Vendredi : Star 85, ou fille à louer.
Magazine d'information d'André Campana.
Maya, Sandy, Dominique, Maria ou Séverina... des jeunes femmes adorables que les amateurs de photos peuvent louer quelques centaines de francs l'heure, pour une séance de pose. Vendre son image, la poursuite d'un rêve : devenir célèbre, mannequin, plus belle fille du monde. Pendant trois jours, Renaud Delourme et Dominique Nasplezes en ont réuni quelques-unes dans un hôtel de la région de Montpellier.

21 h 35 Laissez passer la chanson.
Spécial Charles Trenet.

22 h 25 Journal.

22 h 45 Prélude à la nuit.
Sonate, de R. Strauss, par André Navarra et Erica Kilcher, piano.

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 11 Un musicien, un instrument.
Serge Bringolf, batterie.
17 h 20 Voiles au travail (le sinagot).
17 h 35 Thalassa.
18 h Magazine du rock : Rocking chair.
18 h 30 Paris impromptu.
18 h 55 Atout Pic.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : l'Extraordinaire Petros.
19 h 50 L'ours Paddington.

FRANCE-CULTURE

20 h Les enjeux internationaux.
20 h 30 La médecine populaire.
21 h 50 Musique de la mémoire, mémoire de la musique.
22 h 30 *Nuits magnétiques* : Fanzine.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Avant-concert. Schubert.
20 h 20 Concert (émis de Sarrebruck) : Ouverture d'*Euryanthe*, de Weber ; *Concerto pour piano et orchestre n° 1*, de Brahms ; *Symphonie n° 5*, de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de la radio de Sarrebruck, dir. S. Skrowaczewski ; sol. B.L. Gelber, piano.
23 h Les soirées de France-Musique : Le journal intime de Robert et Clara Schumann ; à 1 h, Musiques traditionnelles.

Les programmes du samedi 9 et du dimanche 10 juin se trouvent dans « le Monde Loisirs »

ÉDITION

Malaise chez Larousse

Le personnel permanent de la rédaction de la Librairie Larousse s'est mis en grève « sur le tas », ce vendredi 8 juin. Cette décision a été prise après l'annonce de la nomination de M. Claude Dubois, rédacteur en chef des dictionnaires et encyclopédies, en tant que conseiller auprès de M. Christian Brégou, président du nouveau groupe (LEP-Larousse-Nathan). M. Dubois devra assister la direction sur *« le plan international et dans le domaine des nouveaux médias »*. M. François Demay, secrétaire général de rédaction, lui succédera dans ses anciennes fonctions à la Librairie.

Le personnel rédactionnel – une cinquantaine de personnes sur un effectif total de huit cents, – très attaché aux méthodes de travail de M. Dubois, considère sa nomination comme une mise à l'écart. Dans un communiqué, l'intersyndicale CFDT-CGT élargie aux non-syndiqués déclare soutenir le mouvement « sans réserve ». Pour les salariés, la direction du nouveau groupe entend *« éloigner les éléments gênants pour faciliter la mise en application d'un plan de restructuration »*, dont l'annonce serait faite autour du 15 juin. Pour l'intersyndicale, ce plan viserait à *« démanteler et licencier d'abord, produire ensuite des ouvrages à moindre coût, rapidement faits, au mépris de la qualité »*.

La direction de la Librairie Larousse se refuse à toute déclaration.

[M. Claude Dubois, qui devient conseiller de M. Christian Brégou, PDG de la Compagnie européenne de publications (CEP), actionnaire principal et président du groupe Larousse, est né le 20 décembre 1924 à Paris. Historien et géographe de formation, il est entré à la Librairie Larousse en 1945, après avoir enseigné à Montréal. En 1956, il est devenu rédacteur en chef des dictionnaires et encyclopédies et, à ce titre, il a dirigé la publication du Grand Larousse encyclopédique en dix volumes paru de 1959 à 1964, du L3 en 1965, de la Grande encyclopédie alphabétique en vingt volumes de 1971 à 1976 et, enfin, du Grand dictionnaire encyclopédique (GDEL), dont plus de la moitié est déjà parue. Son expérience l'a conduit à contribuer, dans de nombreux pays, à organiser, sur le modèle français de Larousse, des équipes éditoriales.]

[M. François Demay, né le 16 septembre 1938 à Neufchâteau (Vosges), est issu de l'Ecole normale supérieure. Après un séjour à l'université de Princeton (E.-U.), il a été nommé, en 1965, rédacteur chargé des sciences et des techniques à l'Encyclopædia universalis dont il est devenu directeur de la rédaction en 1968, puis secrétaire général de la publication jusqu'en 1977, où il a été engagé à la Librairie Larousse. Il était secrétaire général de rédaction, chargé des sciences et des techniques avant de succéder à M. Dubois avec le titre de directeur-rédacteur en chef des dictionnaires et encyclopédies.]

DOCUMENTATION

● *Le Centre de création industrielle* qui dépend du Centre Georges-Pompidou vient d'éditer une intéressante brochure intitulée *Par les langues de France*. Y sont passées en revue l'histoire, la situation et les perspectives du breton, des langues germaniques (flamand, francique), du basque, de l'occitan, du catalan, du corse, du gallo, du picard. Sont indiquées à chaque chapitre des listes d'associations qui militent en faveur de ces langues.

COMMUNICATION

L'avenir du *Monde*

(Suite de la première page.)

A s'en tenir là, la gestion de l'entreprise paraît se dégrader gravement, mais l'analyse de ces résultats corrige cette impression. Depuis deux ans, un plan de redressement est en cours d'exécution. Avant d'en recueillir les fruits, il faut en financer le coût constitué par le montant des indemnités de départ, puisqu'il y a, notamment, réduction des effectifs. Ainsi les charges, en 1983, se sont-elles accrues, à ce titre, d'une douzaine de millions qui ne sauraient être considérés comme des pertes d'exploitation commerciale.

Si l'on prend un autre critère, la marge brute de l'exercice (avant amortissements et pertes exceptionnelles), celle de 1982 était déficitaire de 3 369 992,27 F, celle de 1983 est bénéficiaire de 2 392 098,60 F. Cette amélioration se poursuivra en 1984, bien que la marge nette, compte tenu des *charges exceptionnelles des réductions d'effectifs*, soit appelée à être encore déficitaire, et elle sera nettement marquée en 1985, année au cours de laquelle *le Monde* retrouvera, même avec des prévisions pessimistes de recettes, un équilibre financier positif. Ouf !

C'est parce que l'entreprise a accepté de fournir cet effort de redressement, souvent douloureux, parfois cruel, auquel ont participé toutes les catégories de personnel, ouvriers, employés, cadres techniques, administratifs et commerciaux, journalistes, qu'elle peut entrevoir d'autres perspectives que celles du déclin.

Nos lecteurs doivent savoir que ces mesures de redressement commencent à *produire leurs effets* positifs dès cette année malgré un environnement économique difficile *pour tout le monde, et particulièrement* pour la presse écrite. Aussi avons-nous été surpris de constater *que, dans un mouvement général* de sympathie à notre égard, tel de nos confrères, pourtant plus mal loti que nous, sinon en perdition, faisait son miel de nos difficultés. Peu importe ! Il faut donc savoir que, avec une progression de l'indice des prix de 9,6 % en 1983, le prix du *Monde*, soumis à l'encadrement, n'a augmenté que de 7,17 %.

D'autres chiffres méritent d'être cités qui expliquent pourquoi « la fin du *Monde* » n'est pas d'actualité.

— Sa diffusion, contrôlée par l'Office de justification de la diffusion, est de 385 084 exemplaires. Notre journal se situe au troisième rang des quotidiens français et au premier rang des nationaux (hors magazines). Ce n'est pas rien. Il est vrai que nous avons enregistré une baisse, comme l'ensemble du *marché de la presse quotidienne nationale*, mais il n'est pas moins vrai que nous prenons les moyens — à *effets lents, nous le savons* — de remonter la pente. L'image du *Monde* se redresse, et cela commence à se savoir ;

— *Le Monde* est le quotidien national le plus international et le plus régional ;

— Les plus récentes études confirment la qualité de son lectorat ;

— Il se classe comme le deuxième support publicitaire de la presse française (après le groupe Figaro-Aurore — Figaro-Magazine) ;

— *Son audience s'accroît de* celles de ses autres publications, dont les derniers chiffres de diffusion sont les suivants : *Sélection hebdomadaire* : 25 860 ; *le Monde diplomatique* : 83 862 ; *le Monde de l'éducation* : 77 587 ; *le Monde des philatélistes* : 40 624 ; *Dossiers et Documents* : 89 434.

Nous n'avons jamais nié nos difficultés, puisque nous les avons exposées ici même. *Le Monde* se devait de les prendre à bras-le-corps. Il devait prouver sa volonté de survivre en commençant à se donner les moyens de la survie. C'est ce qu'il a fait. Sa situation reste difficile encore, mais l'avenir n'est pas bouché. Il peut être prometteur, car nous avons tiré *plusieurs leçons* de cette crise.

Nous avons mesuré la fragilité de notre *assise financière*, qui n'est plus à la hauteur du chiffre d'affaires et des fluctuations d'exploitation *d'une entreprise comme la nôtre*. La question se pose de savoir comment nous pourrions constituer un *fonds plus solide*. Nous cherchons des éléments de réponse dans plusieurs directions (appel aux lecteurs, apports de capitaux, vente d'actifs, etc.). Après quoi nous serons en mesure d'apprécier quelle est la solution qui préservera notre indépendance.

Nous nous interrogeons, aussi, sur la place qu'occupe *le Monde* dans le panorama des médias quotidiens : presse écrite et audiovisuelle. Doit-il ou non *modifier* son heure de parution et sortir *le* matin au lieu de l'après-midi ? Nous n'avons *pas de réponse* évidente. Cette *question va donc faire l'objet* d'une étude très précise qui prendra du temps par la force des choses, *tant les données à rassembler sont* nombreuses et complexes. Nos lecteurs ne doivent pas s'attendre, dans ce domaine, à des changements prochains, si changement il doit y avoir.

D'autres *projets* sont en gestation qui prouvent combien cette maison, pas si vieille qu'on le dit et beaucoup plus jeune qu'on ne le croit, a de vitalité, encore qu'elle en doute parfois elle-même. Mais le doute, qui appelle toujours plus d'explications, et la critique, qui remet constamment tout en cause, sont des vertus journalistiques. Celles-là mêmes qu'il faut, avec un brin de passion et d'enthousiasme, pour proposer, tous les jours, un journal comme *le Monde*.

A. L.

S.A.R.L. Le Monde

Les comptes du journal en 1983

Le 7 juin 1984, s'est réuni l'assemblée générale des associés de la S.A.R.L. « Le Monde », qui a approuvé les comptes de l'exercice 1983. *Ceux-ci se traduisent par une marge d'exploitation bébéficiaire de* 2 392 098,68 F et un résultat déficitaire de 29 231 327,88 F, après dotations aux amortissements, provisions et pertes et profits divers de *31 623 426,56 F.*

BILAN AU 31 DECEMBRE 1983

ACTIF		PASSIF	
Frais d'établissement	15 696 504,85	Capital social	500 000,00
Immeubles	66 959 261,96	Réserve légale	50 000,00
Installations	96 537 484,31	Réserve générale	6 060 505,23
Matériel	77 271 614,43	Réserve de réévaluation	266 224,44
Immobilisations incorporelles	2 322 100,00	Réserve spéciale	260 996,09
Immobilisations en cours	4 447 924,60	Report à nouveau	− 17 827 382,27
Participation à la *construction*	10 025 380,81	Ecart de réévaluation	17 241 135,46
Valeurs engagées	12 018 450,34	Subvention d'équipement reçue	336 003,37
Titres de participation	777 376,05	Amortissements exceptionnels	26 361 935,13
Stocks et travaux en cours	8 047 350,62	Amortissements industriels	*162 884 277,48*
Débiteurs divers	114 111 986,33	Provisions	16 301 170,20
Disponible	18 453 498,75	Dettes à long et moyen terme	26 848 162,24
Résultat de l'exercice	29 231 327,88	Abonnements à servir	53 168 345,21
		Créditeurs divers	163 448 888,35
	455 900 260,93		455 900 260,93

COMPTE D'EXPLOITATION 1983

PRODUITS		*CHARGES*	
LE MONDE			
Abonnements	70 073 160,39	Administration	43 592 300,32
Ventes	312 520 327,05	Documentation	8 212 309,57
Publicité	335 403 320,65	Rédaction	93 338 790,22
Reproduction d'article	1 367 917,15	Abonnements	29 784 350,27
Vieux papiers	1 030 871,10	Ventes	166 570 820,80
Produits divers	650 352,76	Publicité	81 664 797,18
Travaux *faits* par l'entreprise par elle-même	175 895,87	Imprimerie	253 775 158,96
			676 938 527,32
	721 221 844,97		
		Frais généraux	34 360 359,66
		Frais sociaux	10 782 150,73
AUTRES ACTIVITÉS			
Sélection hebdomadaire	[illegible]312 153,77	Sélection hebdomadaire	4 784 235,86
Weekly selection	[illegible]393 239,24	Weekly section	524 285,66
Monde diplomatique	9 8[illegible]1 820,78	Monde diplomatique	9 596 628,10
Monde des philatélistes	5 985 [illegible]27,40	Monde des philatélistes	6 589 623,10
Dossiers et documents	15 717 07[illegible],07	Dossiers et documents	12 506 971,20
Monde de l'éducation	9 568 551,[illegible]8	Monde de l'éducation	9 801 980,20
Travaux commerciaux et divers	614 073,04	Travaux commerciaux et divers	387 322,44
		Marge d'exploitation bénéficiaire	2 392 098,68
	768 664 182,95		*768 664 182,95*

COMPTES DE PERTES ET PROFITS 1983

Pertes sur exercices antérieurs	307 213,13	Marge d'exploitation bénéficiaire	2 392 098,68
Pertes exceptionnelles	18 319 456,84	Produits sur exercices antérieurs	491 247,41
Dotations aux amortissements	9 498 750,40	*Profits* exceptionnels	128 295,35
Dotations aux provisions	4 117 548,95	Déficit de l'exercice	29 231 327,88
	32 242 969,32		32 242 969,32

LES RÉSULTATS DES VOTES

Réunis en assemblée *générale* le 7 juin, *les porteurs de parts de la SARL* Le Monde ont examiné les comptes de l'exercice 1983 et donné quitus au gérant par 874 parts contre 52 et 59 abstentions sur 985 parts présentes ou représentées.

Réunis en assemblée extraordinaire *le même jour, ils se sont prononcés* contre la dissolution de la société par 934 parts. Un actionnaire (51 parts) a voté pour.

« LES NOUVELLES » ÉTUDIENT UNE AUTRE FORMULE POUR LA RENTRÉE

L'hebdomadaire *les Nouvelles*, que dirige M. Jean-Pierre Ramsay, interrompra sa parution pendant les mois de juillet et d'août. Ce dernier mois devrait être employé par la rédaction pour mettre au point une nouvelle formule et, notamment, « *engranger des articles et des enquêtes* ».

Une relance de l'hebdomadaire « *qui a un bon gauche* » devrait être déclenchée en septembre, encore que les actionnaires et M. Ramsay ne partagent pas totalement la même conception du journal qu'il convient de faire pour assurer son développement.

« Les Nouvelles *diffusent actuellement entre 9 000 et 11 000 exemplaires sur Paris-surface et nous n'avions que 5 % de retard, fin mai, par rapport à nos prévisions ; ça n'est pas si mal* », déclare M. Ramsay, président du directoire.

Ce qui n'empêche pas les rumeurs de courir sur son éventuel départ. Le nom de M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, a même été prononcé. S'il est vrai qu'il a été sollicité par certains actionnaires des *Nouvelles*, il a refusé cette offre. *Quant* à M. Ramsay, *il répond* simplement au sujet de son avenir : « *Pour le moment, je suis là et les discussions sur le fond se poursuivent.* »

EN SIGNANT UN ACCORD AVEC HACHETTE

La compagnie québécoise Astral Bellevue Pathé tente de jouer la carte française

Alors qu'au Québec le scepticisme le plus grand entoure toute tentative de coopération aussi bien économique que culturelle avec la France, la récente entente conclue entre le groupe Hachette et la compagnie montréalaise Astral Bellevue Pathé pourrait bien avoir valeur d'exemple. Parce que si les Québécois reprochent généralement à leurs partenaires *français de leur refuser leur* juste part des bénéfices découlant de tels accords bilatéraux, il faut penser qu'une compagnie comme Astral Bellevue Pathé devrait être en mesure de s'imposer, même face à un groupe financièrement aussi important *qu'Hachette. Cette compagnie*, contrôlée par la famille Greenberg, a actuellement le vent en poupe, pour ne pas dire qu'elle est en train de s'imposer comme l'une des plus importantes dans le monde des communications au Canada.

On n'ira pas juqu'à dire que le court communiqué émis lors du dernier MIP-TV à Cannes, pour nous annoncer que le groupe Hachette et Astral Bellevue Pathé s'étaient entendus pour former conjointement une compagnie impliquée dans le financement, la production et la distribution *de films et de feuilletons* télévisés ait fait la manchette des journaux québécois. Car jusqu'à maintenant les accords de coproduction entre producteurs français et québécois auront joué le plus souvent au désavantage des derniers. *Les productions québécoises* ne passent pas plus facilement sur les écrans français, et le petit écran ne *semble guère plus* accueillant. Que va donc faire dans cette galère Astral Bellevue Pathé ?

Faute d'accords et de projets précis entre les deux partenaires, la question demeure pour le moment sans réponse. On peut cependant compter sur l'intransigeance d'un Harold Greenberg, qui, à la tête d'Astral Bellevue Pathé depuis ses tout débuts (à l'origine il ne s'agissait que de Bellevue Pathé), a su faire *d'un service de laboratoire et de* détaillant en matériel photographique l'une des compagnies canadiennes les *plus* importantes dans le monde, du cinéma et de la télévision, et sûrement l'une des plus stables financièrement parlant. On ne peut, en effet, comprendre l'importance qu'a su conquérir au Canada Astral Bellevue Pathé sans examiner le cheminement de *celui qui s'en trouve à la tête* depuis sa naissance dans les années 50. Qui est donc Harold Greenberg ?

par JEAN-PIERRE TADROS (*)

A l'image du Canada, on pourrait dire que, sous des dehors bon enfant, le personnage ne manque pas de complexité. Mais à l'encontre de bien des Canadiens, Harold Greenberg a su mener avec une rare persévérance et détermination une politique capable de dépasser les *multiples contradictions d'un Canada désorientée* entre le nationalisme culturel du Québec et la mainmise *économique* américaine. C'est pourquoi il a pu paraître, à l'occasion, contradictoire et difficile à suivre ; aujourd'hui, son gros bon sens, son approche terre-à-terre des enjeux culturels et économiques qui agitent aussi bien le Québec que le Canada, *et son sens des affaires semblent* triompher.

Le personnage est complexe, disons-nous. Cela explique en grande partie la nature de son succès. Car cette complexité, chez Harold Greenberg, ne fait que révéler une volonté farouche de réconcilier l'irréconciliable. C'est-à-dire s'intégrer, tout *d'abord, fermement au Québec et à* un milieu culturellement fort exigeant qui est celui du cinéma, alors qu'il est anglophone et juif. S'imposer ensuite auprès du milieu cinématographique canadien, c'es-à-dire avant tout torontois, alors qu'il vient de Montréal. Enfin, et ce ne devait pas être là la moindre de ses ambitions, se faire reconnaître comme un partenaire avec *lequel il faut* pouvoir compter par ses confrères producteurs et distributeurs américains tout *en s'affirmant canadien.*

Dans le contexte canadien actuel, ce ne sont pas là de minces tâches. Pour ce qui est de sa « québécitude », elle a été fermement affirmée par nul autre que le ministre québécois des affaires culturelles, M. Clément Richard. Il faut dire que dans certains milieux journalistiques, on trouvait curieux qu'un gouvernement péquiste entérine (avec 3 millions de dollars à l'appui) la prise de contrôle *en décembre dernier de la chaîne de* télévision payante *francophone* par un anglophone. Le ministre rappela avec vigueur que M. Greenberg était un Québécois à part entière, et donc tout à fait apte à prendre le contrôle de la télévision payante québécoise *Premier Choix : TVEC.*

Québécois, comment donc M. Greenberg est-il perçu à Toronto, là où le cinéma canadien est censé se définir, se bâtir ? Aujourd'hui, on est bien obligé de l'accepter, puisque l'importance de ses récentes acquisitions en font une des forces dominantes de l'industrie cinématographique. Il faut dire que le siège social *d'Astral Bellevue Pathé, depuis* la fusion d'Astral et de Bellevue Pathé, est à Toronto. Pathé Son se trouve aussi à Toronto. Et la chaîne de télévision payante anglophone, *First Choice*, dont Astral Bellevue Pathé vient de prendre le contrôle, opère aussi à partir de Toronto. On pourrait difficilement prétendre être plus Torontois et Canadien !

Mais la carte maîtresse d'Harold Greenberg, c'est aujourd'hui dans ses relations avec les Américains *qu'on la trouve. L'un des premiers*, peut-être, il aura compris l'importance, non pas d'investir le marché *américain* (de cela, tout le monde rêve depuis des générations, au Canada), mais de dialoguer avec ces mêmes Américains afin de leur arracher au moins une partie de leur emprise sur les marchés québécois et canadien. Rien d'étonnant, donc, que, à une *époque* où *tout le monde*, à Montréal, rêvait du marché français, Harold Greenberg jouait, lui, la *carte américaine*. Accord de production avec les *Américains*, accord de distribution avec les « majors » (en l'occurrence, Columbia et Twentieth Century-Fox, ce dernier étant aussi un partenaire d'Hachette), il a su pénétrer dans des chasses jalousement gardées.

Les enjeux

L'accord réalisé maintenant avec le groupe Hachette marque l'entrée *en scène de la carte française. Pour*quoi donc s'attaquer au marché francophone ? C'est que des deux côtés de l'Atlantique, les enjeux ont changé considérablement. Pour les producteurs et les distributeurs français. Montréal devient de plus en plus le port d'entrée naturel pour l'Amérique du Nord, c'est-à-dire les Etats-Unis.

Pour Harold Greenberg, l'enjeu n'est naturellement pas le même. Par ses contacts avec les Américains, *c'est naturellement un partenaire de* choix. Mais son défi actuel le plus important est autre : c'est d'arriver à *rendre la télévision payante* viable au Canada. Ce qui n'est pas prouvé, car bâti sur le modèle américain ; or, la situation *n'est pas* la même. Au Canada, à cause de l'étendue de son territoire, la plupart des foyers sont câblés ou ont la possibilité de l'être. Ce qui veut dire que le téléspectateur canadien, souvent bilingue, se retrouve devant une abondance de *programmes de télévison.*

Or, en prenant le contrôle, dans un premer temps de la chaîne anglo*phone nationale de télévision* payante, *First Choice*, puis des deux chaînes francophones regroupées sous *le nom de Premier choix : TVEC*, Harold Greenberg faisait un pari important. Un pari qui, s'il veut le remporter, lui demande de s'allier, de son côté, à de nouveaux partenaires afin de renforcer la programmation de ces deux chaînes, et principalement de la française. D'où la carte Hachette.

Suffira-t-elle pour remporter ce défi de taille ? Sûrement pas, mais c'est là un premier pas. Et pour Astral Bellevue Pathé un risque calculé parmi d'autres. *La compagnie* ayant des intérêts dans la productioin de films et de séries télévisées, *dans la distribution salles et télévi*sioin, dans la vente des vidéocassettes, et dans les services de laboratoire cinéma-télévision-video, a des assises solides. Sans oublier que 50 % de son chiffre d'affaires provient de la vente au *détail* de matériel photographique et du développement de pellicule photo. On comprend alors mieux cette sérénité avec laquelle Harold Greenberg parle de l'avenir de la télévision payante au Québec et au Canada.

(*) Directeur de la revue *Cinéma Canada*.

AVANT DE DÉPOSER SON BILAN

L'Agence centrale de presse lance un SOS aux grands quotidiens régionaux

Le conseil d'administration de l'Agence centrale parisienne de presse (ACP), réuni ce vendredi 8 *juin*, se prononcera notamment sur la marche de l'agence et sur l'opération de relance entreprise par la direction auprès des grands quotidiens régionaux pour éviter le dépôt de bilan.

En avril 1983, pour faire face à une situation financière déjà précaire et à un avenir subordonné, pour une part, au développement de nouveaux moyens de transmission des nouvelles (télématique, banque de données, etc.), l'ACP avait choisi d'augmenter son capital (de 200000 francs à 5,21 millions de francs) en proposant à certains de *ses clients de souscrire de nouvelles* parts et en conviant deux alliés audiovisuels — Radio-Monte-Carlo et RTL — à participer à ce redéploiement (*le Monde* du 6 avril 1983).

L'appel n'ayant reçu qu'un accueil mitigé de la part de la presse de province — pourtant grande utilisatrice de l'agence, — RMC et RTL s'étaient retrouvé *de facto* actionnaires majoritaires de l'ACP avec 52,2 % des parts à eux deux. Un *nouveau conseil d'administration* était constitué, avec pour président M. Jean-Louis Forest, de la *Nouvelle République du Centre-Ouest*, qui succédait à M. André Poitevin. (*le Provençal*).

Malheureusement, à la fin de l'année dernière, *la Montagne*, quotidien édité à Clermont-Ferrand et « locomotive » du groupe de presse Centre-France — qui figurait parmi les journaux fondateurs de l'ACP en 1947, — annonçait qu'il ne renouvellerait pas son abonnement annuel. L'exemple était bientôt suivi par *le Courrier picard* (Amiens), puis par *le Républicain lorrain* (Metz), enfin par *le Dauphiné libéré* (Grenoble), autre groupe de presse très important.

La perte financière de ces quatre clients, en année pleine, représente selon M. Forest, 3,85 millions de francs. Un déséquilibre financier insupportable par l'Agence et notamment par ses nouveaux actionnaires audiovisuels (RMC et RTL), qui sont en droit de se demander pour qui travaille l'ACP si les journaux de province les plus concernés semblent abandonner le navire... (1).

Choisissant la date symbolique du 6 juin, M. Forest a donc jeté une « tête de pont » vers la province, *sous* forme de télex circonstancié adressé à une quinzaine de quotidiens régionaux. Le PDG de l'ACP *avertit ceux qui ne sont pas ou ne* sont plus clients de l'Agence que, faute d'abonnement ou de réabonnement de trois d'entre eux au moins, il se verra contraint de déposer le bilan de l'entreprise, dès la prochaine assemblée générale de la société, dont la réunion est fixée au 27 juin.

La disparition de l'Agence centrale parisienne de presse serait sans aucun doute préjudiciable à l'information. Non seulement parce que l'ACP emploie quelque cent vingt personnes — dont une soixantaine de journalistes permanents qui iraient grossir les rangs des chômeurs de la profession, — mais surtout parce que cette agence participe à ce pluralisme de la presse que le projet de loi gouvernemental tente de sauvegarder. Même si ces ambitions ne sont pas comparables, l'ACP est sans doute un utile aiguillon pour l'Agence France-Presse. Rappelons que l'ACP a passé également, depuis plusieurs années, des accords de coopération avec l'agence Reuter.

L'intersyndicale de l'ACP, dans un communiqué publié jeudi 7 juin, « *n'accepte pas l'hypothèse de la disparition de l'une des deux agences nationales, dont l'existence garantit le pluralisme des sources de l'information* ». Elle a décidé de convoquer une assemblée du personnel, mardi 12 juin.

CLAUDE DURIEUX.

(1) Certains grands quotidiens régionaux, comme *la Voix du Nord*, *Ouest-France* et *Sud-Ouest* n'ont jamais été clients de l'ACP.

● *Affaire Robert Hersant-Syndicats de* France-Soir. — Le procès qu'ont intenté quatre syndicats de journalistes de *France-Soir* contre M. Robert Hersant, s'est tenu jeudi 7 juin devant la 17e chambre correctionnelle à Paris. M. Robert Hersant est inculpé d'infraction à l'ordonnance sur la presse du 26 août 1944. L'audience faisait suite à celle du 21 avril ; le jugement sera rendu jeudi 14 juin.

● *Parution du premier numéro de « Gauche »*. — Un nouveau périodique politique, animé par des militants du courant majoritaire du PS, est paru jeudi 7 juin, portant la mention juin-juillet. Estimant qu'« *il est temps que cesse le silence des intellectuels de gauche* », Gauche qui paraîtra une fois tous les deux mois au prix de 40 F, se déclare nettement engagé aux côtés de la majorité pour la soutenir dans la perspective des échéances des prochaines années.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

TROCADÉRO
Bureau d'études scientifiques et techniques pour l'agronomie tropicale recherche
TRADUCTRICE TECHNIQUE
de langue maternelle anglaise sachant dactylographier.
Libre très rapidement.
Env. C.V. et prétentions à : IRHO, 11, square Pétrarque 75116 PARIS.

FOYER MIXTE
J.T. et JEUNES A.S.E.
17/22 ans - Yvelines, rech.
ANIMATEUR
Responsable éducatif, plus de 30 ans.
Responsable de :
– accueil et suivi des jeunes,
– animation collective,
– animation de l'équipe éducative.
– Remplacement du Directeur pour la partie hébergement.
Pour R.-V. : 043-14-43.

représentation demandes

COMMERÇANT DYNAMIQUE cherche
REPRÉSENTATION
pour la SUISSE
Vendeur passionné, bilingue allemand/français.
Si vous désirez étendre votre impact au territoire SUISSE. Ecrivez-moi s/réf. 19.115.088
PUBLICITAS
CH – 8750 GLARUS.

L'immobilier

appartements vente

4e arrdt

PLACE DES VOSGES (près) DUPLEX, 290 m², r.-de-ch., JARDIN PRIVATIF 700 m² Décoration exceptionnelle Prix élevé justifié. GARBI. 567-22-88.

MARAIS
PPTAIRE vd STUDIO, 2 P., 3/4 P., libres, tt confort, refait neuf. R.C.I. 758-12-21.

6e arrdt

VAVIN 327-82-48
Studette, tt cft, refait neuf, 4e étage., asc. 225.000 F. Soir 828-72-71.

9e arrdt

RUE RODIER
Excellent 3 P., très bon immeuble, 5e étage, sans ascenseur
AFFAIRE INTÉRESSANTE
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

11e arrdt

PARMENTIER, rare, 3 P., tt cft, cuisine, bains, 3e ét., 245.000 F. Poss. payer comme loyer. COGEFIM. 347-57-07.

12e arrdt

FACE AU BOIS, magnifique hôtel part. 220 m², luxueusement aménagé, 1.900.000 F. 347-57-07.

14e arrdt

PRIX TRÈS INTÉRESSANT
Mo PTE DE VANVES
Imm. récent tout cft, box, séjour, 2 chbres, cuis., bains, 70 m² + loggia, 8e ét., soleil, 2, rue de la BRIQUETERIE (angle) 225, r. R.-Losserand, samedi, dim., lundi 15/18 h.

15e arrdt

Mo DUPLEIX
Studio, entrée, kitchen dche, w.-c. à rénover PRIX INTÉRESSANT 21, bd de Grenelle samedi, dimanche, 14 h à 17 h.

16e arrdt

DIVERS 16e
Dans imm. p. de taille, pptaire vend deux 2/3 P., libres, 2, 3, 4, 5 P. OCCUPÉS et derniers étages à aménager. R.C.I. 758-12-21.

Quartier AUTEUIL, dans bel immeuble, appartement 63 m², 750.000 F. (40) 50-35-02.

17e arrdt

BATIGNOLLES
PROGRAMME NF DE QUALITÉ RESTENT 6 APPTS avec park. Livraison 11/84 s/pl. ts les jours 14/18 h y compris dimanche et lundi Pentecôte. Tél. : 228-26-60 67, place Dr-Félix-Lobligeois.

91 - Essonne

PARTICULIER A PARTICULIER
VIRY-CHATILLON
A VENDRE F 3 (70 m²)
VUE EXCEPTIONNELLE
SUR LAC
Dans résidence boisée, immeuble 4 étages, grand balcon sut. appartement.
FACE PISCINE ÉTÉ - TENNIS
Cuisine équipée, park. sout. 360 000 F + 80 000 C.F. à 7 %
Téléphone : 905-96-51.

92 Hauts-de-Seine

Antony, Croix-de-Berny, type 3, entièrement agencé, vue sur stade et parc de Sceaux, proche RER, bus, écoles, commerces, libre de suite. Prix : 340.000 F. T. 660-35-95, sr et week-end.

Province

ANNECY, face au lac, appt gd stand., 120 m² env., gd séjour, 3 chbres, loggias. Px 920.000 F. (50) 23-38-00.

LAMORLAYE, résidence claire, appts neufs 2, 3, 4 pièces, gd living, haut standing en construction. 6.500 F le m² TTC. Visite sur R.-V. Tél. : (4) 421-54-79 - (4) 421-59-27.

locations non meublées offres

Région parisienne

A LOUER THIAIS
F4, 110 m², balcon, 3 chambres, libre 1er juillet. 3.400 F/mois. 852-59-51, après 19 h.

locations non meublées demandes

Paris

Pour loger cadres direction et employés, IMPORTANTE BANQUE FRANÇAISE rech. tant à Paris qu'en banlieue APPTS 2 à 10 P. ou VILLAS. 504-01-34, poste 12.

ORGANISME PROFESSIONNEL recherche à Paris STUDIOS F1, F2, vides ou meublés pour loger employés. Tél. h. b. 874-86-91.

Universitaire (professeur) rech. appt 3 poss. de prét. 14e, 7e, 8e. Tél. : 589-86-64 ap. 19 h.

Région parisienne

Pour Stés européennes, cherc. villas, pavillons pour CADRES. 889-89-68. 283-57-02.

locations meublées offres

Paris

JUIN, JUILLET, AOUT 3 P., CFT, RUE ST-DENIS. 2.500 ch. comp. 274-16-16.

maisons individuelles

ARGENTEUIL
CENTRE EN EXPANSION
BELLE MAIS. BOURGEOISE
82 m² au sol, avec travaux Surface habitable 130 m² environ + grenier aménageable 70 m² environ
Utilisable en totalité ou en 2 appartements avec entrées séparées
Ensoleillé. Jardin. Arbres.
Conviendrait plus particulièrement à artisan, prof. libérale, société commerciale
+ LOCAL PROFESSIONNEL
Murs libres
PRIX : 650.000 F
Tél. : 16 (3) 982-25-53 ou 981-12-77.

villas

COTE D'ÉMERAUDE
15 km de St-CAST, villa 4 pces + cellier, gar. 2 voit, cave, hangar fermé avec volière, terrain arborisé de 2.655 m². Mise à prix : 380.000 F. Tél ap. 15 h. 16 (96) 84-02-07.

15 km d'Annecy, VILLA neuve, 170 m² hab. + s/sol. Terrain 3.000 m². 1.150.000 F. Téléphone : (16-50) 68-74-34.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers.
75017 PARIS. T. 227-44-44.

PAVILLON centre, sur 560 m², super pavillon, récent, piscine, maison secondaire 245 m² hab. 2 100 000 F. T. : 844-48-83.

maisons de campagne

REFAITE A NEUF (près des ANDELYS 27). 100 km PARIS, 30 km ROUEN.
1.800 m². Rez-de-chaussée : séjour double 35 m², cuisine, w.-c., salle d'eau, lingerie, garage. Etage : 3 chambres, cabinet toilette, poutres apparentes sur la totalité, chauffage central mazout + récupération chaleur cheminée. Terrain aménagé. Prix : 550.000 F net. Téléphone : DOURDOU 16 (32) 54-21-11.

65 km Paris, entre Senlis et Compiègne, bout village, maison et grange aménagée, liv. avec loggia + 4 chbres, cuis., 2 bains, 4.000 m² terrain planté. Visite samedi 9, dimanche 10, lundi 11. 581-37-09 - (4) 472-21-68 - (4) 453-05-05.

70 KM PARIS
PART. vd DIRECTEMENT CAUSE MUTATION
Dans coquet village au calme
PRÈS MAINTENON
MAISON DE CARACTÈRE NEUVE, avec cheminée, poutres, et escalier chêne. R.-de-ch. : gd living, cuis., w.-c. 1er ét. : 3 chbres, bains, w.-c. 2e ét. : à aménager. En annexe construction avec STUDIO + bains, garage 2 voit., buanderie, cellier, cave et chaufferie. BEAU JARDIN, 2.000 m². Clos de murs avec beaux arbres et bordé par rivière. Px : 850.000 à débattre si réalisation rapide. Pour r.-vous et visite, tél. : (16) 87 92-75-58.

propriétés

PROVENCE GRIMAUD
PPTÉ TYPE PROVENCAL 1970 VUE PANORAMIQUE S/GOLFE
ST-TROPEZ Mais. de maîtres 330 m² (récept. 6 ch.). Mais. gardiens 76 m² ÉQUIPEMENTS LUXUEUX PISC. HARICOT - TERRASSES LITTRE. 544-44-45.

OUEST 25 KM
Centre Paris, calme verdure, part. vd très belle propriété, état impeccable 350 m² habitables, aménagement luxueux + maison gardien, sur parc paysagé 4.000 m². Tél : H. B., 260-66-13.

65 km PARIS OUEST, 10 km HOUDAN, à vendre très belle propriété, 6 chbres, 3 s. de bains, salon, salle à manger, bureau, très beau terrain 17.000 m², boxes à chevaux, garage, maison annexe, dépendances. Tél. Mme CHATELIN (1) 520-83-00 aux h. b.

CHANTILLY (2 km) EXCEPTIONNEL
Charmante bourgade authentique, presbytère 19e s., à aménager, 5 P. principales dans son jdin clos murs., 1.500 m². RARE. 550.000 F. DEVIQ Conseil, 2, place de la Gare, 60500 CHANTILLY. Tél. : 16 (4) 457-15-57.

PÉRIGORD SUD
Maison de maître XVIIIe nombreux bâtiments de service, 50 ha bois et terres. 2.600.000 F. Ecrire S.O.C. 4, avenue Edouard-Herriot, 94260 FRESNE.

viagers

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE, 8e
Prix rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

domaines

ACHÈTE PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE ou RÉGION LIMITROPHE. Ecrire ORLET No 202.637. 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

terrains

Part. vend St-Rémy-les-Chevreuse, 10' gare, terrain à bât. 510 m², façade 10,50 m. T. 905-58-59 ou 899-25-86.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitution de Sociétés et tous services. 355-17-50.

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

Service argent massif, plateau + 4 pièces, poinçon Minerve, 22.000 F. 357-23-16 ap. 20 h.

Part. vend beaux meubles d'époque styles picard et normand. (40) 50-35-02.

Accessoires auto

PIÈCES AUTO ACCESSOIRES
– Housses, auto-radio.
– Alarmes et systèmes anti-vol.
– Pièces d'origine BMW, Fiat, Saviem, Renault, Peugeot.
– Amortisseurs KONI.
– Peintures au kilo, SERVICE EXPORT garanti
AUTOTEC
93, avenue d'Italie, 75013 PARIS. Téléph. : 331-73-56.

Bijoux

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc., ne faites rien sans téléphoner 588-74-36.

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
Brillants, débris or
PAUL TERRIER – 225-47-77
35, rue du Colisée, 75008.
Métro Saint-Philippe-du-Roule.

COMPTOIR FRANÇAIS
ACHÈTE COMPTANT BEAUX BIJOUX ANCIENS et DÉBRIS OR, OR DENTAIRE OBJETS D'ART, BIBELOTS HORLOGERIE, LETTRES ET TIMBRES-POSTE
TÉL. : 227-40-54 +
14, bd Courcelles, Mo Villiers.

Cours

Zamora, Espagne, séjour linguistique 3-4 sem. juillet-août. Tél. : (1) 739-28-89 (4 excursions).

Comédiens

Pour son film *Territoire, la Chienne* Michel Bergër rech. *Une* comédienne capable d'effectuer un véritable « *travail d'acteur* » s'apparentant à la redistribution du lien espace/mouvement dans certaines recherches de *danse moderne d'une part, et d'autre part* capable de faire la preuve que le travail précédent, *lorsqu'il débouche sur des* gestes d'une haute obscénité, conduit en fait à une *partition* liturgique et sacrée.
Michel Bergër Production tél. : (3) 997-20-36.

Cuisine

CUISINE LILLIPUT
Sur un mètre, meuble avec évier, frigo, cuisson : 2.700 F robinetterie comprise par Sanitor, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris 6e. 222-44-44. Ouvert le samedi.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 %
Pure laine WOOLMARK
79 F/m²
Téléphone : 658-81-12.

Instruments de musique

PIANO SHOW
20-22, RUE FONTAINE 75009 PARIS. Tél. 874-50-90. R.C. Paris B 323.708.230.00012.

Pour les jeunes

GRANDES VACANCES
Yonne « Les LUTINS » 3-12 ans, poney, poterie, vie familiale, petit effectif 3-5 ans : 30 % remise juin. *Tél. (86) 88-05-52.*

Troisième âge

RÉSIDENCE LES CÈDRES 10' porte d'Italie, Paris. Tourisme, repos, retraite, reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés, petits animaux familiers acceptés. 33, avenue de Vitry, 94800 VILLEJUIF. Tél. : (1) 726-89-63 (1) 838-34-14.

Randonnées pédestres

Randonnées pédestres : *Stages d'initiation (5 jours, 1.150 F)*, raids de plusieurs jours (à partir de 950 F) en OISANS, parc des Ecrins. Renseig. : VADROUILLES, 5, allée de la Pelouse, 38100 GRENOBLE. Téléphone : (76) 22-39-90.

Camping-car

PART. VEND CAMPING-CAR
Mercedes 208 Diesel
87.000 km
Parfait état
Sièges modifiés
+ divers accessoires.
Prix : 45.000 francs.
Téléphone : 430-72-91.

automobiles ventes

de 5 à 7 C.V.

Vd R 12 de Sté, 79.000 km, beige, parf. état méca., carros. et inter., stationnant en garage. Px 9.500 F. M. Pichot 721-77-75.

Vacances - Tourisme - Loisirs

VOUS QUI N'AVEZ PAS ENCORE RÉSERVÉ :
Ile Tudy (presqu'île)
Sud-Finistère. Grande plage (faces aux îles), prox. Bénodet
L'HOTEL MODERNE
vous propose des séjours à prix très étudiés.
Pension, 1/2 pension...
Tél. (98) 56-43-34 ou écrire.

BRETAGNE - AQUITAINE
LANGUEDOC - MÉDITERRANÉE
ESPAGNE
2.000 belles villas à louer.
Catalogue gratuit.
Location : unité semaine.
Jean-Jacq Sélection S.A.R.L.
Centrale européenne
16, rue du Faubourg-de-Pierre
67000 STRASBOURG.
Téléphone : (88) 32-77-10.

A louer juillet et septembre maison de campagne tt conf. : cuisine, séjour rustique, chem., 2 chambres avec salle de bains, chauffage central, située en pleine campagne boisée à 10 mn baie de DOUARNENEZ. M. LE PAGÉ, LE GRANNEC, CAST 29150 CHATEAULIN. *Téléphone : 16 (98) 73-54-61.*

73 Montchanin-les-Coches, 1.400 m en bordure parc de la Vanoise, prox. piscine, tennis, part. loue 2 pièces, cuisine, s. de bains, équipement complet, 5/6 pièces, balc. expos. sud-ouest, libre juillet, sept. *Tél. 238-19-80 h. bureau* ou 903-63-89 après 20 h.

Loue juin, juillet, villa bd mer, quinzaine, mois, 6 pers. Corse sud. Tél. (90) 70-70-73.

VACANCES D'ÉTÉ
Découvrez le HAUT DOUBS et ses RANDONNÉES PÉDESTRES
avec Yves et Liliane qui vous accueillent dans leur belle ferme du XVIIe rénovée, tt cft, chambres avec salle de bains privée. Cuisine et pain maison cuit au feu de bois, table d'hôtes limitée à 12 personnes. Semaine du samedi au dimanche 1.660 F pension complète, vin et accompagnement.
Le crêt d'Agneau
25650 MONTBENOIT.
Téléphone : 16 (81) 38-12-51.

Part. loue juillet très joli chalet dans Pyrénées ariégeoises, Ax-les-Thermes, altitude 1.000 m, vue agréable, 5/6 pers., prox. lacs, tennis, piscine, 1/15 juillet, 3.000 F, 15/30 juillet 3.000 F. Téléphone : 380-81-28.

CRAYSSAC 46 LOT
(15 km Cahors – 6 km Catus) part. loue GITE RURAL indépendant dans gd terrain boisé. Tt cft (séjour avec cheminée, cuisine, 2 ch., w.-c., s. de bns). *Pêche*, baignade, équitation, randonnées, gastronomie. Libre juin/septembre. Téléph. *M. Destal 16 (65) 20-03-77.*

Vacances, découverte à bicyclette
Pays de la Loire
1/2 pension Logis de France et Auberge rurale :
semaine à p. de 800 F.
VÉLO BLEU VÉLO VERT
3, pl. St-Pierre, 44000 Nantes.
Téléphone : (40) 48-24-20.

LUCERAM, petite maison à louer, 25 minutes de Nice, *plage calme et verdure pour* juillet, août, septembre. Tél. : (93) 24-42-31 h.r. Prix : 3.500 francs.

Loue juillet, août Paris-14e, appt 2 pces tt cft, meublé *équipé. 3.500 F/mois C.C.* Tél. : 543-51-00 matin, soir.

VICHY, 25 km, maison rurale, juillet 3.600 F, août 4.000 F, sept. 3.000 F. (70) 59-74-58.

Loue juillet, août, septembre, à LEUCATE VILLAGE, appt, cft, 6 couchages, machine à laver, park. Tél. : (61) 70-01-70.

BAGNOLS (83)
Mas 3 pces, cuis., bns, w.-c., sur 3.000 m², cheminée, barbecue, terrasse, piscine 50 m², du 29 juin au 28 juillet, 12.000 F, sept. 8.000 F. Téléphone : (31) 24-66-21.

LOCATION - VACANCES
AIX-EN-PROVENCE
Appts, villas, av. piscines.
A.G. LOGEPRIM, 36, boulevard Carnot, 13100 AIX.
Téléphone : (42) 62-43-71.

PYRÉNÉES, randon. à pied, chev., canoë, CIMES, 3, sq. Balagué, 09200 SAINT-GIRONS. Tél. : (61) 66-40-10.

Le Monde

économie

SOCIAL

Les 35 heures et l'efficacité économique

par MICHEL NOBLECOURT

La relance des 35 heures, illustrée spectaculairement par l'appui apporté par M. Pierre Mauroy à la revendication de certains syndicats, n'était-elle qu'un feu de paille ? Tout se passe comme s'il en était ainsi. En RFA, l'épreuve de force ne semble pas tourner à l'avantage d'IG Metall. Chez Citroën, la direction inflige un camouflet à M. Bérégovoy et refuse d'engager une négociation dans cette voie. Le gouvernement lui-même met certes en avant une nouvelle formule, plus intéressante pour les entreprises, de contrats de solidarité – réduction du temps de travail, *mais n'envisage pas – ce que* ne lui demande d'ailleurs aucune organisation syndicale – de nouvelles réductions par la voie légale.

La négociation engagée le 28 mai entre les partenaires sociaux sur la flexibilité de l'emploi n'offre guère d'espoir. La discussion sur les 35 heures a été renvoyée à l'automne, mais d'ores et déjà, alors que les syndicats sont eux-mêmes *divisés, le patronat a fait savoir qu'il* n'entendait pas faire la moindre concession. M. Yvon Gattaz avait *déjà donné le ton, et l'UIMM, patronat* de la métallurgie, vient de répéter qu'*« il ne saurait être question de s'engager globalement dans la voie de réductions qui ne peuvent être génératrices que de coûts supplémentaires et non d'emplois »*. La seule petite lueur vient de Luxembourg, où le 7 juin le conseil des ministres des affaires sociales a adopté, grâce à la *persévérance* de M. Bérégovoy, une « recommandation » sur la réduction et l'aménagement du temps de travail. Mais elle *est doublement limitée*. D'une part, la Grance-Bretagne ne l'a pas ratifiée. D'autre part, elle est conçue en des termes si généraux – *pouvant « être réalisée sous différentes formes telles que la réduction de la durée quotidienne, hebdomadaire ou annuelle ou de la durée de la vie active »* – qu'elle laisse une grande marge de manœuvre.

Les erreurs de 1936 et de 1982

A défaut de déboucher sur des décisions le débat est lancé. M. Francis Blanchard, directeur général du Bureau international du travail, avoue son scepticisme, mais la commission trilatérale, d'une manière inattendue, y décèle pour l'Europe une solution parmi d'autres. M. Agnelli, le vice-président de Fiat, se range dans le camp des adversaires des 35 heures en notant que les Japonais n'en parlent même pas, mais le groupe Renault s'interroge *sur l'opportunité d'ouvrir ou non une* négociation sur la diminution du temps de travail.

Il est aussi vain de prétendre que la réduction du temps de travail est une revendication sociale qu'il faut satisfaire, que d'affirmer qu'elle entraînerait immanquablement des catastrophes économiques. La crise, l'évolution des techniques, méritent que cette question soit abordée de *façon plus nuancée*.

Un premier constat. On ne peut aller aux 35 heures comme on est allé aux 40 heures en 1936 et aux 39 heures en 1982. En renouvelant les mêmes erreurs. En 1936, le gouvernement du Front populaire avait agi brutalement en imposant les *40 heures à des entreprises qui au-*dessus de cent salariés étaient pour la plupart à 46 heures en moyenne. La compensation salariale avait été naturellement totale et aucune souplesse de fonctionnement n'avait été accordée aux firmes, notamment sur les heures supplémentaires. On *connaît* le résultat : la diminution du chômage constatée dans un premier temps eut comme corollaire la réduc*tion de la production (les entreprises* n'arrivant pas, de surcroît, à obtenir la main-d'œuvre qualifiée dont elles *avaient besoin, phénomène des « goulets d'étranglement »* parfaitement décrit par A. Sauvy) et... en définitive le nombre de sans-emploi augmenta de nouveau.

En 1982, le gouvernement de M. Mauroy, c'est le moins que l'on puisse dire, ne fit pas preuve d'habileté. Des dispositions furent prises, dans la lignée de l'accord de 1981, pour améliorer parallèlement l'utilisa*tion des équipements mais certaines*, faute de décrets pris à temps, restèrent lettre morte. L'arbitrage présidentiel en faveur d'une compensation salariale intégrale des 39 heures devait limiter d'autant l'effet de cette réduction sur l'emploi. On préféra le symbole à l'efficacité. Un coup d'épée dans l'eau ? Sans doute pas car quelques milliers d'emplois ont été préservés, plus rarement créés, l'effet emploi venant souvent davantage de la limitation des heures supplémentaires que des 39 heures.

Que l'on soit adversaire ou partisan de la semaine de 35 heures, il reste les faits. L'évolution technologique, ou plutôt la révolution technologique, va conduire inéluctablement à utiliser moins les hommes et davantage les machines. Le temps de production va peut-être aller en *augmentant dans l'industrie* mais le temps de travail individuel va aller en se réduisant, l'arbitrage consistant à savoir si le temps dégagé devra être consacré à la formation ou aux loisirs. Pour être compétitives, les entreprises ont besoin d'améliorer leur productivité. De 1968 à 1976 la durée hebdomadaire moyenne du travail est passée de 45,2 heures à 41,8 heures. Et M. Malinvaud avait *expliqué dans une étude de l'INSEE* l'*« accélération des gains de productivité »* observée depuis 1968 par la *baisse des horaires*.

Ni castastrophe ni panacée

Certes le contexte est différent : à la croissance d'hier a succédé la récession d'aujourd'hui. On ne peut plus se permettre le luxe du moindre dérapage. Les études du commissa*riat au Plan en avril 1981 ont montré* que la réduction du temps de travail serait d'autant plus efficace pour l'emploi qu'elle s'effectuerait dans un *« contexte de vive croissance de l'investissement »*. On en est loin... Par ailleurs, si, comme le souligne un haut responsable patronal, les entreprises améliorent leur productivité de manière continue, il est bien difficile de discerner dans ces gains ce qui *relève de la diminution du temps de* travail et ce qui est un effet du progrès technologique.

La réduction du temps de travail est un moyen parmi d'autres de lut*ter contre le chômage à condition* d'agir avec souplesse. Ce n'est pas une panacée. A la limite, ce n'est pas davantage une conquête sociale mais simplement un moyen de répartir autrement le nombre d'heures travaillées pour que les machines tournent plus et que le travail offert soit *partagé entre davantage de salariés*. Cela nécessite de ne pas s'arc-bouter sur un modèle unique : dans les *entreprises il y plusieurs durées du* travail et plusieures formules d'aménagement des horaires. Cela suppose *aussi de se convaincre qu'aucune loi* économique ne permet de déduire de la réduction de la durée du travail un effet « mécaniquement » favorable à l'emploi. *A contrario*, rien ne permet de conclure, si les formes de la réduction sont soigneusement ajustées, à un effet automatiquement néfaste.

Dans leur livre, *les Trente-Cinq Heures et l'Emploi*, Yves Barou et Jacques Rigaudiat se sont livrés à un plaidoyer pour la diminution du temps de travail qui est en même *temps un appel au réalisme*. Une étude avait affirmé en son temps que la réduction à 35 heures sur cinq ans *au rythme d'une heure au moins par* an apporterait 880 000 emplois supplémentaires et près de 480 000 chômeurs de moins. *Or*, notent Y. Barou et J. Rigaudiat, *« au total, près de 50 % de l'effet emploi du passage aux 35 heures porterait sur le maintien des effectifs dans les secteurs menacés ou en déclin. Les entreprises sont enclines à adopter un comportement de prudence et n'ajustent que progressivement leurs effectifs au niveau désirable »*.

En définitive, la réduction progres*sive de la semaine de travail n'est* envisageable que si l'on respecte plusieurs conditions. Il faut tout d'abord permettre une meilleure utilisation des équipements en sachant que certains salariés craignent toute réorganisation du travail qui aboutirait à un développement important du travail posté. De nouveaux investissements sont parfois indispensables pour arriver à de telles réorganisations, mais *une diminution d'horaires peut* la favoriser. Il importe également – et on tombe là sur l'écueil qui suscite *tant de débats et de controverses* dans le monde syndical – de ne pas augmenter les coûts de production. Certains se demandent si l'alternative n'est pas entre une aide de l'Etat – sur trois ans, comme dans les nouveaux *« contrats Ralite »* – et une compensation salariale partielle.

Dans *une entreprise* textile de Vendée, un employeur a donné récemment à choisir à ses cinq cents *salariés entre le maintien des* 39 heures avec leur salaire actuel et les 37 heures immédiates avec récupération du coût sur les augmentations salariales à venir. A 88 %, ils ont préféré dire non aux 37 heures... Vérité à La Roche-sur-Yon, erreur au-delà ? D'un autre partage des gains de productivité à un mixage diminution du temps de travail – politique salariale, plusieurs solutions parais*sent négociables. Il reste que, pour* l'heure, nombre d'entreprises jugeraient des exonérations de charges sociales accompagnant une réduction du travail à 37 ou 35 heures plus incitatives que les actuelles formules d'aides et surtout qu'elles permettraient dans certains cas de ne pas régler un sureffectif par des licenciements.

Les effets de la réduction de la durée du travail sur l'emploi dépen*dent aussi de la situation des firmes*. Dans les entreprises qui sont confrontées à des difficultés ou qui *les appréhendent*, la réduction de la durée du travail ne peut se concevoir que si la compensation salariale est faible ou nulle, l'objectif étant alors non de créer des emplois mais d'en maintenir et d'éviter des licenciements. Qu'il s'agisse de Thomson grand public, de CIT-Alcatel, de Gervais-Danone ou de Turbomeca, il y a plus d'un exemple dans ce sens. Mais dans une entreprise qui se porte *bien, les 35 heures n'amèneront* pas automatiquement, même compensées à 50 %, de nouveaux emplois. *Certaines entreprises seront tentées* de faire appel à du personnel intérimaire ou de jouer sur les heures supplémentaires. Le risque des *« goulets* d'étranglement » quant à l'offre de main-d'œuvre, décrit par Alfred Sauvy, existe encore, même s'il ne se pose plus dans les mêmes termes qu'en 1936. Les ministres de la CEE y ont fait explicitement allusion dans leur recommandation.

La réduction de la durée du travail n'est à la limite l'affaire ni du CNPF, ni des confédérations syndicales, ni du gouvernement. Elle ne doit pas résulter d'un schéma uniforme même si, au niveau national, ils doivent veiller à ce qu'un cadre légal atténue les inégalités, en aménageant pour certaines catégories le *temps individuel* de travail à l'année ou sur la carrière et en fixant des durées maximales. *C'est l'affaire des entreprises* – employeurs, syndicats et salariés – des branches professionnelles. Un processus contractuel et décentralisé est à beaucoup d'égards préférable à une démarche autoritaire. En 1968, les accords de Grenelle avaient engagé une telle démarche : entre mai 1968 et octobre 1969 plus de deux cents accords, dont soixante et onze nationaux, ont prévu des dimi*nutions du temps de travail. En six* ans, la durée hebdomadaire moyenne a baissé, ainsi, de 3,4 heures. Si on veut retrouver un tel rythme, et même l'accélérer là où c'est possible, c'est cet exemple qu'il faut suivre. En privilégiant, avant tout, l'efficacité économique.

A L'EXCEPTION DE LA GRANDE-BRETAGNE

Les ministres des affaires sociales de la CEE adoptent une recommandation sur la réduction du temps de travail

De notre correspondant

Communautés européennes (Luxembourg). – Les ministres des affaires sociales de la CEE, à l'exception du représentant du Royaume-Uni, ont adopté, le 7 juin, une déclaration recommandant la réduction du temps de travail pour lutter contre le chômage. M. Pierre Bérégovoy, le ministre français et président des travaux des Dix, va transmettre le texte élaboré au *grand-duché au Conseil européen* de Fontainebleau des 25 et 26 juin.

Depuis 1979, la Communauté a en chantier une recommandation portant sur une diminution des horaires. Jusqu'ici, Allemands, Britanniques, Danois et Néerlandais contestaient l'opportunité d'une initiative européenne dans ce domaine. L'aggravation du chômage dans les États membres (18 % de la population active aux Pays-Bas) et l'action de la Fédération syndicale des métallurgistes allemands ont sensiblement modifié les données.

Le changement d'attitude de la RFA – *M. Bérégovoy* admet que *« les Allemands n'ont jamais été aussi nets »* – tient au parti que peut tirer Bonn du *« message européen »* face aux revendications de l'IG Metall. La résolution ne se prononce pas sur la semaine de trente-cinq heures. Elle reste très vague en laissant le champ libre à toute formule : réduction de la durée quotidienne, hebdomadaire, annuelle ou de la vie active. Le texte adopté par les Neuf est plus précis en ce qui concerne la nécessité de négociations entre partenaires sociaux *« dans des conditions qui préservent tant la compétitivité des entreprises que les droits des travailleurs »*. Il est tout à fait clair sur le coût financier pour les entreprises : *« Les mesures de réduction du temps de travail ne devraient pas accroître les coûts unitaires de production. »* Il passe enfin sous silence les incidences sur les salaires pour les travailleurs bénéficiant d'une diminution d'horaire.

Destinée à servir d'amortisseur en Allemagne fédérale, la nouvelle « doctrine » pourrait être aussi utilisée en sens inverse par le gouvernement dans le différend qui l'oppose à la direction de Citroën sur le sort du sureffectif de 2 300 personnes (*le Monde* du 7 juin).

Au-delà des préoccupations immédiates, le texte de Luxembourg, même modeste, énonce des principes qui vont à l'encontre des positions du patronat des Dix. Désormais, neuf membres de la CEE admettent que la croissance économique ne pourra, à elle seule, assainir la situation du marché de l'emploi. La résolution affirme qu'il *faudra l'accompagner d'un développement* de la formation professionnelle, d'une réduction et d'une réorganisation du temps de travail.

M. King, le ministre britannique, a tenu un tout autre discours. Pour Londres, l'orientation prise par les autres capitales va avoir pour effet *une perte supplémentaire de compétitivité* pour les industries européennes. Jugeant le moment totalement inopportun, M. King a conclu son intervention en déclarant que *« la réduction du temps de travail dans la CEE va surtout créer des emplois en dehors de l'Europe »*.

MARCEL SCOTTO.

DOLLAR FERME : 8,30 F

Le dollar s'est nettement raffermi vendredi 8 juin sur les marchés des changes, passant de 2,6850 DM à près de 2,70 DM et de 8,2650 F à 8,30 F environ. Le raffermissement est dû, essentiellement, aux craintes des opérateurs internationaux, qui redoutent une aggravation du conflit dans le golfe Persique.

● RECTIFICATIFS. – A propos des déclarations de Mme Georgina Dufoix le 6 juin à l'Assemblée nationale sur le conflit Citroën (*le Monde* du 8 juin), une malencontreuse coquille a déformé le sens d'une phrase de la secrétaire d'Etat. Il fallait lire : *« Nous voulons que les difficultés rencontrées par l'industrie automobile soient abordées dans le cadre de la négociation »* (et non de la régionalisation). Par ailleurs, l'union départementale CGT des Hauts-de-Seine a indiqué le 7 Juin que *« les travailleurs de l'usine Citroën de Nanterre ont décidé de placer l'entreprise sous leur surveillance permanente. Aucune machine indispensable à la production des Automobiles Citroën ne sortira de l'établissement »*.

D'autre part, c'est M. Alain Treppoz, et non pas M. Jean-Paul Treppoz, qui est maintenu à la tête de la Banque du bâtiment et des travaux publics. Quant à M. Daniel Houri, il est président-directeur général de la Banque parisienne de crédit, une ligne doublée ayant fait croire qu'il dirigeait lui aussi la Banque du bâtiment et des travaux publics (*le Monde* du 7 juin et du 8 juin).

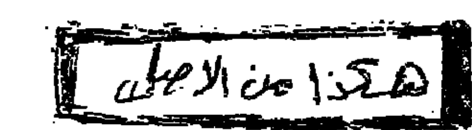
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,2950	8,2980	+ 60	+ 75	+ 100	+ 135	+ 100	+ 200
$ can.	6,3822	6,3830	+ 12	+ 38	+ 38	+ 79	+ 28	+ 79
Yen (100)	3,5816	3,5844	+ 172	+ 183	+ 362	+ 382	+ 1077	+ 1131
DM	3,0768	3,0782	+ 161	+ 173	+ 325	+ 345	+ 961	+ 1012
Florin	2,7273	2,7290	+ 134	+ 143	+ 274	+ 289	+ 812	+ 854
F.B. (100)	15,0709	15,0804	+ 41	+ 109	+ 86	+ 204	– 65	+ 281
F.S.	3,6908	3,6937	+ 252	+ 265	+ 509	+ 532	+ 1515	+ 1577
L (1 000)	4,9611	4,9644	– 115	– 92	– 243	– 200	– 809	– 707
£	11,5815	11,5915	+ 266	+ 304	+ 547	+ 612	+ 1560	+ 1735

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	10 5/8	10 7/8	10 15/16	11 1/16	10 5/16	10 7/16	12 1/4	12 3/8
DM	5 3/16	5 7/16	5 7/16	5 9/16	5 5/8	5 3/4	6 1/8	6 1/4
Florin	5 7/8	6 1/8	5 15/16	6 1/16	6	6 1/8	6 3/8	6 1/2
F.B. (100)	11 1/4	11 1/2	11 1/8	1 5/8	11 3/8	11 3/4	12 5/16	12 5/8
F.S.	1 3/4	2 1/4	3 9/16	3 11/16	3 3/4	3 7/8	4 3/16	4 5/16
L (1 000)	14	14 1/2	14 1/4	14 3/4	14 5/8	14 15/16	15 1/2	15 3/4
£	9 1/8	9 1/4	9 3/16	9 5/16	9 5/16	9 7/16	9 13/16	9 7/8
F. franç.	12 1/16	12 5/16	12 3/8	12 5/8	12 15/16	13 3/16	14 5/16	14 7/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





SOCIAL

LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN ALTERNANCE

M. Mauroy arbitre en faveur des partenaires sociaux dans la controverse qui les opposait à M. Rigout

Presque six mois après que tous les partenaires sociaux, à l'exception de la CGT, lui eurent adressé une *lettre commune*, le *premier ministre* a, le 7 juin, à l'issue d'un entretien décisif, tranché en leur faveur dans *la polémique qui les opposait* au ministre de la formation professionnelle, M. Marcel Rigout, *le Monde* du 28 janvier 1984), à propos de l'accord paritaire sur la formation professionnelle en alternance signé le 26 octobre 1983.

« La formation professionnelle et l'emploi des jeunes sont des données tellement cruciales, aujourd'hui, que le gouvernement souhaite que la totalité des acteurs économiques puissent agir », aurait dit en substance M. Pierre Mauroy, en donnant satisfaction sur tous les points en litige à FO, à la CFDT, à la CFTC et à la CGC, qui s'étaient associées à la CGPME et au CNPF pour cette ultime démarche (*le Monde* du 17 mars et daté 1er-2 avril 1984).

« Nous avons obtenu un très bon dénouement de cette affaire », proclamait, radieuse, Mme Nicole Notat, secrétaire national de la CFDT, à l'issue de la réunion à l'hôtel Matignon. *« Nous avons tout lieu d'être satisfaits*, disait-on au CNPF. *Cette entrevue a été positive*, a priori. »

Plus curieusement, mais beau joueur, M. Marcel Rigout faisait tout aussitôt savoir qu'il *« se félicitait des résultats de l'entretien »*, alors que son ministère admettait ne pas en connaître le contenu, et qu'aucun de ses experts n'avait été associé à la discussion.

Il est vrai qu'il venait d'être promis que, dès la rentrée scolaire 1984, et au plus tard avant la fin de l'année, cent mille jeunes seraient accueillis dans les entreprises avec *« la garantie de conditions acceptables »*, faisait-on encore observer au ministère de la formation professionnelle, et que cela valait bien quelques blessures d'amour-propre. Et ce d'autant que, à un moment où le chômage des jeunes devient tellement préoccupant, le CNPF s'est déclaré sûr que les entreprises embaucheraient, à terme, soixante mille à soixante-dix mille de ces stagiaires.

Si, pour le CNPF, il y avait des raisons de chanter victoire, cette journée ayant été *« importante pour l'emploi et la politique contractuelle »*, les syndicats, pour leur part, insistaient encore sur d'autres aspects. Ainsi, ils faisaient valoir que l'*« on avait fait entrer l'insertion professionnelle des jeunes dans le champ contractuel »*, et Mme Notat, ravie, précisait que *« les partenaires sociaux ont enfin leur mot à dire dans ce domaine »*, ajoutant même que les résultats de la médiation du premier ministre *« avaient été au-delà de nos espérances »*.

Reste à comprendre pourquoi M. Pierre Mauroy, *tout en prenant* le risque de démentir dans les faits l'un des membres de son gouvernement, a fait un *tel pas*, *quoique* tardif, pour calmer la fronde qui menaçait. En fait, il semblerait que, au-delà des explications politiciennes et des nécessités d'une réponse graduée à *« la clarification »* engagée avec le PC, le premier ministre n'ait pas voulu se priver d'un moyen de lutte pour l'emploi, quand *le* séminaire récent de Versailles venait de démontrer l'inanité des mesures à promouvoir. Que *les* syndicats et le patronat soient d'accord pour un dispositif lui aurait paru plus qu'intéressant et, à tout *le* moins, il aurait considéré qu'il s'agissait-là d'une démarche qu'il ne devait pas contrarier.

Entre les partenaires sociaux et M. Rigout, le différend portait sur trois points essentiels, à savoir le problème de la défiscalisation de la taxe d'apprentissage, l'âge d'entrée dans les stages, que le ministre voulait voir maintenu à dix-huit ans plutôt que ramené à seize ans, et, enfin, sur la définition de l'un de ces types de stage, dit d'initiation à la vie professionnelle, qu'il jugerait trop proche des anciens *« stages-parkings »* de M. Raymond Barre. Fort de son argumentation, qu'il rappelait dans une interview au *Monde* (5 mai) en déclarant : *« Moi, je fais la loi pour tous les Français »*, le ministre refusait d'intégrer totalement l'accord contractuel dans sa loi sur la formation continue adoptée le 29 février, contrairement aux engagements pris par M. Mauroy lors d'une table ronde consacrée *aux* jeunes en mai 1983.

A l'issue de la rencontre du 7 juin, il apparaît que l'arbitrage rendu par M. Mauroy est plutôt favorable aux *partenaires sociaux. Qu'on en juge.* Le défiscalisation de la taxe d'apprentissage de 0,1 % de la masse *salariale interviendra dès le 15* septembre pour les entreprises qui pourront apporter la preuve de dépenses en matière de formation des jeunes. Sous condition d'accords de branches, la taxe de 0,2 % sera restituée aux employeurs à partir du 1er janvier 1985. La barre de l'âge de dix-huit ans, qui avait été inscrite dans la loi portant réforme, et déjà assouplie pour les stages d'« adaptation », fera l'objet de dérogations pour les stages d'initiation à la vie professionnelle, grâce à un décret. Mieux encore, le premier ministre s'est engagé à ce qu'un nouveau texte législatif soit préparé pour que les stages de qualification puissent commencer également dès l'âge de seize ans. Enfin, des décrets permettront à l'entreprise d'accueillir des stagiaires sans passer par les organismes officiels existants, le contrôle s'exerce *a posteriori*.

En revanche – mais cela faisait aussi partie de souhaits des organisations syndicales, – M. Chotard s'est engagé à ce que des accords de branches soient signés rapidement comme ceux qui sont actuellement en cours de négociation avec l'UIMM (métallurgie), l'agro-alimentaire ou la réparation automobile. Le *ministère de la formation* professionnelle, qui voit dans cette promesse un élément de garantie, se *trouve par ailleurs réconforté par* l'assurance donnée que, parallèlement aux stages en alternance dans l'entreprise, subsistera l'actuel dispositif en faveur des seize - dix-huit ans et des dix-huit - vingt-cinq ans.

ALAIN LEBAUBE.

● **La société Kis créer mille quatre cents emplois.** – La société Kis (spécialisée dans les machines à tailler, à graver et à imprimer, et dans le matériel photo) créera, dans les trois ans à venir, mille quatre cents emplois.

Nominations

● **M. LAURENT DE GOUVION-SAINT-CYR** vient d'être élu président-délégué du Conseil national du cuir. Agé de quarante ans, M. Laurent de Gouvion-Saint-Cyr a eu des responsabilités au comité national des conseillers du commerce extérieur, au ministère du commerce extérieur. Il a été détaché durant quatre ans, auprès de la Commission des Communautés européennes.

M. de Gouvion-Saint-Cyr résignera ses fonctions de délégué général de la Fédération nationale de l'industrie de la chaussure le 1er octobre prochain. M. Jean-François Lecomte lui succédera.

● **M. JACQUES PAVARD**, cinquante-neuf ans, a été nommé président de la SOFREA, Société de financement régional du groupe ELF-Aquitaine.

● ***M. CHRISTIAN GOURON*** a été élu président du consortium du papier peint, dont il était déjà directeur *général, fonction qu'il continuera* d'assumer. Le même jour, le groupe Foucray, associé à M. Gouron, a annoncé *le rachat par les* deux nouveaux partenaires de 80 % du capital du consortium *détenu par la société La Seigneurie*, filiale d'ELF-Aquitaine.

AFFAIRES

Le groupe CGE annonce un bénéfice consolidé de 662 millions de francs

L'exercice 1983 a vu de profonds bouleversements dans la structure de la Compagnie général d'électricité, ont indiqué, le 7 juin, les dirigeants du groupe devant les analystes financiers. Il s'est désengagé de l'un de ses trois grands domaines d'activité, les bâtiments - travaux publics, par la cession à Saint-Gobain du contrôle de SGE Sainrapt et Brice (12 milliards de francs de chiffre d'affaires). Il a *« renoncé à ses positions dans l'électroménager, l'électronique militaire et les composants, cédés à Thomson ; simultanément, il a pris la responsabilité de la communication civile de Thomson »*. Il a pris le contrôle de la Compagnie électromécanique et de ses filiales, des Chantiers Dubigeon, de Hotchkiss-Brandt - Sogene et de la SESA.

Ces modifications se sont traduites par une diminution globale des effectifs, *« ramenés de 192 000 personnes, dont 29 000 à l'étranger, à 148 700, dont 19 650 à l'étranger. Le chiffre d'affaires atteint 62,5 milliards de francs, contre 65,8 milliards de francs l'année précédente. Les engagements d'investissements sont passés de 2,7 milliards de francs à 2,4 milliards de francs. La consolidation de ses comptes porte désormais sur 159 sociétés, dont 50 à l'étranger au lieu de 193 sociétés, dont 54 à l'étranger. Le résultat consolidé atteint 662 millions de francs, à rapprocher des 638 millions de francs l'année précédente »*.

***

La lecture des comptes consolidés d'un groupe industriel est par nature difficile. Dans le cas de la CGE, l'exercice est encore plus délicat. Comment s'y retrouver, en effet, lorsqu'on affiche deux chiffres d'affaires consolidés (57,5 milliards et 62,5 milliards de francs), lorsque le périmètre de consolidation des ventes n'est pas le même que pour les bénéfices ? Comment doit-on interpréter ce qu'on appelle *« les effets négatifs du retraitement »*, etc.

Voilà des années que le groupe *publie un bilan consolidé. Toutefois*, ces données n'avaient ni le label des cabinets d'audits internationaux ni même *la certification des commissaires* aux comptes français. La nouvelle législation, les ambitions internationales du groupe, *les appels à* l'épargne publique de ses principales filiales, l'amènent à se mettre peu à peu en conformité avec les règles. D'ores et déjà, les comptes de 1983 ont été certifiés par les commissaires aux comptes qui écrivent cependant :

« Nos investigations n'ont que partiellement porté sur la situation consolidée à l'ouverture de l'exercice, et notre avis sur les résultats de la période doit être interprété en tenant compte de cette circonstance. (...) Pour ce qui concerne le compte de résultat, on observe que l'essentiel des opérations d'exploitation figure en solde au niveau de la ligne « résultat brut ». L'information devrait être améliorée sur ce point (...). Les contrôles que nous avons effectués dans les délais qui nous étaient impartis n'ont pas révélé d'anomalies qui n'aient pu être rectifiées en liaison avec les services de la compagnie. »

Au demeurant, la lecture des comptes consolidés 1983 de la CGE est rendue plus complexe par les importants changements de structure intervenus : avec des sociétés qui sont entrées dans le giron du groupe en 1983, d'autres qui en sont officiellement sorties le 30 décembre 1983, voire le 1er janvier 1984, mais qui ne figurent pas dans les comptes consolidés 1983, car la CGE *« n'intègre pas les sociétés dont elle n'a pas arrêté elle-même les comptes »*. C'est ce qui s'est notamment passé pour la CEPEM et Sitra, cédées à Thomson en janvier 1984, mais dont les comptes 1983 ont été arrêtés par ce dernier groupe. De même pour la Société générale d'entreprise, dont le contrôle de gestion et 25,7 % du capital ont été cédés à Saint-Gobain le 30 décembre.

A la fin de 1982, le groupe CGE détenait 55,2 % de la SGE. En juillet 1983, il vend dans les conditions que l'on sait (*le Monde* du 30 juillet 1983 et du 3 février) à Saint-Gobain 25,7 % du capital et en conserve 29,5 %. Normalement, la CGE aurait dû intégrer dans ses résultats consolidés sa quote-part des pertes 1983 de la SGE. (Au-delà de 51 %, on intègre la totalité des comptes de la filiale et au prorata de la participation entre 20 % et 50 %.) Celles-ci ont été, après un audit international, évaluées par le nouveau conseil d'administration de la SGE (où siègent encore trois administrateurs de la CGE) à 480 millions de francs.

Or la CGE n'a plus aujourd'hui officiellement que 11 % environ de la SGE, ce qui lui évité de consolider les résultats de cette société. Que s'est-il passé ?

Par une habile opération, au demeurant légale, la CGE a fait sortir la SGE de son périmètre de consolidation. Première étape : la CGE regroupe dans une holding, Nonelec, dont elle détient 69,6 %, les 29,5 % qu'elle conserve dans la SGE. Second temps : sa part dans le capital de Nonelec est ramenée à 49 % le 31 décembre 1983 par l'entrée de deux banques, la BNP et le Crédit lyonnais, puis au printemps 1984 à environ 40 %. Ainsi le groupe n'a-t-il plus à consolider les comptes de la SGE (1).

Cette opération pose cependant *un problème de fond*. Ni la CGE ni Saint-Gobain (qui n'a pris le contrôle de la SGE que le 30 décembre) n'ont *intégré les pertes de la SGE en 1983*. De même que celles de la CEPEM (100 millions de francs) n'ont été *prises en compte ni par Thomsom ni* par la CGE. Du coup, ce sont près de 600 millions de francs de pertes qui *n'ont pas été comptabilisés* dans le bilan 1983 du secteur nationalisé. Il y a là un beau sujet de réflexion pour *l'observatoire du secteur public* au ministère de l'industrie.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(1) Une somme de 109 millions de francs est venue cependant diminuer le poste des plus-values de cession pour tenir compte des résultats négatifs de la SGE.

AGRICULTURE

LA CRISE DU POULET BRETON

Les abattoirs Tilly sont repris par M. Doumeng

De notre envoyée spéciale

Brest. – *La société* Tilly, abattoir de poulets pour l'exportation, à Guerlesquin (Finistère), qui avait *déposé son bilan le 16 mars*, va être rachetée par la Société fermière, dont M. Jean-Baptiste Doumeng est *le chef de file*.

Le tribunal de commerce de Morlaix a autorisé, le 18 mai, la prise en location-gérance de la société Tilly, à sa demande, par la Société fermière. Le jugement n'a été connu que le jeudi 7 juin en raison de la fixation d'un délai d'appel de quinze jours.

Le capital de la Société fermière est constitué comme suit : M. Jean-Baptiste Doumeng en son nom propre pour 35 %, Occidental Bank Investissement (société de Floride) présidée par M. Henri Modiano, ancien député UDR de Paris, pour *30 % et M. Jacques Henri Djan*, président de Locamusique (entreprise de location d'instruments de musique) pour 30 %. Afin de permettre la participation des éleveurs et du personnel de l'entreprise, la SOFIPAR, au capital de 10 000 F, présidée par le maire de Plouigneau, M. Urien, a été constituée et fait partie de la société, à hauteur des 5 % restants.

La *production* de l'entreprise devrait atteindre 65 000 tonnes. 4 000 tonnes de poulets seront déstockés et vendus. *Aucun licenciement* n'est prévu.

La société Tilly doit maintenant préparer un concordat avant son rachat par la Société fermière. Cet accord constitue le point final de nombreuses péripéties. M. Edouard Leclerc avait tout d'abord affirmé son intention de racheter la société Tilly. Puis l'entreprise Doux, premier exportateur de poulets français, s'était mise sur les rangs. Ces propositions, qui supposaient un ralentissement de l'activité de Tilly, semblèrent convenir un temps aux pouvoirs publics qui jugeaient la crise du poulet d'exportation plus structurelle que conjoncturelle.

Reste à savoir maintenant quelles seront les relations entre M. Jacques Tilly et M. Jean-Baptiste Doumeng. Le « milliardaire rouge » fera-t-il bon ménage avec le maire RPR de Guerlesquin, qui avait toujours refusé la création d'un syndicat parmi ses sept cents employés et leur déclarait le jour du dépôt de bilan : *« Je vous remercie et je vous aime comme vous m'avez aimé » ?*

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

INDUSTRIE

LE PRÉSIDENT DE CREUSOT-LOIRE REFUSE LES PROPOSITIONS DU GOUVERNEMENT

Quatre jours pour sauver l'entreprise

M. Pineau-Valencienne, le président de Creusot-Loire, a répondu par une fin de non-recevoir à la lettre que lui avait envoyée, au nom du gouvernement, M. Robert Léon, secrétaire général du Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI), organisme chargé par M. Fabius de suivre ce dossier (*le Monde* des 30 mai et 7 juin).

Cette réponse souligne quatre points. Tout d'abord, la direction de Creusot-Loire s'étonne de voir les pouvoirs publics mettre des conditions à l'ouverture de négociations, moins d'une semaine avant l'échéance imposée par le tribunal de commerce de Paris pour la présentation d'un plan de redressement. M. Pineau-Valencienne déplore ensuite que le gouvernement *« ne tienne aucun compte »* du plan de redressement proposé par les deux conseillers qu'avait nommés le tribunal de commerce. La lettre de M. Léon n'y faisait pas même allusion.

Le président de Creusot-Loire affirme ensuite que son actionnariat ne peut être tenu pour responsable des pertes de la sidérurgie.

Enfin, la lettre conclut que, en rejetant sur l'actionnaire, *« la mission impossible »* d'assurer les fonds propres de Creusot-Loire, les pouvoirs publics n'ont pas fait avancer le dossier d'un pas.

Ainsi, alors qu'il reste quatre *jours pour régler ce dossier économique*, mais aussi désormais hautement symbolique politiquement, jamais la *situation* n'a paru aussi bloquée. Les pouvoirs publics espéraient que M. Pineau-Valencienne ferait un « geste », apporterait quelques centaines de millions de francs supplémentaires et permettrait ainsi un montage financier dans lequel l'Etat aurait eu sa part. Quant au dirigeant de Creusot-Loire – ou les membres de son conseil, parmi lesquels M. René Berthon, un proche du baron Empain, joue, dit-on, un rôle croissant, – il pensait que le dépôt de bilan éventuel ferait trop peur au gouvernement et qu'il céderait à sa demande.

Cette incompréhension a été d'autant plus vive que les protagonistes de ce dossier ne se sont pratiquement jamais rencontrés depuis trois mois. Et que les arrière-pensées politiques n'ont pas été absentes de cette apparence de négociation : certains membres d'un gouverment désargenté n'étaient pas mécontents de montrer que certains groupes privés sont mal gérés, et que l'Etat n'assurera plus la nationalisation des pertes ; tandis que certains dirigeants de Creusot-Loire ne trouvaient pas forcément désagréable de montrer la faiblesse d'un gouvernement de gauche.

Les pouvoirs publics ont bien tenté un montage financier pour *suppléer l'actionnaire défaillant*. Un groupe bancaire (comportant, notamment, Indosuez et le Crédit *lyonnais*) *semble prêt à prendre une* participation importante dans la Société parisienne d'études et de participation (SPEP), la *clé* de voûte de l'empire Schneider, dont la capitalisation boursière est relativement faible (une cinquantaine de millions de francs). Les mouvements exceptionnels enregistrés sur ce titre il y a quelques jours auraient pu être provoqués, selon certaines rumeurs, invérifiables, par la cession d'une partie de la participation de Paribas dans la SPEP à Indosuez. Mais Schneider n'entend apparemment pas ouvrir son capital, et cette opération est là aussi bien tardive. Chacun fourbit donc ses armes pour le cas où le pire – le dépôt de bilan – interviendrait la semaine prochaine.

De son côté, le groupe isole juridiquement ce qui peut l'être de Creusot-Loire. Quant à la *Bourse*, elle joue visiblement le dépôt de bilan et l'allégement des pertes : le titre Schneider a gagné onze points ces deux dernières séances.

Restent les *sous-traitants* et le personnel, qui sont désormais réellement inquiets. La CGC s'indigne : *« A quel nouveau jeu stupide s'amusent le gouvernement et la direction du groupe Schneider ? Si le dépôt de bilan est prononcé, ce sont vingt-deux mille emplois directement menacés et plus de cent mille qui disparaîtront dans l'ensemble de la sous-traitance de Creusot-Loire. »* Et M. Krasucki dénonce *« les dégâts du capital, dégâts industriels, économiques, dégâts humains et nationaux »*.

Il reste quatre jours donc pour sauver l'une des premières entreprises industrielles *françaises* historiquement et son siège du Creusot, une ville qui serait entièrement sinistrée (il n'y a aucune autre activité) en cas de dépôt de bilan. Quatre jours, c'est bien court.

BRUNO DETHOMAS.

Une lettre de M. Pineau-Valencienne

Dans *le Monde* daté du 7 juin, nous écrivions que les banquiers s'interrogeaient sur l'utilisation *« faite par Schneider des 580 millions de francs réalisés par le groupe du fait de la nationalisation de la Banque de l'Union européenne »*. Nous avons reçu de M. Pineau-Valencienne la réponse suivante :

« Tout d'abord, le chiffre de 580 millions cité est faux. En fait, la nationalisation de la Banque de l'Union européenne s'est effectuée pour une indemnisation totale de 417 millions. Sur cette somme, Schneider et les sociétés apparentées ont perçu au total 265,9 millions correspondant à leur participation dans le capital de la Banque de l'Union européenne, qui n'était que de 63,6 %.

» Il convient de rappeler que le premier projet de nationalisation des banques entraînait une indemnisation de 580 millions pour les 100 % de la Banque de l'Union européenne, indemnisation déjà très notablement inférieure à la valeur réelle des actifs de cette banque. Après l'intervention du Conseil constitutionnel, la loi définitive a fixé une procédure d'évaluation au 30 juin 1982 plus défavorable, qui a eu notamment pour effet d'inclure dans la période de référence les résultats de l'année 1981, résultats sensiblement affectés par les conséquences des événements politiques de l'année. C'est de ce deuxième texte qu'est sorti le chiffre de 417 millions pour la Banque de l'Union européenne, arrêté par la commission nationale d'évaluation.

» Les 265,9 millions qui représentent la somme perçue par Schneider et les sociétés apparentées ont été intégralement affectés – et même bien au-delà, – via la Société industrielle et financière des Chantiers de France-Dunkerque, au regroupement qui a abouti à la constitution de la société des Chantiers du Nord et de la Méditerranée.

» Cela a été fait en exécution des accords conclus par Schneider avec les pouvoirs publics et signés par MM. Delors et Dreyfus le 1er décembre 1981. »

[Ces propos nous avaient été rapportés par des dirigeants importants du secteur bancaire. Ils venaient à l'appui de leur démonstration, selon laquelle M. Pineau-Valencienne n'était « plus crédible » chez les banquiers. – B.D.]

P.T.T.

Le rapport de M. Jacques Chevallier sur l'avenir de la poste

• Aménagement du droit de grève
• Innovations technologiques et nouveau statut administratif

Constituée autour de M. Jacques Chevallier, doyen de la faculté de droit et des sciences politiques d'Amiens, la commission de réflexion sur l'avenir de la poste, installée officiellement le 15 décembre 1983 par M. Louis Mexandeau, ministre délégué chargé des PTT, a rendu compte le 7 juin de ses travaux, qui font l'objet d'un volumineux rapport de cent cinquante pages agrémenté de nombreuses annexes.

Que retenir de ce voyage en profondeur à l'intérieur de ses dix-sept mille guichets et à l'écoute de ses trois cent douze mille agents, sinon que la poste se trouve bel et bien *« à la croisée des chemins »*, selon l'expression de M. Chevallier. Jusqu'ici à l'abri de la concurrence grâce à la protection du monopole, appuyés sur une *« organisation rigide et fortement centralisée »*, handicapés par une autonomie financière que ne procure pas vraiment le budget annexe des PTT instauré en 1923, les services postaux n'ont pas su réagir à temps aux besoins et aux contraintes de l'économie moderne.

En trente ans, les échanges épistolaires classiques ont fait place aux envois massifs (relevés bancaires, bordereaux de sécurité sociale, vente par correspondance, publicité...), à tel point que ce sont 15 milliards d'objets ou lettres qui sont traités aujourd'hui, contre 5 milliards seulement en 1948. Dans le même temps, le trafic des CCP (comptes chèques postaux) a été porté à 2,2 milliards d'opérations pour gérer quelque 110 milliards de francs de dépôts. Or, dans le même temps, le corps social s'est profondément modifié à la poste. Alors que *« le facteur était un personnage et le receveur un notable »*, à présent, *« devenir postier n'est plus une promotion sociale »*, constate la commission.

Les effets de la concurrence

En dépit des efforts de modernisation (centres de tri et centres financiers), qui ne se sont pas accompagnés, toutefois, d'une *« réforme d'ensemble »*, la poste n'a pas bénéficié des retombées qu'auraient dû entraîner les innovations techniques. Enfin, la situation financière de cette administration s'est progressivement dégradée (malgré l'augmentation des tarifs plus rapides que l'inflation), et l'*« entreprise postale a dû recourir à l'emprunt pour financer ses dépenses d'exploitation »*.

Or, cette sanction financière intervenait à un moment où la poste se heurtait déjà à une double concurrence accrue sur le courrier, avec la mise en place de nouveaux moyens de communication (y compris ceux commercialisés par la propre direction générale des télécommunications), et sur les chèques postaux et les produits de la Caisse nationale d'épargne (le petit frère du livret de l'Ecureuil), face *« au dynamisme et à l'extension du réseau bancaire et mutualiste »*.

La poste est-elle pour autant condamnée au déclin ? Non, répondent les auteurs du rapport. Dans l'immédiat, le nouvel environnement n'est pas trop menaçant. *« La télématique n'aura pas d'impact significatif sur le courrier avant la fin des années 80 »*, la fidélité de la clientèle (près de 8 millions de CCP et plus de 17 millions de livrets CNE) *« exclut toute perspective d'effondrement »*, et le tissu social, *« s'il se distend, ne paraît pas en voie de déchirement »*.

Trois objectifs retenus

1) Fonder un nouvel équilibre social :

Il faut, préconise le rapport, commencer par enrichir l'organisation du travail en divisant les grands établissements (centres de tri, bureaux de poste, centres financiers), notamment ceux qui dépassent 1 000 agents, et en appliquant ce principe aux centres de tri, là où semblent se cristalliser toutes les rancœurs motivées par le déracinement, la concentration, la stratification administrative.

Pour remédier à la *« multiplication des arrêts de travail de courte durée et inopinés »* que permet la loi du 19 octobre 1982, la commission a examiné trois systèmes : les *« plages pénalisantes »*, consistant à retenir une journée de traitement lorsque la grève *« se déroule à des moments stratégiques »*, l'extension du service minimum, une mesure jugée *« peu adaptée »* et l'institution d'une procédure d'arbitrage obligatoire avant de recourir à la grève, laquelle exige toujours le dépôt d'un préavis, rappelle-t-on.

2) définir une stratégie de développement ;

Dans un premier temps, il s'agit de restaurer l'efficacité des réseaux en cherchant à fiabiliser l'acheminement du courrier en conservant l'objectif J+1 (distribution le lendemain du dépôt). Afin de diminuer le nombre de plis urgents, source d'encombrement, le rapport Chevallier propose d'augmenter l'écart tarifaire entre ces plis et les « non urgents ».

La distribution de journaux

La commission Chevallier aborde naturellement la question des rapports – de plus en plus tendus – entre la poste et la presse, que les derniers conflits n'ont pas contribué à faciliter (*le Monde* des 17 et 18 avril). Chaque année, près de 7 milliards de journaux sont publiés et diffusés en France et, à elle seule, la poste en achemine et en distribue le tiers, rappelait-elle dans une récente enquête (*Références*, avril 1983). Or, les « accords Laurent », conclus en 1979, prévoient, à l'horizon 1988, d'obtenir une contribution financière, par paliers, de la presse à l'acheminement de ses produits, car *« le système actuel ne donne pas satisfaction »*. Son coût est excessif (le surcoût est évalué à 20 % environ) et, d'autre part, *« ses effets sont pervers »* puisqu'il permet en raison du coût peu élevé du transport des journaux, de *« pénaliser les quotidiens régionaux ainsi que les quotidiens nationaux imprimés localement »*.

Aussi la commission Chevallier propose-t-elle une vaste réforme qui ne toucherait pas à la distribution des journaux (*« mission spécifique de la poste vis-à-vis de la presse »*) pour s'en tenir seulement à l'acheminement. Compte tenu de l'existence de deux réseaux actuellement, poste pour les abonnés et NMPP (Nouvelles messageries de la presse parisienne) ou les journaux eux-mêmes pour les dépositaires, le rapprochement de ces deux réseaux devrait être envisagé pour abaisser le coût de l'acheminement postal, *« les quotidiens et hebdomadaires apportant eux-mêmes les journaux triés au centre de tri départemental ou même aux bureaux distributeurs en utilisant leurs propres réseaux... ce que font dans de nombreuses régions les quotidiens locaux ainsi que certains quotidiens nationaux. »*

La distribution, qui mobilise 97 800 agents (et 34 % des dépenses de fonctionnement sur la base de 71 000 tournées quotidiennes en semaine), devrait pouvoir compter sur une collaboration de l'usager (déjà expérimentée avec le groupement des boîtes aux lettres pour les zones d'habitat dispersé), sur la mécanisation du tri-distribution et sur la poursuite du programme de motorisation. L'amélioration de la compétitivité des centres financiers (actuellement au nombre de vingt-trois pour gérer quelque vingt-cinq millions de CCP et livrets CNE ouverts dans les dix-sept mille guichets) n'implique pas pour autant *« de transformer la poste en banque »*. A ce sujet, la commission souligne que l'utilisation de la carte bleue magnétique peut permettre à la poste de faire l'économie d'un vaste programme d'implantation de distributeurs automatiques de billets (DAB).

Mais, au-delà des produits traditionnels, il faut innover, et la poste doit *« prendre place sur le marché futur de la communication »* en se lançant dans le courrier électronique, la télécopie, la téléimpression, la banque à domicile et, surtout, la « carte à puce » grâce au point d'appui très dense des bureaux de poste.

3) Clarifier les responsabilités.

C'est sans doute là le passage le plus délicat puisqu'il s'agit, au nom d'une *« transformation profonde des modes d'organisation et de gestion »* de la poste, de redéfinir ses rapports avec les pouvoirs publics. Il est possible, indique le rapport, d'accroître l'autonomie de la poste en évitant l'application rigide du statut de la fonction publique, notamment grâce à la charte de gestion dont le volet « poste » devrait voir le jour en juillet prochain, selon M. Mexandeau. A cet égard, la commission, qui propose une clarification des relations financières, va jusqu'à envisager la possibilité de transformer le statut de la poste d'actuelle administration en « établissement public administratif », qui permettrait d'*« obtenir l'autonomie statutaire sans entraîner de répercussions sur le statut du personnel, qui resterait de plein droit fonctionnaire »*.

Aller jusqu'à envisager *« comme à la télévision »* deux établissements publics distincts (l'un pour la poste et l'autre pour les télécommunications), voire deux budgets annexes, alors que le ministre délégué s'efforce jour après jour de réunir les deux branches des PTT, qui se sont comporté trop longtemps comme des frères ennemis, c'est comme avoir l'idée saugrenue de demander à M. Mexandeau quel profit son ministère a bien pu tirer de son rattachement à la rue de Grenelle...

SERGE MARTI.

● ***« Une véritable agression. »*** – La fédération CGT des PTT réagit très vivement, dans un communiqué, au rapport de M. Chevalier : *« Ce rapport se présente comme une véritable agression contre le personnel des PTT, et contre les cadres de ce grand service public. Le ministre des PTT qui vient de mettre les organisations syndicales devant le fait accompli, doit savoir qu'il trouvera dans la CGT l'opposition la plus ferme et la plus résolue à l'application d'un tel projet, qui va à l'encontre du progrès social et du redressement économique. »*

● **Protocole d'accord pour la reconversion de l'usine de L'Argentière.** – Pechiney a annoncé, le 7 mai, qu'il venait de signer un protocole d'accord avec la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Association pour le développement de la région de L'Argentière (Hautes-Alpes). Cet accord confirme les décisions prises par les différentes parties le 19 mai (*le Monde* du 22 mai) : création d'un comité de pilotage pour la reconversion de la vallée, reclassement ou mutation des salariés, investissement de Pechiney à hauteur de 70 millions de francs sur le site et, si nécessaire, mise à la disposition des entreprises nouvelles des installations industrielles du groupe Pechiney à L'Argentière.

● **L'Association internationale Futuribles** (55, rue de Varenne, Paris) organise le 21 juin au Palais des congrès, à Paris, de 9 h 30 à 19 heures, un séminaire sur « Les scénarios de l'économie française à l'horizon 2000 », auquel participeront, notamment, MM. Yves Ullmo, Claude Gruson, Jacques Bourgrois, Patrick Chaussepied, Yves Berthelot, Henri Guillaume, Bernard Preel, Bernard Cazes, Henri Mendras, Jean Malsot, Jean-Marcel Jeanneney et Michel Albert.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPTOIR DES ENTREPRENEURS (cde)

Prochain lancement le 12 juin d'un emprunt obligataire de 1 milliard de francs.

PAPETERIES DE GASCOGNE

L'assemblée générale des Papeteries de Gascogne aura lieu, le lundi 25 juin 1984, au Théâtre municipal de Mimizan (Landes) à 11 heures.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction financière, 2, rue des Fusillés, 40100 Dax. Téléphone (58) 74-94-76 ou Télex 570-476.

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Comptes consolidés du groupe CGE pour 1983

Au cours de la réunion d'analystes financiers de ce jour, M. Jean-Pierre Brunet, président, et M. Georges Pebereau, directeur général, ont commenté les comptes consolidés du groupe de la Compagnie générale d'électricité pour l'exercice 1983, qui ont été présentés au dernier conseil d'administration.

En application de l'engagement pris à l'occasion de l'émission de titres participatifs de 1983, ces comptes ont fait l'objet, pour la première fois, d'une certification par les commissaires aux comptes. La normalisation des règles de consolidation, engagée en 1982, a été poursuivie en 1983 et a conduit notamment à retraiter les plus-values sur cessions externes d'actifs ainsi qu'à généraliser les retraitements des provisions réglementées et des impôts différés.

Les règles et les seuils, arrêtés en 1982, pour la définition du périmètre de consolidation ont, en revanche, été maintenus. Leur mise en œuvre a eu pour conséquence de réduire le nombre de sociétés consolidées de 193, dont 54 étrangères, en 1982 à 159, dont 50 étrangères, en 1983. Au cours de ce dernier exercice, le groupe a ainsi perdu le contrôle de SGE-Sainrapt et Brice et de ses filiales, de la CEPEM et de sa filiale CICE et de la SINTRA ; par contre, il a pris le contrôle de la CEM et de ses filiales dont CIMT, des Chantiers Dubigeon, d'HBS et de SESA.

Alors que le résultat publié s'élevait en 1982 à 638 MF, le résultat consolidé du groupe atteint, en 1983, 662 MF. Sur la base des méthodes appliquées en 1982, il se serait établi à 839 MF.

Les plus-values à long terme externes et à caractère exceptionnel, réalisées durant l'exercice, se montent à 128 MF en 1983, le chiffre comparable de 1982 ayant atteint 178 MF. Le résultat courant passe ainsi de 460 MF à 534 MF.

Le résultat consolidé par groupe s'établit à 401 MF en 1983 alors qu'en 1982 il atteignait 450 MF. Sur la base des méthodes appliquées en 1982, le résultat consolidé part groupe se serait établi à 575 MF.

Le plan de financement consolidé du groupe montre que les investissements de l'exercice d'un montant de 3 665 MF – dont 2 312 MF d'immobilisations corporelles – ont été financés par l'autofinancement et par les cessions d'actifs qui se montent à 3 674 MF.

Les augmentations de capital se sont élevées à 668 MF ; l'encours des dettes à long et moyen terme a augmenté de 541 MF ; des titres participatifs ont été émis par la compagnie pour un montant de 1 000 MF. Les capitaux permanents d'origine externe se sont ainsi accrus au total de 2 209 MF.

Le bilan consolidé au 31 décembre 1983, après affectation des résultats, se présente ainsi de la manière suivante :

ACTIF	MF	PASSIF	MF
		Situation nette consolidée	
		– part groupe	6 207
		– part tiers	2 695
Immobilisations corporelles ...	7 307	Titres participatifs	1 000
		Emprunts participatifs	861
Autres valeurs immobilisées ..	3 856	Provisions	6 141
		Obligations convertibles	599
		Autres dettes LMT	4 604
Total immobilisations	11 163	**Total capitaux permanents** ...	22 107
Valeurs d'exploitation et valeurs réalisables	63 085	Dettes d'exploitation	58 433
Prêts court terme, placements et disponibilités	10 192	Dettes financières court terme .	3 900
Total du bilan	84 440	**Total du bilan**	84 440

Le bilan consolidé du groupe fait ainsi apparaître que les capitaux permanents représentent près du double des valeurs immobilisées, que les dettes d'exploitation représentent environ 90 % de l'actif d'exploitation et enfin que la trésorerie à court terme est très supérieure aux dettes financières à court terme.



COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Assemblée générale des porteurs de titres participatifs

La masse des porteurs de titres participatifs CGE, réunie le 7 juin 1984 en assemblée générale, a pris connaissance de la valeur du rapport annuel de participation établie conformément au contrat d'émission et vérifiée par les commissaires aux comptes. Pour cette première année, le rapport annuel de participation entre la marge brute consolidée, part Groupe de 1983 et celle de 1982, s'établit, après corrections pour tenir compte des changements de méthode et de périmètre de consolidation, à :

$$\frac{\text{MBA consolidée, part Groupe 1983 ajustée}}{\text{MBA consolidée, part Groupe 1982 ajustée}} = \frac{1\,759\,986\,000}{1\,270\,642\,000} = 1{,}385.$$

Il a été précisé que, du fait des importantes modifications intervenues dans la structure du groupe en 1983 et de l'évolution des méthodes comptables, les corrections apportées aux MBA de 1982 et de 1983 avaient eu un effet très positif sur le rapport annuel de participation et expliquaient très largement son niveau exceptionnel.

La partie variable de la rémunération des titres participatifs, portant sur 40 % de la valeur nominale de ceux-ci, est donc fixée à :

$$40\ \% \times 8{,}50\ \% \times 1{,}385 = 4{,}709\ \%.$$

La partie fixe de cette rémunération sera calculée en appliquant à 60 % de la valeur nominale un taux égal à 56 2/3 % de la moyenne arithmétique des taux mensuels de rendement à l'émission des emprunts garantis par l'État et assimilés (TMO) pendant la période du 1er septembre 1983 au 31 août 1984 (soit 34 % de ce TMO).

Le montant du coupon annuel, payable le 10 octobre 1984, ne pourra donc être calculé qu'au terme de cette période de référence.

GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
SOGEBAIL

Au cours des cinq premiers mois de l'exercice, Sogebail a poursuivi ses activités à un rythme soutenu : elle a conclu 250 millions de francs d'engagements nouveaux depuis le début de l'année et ses décaissements sur opérations en cours de réalisation ont atteint 232 millions de francs (contre 197 millions de francs pour la période correspondante l'an passé).

Pour financer les investissements qui viennent d'entrer ou qui rentreront en location dans les prochains mois, Sogebail va procéder à une nouvelle émission d'actions en numéraire (qui formeront la catégorie AG) pour 93,2 millions de francs. Les actions de 2 000 francs nominal seront émises à 2 192,16 francs ; la réservation s'effectuera dans le public du 6 au 30 juin 1984 sans droit préférentiel de souscription au profit des actionnaires actuels.

Le 15 juin 1984, il sera par ailleurs procédé au remboursement de 105,8 millions de francs, par réduction de capital, aux actions des catégories F, G, J, S, T, AA et AB à la suite des amortissements ordinaires ou des rachats par les locataires d'immeubles affectés à ces catégories.

Après réalisation de ces opérations, le capital s'élèvera à 1 138,4 millions de francs.

DOCKS DE FRANCE

Les assemblées générales ordinaires de la société Docks de France et de ses filiales, les sociétés des Supermarchés Doc, Doc François et La Ruche Picarde, se sont tenues le 29 mai 1984.

Elles ont approuvé les comptes de l'exercice 1983 ainsi que les projets de résolution présentés par les conseils d'administration.

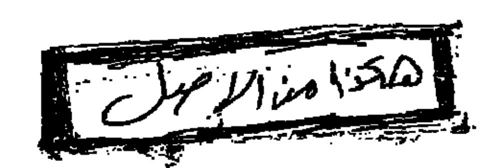
Les montants et les modalités de payement des dividendes se résument comme suit :

	Docks de France	Supermarchés Doc	Doc François	La Ruche Picarde
– Dividende unitaire	F 34,50	F 44	F 73,50	F 25,00
– Avoir fiscal	F 17,25	F 22	F 36,75	F 12,50
– Revenu global par action	F 51,75	F 66	F 110,25	F 37,50
– Date de mise en paiement	4 juin 1984	4 juin 1984	4 juin 1984	14 juin 1984
– N° du coupon	24	17	14	49
– Etablissements payeurs	Banque de l'Union Européenne - Société Séquanaise de Banque - Crédit Industriel de l'Ouest - Crédit Lyonnais - Banque de l'Indochine & de Suez.	Banque de l'Union Européenne - Banque de l'Indochine & de Suez.	Banque de l'Union Européenne - Banque de l'Indochine & de Suez - Crédit Commercial de France.	Banque de l'Union Européenne - Crédit Lyonnais - Crédit du Nord - Banque Scalbert-Dupont - Société générale - Banque de l'Indochine & de Suez.

Le conseil d'administration de la Compagnie Française du Grand Delta proposera à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 22 juin 1984 le versement d'un dividende unitaire de F 23,26, soit F 34,89, avoir fiscal compris.

Ce dividende sera mis en payement le 6 juillet 1984, sur présentation du coupon n° 78, aux guichets des établissements suivants :

- Banque Nationale de Paris ;
- Crédit Lyonnais ;
- Banque de l'Union Européenne ;
- Société Générale ;
- Société Lyonnaise de Banque ;
- Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet ;
- Banque de l'Indochine & de Suez.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

8 juin

Effritement

Le plus grand calme a continué de régner vendredi à la Bourse de Paris et, avec la pénurie des affaires, l'effritement est venu tout naturellement. Mais un bien léger effritement comme l'indicateur instantané en témoignait à la clôture, en s'inscrivant à 0,37 % en dessous de son niveau précédent.

Autour de la corbeille, les professionnels tournaient en rond. « On est mûr pour la lessive », assurait l'un d'entre eux. « Rendez-vous en juillet. Vous pouvez tranquillement partir en vacances », ajoutait un autre. Un communiqué de l'armée aurait dit : « RAS », sur l'ensemble du front. Le terme s'appliquait parfaitement à cette séance, durant laquelle l'on eut le temps de s'apercevoir que les vitres du Palais avaient été nettoyées. C'est tout dire.

Cette journée avait quand même quelque chose de particulier. C'était la Saint-Médard et le dicton est formel : « Quand il pleut à la Saint-Médard, il pleut quarante jours plus tard. A moins que la Saint-Barnabé ne lui vienne couper le nez. »

Le rapprochement entre la météo et la tendance du marché était tentante. Quelques-uns l'ont fait et, anxieux, scrutaient le ciel chargé de nuages. Car la Saint-Barnabé sera fêté lundi prochain. Et ce lundi, lendemain de Pentecôte, sera chômé comme à l'habitude. Pourvu que les dieux soient cléments !

Statu quo sur la devise-titre, ce, malgré le raffermissement du dollar. Celle-ci s'est traitée entre 9,80 F et 9,87 F contre 9,78 F/9,87 F.

L'or a baissé : 387,10 dollars l'once à Londres contre 392,20 dollars la veille dans l'après-midi.

A Paris, le lingot a perdu 450 F à 103 550 F (après 103 500 F) et le napoléon 1 F à 643 F (après 640 F).

Le volume des transactions a augmenté : 10,45 millions de francs contre 8,89 millions de francs.

NEW-YORK

Irrégulier

La tendance est redevenue très irrégulière jeudi à Wall Street, et le mouvement de reprise réamorcé la veille s'est arrêté. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 132,43, soit à 1,40 point en dessous de son niveau précédent.

Le bilan de la journée a très bien reflété ce retour à un quasi-équilibre. Sur 1 950 valeurs traitées, 740 ont monté, 713 ont baissé et 497 n'ont pas varié.

La plus grande indécision a régné sur le marché. A l'origine : la confusion créée par les déclarations divergentes sur l'évolution des taux d'intérêt, qui, selon M. Martin Feldstein, ancien chef des conseillers économiques de la Maison Blanche, vont monter, et, d'après le président Ronald Reagan, vont baisser. Qui a raison ? D'autre part, les derniers développements du conflit au Proche-Orient ont continué d'empoisonner l'atmosphère, nul ne sachant trop comment les interpréter. Les craintes ressenties à ce sujet ont favorisé une baisse des valeurs de transports. Mais, parmi ces dernières, quelques-unes ont été très fermes sur des rumeurs d'OPA.

L'amorce d'une contraction inattendue de la masse monétaire (2,4 milliards de dollars) n'a été faite qu'après la séance et n'a pas pu, de ce fait, avoir la moindre influence.

L'activité est restée modérée avec 82,12 millions de titres échangés contre 83,4 millions précédemment.

VALEURS	Cours du 6 juin	Cours du 7 juin
Alcoa	34 3/4	34 1/2
A.T.T.	15	15 1/8
Boeing	40 7/8	42 1/8
Chase Manhattan Bank	41 5/8	40 7/8
Du Pont de Nemours	47 3/4	47 1/2
Eastman Kodak	66 3/8	66 1/8
Exxon	40 1/2	40 3/8
Ford	38	37 7/8
General Electric	53 1/4	53 1/2
General Foods	53 1/2	54 1/2
General Motors	64 1/2	64 5/8
Goodyear	25	25 5/8
I.B.M.	105 3/4	105 1/2
I.T.T.	34	33 7/8
Mobil Oil	27 1/2	27 3/8
Pfizer	32 7/8	32 5/8
Schlumberger	50 1/8	50
Texaco	34 5/8	34 1/2
U.A.L. Inc.	36 1/4	35 1/2
Union Carbide	54 1/8	53 3/8
U.S. Steel	25 7/8	26 3/4
Westinghouse	22 3/8	22 1/4
Xerox Corp.	37 7/8	37 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LYONNAISE DES EAUX. – Le chiffre d'affaires du groupe a progressé de 29,4 % en 1983 pour s'élever à 12 913 millions. Le périmètre de consolidation a été modifié par l'intégration d'Unidel et de sa filiale Forclum. En outre, les comptes de 1983 comprennent une année entière d'activité de la filiale américaine General Waterworks, contre deux mois et demi en 1982.

La part du groupe dans le résultat net consolidé augmente légèrement pour s'établir à 164,3 millions de francs (contre 162,8 millions de francs en 1982, le résultat net total s'élevant à 201,3 millions de francs contre 235,6 millions. D'importantes provisions, explique le groupe, ont été constituées, notamment pour faire face aux difficultés de certaines filiales. La marge brute d'autofinancement progresse de 24 %.

BP. – Le groupe pétrolier britannique annonce pour le premier trimestre un bénéfice avant impôts de 864 millions de livres, double de celui dégagé en 1983 à pareille époque. Le résultat net avant éléments exceptionnels est de 342 millions de livres, soit quatre fois et demi plus élevé (74 millions de livres) qu'au 31 mars 1983.

L'amélioration est surtout imputable à BP Exploration, BP Oil International, Sohio et à BP Chemicals, qui, pour la première fois depuis plusieurs années, est rentrée dans l'ère des bénéfices.

L'AIR LIQUIDE. – Prochaine attribution d'une action gratuite pour huit anciennes.

KRUPP. – Redevenus bénéficiaires en 1982 avec un résultat de 311 millions de deutschemarks, les comptes du groupe ont de nouveau viré au rouge l'an dernier avec un déficit de 344 millions de DM. Selon le pésident, M. Alfons Goedde, « *la société ne pourra redresser son bilan en 1984 que si le conflit pour les trente-cinq heures ne réduit pas à néant la reprise conjoncturelle* ».

Le plan de restructuration de la sidérurgie européenne en vigueur depuis 1980 a provoqué chez Krupp une baisse de la production d'acier brut de 27 % et des ventes d'acier laminé de 30 %.

Pour la seule année 1983, la production d'acier brut a baissé de 2 %, à 3,9 millions de tonnes, et celle d'acier laminé de près de 4 %, à 2,54 millions de tonnes.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	6 juin	7 juin
Valeurs françaises	112,9	113
Valeurs étrangères	93,6	93,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	6 juin	7 juin
Indice général	172,2	172,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 8 juin .... 12 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7 juin	8 juin
1 dollar (en yens)	230,65	231,20

BOURSE DE PARIS Comptant 8 JUIN

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]					

Obligations convertibles — Actions au comptant — Hors-cote — SECOND MARCHÉ — Étrangères

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]					

SICAV 7/6

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
[illegible]					

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/6	Achat (cours des billets aux guichets)	Vente (cours des billets aux guichets)
Etats-Unis ($ 1)	8 285	8 288	80 300	8 430
ECU	6 871	6 871	....	....
Allemagne (100 DM)	307 840	307 780	293	313
Belgique (100 F)	15 072	15 070	14 350	15 450
Pays Bas (100 fl.)	272 770	272 900	261	281
Danemark (100 krd)	83 900	83 700	79	87
Norvège (100 k)	107 390	107 520	104	111
Grande-Bretagne (£ 1)	11 571	11 576	11 150	11 950
Grèce (100 drachmes)	7 720	7 723	4 100	8 850
Italie (1 000 lires)	4 963	4 953	47 150	5 205
Suisse (100 fr.)	369 230	369 120	360	381
Suède (100 krs)	103 270	103 250	99	106
Autriche (100 sch)	43 860	43 830	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 431	5 437	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	5 930	5 940	5 600	6 600
Canada ($ can 1)	6 356	6 371	6 170	6 510
Japon (100 yens)	3 677	3 578	3 440	3 600

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/6
Or fin (kilo en barre)	104200	103500
Or fin (en lingot)	104000	103550
Pièce française (20 fr)	644	643
Pièce française (10 fr)	436	.....
Pièce suisse (20 fr)	636	627
Pièce latine (20 fr)	608	605
Souverain	768	762
Pièce de 20 dollars	4100	4200
Pièce de 10 dollars	2020	2060
Pièce de 5 dollars	1301 25	.....
Pièce de 50 pesos	4100	4085
Pièce de 10 florins	630	620

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 8 juin 1984 a été tiré à 456 338 exemplaires

A B C D E F G

En Italie

M. Enrico Berlinguer a été opéré à la suite d'une hémorragie cérébrale

Rome. – M. Enrico Berlinguer, le secrétaire général du P.C.I., âgé de soixante-deux ans, a été frappé dans la soirée du jeudi 7 juin d'une hémorragie cérébrale, à l'issue d'un meeting électoral à Padoue. Il a été aussitôt transporté à l'hôpital de la ville, où il a subi une intervention chirurgicale. Celle-ci a duré deux heures quarante minutes et aurait permis de retirer trois ou quatre caillots de sang dans les hémisphères du cerveau, mais il n'aurait pas été possible d'opérer un hématome dans la nuque dont les médecins espèrent qu'il se résorbera peu à peu. Le patient aurait bien supporté l'intervention chirurgicale, mais ce vendredi en fin de matinée les médecins réservent leur pronostic.

Aussitôt la nouvelle connue, la direction du PCI s'est réunie en pleine nuit à Rome, et le quotidien *l'Unita* a sorti une nouvelle édition titrant sur neuf colonnes : « Berlinguer au plus mal ».

De notre correspondant

Le dirigeant communiste avait prononcé à Padoue devant 5 000 personnes rassemblées sur la place Delle-Erbe, un sévère réquisitoire contre la politique économique du gouvernement de M. Craxi et contre le décret sur le blocage des salaires. Il avait lancé un appel aux socialistes, mais aussi aux catholiques pour qu'ils renforcent le PCI, « *qui, plus que les autres partis, est en mesure de donner les garanties de démocratie, de sérieux, de loyauté et d'engagement dont l'Italie a un besoin essentiel* ». Plusieurs fois, il avait dû s'interrompre, plié en deux par de violentes quintes de toux. Il buvait un verre d'eau puis continuait à parler. Devant cette assemblée toujours plus inquiète, il avait continué courageusement son discours jusqu'à la fin. Puis il s'était effondré sur une chaise derrière la tribune.

(Intérim.)

[Après une hémorragie cérébrale comme celle dont a souffert M. Berlinguer, et qui est généralement consécutive à une poussée d'hypertension, l'intervention chirurgicale a pour objet l'évacuation des épanchements de sang présents dans les diverses régions du cerveau.

Les résultats de telles opérations sont fonction de l'étendue et de la gravité des lésions, et de l'état du malade. Un traitement médical visant à lutter contre l'œdème cérébral et à prévenir les infections doit être instauré simultanément.

La localisation des hémorragies cérébrales détermine leur pronostic vital et fonctionnel. Lorsque l'intervention a pu assurer la survie, les séquelles sont fréquentes (paralysie et aphasie, éventuellement amoindrissement intellectuel) et dépendent de l'étendue et de la localisation des dégâts vasculaires cérébraux.

Le communiqué laconique des médecins de Padoue semble indiquer que ces lésions sont multiples et importantes chez le secrétaire général du PCI. – Dr C. E.-L.]

Du « compromis historique » à l'« alternative démocratique »

M. Berlinguer a été frappé d'une hémoragie cérébrale au moment où son parti traverse un phase cruciale de son histoire. Non seulement il mène un dur combat contre le gouvernement à présidence socialiste de M. Craxi, mais il tente aussi de définir une stratégie nouvelle qui passe par un succès aux élections européennes du 17 juin : le PCI, qui avec 30,8 % des voix n'est qu'à deux points de la Démocratie chrétienne, veut ravir à celle-ci sa position de premier parti d'Italie.

M. Berlinguer est à la tête d'un parti dont tout le monde reconnaît qu'il est le moins dogmatique des partis communistes et celui qui est le plus en prise sur la société où il opère. C'est en particulier sous la direction de M. Berlinguer, qui a succédé à Luigi Longo en 1972, que le PCI a accompli une évolution qui, à plus d'un titre, l'a placé dans une position originale au sein du mouvement communiste international dans sa recherche d'une ligne distincte du modèle soviétique.

Tirant les conséquences de l'échec de l'expérience Allende au Chili, mais se situant également dans une problématique qui fut celle d'Antonio Gramsci, M. Berlinguer préconisa une alliance avec les « masses catholiques » et la Démocratie chrétienne. Ce fut ce qu'il est convenu d'appeler le « compromis historique ». A la même époque, il se fit le promoteur de l'eurocommunisme : tout en opérant un rapprochement avec les PC espagnol et français, le PCI était amené à prendre ses distances vis-à-vis de Moscou. Alors que l'eurocommunisme a, ces dernières années, perdu de sa vigueur, le PCI n'en a pas moins poursuivi une politique d'autonomie à l'égard de Moscou commencée dans les années 50.

Au risque de mettre en péril l'unité de son parti, M. Berlinguer ira plus loin en officialisant le détachement du PCI de l'URSS lors du congrès de Milan de mars 1983. Les réactions du PCI à l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques puis la crise polonaise avaient été les prémices du « tournant » de novembre 1981. A la télévision, M. Berlinguer prononça alors la fameuse phrase : « *La force propulsive de la révolution d'Octobre est désormais épuisée* ».

En revanche, l'assassinat d'Aldo Moro par les Brigades rouges, en juin 1978, va mettre fin dans les faits à la recherche du compromis historique – même si en son for intérieur M. Berlinguer y reste attaché. La nouvelle stratégie du PCI sera celle de la « *troisième voie* », de l'« *alternative démocratique* ». Mais celle-ci reste encore une nébuleuse aux contours mal définis. L'ambition de M. Berlinguer est de faire de son parti le point de convergence des forces progressistes. En fait, cette stratégie se heurte à la politique du PSI de M. Craxi, qui entend, lui aussi, jouer un rôle de pivot dans la vie politique italienne.

L'arrivée de M. Craxi et les rapports PCI-PSI

L'arrivée de M. Craxi à la présidence du conseil, loin de favoriser un rapprochement des positions du PCI et d'un PSI qui a choisi l'alliance avec la Démocratie chrétienne, va envenimer les rapports entre les deux partis. Notamment sur l'échelle mobile des salaires, le PCI va mener une campagne violente contre le gouvernement. Sans doute, le parti de M. Berlinguer se fait-il en cela l'écho d'un mécontentement réel à la base du mouvement syndical. Il reste qu'il s'oppose aussi avec la dernière énergie à une stratégie socialiste qui vise à le rejeter dans une opposition stérile.

La politique de M. Berlinguer a provoqué certaines tensions au sein de son parti. La rupture avec Moscou, par exemple, n'a pas été obtenue sans tiraillements et opposition de la part du courant pro-soviétique. Sur d'autres points importants, comme par exemple la stratégie vis-à-vis des socialistes, d'autres dirigeants du PCI pensent parfois autrement que leur secrétaire général. Toute l'action de M. Berlinguer, notamment lors du congrès de Milan, a consisté à freiner les poussées centrifuges afin de préserver l'unité du parti.

Avec M. Berlinguer est frappée une personnalité qui joue un rôle essentiel dans le fonctionnement de la démocratie italienne, et qui, depuis des années, en conditionne les principaux développements. Sa maladie lui permettra-t-elle de guider encore son parti, de préparer sa succession ? Son effacement, sa disparition peut-être, auraient des conséquences profondes sur les équilibres politiques italiens.

PHILIPPE PONS.

LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS DU PCI

Outre M. Berlinguer, les principaux dirigeants du PCI sont les suivants (par ordre alphabétique) :

M. GERALDO CHIAROMONTE, né en 1924, membre de la direction du PCI, sénateur (Naples), membre du comité central et président du groupe communiste au Sénat.

M. ALESSANDO NATTA, président de la commission centrale de contrôle.

M. ALFREDO REICHLIN, né en 1925, journaliste, directeur pendant six ans à *l'Unità*, organe du PCI, député, membre de la direction, responsable des problèmes économiques et sociaux.

M. RENATO ZANGHERI, né en avril 1925, universitaire, membre du secrétariat national, responsable pour les problèmes de l'État et des autonomies locales. Proche de M. Berlinguer, artisan avec lui du compromis historique, jouissant de prestige dans les milieux intellectuels, il passe souvent pour le dauphin du secrétaire général.

● *Manifestation anti-apartheid à Paris.* – A l'appel d'organisations « anti-apartheid », plusieurs centaines de personnes ont manifesté, jeudi 7 juin, à Paris, devant l'ambassade de la République Sud-Africaine pour protester contre la venue dans la Somme du premier ministre sud-africain, M. Pieter Botha. Sept manifestants ont été interpellés pour vérification d'identité, après avoir tenté d'ériger, devant l'ambassade, un petit mur de parpaings destiné à symboliser la ségrégation raciale.

Le 10 juin 1944, en Limousin

On est presque gêné, en ces temps de réconciliation, d'avoir à évoquer le souvenir de quelques morts de la seconde guerre mondiale : 642 personnes – dont 254 enfants – massacrées par les SS, le 10 juin 1944.

Mais enfin, quarante ans plus tard, ces victimes-là méritent bien une dizaine de lignes. Il faut donc les écrire en refoulant cette vague de dégoût que soulève la vision des cadavres suppliciés, ceux des deux frères Bouchoule entre autres, anciens élèves du lycée de Limoges : le « petit », en cinquième, angélique ; le « grand », en philo, superbe athlète rieur. Fusillés, brûlés, grillés... et remonte à la gorge la nausée de l'été 1944.

Dans l'après-midi de ce jour tragique, un journaliste de *l'Appel du Centre* – aujourd'hui *le Populaire du Centre* – rentre au siège du quotidien, bouleversé : « *Ils ont tout tué, tout brûlé.* » Le rédacteur en chef, sursaute, incrédule : « *Taisez-vous, ne racontez pas de conneries !* » Il fallut bien se rendre à l'évidence. La connerie existait, dans toute son horreur.

Le cauchemar est toujours là. Les enfants de 1944 ont vieilli dans la haine, qui, pourtant, acceptent le nécessaire pardon, mais qui voient revenir, la rage au cœur, les néo-nazis de tous bords prêts à recommencer, dans l'indifférence générale. Bof... Allez, braves gens, sur les routes de la Pentecôte, mais, pour ne pas gâcher votre long week-end, si vous passez en Limousin, évitez ce petit village qui s'appelle Oradour-sur-Glane.

JEAN-MAURICE MERCIER.

POST-SCRIPTUM : Tulle, la veille du 10 juin : les SS de la division Das Reich, celle qui allait sévir à Oradour, pendent 99 personnes.

— Sur le vif —

« Le Monde » a faim

Je commence à en avoir par-dessus la tête ! Non, mais c'est vrai, c'est agaçant à la fin. Chaque fois que je mets le nez dehors, il y a toujours quelqu'un pour me demander de mes nouvelles – alors, ça va comment... ? – sur le ton gêné, compatissant et un peu guindé réservé à ceux dont on a vaguement entendu dire qu'ils ont un cancer terminal. Chaque fois, ça me surprend, et je réponds en pensant à mon boulot : « bien, très bien, ça marche, pas de problème ». Alors eux : ah bon ? On croyait que *le Monde*, ça n'allait pas très fort, que vous aviez des trous énormes, que vous risquiez de capoter, de fermer boutique, que vous n'étiez plus payés.

C'est tout juste s'ils ne mettent pas la main à leur poche. D'ailleurs, j'ai déjà reçu des chèques – parole ! – des chèques de lecteurs envoyés à la blague et à l'amitié, d'accord ; n'empêche que ça fait un drôle d'effet. C'est que, attention, avec tout ce battage dans les médias, ces commentaires apitoyés étalés en gros caractères par les bons confrères, ça commence à se savoir dans le quartier.

La semaine dernière, je passe chez mon boucher pour régler ma note. Il m'ouvre un compte de mois en mois, c'est plus commode. Et voilà qu'il me dit, très embêté, en tortillant les cordons de son tablier : à partir de demain, vous pourriez peut-être payer au jour le jour, ce serait mieux, ce serait plus clair, on n'aurait pas besoin de marquer. Qu'est-ce que vous dites de ça ?

Et pas plus tard que ce matin, je prends un taxi pour aller au journal ; je pars en week-end et je ne voulais pas trimbaler mon sac dans le métro. Je donne l'adresse au chauffeur. Et il tique ! Et il a le culot de me lancer ah ! *le Monde* ! Je vous préviens, je n'ai pas de monnaie. Et je n'accepte pas les chèques.

Je commence à paniquer. Il faudrait peut-être que je parcoure les offres d'emploi. L'ennui, c'est qu'on en trouve de moins en moins dans le journal. T'étonne pas, m'a dit notre administrateur, c'est une des raisons de nos difficultés. Je lui ai demandé :

– Alors qu'est-ce que je fais, moi ?

– Ben, tu fais pitié. Tu essayes de trouver un bébé yougoslave et après les heures de bureau tu fais les couloirs du métro. Tu tends la main. Au lieu de prendre tes grands airs, tu prends les petites pièces. Et tu es priée de me les rapporter. N'essaye pas de les garder pour toi. »

Pour faire la manche, il faudrait peut-être que j'aie une pancarte. Et si je marquais : *le Monde a faim* ? Qu'est-ce que vous en pensez ?

Ça devrait marcher.

CLAUDE SARRAUTE.

LE SYNDICAT DES INSTITUTEURS DÉSAPPROUVE LES PROPOS DE M. SAVARY

Le Syndical national des instituteurs (SNI-PEGC) désapprouve les propos du ministre de l'éducation nationale, publiés dans *le Monde* du 8 juin. Réuni vendredi matin, le secrétariat national du SNI estime que « *le ministre tente en pure perte d'apaiser les courants réactionnaires qui s'agitent autour de la question de l'école* ».

Selon les responsables du SNI, M. Savary « *fait une lecture de la loi qui minimise la volonté qui s'est exprimée au Parlement. Il tente d'atténuer les conséquences des amendements apportés à son projet initial* ». Ces observations et ces craintes « *confirment et renforcent la détermination du SNI à combattre tous les risques de recul* ».

ABOU NIDAL SERAIT HOSPITALISÉ A BAGDAD

Le dirigeant palestinien extrémistes Abou Nidal, condamné à mort par l'OLP pour avoir tenté d'assassiner M. Yasser Arafat, est hospitalisé pour des troubles cardiaques depuis plusieurs semaines à l'hôpital Al Yamouk de Bagdad, déclarait-on jeudi 7 juin à Amman.

Abou Nidal, rappelle-t-on, avait été expulsé de Bagdad le 24 novembre dernier à la suite d'attentats commis contre des diplomates jordaniens et revendiqués par son groupe.

Toutefois, un porte-parole du mouvement Fatah-conseil révolutionnaire a démenti, jeudi 7 juin, les informations de presse faisant état du transport d'Abou Nidal dans un hôpital de Bagdad et affirmait, sans y apporter de preuves, que celui-ci serait « *en bonne santé* ».

Par ailleurs, selon des sources diplomatiques et palestiniennes à Bagdad, Abou Nidal aurait fuit la Syrie pour retourner à Bagdad, le régime de Damas voulant qu'il participe à des complots contre des dirigeants occidentaux et des dirigeants arabes modérés. Toujours selon ces mêmes sources, les plans auraient été élaborés avec l'aide du terroriste international Carlos.

M. YANN GAILLARD P.D.G. DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE DE BANQUE

M. Jean Michaudet sera nommé PDG de la Banque de Bretagne en remplacement de M. Gilbert Moch, qui reprend ses fonctions au Crédit lyonnais. M. Michaudet était auparavant directeur à la promotion à la direction générale des postes, où il avait exercé également les fonctions de directeur des services financiers et informatiques.

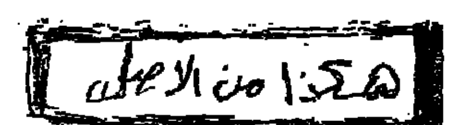
A la Société centrale de banque, que quitte M. Dominique Saglio pour prendre la direction de la banque La Hénin, c'est M. Yann Gaillard qui sera nommé PDG. Inspecteur des finances, M. Gaillard a été directeur de cabinet de M. Edgar Faure, quand celui-ci était président de l'Assemblée nationale, et directeur de cabinet de M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation dans le gouvernement de M. Raymond Barre.

M. MAUROY ANNONCE LA CRÉATION DE 250 EMPLOIS A DECAZEVILLE

A l'occasion d'un déplacement à Decazeville le 8 juin, M. Pierre Mauroy a annoncé quatre projets industriels en faveur de ce pôle de conversion de l'Aveyron représentant au total 250 emplois. En association avec la société américaine United Technology, Renault créera une unité de connexions électriques pour l'industrie automobile (100 emplois d'ici à la fin de 1986).

L'entreprise Caou Rep, avec des partenaires étrangers, installera un atelier de produits pharmaceutiques. La Société aveyronnaise de métallurgie développera ses activités et un centre de recherche sur le magnésium sera ouvert. Enfin la firme israélienne Elscint produira des sous-ensembles mécaniques pour les équipements médicaux.

M. Mauroy a ajouté que depuis le 8 février la création de 3 000 emplois avait été décidée dans l'ensemble des pôles de conversion, mis à part la Lorraine.





Le Monde
Loisirs

RODGER/MAGNUM

Afrique facile, Afrique fragile, page III

Supplément au n° 12245. Ne peut être vendu séparément. Samedi 9 juin 1984.

France and breakfast

Vendre, vendre encore.

VINGT-NEUF MILLIARDS de francs ! Inscrit au poste « voyages » de la Banque de France, le chiffre attire l'œil. Il s'agit, en effet, de l'excédent de la balance touristique française (1).

Dans la difficile conjoncture économique actuelle, on comprend que M. Roland Carraz, le secrétaire d'Etat au tourisme, s'en pourlèche les babines et que, la mine gourmande, il n'oublie jamais de le glisser dans les nombreux discours que sa fonction l'appelle à prononcer. D'autant plus qu'il lui permet d'observer, au passage, que le tourisme se situe ainsi au premier rang des activités exportatrices de notre pays devant l'automobile, la chimie, les industries mécaniques et l'agro-alimentaire. De quoi conforter un secrétaire d'Etat plutôt discret (2).

Discret, mais néanmoins bien résolu à faire pondre la poule aux œufs d'or. D'où la nouvelle campagne interministérielle d'information et de promotion de nos produits touristiques qui, sur le thème de « L'été français », est coordonnée par le secrétariat d'Etat. Objectif : réaliser en 1984 un excédent de la balance touristique au moins égal, sinon supérieur, à celui enregistré en 1983.

Un défi de taille, compte tenu des perspectives monétaires actuelles, du quasi-retour au régime antérieur des changes (alors que, selon M. Carraz, le carnet de change a permis d'économiser 4 milliards de francs) et d'un contexte international particulièrement difficile au moment où les grands pays touristiques concurrents engagent un important effort de promotion.

Une situation qui explique le dynamisme déployé aujourd'hui pour « vendre » la France. Destinée à améliorer les conditions d'information et d'accueil des vacanciers français et étrangers, la stratégie adoptée se développe sur plusieurs fronts :

— Une campagne de promotion, actuellement en cours, sur les marchés anglo-saxons à l'occasion du quarantième anniversaire du débarquement, campagne qui entend notamment exploiter l'avantage offert aux visiteurs américains en raison du taux de change favorable. Au volet publicitaire proprement dit s'ajoute, au niveau français, une véritable opération de relations publiques visant à modifier l'image, souvent mauvaise au plan de l'accueil, qui serait celle de nombreux touristes américains. Objectif : attirer dans notre pays 10 % d'Américains en plus, soit environ quinze mille personnes, ce qui représenterait une recette supplémentaire de quelque 450 millions de francs ;

— Au cours du mois de juin, une campagne télévisée de sensibilisation des Français, campagne dont on espère qu'elle contribuera à accélérer des prises de décision qui, au niveau des vacances, semblent s'opérer de plus en plus tardivement (*le Monde* daté 27-28 mai) ;


PILLON/VIVA

Une campagne de promotion sur les marchés anglo-saxons entend exploiter l'avantage offert aux visiteurs américains par les taux de change favorables.

— La reconduction de l'opération « Info-vacances », organisée par l'ANIT (lire encadré), dont le standard téléphonique national avait reçu, l'an dernier, environ deux cent mille appels ;

— Reconduction, également, de l'opération « Camping-guidage » destinée, grâce au recours à l'informatique, à offrir aux campeurs caravaniers une information fraîche — car actualisée tous les jours — sur l'état d'occupation des terrains dans les régions les plus fréquentées. Avec, cette année, une nouveauté : l'accès direct du public au matériel ainsi mis en place ;

— Une nouvelle campagne en faveur de l'étalement des vacances auprès, d'une part, de dix mille entreprises de plus de cent personnes invitées à poursuivre l'effort entrepris depuis deux ans ; d'autre part, des six cent soixante-dix stations « longue durée » (c'est-à-dire celles qui s'engagent à assurer une animation de juin à septembre), dont les plus actives seront récompensées ; enfin, auprès des vacanciers eux-mêmes, avec la diffusion à cinq cent mille exemplaires d'une carte signalant ces stations et les activités accessibles durant ces quatre mois ;

— Une promotion des hébergements et des produits touristiques des départements et territoires d'outre-mer, par le biais, notamment, à compter d'octobre, d'une campagne publicitaire dans les principales villes de la métropole, ainsi que d'une action spécifique sur les marchés européens et américains.

A quoi s'ajoute, *last but not least*, la diffusion d'un *Almanach 84 des vacances*, tiré à deux millions et demi d'exemplaires, en trois langues (un million deux cent mille en français, le reste en allemand et en anglais) et réalisé en collaboration avec les secrétariats d'Etat à la consommation et à l'environnement, et le ministère des transports, qui lui apporte un cartoguide de Bison futé, dont la lisibilité aurait d'ailleurs pu être meilleure. Petit guide pratique de l'été français, il sera distribué gratuitement, à partir du 10 juin, aux postes frontières, dans les ports de la Manche et de la mer du Nord, dans les offices de tourisme et les syndicats d'initiative, le long des routes et autoroutes, dans les stations-service ELF et Antar, dans les avions d'Air France et d'Air Inter, dans les comités régionaux et départementaux du tourisme, aux guichets de change de la BNP, à l'ANIT, ainsi que dans les automobiles-clubs, en France et à l'étranger.

Présenté par M. Carraz comme « la trousse d'informations de première nécessité du touriste », ce document de cent pages offre notamment trois mille adresses, renseignements et conseils pratiques, la présentation des vingt-deux régions métropolitaines, six cent cinquante numéros de téléphone utiles et la liste des deux cent soixante rendez-vous de l'été, véritable agenda des festivités populaires artistiques, folkloriques, culturelles et sportives, sans oublier une partie « bloc-notes » pour tenir son journal de vacances.

Menées avec le concours étroit de l'ensemble des partenaires du secteur touristique, toutes ces actions ont été placées sous le signe de « la qualité de l'accueil ». « *Plus qu'une simple devise, un devoir* », insistent des pouvoirs publics désireux de voir se concrétiser durablement dans les chiffres les efforts déployés aujourd'hui afin de placer l'industrie touristique française dans le peloton de tête des grands pays récepteurs.

Attirer en France un nombre toujours plus important de touristes étrangers, tel apparaît bien désormais l'objectif d'un gouvernement enfin conscient de l'importance de la contribution du secteur du tourisme à l'économie nationale. Certes, le budget de la promotion du tourisme à l'étranger a été augmenté en 1984, mais l'action de l'Etat ne représente qu'une faible part des efforts menés sur les marchés étrangers. Ainsi, afin d'éviter un trop grand émiettement et favoriser la concertation, a-t-il été décidé de mettre en place un organisme chargé de coordonner les opérations envisagées par la profession, les département, les régions et l'Etat : « Bienvenue France », organisme « *souple et léger* » qui engagera éventuellement ses propres opérations de promotion.

Autant d'initiatives qui démontrent la volonté du secrétariat d'Etat de mener une vigoureuse politique nationale du tourisme. En compensant, le cas échéant, le manque de moyens par un surcroît d'imagination. Ainsi, après « Info-vacances », un service « *inédit* » au monde, on se crédita volontiers d'une nouvelle première mondiale avec l'*Almanach*, dont on annonce d'ores et déjà une édition hivernale, voire une édition DOM-TOM.

La réalité invite cependant à ne pas trop forcer sur les cocoricos. Logé dans des bâtiments qui ne lui appartiennent pas, placé sous la tutelle du commerce extérieur et disposant de crédits pour le moins limités, le secrétariat d'Etat est toujours à la recherche d'une véritable identité. Et si, comme le reconnaissait un rapport du Sénat, les responsables font effectivement preuve d'une évidente bonne volonté et d'un effort louable d'imagination, force est de constater que le rôle des services du tourisme reste limité, voire marginal.

Certes, le gouvernement affirme publiquement vouloir accorder « *une priorité absolue au développement de la vocation exportatrice du tourisme* » et l'un des programmes du IXe Plan vise à « *vendre mieux en France et à l'étranger* » ; il n'en demeure pas moins que notre pays est encore loin derrière ses voisins européens en ce qui concerne les efforts de promotion sur les marchés étrangers. Que la politique suivie en la matière s'apparente encore trop souvent à un sympathique bricolage saute aux yeux lorsqu'on assiste, par exemple, à une manifestation comme le POW WOW américain (3).

Que le secrétaire d'Etat n'ait expressément pas reçu délégation du ministère du commerce extérieur pour les questions concernant « la promotion du tourisme français à l'étranger » ne constitue pour lui qu'une piètre consolation. Reste surtout la modicité des ressources affectées aux services du tourisme (0,024 % du budget général) au regard de l'extraordinaire potentiel que recèle la France.

PATRICK FRANCÈS.

(1) L'excédent de la balance touristique, qui était de 12 milliards de francs en 1962, est passé à 22,5 milliards de francs en 1983, auxquels il faut ajouter plus de 6 milliards de francs d'exportation d'équipements et d'ingénierie touristique.

(2) A en croire un sondage IFOP réalisé à l'intention de la revue *GEO* (juin), 93 % des personnes interrogées se sont déclarées incapables de nommer le ministre responsable du tourisme. Sur les 7 % qui ont répondu, 2 % ont justement cité Mme Cresson, 1 % M. Carraz, 1 % Mme Avice et 1 % M. Lang. Confrontées à une liste de noms, les personnes consultées confient volontiers ce portefeuille à M. Trigano, patron du Club Méditerranée...

(3) Manifestation organisée chaque année, depuis 1969, par les professionnels américains, le Discover America International *pow wow* permet aux principaux organisateurs de voyages à l'étranger d'appréhender en quelques jours le potentiel touristique de ce pays. Etaient ainsi présents à Seattle, en mai, deux mille vendeurs américains, mille acheteurs étrangers et deux cents journalistes. On estime à environ 600 millions de dollars le montant des contrats conclus à cette occasion, ce qui représenterait quelque 6.5 millions de visiteurs étrangers.

Allô-vacances

A quel âge peut-on envoyer son enfant seul à la montagne ? Quelle est la température de l'eau dans les DOM-TOM à Noël ? Où passer un week-end gastronomique ? Combien coûte une semaine sur une péniche de location ? Quels sont les sentiers de randonnée et les gîtes d'étape en Alsace ? Que reste-t-il de libre en juillet sur la Côte d'Azur ? Où faire un stage dans un poney-club ?

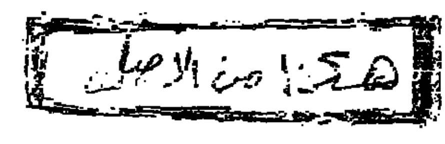
Autant de questions dont on peut trouver les réponses auprès de l'ANIT (Agence nationale pour l'information touristique). Créée à la fin de l'année 1983, cette agence (1) a pour mission de rassembler l'information touristique et de la diffuser le plus largement possible auprès du public. Bref, à portée de main tout ce que l'on veut savoir sur la France des champs et des rivières, des plages et des forêts, de l'hôtellerie et des terrains de camping, de la roulotte et de la culture. Une mine pour les Français. Une aubaine pour les étrangers.

Le tourisme dans notre pays émergerait-il enfin du bricolage ? Les pouvoirs publics ont, semble-t-il, compris que bien renseigner — et rapidement — les voyageurs sur les possibilités d'hébergement et de loisirs qu'offre l'Hexagone constitue un atout maître. « *Des conseils et des idées de vacances pour tous* », résume M. Max Salomon, directeur de l'agence. L'ANIT, dont le budget pour 1984 est de 6 994 000 francs, ne joue naturellement aucun rôle pour réserver une chambre d'hôtel, louer un studio, acheter une place d'avion ou s'inscrire à une croisière. Elle oriente simplement vers les professionnels ou les associations susceptibles de satisfaire la demande. En somme, un trait d'union entre le voyageur et les possibilités d'évasion, entre le public et les offices de tourime locaux.

Aujourd'hui, il s'agit de faire face à l'afflux des demandes de renseignements qui précèdent les grands départs. C'est pourquoi l'ANIT s'est équipée d'un puissant standard téléphonique capable de traiter 2 500 appels par jour. Chacun pourra ainsi mieux préparer ses vacances en France, en s'informant notamment sur les possibilités d'hébergement offertes dans chaque région.

JEAN PERRIN.

(1) ANIT : 8, avenue de l'Opéra, 75001, Paris. Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 18 h 30. Spécial « Info-vacances » : tous renseignements par téléphone au (1) 260-37-38. Du lundi au samedi, de 8 h à 20 h.



Deux heures au Kenya

Ou plus...

EST-IL possible, en l'espace de *vingt-quatre* heures, de découvrir la grande faune africaine ? Au Kenya, oui. On peut même le faire en deux heures – sommairement certes – en circulant dans le parc national de Nairobi, le bois de Boulogne de la capitale kényane. Mais on n'y verra *pas* d'éléphants, ce qui ôte beaucoup de piquant à l'aventure.

Pour un véritable safari avec jeep, *Masaïs, feu de camp et* nuit dans un bungalow, il ne faut pas plus de vingt-quatre heures au départ de Nairobi. A condition, bien sûr, de prendre l'avion pour gagner la réserve, même si elle ne se trouve qu'à 200 ou 300 kilomètres de la capitale. A Wilson-Airport, des dizaines d'avions de *tous* calibres, depuis l'increvable DC-3 jusqu'au Moustique à trois places, se tiennent prêts à décoller dans toutes les directions.

Cap donc sur Masaï-Mara, une réserve située à quelque 230 kilomètres au sud-ouest de Nairobi, en prolongement du fameux parc tanzanien de Serengeti. Après le relief tourmenté du *rift*, cette grande cassure géologique qui traverse l'Afrique orientale, le safari commence : *sur* le plateau piqué de petites boules vertes – les acacias de la savane, – on distingue de minuscules taches colorées : noires pour les éléphants, grises pour les zèbres, rousses pour les antilopes et les gazelles. Un doute, soudain, vous prend : verra-t-on autant d'animaux une *fois* posé au sol ?

Sur ce point, pas de souci à se faire : les troupeaux sont si nombreux au rendez-vous que la piste d'atterrissage, en pleine brousse, *doit* être enclose. Un seul buffle sur la piste et tout serait à recommencer ! Land Rovers, jeeps et minibus attendent le touriste à sa descente d'avion. En route pour Keekorok-Lodge, la station voisine, qu'on prendrait facilement pour un motel californien, *n'étaient les babouins qui* gambadent sur le toit, le marabout apprivoisé qui toise la clientèle du bar, immobile, et les Masaïs assis à l'ombre en attendant le touriste généreux qui les photographiera pour quelques *shillings* de plus.

Aïe, aïe, aïe ! On nous avait promis un vrai safari, rustique et broussard 100 %, et voilà qu'on se retrouve au beau milieu des stands à dépliants et cartes postales ! Pas d'affolement : le chauffeur doit seulement entrer en contact radio avec le campement, après quoi le *game drive* commence.

Et aussitôt, l'enchantement. A peine avons-nous quitté Keekorok que la faune défile, à ras de capot parfois. A droite, quelques buffles bien boueux *qui ruminent, l'œil fixe.* A gauche, des impalas broutillent, la queue frétillante. Là-bas, un éléphant solitaire, perdu au milieu des zèbres. Le chauffeur oblique pour que son unique client – une chance pour lui ! – puisse le voir ou le photographier de plus près.

On roule au ralenti parmi l'herbe rase et quelques crânes – reliefs des repas léonins. L'éléphant, tranquillement, se *détourne et plonge dans un* bosquet d'où il nous observe à distance, cependant que trois phacochères traversent la plaine au petit trot, la queue comiquement dressée vers le ciel.

Et les lions, dans tout cela ? Discrets, très discrets. Comme toujours, dans la journée, ils dorment. Il faut donc les trouver, tomber dessus. Les chauffeurs-guides ont un truc simple pour les découvrir : ils observent le manège de leurs collègues. Dès qu'un véhicule s'arrête, c'est *qu'il* y a *du* gibier. Si on ne voit rien, de loin, c'est sûrement du lion, vautré dans un repli de terrain.

Cette fois, ils sont trois – trois mâles – couchés de tout *leur long parmi les rochers*, comme morts. Seuls leurs flancs se soulèvent au rythme de leur souffle court, et leur peau, parfois, tressaille sous l'assaut des mouches. Mais ils ne bougeront pas, même lorsque la jeep s'arrête à 2 mètres. Le roi de la savane, dominateur et sûr de lui, n'a rien à craindre pour sa majesté. Il dort.

Et le *game drive* reprend. Les girafes, occupées à brouter les épines d'acacia comme s'il s'agissait d'herbes tendres, s'in*terrompent un instant pour sui*vre la voiture des yeux du haut de leur invraisemblable périscope. Les gazelles de Thomson, aux flancs barrés de noir, se mêlent aux impalas, aux zèbres et aux bubales. Les « topis » – ou damalisques – font bande à part. Avec leurs pattes jaunes, on les dirait *sortis* d'un pot de moutarde.


KOCH/RAPHO

Après plusieurs heures de piste, ponctuées d'arrêts d'observation aux jumelles – *on est* prié d'apporter son matériel, – on franchit l'un des portails d'entrée de la réserve. C'est que le Cottar's Camp, lieu prévu pour le bivouac, se trouve à l'extérieur du parc. On passera donc la nuit en terrain ouvert, dans la zone fréquentée par les Masaïs *et leurs* troupeaux de zébus.

A l'heure du crépuscule, on arrive dans un vallon ombreux, une *véritable petite jungle où* les ficus forment chacun un pan de forêt. C'est là, au bord d'une rivière à sec, que se déploient tentes et bungalows. Le camp de Cottar – du nom d'un chasseur-baroudeur anglais converti aux paisibles safaris – est niché comme une oasis dans la savane. On y est accueilli par des ossements de haute époque (crânes de girafes, de gnous et de rhinos) qui jalonnent le sentier. Et vous arrivez brusquement dans un vaste *bungalow de style colonial*, ouvert sur un parc envahi d'oiseaux. L'Eden.

Sous un gigantesque arbre à pain, des agents en kaki bavardent autour d'un feu. C'est l'heure d'une bière fraîche, pour faire passer la poussière des pistes. On peut même prendre une douche chaude, car des branches crépitent sous des *réservoirs-marmites* à la tuyauterie compliquée. Le confort anglais au fin fond du *bush*.

Après le dîner, le safari continue. Debout à l'arrière de la jeep, avec un guide muni d'un projecteur, vous allez traquer la bête dans l'épaisseur de la nuit. Inutile de prendre les jumelles, cette fois, mais plutôt un bon pull, car les nuits sont fraîches sous l'équateur entre 1 500 et 2 000 mètres.

Des yeux s'allument aussitôt dans le faisceau du projecteur. Ici, des « dik-dik », gazelles naines qui disparaissent sans bruit dans les fourrés. Là, un galago, un petit mammifère de la taille d'un singe, qui pousse des cris de fauve lorsqu'il sent venir la pluie. Des mangoustes en chasse escaladent des termitières.

Soudain, un curieux animal tenant à la fois du porc et du kangourou traverse la piste *sous les phares*. Traqué à coups de projecteur, il choisit de s'enterrer sur place, en creusant dans un nuage de poussière. C'est un oryctérope, une sorte de fourmilier sans fourrure qui visite les termitières la nuit et capture les insectes de sa langue effilée et gluante. Cette faune mystérieuse vous fait oublier la poussière, les cahots de la piste et l'inconfort de votre position.

Le lendemain à l'aube, nouveau safari, mais à pied cette fois. Un Masaï aux lobes d'oreille distendus vous accompagne, armé seulement d'une lance et d'une massette de bois. Dans la lumière du soleil levant, il voit tout, même à contre-jour. Par exemple ce couple de chacals qui rôdent près du camp, ou ces buffles, là-bas, immobiles sous le couvert des buissons.

En deux heures de marche au petit matin, on lève ainsi des centaines d'impalas, de zèbres, de cobs, de girafes, de gnous. Pour cette troisième sortie, vous êtes plus familier de la faune ambiante et vous commencez à identifier correctement les animaux de rencontre. Vous reconnaissez même leurs traces. Avec les éléphants, ce n'est pas difficile : ils laissent derrière eux un champ de bataille, arbres déracinés, branches cassées, sans parler de leur abondant crottin...

Cela doit vous mettre en appétit pour le *breakfast*, servi au camp dans les règles de l'art britannique. Après quoi il ne vous reste plus qu'à plier bagage pour le dernier *game drive*, celui du retour. Si vous insistez, le guide vous emmènera jusqu'à la rivière aux hippos, à deux heures de route.

Ce sera pour vous l'occasion de croiser vos premières autruches, un couple de serpentaires – oiseaux rapaces que les Anglais appellent *« secrétaires »*, *ou encore quelque* hyène égarée dans la plaine. Et toujours les impalas, zèbres, cobs, gnous et autres phacochères auxquels vous ne prêtez plus maintenant qu'une attention distraite.

Et l'on arrive à la rivière, au moment où un couple d'oies du Nil prend son envol. Les hippos sont là, en trois groupes compacts, immergés dans une eau trouble. Ils vous observent de leurs yeux globuleux, l'oreille en alerte, puis ils plongent pour refaire surface un peu plus tard, leurs naseaux roses libérant de puissants jets de vapeur. Au spectacle de ces débonnaires pachydermes, vous vous enhardissez et allez jusqu'au bord de l'eau pour mieux voir.

« Attention !, crient ensemble le guide et le chauffeur, *il va charger ! »* Quoi ? Comment cette masse de chair rose peut-elle nous menacer, elle dans l'eau et nous sur la berge, dans le sable chaud ? Pas le temps de répondre à cette sotte question : l'hippo de garde a plongé et surgit comme une trombe, la gueule ouverte. Nous n'avons eu que le temps de bondir sur l'escarpement de la berge. L'hippo ne poursuit pas. Il se contente de cet avertissement. On peut répéter la manœuvre : c'est le seul moyen de contempler un hippopotame dans sa masse intégrale, toutes dents dehors.

Il n'y a plus dès lors, pour se remettre de ces émotions fortes, qu'à déballer le pique-nique. Et le safari s'achèvera comme il a commencé : au bout d'une piste d'atterrissage *où l'on retrouve les minibus des Sightseeing Tours* bourrés de promeneurs à Instamatic.

ROGER CANS.

• Pout tout renseignement, s'adresser à : Nairobi Travel Centre, New Stanley House, P.O. Box 41 178, Nairobi, Kenya, ou directement à Cottar House, P.O. Box 44 191 Nairobi, Kenya. Le forfait, sur place, revient à environ 1 200 F pour le safari de vingt-quatre heures, avec une majoration d'environ 200 F pour une personne seule.

Hiver d'août au Sénégal

La saison vraie.


BARBEY/MAGNUM

« *L'HIVERNAGE ? Fadaises... J'aimerais tant que ceux qui ne savent pas oublient ce mot stupide qui fait injustement peur ! Promettez-moi de revenir ici en plein mois d'août, vous verrez...* » Ses deux perroquets préférés arpentant ses cheveux, ses lèvres, ses énormes épaules, pour aller lui voler jusque derrière les dents des bécots énamourés, bedonnant, barbu, débraillé, Apollon Anastossopoulos, copie conforme du Falstaff de Welles, qui a de longue date préféré abréger son prénom en « Apo » probablement pour couper court aux médisances, maudissait le maudit vocable, qui fait l'Europe bouder « son » Sénégal de juin à octobre.

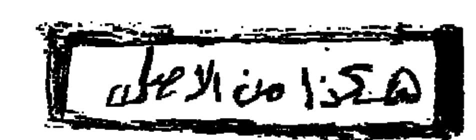
Le malentendu ne date pas d'aujourd'hui. Et Léopold Sedar Senghor, ce président-poète à qui sied si bien l'habit vert, avait cru bon — utile, surtout — de faire précéder ses *Lettres d'hivernage, poèmes* (Seuil, collection « Points ») d'une rapide mise au point : « *L'« hivernage », c'est, dans la zone soudano-sahélienne, la saison des pluies. Au Sénégal, elle commence en juin pour s'achever dans la deuxième quinzaine d'octobre.* » « *Le mot*, précise-t-il, *a été forgé par l'armée coloniale, qui, comme l'armée romaine, hivernait pendant la mauvaise saison. L'hivernage, c'est donc l'été et le début de l'automne...* » Un autre auteur, un Français celui-là, mais qui connaît tout du pays, Christian Saglio, parle, à propos de cette saison bien particulière, de « *ses tornades, ses éclairages et sa fébrilité* ». C'est, écrit-il, « *le temps des fêtes et des travaux champêtres, le Sénégal se réveille après neuf mois de ciel bleu...* »

« *Le temps des fêtes et des travaux champêtres* »... Existerait-il de moment mieux choisi, celui où toute crainte et toute résignation s'effacent, où l'homme s'arrache à sa torpeur, redevenu soudain confiant en son ciel avec la venue des premières ondées salvatrices, de ces nuages porteurs d'espérances pour lui et pour les siens, leurs troupeaux faméliques, les greniers à toits pointus que les derniers grains de mil ont depuis longtemps déjà désertés ? C'est affaire de goûts, de curiosités bien placées, voire de coups de cœur, d'envies de comprendre un pays et, à travers lui, un continent tout entier. Un monde si éloigné du nôtre dont les terribles réalités doivent être appréhendées, qui cernent les palaces et leurs jardins croulant sous les fleurs, dont la verdure éternellement entretenue prend souvent des allures presque provocatrices.

Le « *revenez nous voir au mois d'août* » d'Apo, maître après Dieu du domaine de Nianing — un peu plus de 120 hectares d'arbres de toutes essences qu'habitent des milliers d'oiseaux, tout à la fois oasis et arche de Noé jetée comme un défi au beau milieu de la savane de la fin mai, grise de sécheresse, poussiéreuse à force de soif, exsangue après tant et tant de mois de jeûne, — ne voulait pas dire autre chose. Comme s'il avait tenu à faire comprendre à l'étranger, qu'il devinait peu ou mal averti des cycles infernaux qui régissent ici toute vie et toute mort, qu'il existait parfois tout de même autre chose, des pousses vertes et des épis chargés de grain, des ruisseaux où les zébus peuvent noyer leur mufle tout leur saoul le temps d'une saison bénie. Comme s'il voulait aussi s'assurer que nous aurions perçu, avant de nous en retourner vers des contrées plus généreuses, des évidences que les marchands de voyages se gardent généralement — par négligence, par crainte d'effaroucher le client ou parce que cela leur paraît finalement bien superflu ? — de faire figurer dans leurs belles brochures en couleurs.

Après Nianing, fleuron inégalé de cette Petite Côte, qui s'étire mollement au sud de Dakar, de Bargny à Palmarin, un littoral qui n'est rien d'autre qu'une interminable plage de sable fin bordée presque tout au long d'un cordon de filaos, frontière verte mais frêle entre l'océan et la platitude infinie de la savane, nos pas allaient nous mener à Sali-Portudal. « *La nouvelle station soleil du Sénégal* », comme l'ont baptisée les responsables du tourisme sénégalais, bien décidés, semble-t-il, à en faire « *la première ville de vacances de l'Afrique de l'Ouest* ».

Toutes les conditions — pour peu que suivent les énormes capitaux nécessaires à assurer des infrastructures coûteuses, où le prix du forage des puits indispensables pèsera lourd à l'heure des comptes — sont réunies pour faire de ce rivage sans grande originalité naturelle, que seule l'imagination des aménageurs pourrait transfigurer, une base de vacances mer-sable-soleil-sports nautiques fort acceptable. Le projet du ministère du tourisme sénégalais porte sur pas moins de 600 hectares et une capacité totale de 4 500 lits à l'horizon 1990. Trois unités sont déjà ouvertes. Oublions très vite le Novotel Sali (186 lits), dont les architectes ont probable-



ment pensé qu'un hôtel destiné à des rivages africains perpétuellement incendiés de soleil pouvait ressembler à s'y méprendre à celui qu'ils auraient conçu pour... Villeurbanne ou Vélizy-Villacoublay. Ne nous attardons pas outre mesure sur le Palm-Beach (540 lits), dont le seul nom de baptême suffit à mesurer de quelle imagination ont fait preuve ses auteurs, mais, en revanche, reconnaissons au dernier-né des trois, le Savana Koumba Frantel (360 lits), ouvert depuis la fin de 1983, les mérites qui sont les siens.

Architecture inspirée de la tradition locale, chambres en duplex réparties en petites unités, bordées toutes de galeries en arcades, restaurants largement ouverts aux alizés, bénédiction des heures torrides, sous des toits façon paillote, l'ensemble sera, dans quelques mois (c'est-à-dire lorsque auront poussé un peu plus haut vers le bleu du ciel les centaines d'arbres que l'on entoure des soins les plus attentifs), un endroit particulièrement réussi. A cela il convient d'ajouter que sous la houlette de son directeur, M. Yves Fraisse, assisté de M. Alain Ter, qui ont, ensemble, fait leurs « classes » sous le soleil martiniquais, la machine tourne rond. Service attentif et toujours empreint de gentillesse. Et, ce qui ne gâte rien, bien au contraire, table excellente que M. Gérard Henkens, un chef passé par les « pianos » de Paul Bocuse et de Thuilier, le maître de Baumanière, sait accommoder toujours avec les ressources nombreuses du cru en matière de fruits, de poissons et de crustacés.

Le tour du « lac rose »

Côté distractions, on s'en tiendra, par la force des choses, aux grands « classiques » des bords de mer chaudes : la planche à voile fait fureur, le tennis ne désemplit pas, les cavaliers se régalent de petits galops sur le sable, la pêche à la palangrotte ignore tout de la bredouille, et la pétanque sous les filaos, en fin de journée, fait le reste, avec la piscine et quelques cocktails multicolores où l'exotisme se taille la part du lion.

Bien joli, tout cela, diront ceux que la plage a tôt fait d'ennuyer et qui ne vont pas si loin de chez eux pour le simple plaisir d'en revenir bronzés. Autant le dire sans détour, il n'y a pas, si l'on a choisi Sali-Portudal comme base de découvertes, un choix très vaste d'excursions aisément accessibles, les points forts du tourisme sénégalais étant tous à des distances nécessitant des déplacements de plusieurs jours.

Qu'à cela ne tienne, on saura se contenter des récréations d'une journée que proposent hôtels et agences. Le lac Retba, par exemple, plus communément appelé « lac rose », et qui l'est de façon incroyable, pour receler dans ses eaux peu profondes outre une teneur en sel approchant celle de la mer Morte, divers éléments chimiques. Serge et Valérie Tamarin, un jeune couple de Dakarois, font aux visiteurs les honneurs de la place en les emmenant à bord de leurs jeeps pour un grand tour du lac, où peinent, jour après jour, dans l'eau rongeuse jusqu'à la taille, des malheureuses chercheuses de sel, qui sassent l'eau et emplissent des sacs qui leur seront payés une misère. Après, on ira voir de ces villages peuhls, piqués sur l'immensité, figés dans une sorte de paix bucolique que rythment les saisons, le vent et le soleil. Les plaques de caoutchouc où l'usine Bata de Dakar a prélevé à l'emporte-pièce ses milliers de semelles deviennent ici de surprenants claustras, molles barrières derrière quoi se pressent de petits troupeaux de chevrettes...

On ira de même jusqu'à Joal – la ville natale de Léopold Senghor, cent fois chantée par le poète – ne serait-ce que pour bénéficier du numéro extravagant que Benoit, le gardien de la maison natale de l'ancien président, exécute devant des touristes ravis. Après, on franchira l'interminable passerelle de bois qui relie Joal à Fadiouth, l'île bâtie sur des siècles de coquillages amoncelés, qu'une seconde passerelle relie à un îlot devenu cimetière. On embarquera à bord d'une longue pirogue à moteur pour courir les méandres du Saloum, où nichent cormorans et flamants roses, parmi les *bolongs* (bras de mer), où les palétuviers font leur *gîte* et le bonheur de petites huîtres savoureuses...

Le soir venu, on tentera d'oublier qu'on est dans un hôtel, au bord d'une piscine, pour écouter, les yeux mi-clos, le troubadour venu pincer les vingt et une cordes de sa *kôra*, moitié harpe, moitié mandoline, tandis que son compère soutiendra la mélopée nostalgique au rythme cristallin d'un balafon... L'Afrique vraie, c'est dans les marchés villageois qu'il faudra aller la chercher, mais autrement qu'en troupeaux débarqués d'un car, sous peine d'être submergés sitôt le pied à terre par un océan de quémandeurs.

Une Afrique restée authentique, avec ses traditions mystérieuses, son âme toujours vivante, ses couleurs, ses odeurs, qui, c'est triste à dire, s'accommodent mal du voisinage intempestif des « machines à tourisme » qu'on est en train d'y bâtir.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

● Au départ de Paris, Lyon, Marseille et Bordeaux, Jet Tours propose jusqu'au 10 juillet des tarifs préférentiels. Au domaine de Nianing (l'un des Eldorador de Jet Tours), 4 499 francs pour neuf jours (sept nuits) en pension complète. Du 13 juillet au 21 août, il en coûtera 6 110 francs pour la même prestation. A l'hôtel Savana Koumba, 4 650 francs en demi-pension jusqu'au 10 juillet et 5 600 francs au-delà de cette date. Possibilité de troisième semaine gratuite. Jet Tours propose d'autre part des circuits en autocar, des croisières et des séjours, en Casamance notamment.

Brochure « Iles et terres lointaines » de Jet Tours dans les agences de voyage, agences Air France et au centre d'information : 19, avenue de Tourville, 75007 Paris, tél. : 705-01-95.

Un Maroc tout neuf

ON a eu trop souvent l'occasion de déplorer l'indigence de tant de prétendus « guides » pour manquer l'occasion, si rare, de rendre hommage aux vrais, ceux qui, sans tomber jamais dans les pièges de la pédanterie, s'efforcent de tout dire d'un pays et, surtout, de ne pas se croire obligés pour ce faire d'adopter le langage ampoulé des brochures touristiques.

Le *Maroc* que publient, après bien d'autres titres, les guides M. A., sous la direction de Pierre Hellemes, est de ceux-là. En cinq cents pages, Alain Lepanot, son auteur, qui connaît semble-t-il son Maroc sur le bout du doigt – le glossaire ne saurait tromper, – gagne un pari jusque-là rarement tenu : faire connaître d'un pays tout ce qu'un « honnête » voyageur doit en savoir avant d'y aller.

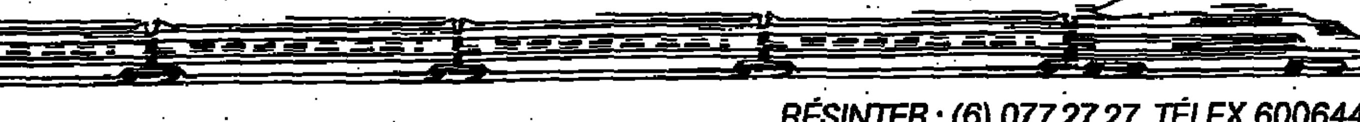
Le plan du guide est découpé en trois parties. Dix chapitres, d'abord, pour la géographie, l'histoire, la population, la religion, l'économie, etc. Suivent sept autres, dont chacun concerne une région, ville après ville, bourg après bourg, avec un choix d'itinéraires. La troisième partie, intitulée « Questions », éclaire le lecteur sur des questions d'importance. Citons, au hasard de l'ordre alphabétique, les rubriques « Aumône », « Jeune », « Koubba », « Mariage », « Mort », « Mosquée », « Moussems », « Polygamie », « Symboles », etc.

Des cartes claires et des plans toujours lisibles complètent cet ouvrage qui, indique son auteur, se veut « *avant tout un outil* », qui n'a pas la prétention de compléter une bibliothèque « *d'ouvrages historiques et d'anthologies culturelles* ». Peu d'« outils » sont si bien fabriqués, si bien adaptés...

J.-M. D.-S.

● *Maroc*, Guides M.A. Un volume de 500 pages, prix : 95 F. (Pour les lecteurs beaucoup moins exigeants, le même éditeur publie une collection dite « Guides M.A. Poche ». Traduit de l'allemand, le volume *Maroc* survole le pays à tire-d'aile en 96 pages hâtives. Bien trop hâtives pour valoir 38 F...)





Partir

Sur les pas des croisés

Damas et Palmyre, en Syrie, Jerash et Petra en Jordanie, Jérusalem et la Galilée en Israël. Un circuit de neuf jours de la mosquée des Omeyyades au lac de Tibériade. Des pierres et du désert. Prix : 8 100 F.

● **Catalogue « Jet Tours », dans toutes les agences de voyages.**

Fleuve sacré

Le Caire, Edfou, Louxor, Abydos et, évidemment, Abou Simbel. En felouque si l'on veut. Prévoir alors un sac de couchage. Quinze jours en terre pharaonique. Prix : 7050 Francs (excursion en avion à Abou Simbel non comprise).

● **Nouvelles Frontières, 74, rue de la Fédération, 75015 Paris. Tél. : 273-25-25.**

Au bord du Léman

Découvrir Lausanne, le temps d'une exposition : *l'impressionnisme à travers les collections romandes* ». A l'Hermitage, demeure du XIX[e] siècle, qui va ouvrir ses portes aux voyageurs. Du 17 juin au 21 octobre. Forfait pour deux nuits et trois jours, en demi-pension, entrée à l'exposition et croisière sur le lac à destination d'Evian. Prix : 792 F (chambre double).

● Office national suisse du tourisme, 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris. Tél. : 742-45-45.

Bourgogne intime

Des stages de dessin, d'aquarelle, de gravure, de lithographie ou d'histoire de l'art à Flavigny, en Bourgogne. Et pour s'aérer des balades dans les vallées de l'Auxois, à l'abbaye de Fontenay et, bien sûr, à Vézelay. Prix d'un stage de deux semaines : 1 475 francs (hébergement non compris).

● **Atelier de la Licorne bleue, 21150 Flavigny. Tél. : (80) 96-20-59.**

Rendez-vous équestres

L'art de bien monter à cheval, celui que l'on pouvait découvrir, jadis, à la célèbre école de Versailles.

L'académie équestre de Touraine est fidèle au rendez-vous. Présentation chaque samedi à 21 heures jusqu'au 30 septembre, au domaine de Fontiville (à 12 kilomètres au sud de Tours). Prix d'entrée : 30 F. Des stages ont également lieu toute l'année.

● **Académie équestre de Touraine, Domaine de Fontiville, 37250 Veigné. Tél. : (47) 26-03-94.**

échecs

N° 1076

Danses siciliennes

(Tournoi international de Budapest, 1984.)
Blancs : K. Honfi
Noirs : S. Orgovan
Défense sicilienne

1. é4	ç5		16. Cxé6! (i)	Fxé3+
2. Cf3	d6		17. Rh1	Dç8 (j)
3. d4	çxd4		18. Df3 (k)	Té8 (l)
4. Cxd4	Cf6		19. Cxg7!! (m)	Té7 (n)
5. Cç3	a6		20. Ch5!	Fg5 (o)
6. Fç4	é6		21. Dg3 (p)	Fh6 (q)
7. Fb3	b5 (a)		22. Dh4!	Ff8 (r)
8. 0-0	Fé7 (b)		23. Tf6! (s)	Cd7
9. f4	Fb7 (ç)		24. é6!	fxé6
10. Fé3 (d)	0-0 (é)		25. Txé6	Rh8 (t)
11. é5	Cé4 (f)		26. Txé7	Fxé7
12. Cxé4	Fxé4		27. Dd4+	Cf6
13. Dg4	dxé5 (g)		28. Txf6	Dç5
14. fxé5	Fg6		29. Tf8 mat.	
15. Ta-d1!	Fç5 (h)			

a) Après 7..., Fé7 ; 8. 0-0, 0-0 ; 9. f4, Dç7 ; 10. f5, éxf5 ; 11. Cxf5, Fxf5 ; 12. Txf5, Cb-d7 ; 13. Fg5, Ta-ç8 ; 14. Rh1 (Silva-Aliaga, Skopje, 1972), les Blancs sont légèrement mieux comme après 7..., Fé7 ; 8. f4, 0-0 ; 9. f5, éxf5 ; 10. éxf5, d5 ; 11. 0-0, Cç6 ; 12. Fg5, b6 ; 13. Fh4, Dç7 ; 14. Rh1, Td8 ; 15. Dd3.

b) La prise du pion é4 est à déconseiller : si 8..., b4 ; 9. Ca4, Cxé4 ; 10. Té1, Cf6 (et non 10..., Cç5? à cause de 11. Cçx5, dxç5 ; 12. Fa4+, Fd7 ; 13. Cxé6!, fxé6, 14. Txé6+, Rf7 ; 15. Dd5 ni 10..., d5 à cause de 11. Ff4, Fd6 – ou 11..., Fb7 ; 12. Dh5! – ; 12. Fxd6, Dxd6 ; 13. Cf5, éxf5 ; 14. Dxd5, Dxd5 ; 15. Fxd5) ; 11. Fg5 (ou bien 11. Df3, d5 ; 12. Ff4, Fd7 ; 13. ç4!), Fé7 (si 11..., Cb-d7 ; 12. Fxé6!) ; 12. Cf5, 0-0 (si 12..., éxf5 ; 13. Fxf6, gxf6 ; 14. Dd5) ; 13. Cxé7+, Dxé7 ; 14. Cb6, Fb7 (si 14..., Ta7 ; 15. Cd5!) ; Cxa8, Fxa8 ; 16. Fxf6, Dxf6 ; 17. Dxd6 (Jovcic-Slatan, par correspondance, 1957).

ç) Si 9..., b4 ; 10. Ca4, Dç7 ; 11. é5!, dxé5 ; 12. fxé5, Dxé5 ; 13. Ff4, Dé4 ; 14. Dd2, Fb7 ; 15. Ta-é1 avec une forte attaque.

d) On poursuit généralement par 10. é5, dxé5 ; 11. fxé5, Fç5 ; 12. Fé3, Cç6 ; 13. éxf6, Fxd4 ; 14. Dé1, Fxé3+ ; 15. Dxé3, Dd4 ; 16. Ta-é1, gxf6 avec des chances égales. Le coup du texte est une idée, semble-t-il, de Velimirovic, sœur de la suite 9. f4, 0-0 ; 10. Fé3, b4 ; 11. é5.

é) 10..., Cxé4 reste dangereux pour les Noirs ; par exemple, 11. Cxé4, Fxé4 ; 12. f5, é5 ; 13. Fxf7+!, Rxf7 ; 14. Dh5+, Rg8 ; 15. Cé6, g6 ; 16. Dh6, Ff8 ; 17. f6!, Ff5 ; 18. f7+, Rxf7 ; 19. Cxd8+. Ou bien 10..., b4 ; 11. é5, bxç3 ; 12. éxf6, Fxf6 ; 13. bxç3, 0-0 ; 14. Dd2, Dç7 ; 15. Ta-d1, Cd7 ; 16. f5, é5 ; 17. Cé6, fxé6 ; 18. fxé6, Cç5 ; 19. é7+, Tf7 ; 20. Txf6, Cxb3 ; 21. Txf7, Rxf7 et après 22. çxb3 (au lieu de 22. Df2+) les Blancs sont mieux (Velimirovic-Anderson, Moscou, 1982). Une autre variante est aussi à envisager après 10..., b4 ; 11. é5, bxç3 ; 12. éxf6, Fxf6 ; 13. Fa4+, Cd7 ; 14. f5, éxf5 ; 15. Cxf5 comme dans la partie Houfi-Pinter (Budapest, 1983).

f) Les Noirs craignent la suite 11..., dxé5 ; 12. fxé5, Cd5 ; 13. Cxd5, Fxd5 ; 14. Fxd5, Dxd5 ; 15. Cf5!, mais ni 11..., Cd5 ni 11..., Cd7 ni 11..., Cé8 ne sont agréables. La suite 11..., dxé5 ; 12. fxé5, Cé4 retourne à la partie par interversion de coups mais semble meilleure.

g) Et non 13..., Cç6? ; 14. Cxé6, fxé6 ; 15. Dxé6+, Rh8 ; 16. éxd6 attaquant les deux F. Après 13..., Fg6 ; 14. Ta-d1, d5 ; 15. f5 les Blancs conservent l'initiative.

h) Se défendant du clouage par un autre clouage. 15..., Dé8 est insuffisant à cause du sacrifice en é6 : 16. Cxé6, fxé6 ; 17. Dxé6+, Rh8 ; 18. Txf8+, Dxf8 ; 19. Dd5 ; de même, si 15..., Db6 ; 16. Df3, Cd7 ; 17. Cxé6, fxé6 ; 18. Fxb6, Txf3 ; 19. Txd7 et naturellement aussi en cas de 15..., Dç8 ; 16. Cxé6, Rh8? ; 17. Df3.

i) Quand même 16. Df3 était séduisant mais, après 16..., Cd7 ; 17. Cxé6, fxé6 ; 18. Fxé6+, Rh8 ; 19. Txd7, les Noirs disposent de la pointe 19..., Dé8!

j) Si 17..., Db6 ; 18. Cxf8, Rxf8 ; 19. Dç8+, Ré7 ; 20. é6, f6 ; 21. Td7+, etc.

k) Le coup naturel alors que surgissait l'idée artistique 18. Cxf8!! avec don de la D (si 18..., Dxf8 ; 19. Df3), Dxg4 ; 19. Td8, h5 (ou 19..., Fb6 ; 20. Cxg6+, Fxd8 ; 21. Fxf7 mat) ; 20. Cxg6+, Rh7 ; 21. Fxf7, Dxg6 ; 22. Fxg6+, Rxg6 ; 23. Tf-f8 avec gain. Un peu de beauté s'enfuit mais la partie demeure riche en finesses.

l) Et non 18..., fxé6? ; 19. Fxé6+.

m) Menaçant deux T et le Fé3.

n) 19..., Rxg7 perd, non pas à cause de 20. Df6+, Rh6! ; 21. Tf3, Fg5!, mais en raison de la suite 20. Fxf7, qui donne lieu aux variantes suivantes : *a)* 20..., Fxf7 ; 21. Df6+, Rg8 ; 22. Dxf7+, Rh8 ; 23. Df6+, Rg8 ; 24. Tf3, Ff4 ; 25. Dxf4, Dé6 ; 26. Td6!, Dxé5 ; 27. Tg3+, Rh8 ; 28. Dxé5+, Txé5 ; 29. Td8+. *b)* 20..., Tf8 ; 21. Df6+, Rh6 ; 22. Tf4!, Fxf4 ; 23. Dxf4+, Rg7 (ou 23..., Rh5 ; 24. Td4, Fxf7 ; 25. g4+) ; 24. Df6+, Rh6 ; 25. Td4, Df5 ; 26. Th4+, Dh5 ; 27. Txh5+, Rxh5 ; 28. Fxg6+, etc.

o) Si 20..., Cd7 (Cç6) ; 21. Cf6+.

p) 21. Cf6+ est simple et fort : 21..., Fxf6 ; 22. éxf6, Té-a7 ; 23. Fd5.

q) Si 21..., h6 ; 22. Cf4, Rg7 ; 23. Cxg6, fxg6 ; 24. h4.

r) Ou 22..., Df8 ; 23. Cf6+, Rh8 (si 23..., Rg7 ; 24. Cg4) ; 24. Dxh6, Dxh6 ; 25. Td8+, Rg7 ; 26. Tg8 mat.

s) Menaçant 24. Txg6+ suivi de 25. Cf6+ et de 26. Dh7 mat.

t) Si 25..., Cç5? ; 26. Txg6++.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1075
G. Nadareichvili, 1963.

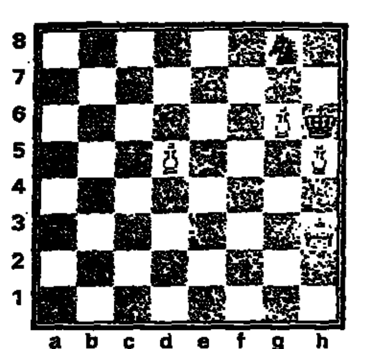
(Blancs : Rh7, Pa7, ç6, é7, é4. Noirs : Rd6, Db6, Pd7 et f7.)

La promotion en D des pions a7 ou é7 ne donne aux Blancs que la nulle.

1. ç7!, Rxç7 (si 1..., Rxé7 ; 2. ç8=C+! ; si 1..., Dxa7 ; 2. ç8=C+! ; si 1..., Dxç7 ; 2. é8=C+!) ; 2. a8=C+!, Rd6! ; 3. é8=C+! (et non 3. Cxb6, Rxé7 ; 4. Rg7, Ré6 nulle), Ré5 (si 3..., Ré7 ; 4. Cxb6, Rxé8 ; 5. Cd5! et si 3..., Rç6 ; 4. Cxb6, Rxb6 ; 5. Rg7!) ; 4. Cxb6, Rxé8 ; 5. Cf6+ et les Blancs gagnent théoriquement cette finale de deux C grâce à la présence d'un pion noir (selon l'analyse bien connue de Troitzky). A noter que la variante 4..., f5 ; 5. éxf5, Rxf5 ; 6. Cd6+ entre également dans le gain « à la Troitzki ».

ÉTUDE

J. BAN
(1961)



Blancs (4) : Rh3, Pd5, g6, h5.
Noirs (2) : Rh6, Cg8.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1074

La prévoyance de Rixi

C'est souvent la chute d'un contrat qui permet de déceler une faute. Un expert cependant doit se méfier dès le début du coup et envisager la distribution qui risquerait de le mettre en difficulté comme dans cette donne où l'Anglaise Rixi Markus a su éloigner le danger qui la menaçait.

♠ D 2
♡ 4 3 2
◇ R D 2
♣ R D V 10 9

♠ A 7 6
♡ R 10 9 6
◇ V 10 9 3
♣ 3 2

♠ 5 4 3
♡ 8 5
◇ A 8 7 6 5
♣ 6 5 4

♠ R V 10 9 8
♡ A D V 7
◇ 4
♣ A 8 7

Ann : S. don. N-S vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Markus	*X...*	*Gordon*	*Y...*
1 ♠	passe	2 ♣	passe
2 ♡	passe	3 ◇	passe
4 ♣	passe	4 ♠	passe

Ouest ayant entamé le Valet de Carreau, *comment Rixi Markus, en Sud, a-t-elle gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse

Rixi a tout de suite senti le danger. Si Est n'avait que *deux* Cœurs (sans le Roi), il contre-attaquerait Cœur après avoir pris la main avec l'As de Carreau, l'impasse à Cœur échouerait et Ouest continuerait Cœur pour ouvrir la coupe. Ensuite, quand Ouest reprendrait la main avec l'As d'atout, *il ferait chuter le contrat avec la coupe à Cœur* !

Certes, il fallait un malheureux concours de circonstances pour que Sud puisse chuter, mais il ne coûtait rien de se protéger contre une coupe à Cœur (ou même à Trèfle), *en refusant de couvrir le Valet de Carreau* pour laisser la main en Ouest :

Premier cas : *Ouest continue Carreau.* Sud coupe l'As de Carreau et joue atout. L'adversaire prend et rejoue Carreau, mais le déclarant assurera son contrat avec quatre atouts de sa main, l'As de Cœur, le Roi de Carreau et les Trèfles.

Deuxième cas : *Est prend le Valet de Carreau* avec l'As de Carreau pour contre-attaquer Cœur. Mais Sud pourra toujours défausser deux Cœurs de sa main sur Roi Dame de Carreau, afin de surcouper Est à Cœur si c'est nécesaire.

Un piège très rare

La plupart des lecteurs ont du mal à comprendre comment certains pièges peuvent réussir car ils se laissent toujours influencer par les quatre jeux et ils ne savent pas se mettre à la place de celui qui est la victime du stratagème. La donne suivante, qui a été distribuée aux Olympiades de Biarritz, est caractéristique.

♠ R V 9 7 3 2
♡ A D 10 6
◇ –
♣ 10 8 4

♠ D 8
♡ R 9 3
◇ A V 10 2
♣ R 7 6 5

♠ A 10 6 4
♡ 7 5 4
◇ 9 6
♣ V 9 3 2

♠ 5
♡ V 8 2
◇ R D 8 7 5 4 3
♣ A D

Ann : N. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
X...	*Nikitine*	*Y...*	*Jacobi*
–	2 ♠	passe	2 SA
passe	3 ♣	passe	3 ◇
passe	3 SA	passe	passe...

Ouest ayant entamé le Valet de Carreau pour le 2 de Pique et le 6 de Carreau d'Est, *grâce à quel stratagème* Stus Jacobi en Sud a-t-il gagné TROIS SANS ATOUT ?

Notes sur les enchères

L'ouverture de « 2 Piques » était un Deux semi-faible et les annonces de Sud étaient artificielles. La redemande conventionnelle de « 3 Trèfles » promettait une deuxième couleur indéterminée, l'annonce de « 3 Carreaux » demandait quelle était cette couleur, et l'enchère de « 3 SA » indiquait que cette couleur était à Cœur.

COURRIER DES LECTEURS

« Existe-t-il en langue française des ouvrages qui analysent de façon détaillée la *ruse* dans le jeu de la carte ? », demande J. Valadon.

Le sujet a été traité de façon complète par Le Dentu dans *Bridge à la une*, qui est épuisé, puis dans son encyclopédie *Bridge - Connaissance et technique* (édit. Denoël). La troisième partie (la Psychologie) est entièrement consacrée à l'utilisation de la ruse en face du mort ou en flanc.

L'Anglais Victor Mollo aborde également ce sujet dans son livre *Tactique et psychologie*, traduit par Roudinesco, aux éditions Belfond.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

N° 191

Une patraque qui péclote

Club la Meinau de Strasbourg,
1, rue de Bourgogne.
Tournois mardi 20 h 30,
samedi 14 h 30.
6 mai 1984, 2e manche.

Suite de nos chroniques 187 et 189 sur les helvétismes. Le GUILLON est un fausset, c'est-à-dire une cheville qui sert à boucher un trou fait à un tonneau pour en goûter le vin ; il doit son nom à sa ressemblance avec une quille, mais le doublet QUILLON désigne les bras de la croix ou de la garde d'une épée. Le JASS est jeu de cartes d'origine hollandaise qui se joue à quatre ; il procure un rajout intéressant à JAS, barre transversale (quillon ?) d'une ancre (les graphies YASS et YASSE, moins courantes et disparues du PLI, restent jouables). Le MAYEN est un chalet d'alpage habité à partir du mois de MAI. Autre mot à lettre chère, le MAZOT, petit bâtiment rural, est dérivé du provençal *mas* (cf. *maison*). ORDRÉ,E, ordonné,e (pour une personne) est le seul adjectif de notre *listing* d'helvétismes. PANOSSER (3 anagrammes à trouver), c'est nettoyer un plancher à la serpillière. Le PARCHET (1 ana.), petit vignoble, est un diminutif de *parc*. PÉCLOTER, v. int. (1 ana.), c'est avoir une santé chancelante comme un « *péclot* », une mauvaise montre ; on peut rapprocher cet helvétisme du gallicisme PATRAQUE qui, lui aussi désigne à la fois une mauvaise montre et un égrotant. (Solution des anagrammes en fin d'article.)

N°	TIRAGE	MOT TROUVÉ	RÉF.	PTS
1	AEEETV?			
2	EHINRTX	TAVE(L)ÉE	H 2	76
3	NRT+DIOO	HÉ(L)IX	6 F	44
4	AAEEJN?	IODERONT	8 E	60
5	BEELNTW	ENJAVE(L)A (a)	4 D	84
6	ENW+AENN	BLET	L 1	54
7	ANN+EHSU	TWEEN	L 8	28
8	NU+ALOUY	HANSE	13 I	39
9	LUU+LOST	NOYA	14 H	71
10	–GIIIRTU	TOUS	15 G	36
11	GIII+LRS	BRUT	1 L	18
12	GIIL+CEQ	SIR	9 H	19
13	EGIL+LMV	CINQ	K 2	26
14	EGILM+ST	VAL	3 G	23
15	LMS+AIRR	GILET	2 J	26
16	ADDEIOR	LARMIERS (b)	11 G	68
17	CEKNPPU	DÉRODAI (c)	12 B	75
18	CEP+AFOS	PUNKS	N 7	36
19	CEP+EFMZ	FADOS	B 10	34
20	FM+AGIMU	ÉCOPEZ	E 10	38
21	GM+BLLSU	FUMAI	A 6	32
22	BLM+EU	GLUS	O 5	25
23		BLÊMI	3 A	19
		Total	....	931

Utilisez un cache afin de ne voir que le 1er tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

NOTES

(a) NAVAJA, 3 C, 40.
(b) Non pas un récipient pour recueillir vos larmes, mais une moulure qui préserve un ornement de la pluie.
(c) Ou DEDORAI.

1. M. Duguet, 931 (100 %), qui remporte aussi le tournoi.

Anagrammes à trouver : SÉPARONS SAPERONS PRONASSE - PRECHAT - PORCELET.

Suite à l'information parue dans une chronique *bridge* récente, la revue bimestrielle *les Jeux de l'esprit* nous demande de signaler qu'elle inclut également une rubrique *scrabble* de 11 pages, animée, entre autres, par Hippile, collaborateur de *l'Express*, et Michel Duguet.

MICHEL CHARLEMAGNE.

MOTS CROISÉS

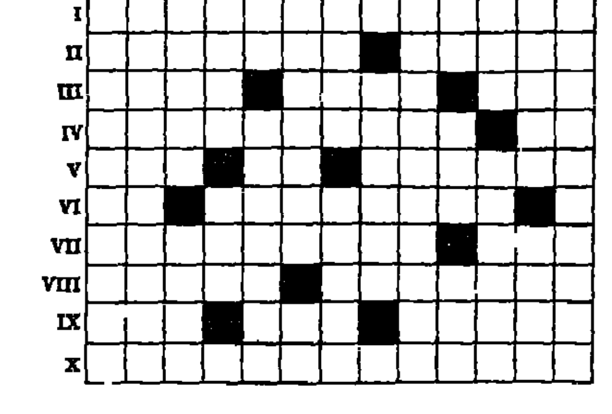
N° 305

Horizontalement

I. Obéissent aux ordonnances. – II. Ne se sent pas tranquille. Pour tout savoir par cœur. – III. La faim fut sa mauvaise conseillère. Pas très brillant quand il est à l'envers. Qu'il joue encore ! – IV. A un certain cachet. Note à l'envers. – V. Permission. Dans l'auxiliaire. Bien accrochée. – VI. C'est plutôt le contraire pour les Jeux olympiques. Pleins de charmes. – VII. Mirent bien en vue. Pronom. – VIII. Il vient de Tombouctou. N'offre plus de danger. – IX. Pronom. C'est toute l'Alsace ou presque. Voyage au centre de la terre. – X. De quoi se mêlent-ils ?

Verticalement

1. A Strasbourg ? – 2. Si vous l'éprouvez, n'écrivez pas trop vite. – 3. On en trouve toujours un vieux. Fait. – 4. Prêt à l'emploi. Dans les pubs. – 5. Bougé. On y regarde le travail se faire. – 6. Là il faut y travailler. Dans le film. – 7. Ne dit mot. Dans la Somme. – 8. Attirant, que le sentiment y soit ou non. – 9. Se complètent en prenant à d'autres. – 10. Utiles pour la nana. Part de perte. En rade. – 11. Venus avec nous. Toujours avec nous. – 12. Donne un certain éclat. Un loir à remettre d'aplomb. – 13. Il s'en faut de quelques lettres pour que les bons vins les endorment, ce qui serait paradoxal.



SOLUTION DU N° 304

Horizontalement

I. Sidérurgiste. – II. Prunes. Rouan. – III. Erectile. Sud. – IV. Célait. Nécro. – V. If. Inégalées. – VI. Alose. Rd. Pas. – VII. Legs. Pointue. – VIII. Ixias. Snei. – IX. Si. Brus. Eblé. – X. Toilerie. Lin. – XI. Enregistrent.

Verticalement

1. Spécialiste. – 2. Irréflexion. – 3. Duel. Ogi. Ir. – 4. Encaissable. – 5. Rétine. Sreg. – 6. Usité. Uri. – 7. Grossis. – 8. Grenadin. Et. – 9. Io. El. Née. – 10. Susceptible. – 11. Taureau. Lin. – 12. Endossement.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

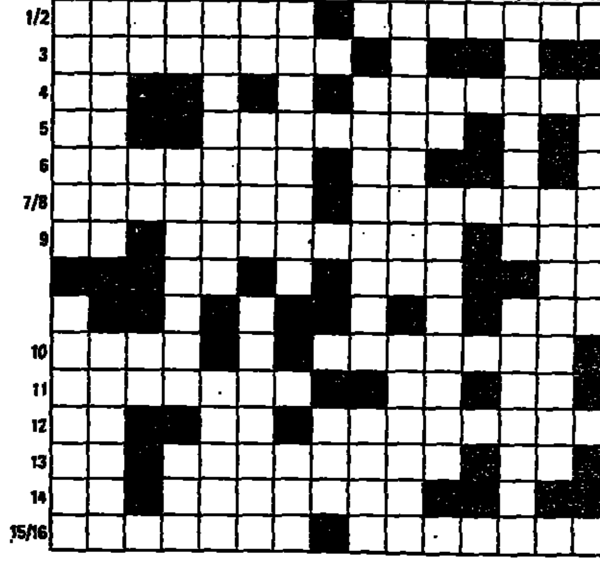
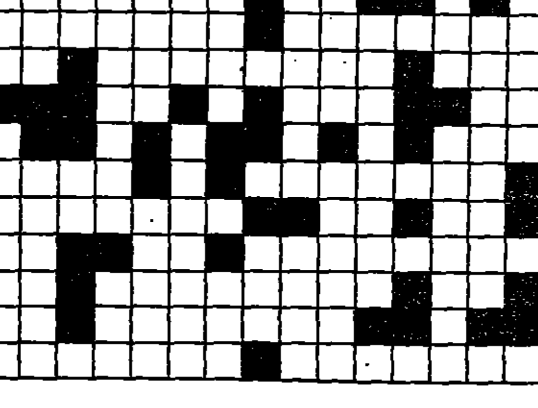
N° 305

Horizontalement

1. ABEGNOR. – 2. AEEGNOR. – 3. CEEIISUV. – 4. EILPSTU (+ 2). – 5. AAILRTV. – 6. AEIIMST (+ 1). – 7. EEGLLSU. – 8. BILRTUY. – 9. EIIILLMT. – 10. CDDEISU. – 11. DELORSU (+ 2). – 12. AABEFLMU. – 13. AABEIIMS. – 14. CDEIINS (+ 1). – 15. DEEEGRR. – 16. ABCEOSS.

Verticalement

17. ADEEGIV. – 18. ABDLORU (+ 1). – 19. BEIMNOS. – 20. DEEOTU. – 21. EIILRTU. – 22. EEGILLNT. – 23. DEEIPRS (+ 3). – 24. AAINSSSS. – 25. AEILLSTU. – 26. EEIINRTT. – 27. AACOSS. – 28. BEEILMSS (+ 1). – 29. GOORSUU. – 30. DEEIMSU. – 31. AEIRSSUU. – 32. AAEGNTY.

SOLUTION DU N° 304

Horizontalement

1. AMETROPE (EMPOTERA). – 2. PECORE (ECOPER). – 3. ARSENIC (CERNAIS CRENAIS ENCRAIS RACINES RICANES SARCINE). – 4. XYLOCOPE. – 5. PRIAPEE, chant licencieux en l'honneur de Priape (PEPIERA). – 6. EOGENES. – 7. ANGELOT (LOGEANT LONGEAT). – 8. EXTRUDE. – 9. EOSINE. – 10. SQUATTA. – 11. UNIVALVE. – 12. GARBURE. – 13. MELUSINE (SELENIUM). – 14. ETAGEES. – 15. CAMUSES (SUÇAMES). – 16. TABELLE, helv. tableau. – 17. ESSEULE.

Verticalement

18. ANXIETE. – 19. AUGMENT. – 20. ECLOGITE, roche métamorphique. – 21. AVEUGLE. – 22. RICANEUR. – 23. DEBLAIE. – 24. PAPISME (PIPAMES). – 25. VINSSE. – 26. PEBRINE. – 27. QUASARS. – 28. CIPAYES. – 29. ARBOUSE (EBROUAS). – 30. LICTEURS. – 31. EUNECTE. – 32. ASEPSIE (EPAISSE EPIASSE).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Un nouvel œil pour le reportage

La Bétacam révolutionne le travail des techniciens.

VRAIMENT il faudrait être un peu demeuré pour ne pas savoir s'en servir. C'est tout simple. Une boîte qui se tient d'une main, qui se porte sur une épaule. Un clavier électronique de commande permet de choisir les opérations désirées et de réaliser automatiquement tous les réglages en une séquence de quelques minutes. Une petite merveille, cette Bétacam. Sa taille : 50 centimètres de long, 15 de large. Poids plume : 8 à 10 kilos. Son prix : 200 000 F le premier modèle (mono-tube), 400 000 F le haut de gamme (tritube). Sa qualité, son génie, c'est sa grosse tête. Tout dedans. Une trouvaille nipponne, une caméra à l'œil vif, aisément maniable, munie d'un magnétoscope incorporé, l'ensemble image et son en un seul bloc.

Le défaut de la Bétacam ? Son micro placé dessus comme une lance est encore dur d'oreille, mais un oto-rhino lui *affine les tympans. Bref*, la Bétacam, mise au point par Sony et Thomson, est un amour de caméra, agile comme un stylo, curieuse comme un voyou. Partez en Iran, au Nicaragua ou à la Grenade, ça roule, se déroule. *« Epatant*, jubile un chasseur d'images de l'agence Sygma, *deux heures et demi de tournage en cassette dans le boîtier ; pour la première fois, un reporter de télévision et un photographe de presse ont la même mobilité.* « Epatant », vite dit ; pas pour tout le monde. Dans les couloirs sombres de la rue Cognacq-Jay, siège de l'information de TF1 et d'Antenne 2, sifflotez négligemment les trois syllabes Bé-ta-cam, vous verrez l'effet produit. Ici, tout un monde frileux, pris dans un courant d'air, frissonne, grelotte parfois. Une tornade s'abattrait sur les médias audiovisuels, disent certains. Non. La Bétacam, appelée aussi caméscope, comme chaque mutation technologique en terre médiatique, constitue ce léger anticyclone qui chatouille régulièrement des habitudes quelque peu douillettes...

Le problème de la Bétacam se présente comme une partie de dominos à quatre, une devinette. Traditionnellement, une équipe de télévision en reportage est composée de quatre membres : deux journalistes (un rédacteur et un reporter-caméraman) et deux techniciens (un preneur de son et un éclairagiste qui remplit aussi la fonction de chauffeur). C'est le cas de figure habituel. Maintenant, vous lancez un seul homme, sa Bétacam à la bretelle, sur une *manifestation*, vous remplacez la voiture par une *moto qui contourne les* embouteillages, et vous laissez les trois autres hommes et la voiture au garage. Cas extrême, certes, mais possible.

Que faire du preneur de son ou de l'éclairagiste que le système caméscope remplace ? Les licencier ? Pas question, nous sommes au sein du service public. Alors, comment s'y prendre ? L'affaire est urgente. Filmer en Bétacam pour certains « coups » journalistique *(lire l'encadré ci-contre)*, c'est plus facile et nettement moins cher. La Bétacam est utilisée de longue date par les télévisions américaines et japonaises. En France, on se tâte encore, on hésite, on attend. Pourquoi ? Sa fiabilité, elle est démontrée. Alors, il semble qu'on ne puisse plus très longtemps contourner le problème.

A TF1, après de longs mois d'attentisme pendant lesquels une caméra Bétacam sommeillait dans un tiroir (pour ne pas attiser les conflits internes), on commence juste à l'expérimenter (dans l'émission « Presse-citron »). Parallèlement, sont mises en place des commissions entre partenaires sociaux. Climat lourd, lenteurs administratives, politique du « frigidaire », semble-t-il, querelles de clocher. Côté technique, on tente de définir un mode d'exploitation de la Bétacam tout en minimisant ses qualités. Francis Héricourt, responsable des nouvelles technologies à TF1, affirme : *« Tout le monde est d'accord pour prendre en compte le problème, pour bouger aussi. On essaie de trouver une solution qui ne fasse pas l'unanimité contre elle. »* Une chose est certaine : on est conscient que cette mutation ne se fera pas sans que certains (les preneurs de son et les éclairagistes) y laissent des plumes. Les techniciens, de leur côté, accusés par la presse de corporatisme clament haut et fort : *« La Bétacam ne nous fait pas peur, on demandera un plan de recyclage et nous accepterons des reconversions. Pas n'importe lesquelles : avoir accès au statut de journaliste-cameraman, ou se retrouver dans une salle de montage, ou encore exercer une fonction plus technique au sein de l'équipe. »* Côté rédaction, on ne s'inquiète guère : la Bétacam est une évidence, un fait incontournable, comme il y a quelques années le passage du support film au support vidéo.

Si, à TF1, les rapports entre techniciens et journalistes sont à couteaux tirés, l'ambiance semble plus sereine à Antenne 2, qui attend toujours sa première Bétacam pour étudier, elle aussi, son mode d'exploitation. Elle prévoit d'en acquérir cinq à partir de 1985. Les négociations sont feutrées. Vingt des quatre-vingts techniciens sont prêts à changer de fonctions ; soit à se reconvertir dans des secteurs plus techniques nécessitant un recyclage, soit à briguer le poste de cameraman-reporter, que ces derniers n'entendent pas ouvrir à n'importe qui. La Bétacam acceptée ? Presque. Conscients que cet outil modifiera les conditions de tournage – selon Michel Thoulouze, – *« on s'acheminerait vers une multiplication des équipes à géométrie variable, modulable ».*

Dans les allées campagnardes de FR3, ce petit cap Horn a été franchi aisément... Nullement prise de court, portée par les alizés de la régionalisation, la chaîne d'André Holleaux, après l'apparition de la première Bétacam en juin 1983, a insufflé une politique de concertation et d'information. Elle prévoit, au cours des deux années à venir, l'achat de quatre-vingts Bétacam. Ce type d'outil semble être parfaitement adapté au tournage en régions. Jean-Pierre Lemoine, responsable du secteur reportage à Paris-Ile-de-France, estime que 40 % des « coups » sont jouables par un journaliste, seul, avec la Bétacam.

Les équipes disséminées dans les régions passeront de 135 à 170, et 75 % des assistants éclairagistes et 25 % des preneurs de son seront recyclés. Ils passeront des tests (conçus par l'INA) pour une reconversion dans des métiers de techniciens d'exploitation ou de maintenance, de monteurs ou de journalistes-reporters (les places les plus prisées). *« Politique progressive d'adaptation, donc, sur FR3, qui modifie ses structures pour ne pas être mangé par les agences d'images »*, dit Jean-Pierre Lemoine.

La Bétacam, caméra de l'an 2000 ? Pas exactement. Boîte explosive, colis piégé ? Non plus. Une mutation technique importante et de nouvelles habitudes de travail à acquérir (ce qui est toujours difficile dans un secteur préservé, attaché à ses privilèges). Mais les réserves émises par des journalistes concernant le danger que constituerait la collecte intensive d'images dont la sélection et le montage n'appartiendraient qu'à des intermédiaires, étrangers au reportage, posent une vraie question d'éthique professionnelle.

Espérons qu'une fois la Bétacam apprivoisée, elle ne soit pas déjà dépassée.

MARC GIANNESINI.



Michel Parbot et la Bétacam : retour aux premiers temps de la télévision.

Scoop mondial à La Grenade

TAILLE moyenne, des yeux piquants et ronds de comique américain, nul doute, c'est un futé. Autre signe distinctif : Michel Parbot *porte toujours un chapeau noir.* Profession déclarée : chasseur d'images à l'agence Sygma. Mais cet ancien grand reporter à la télévision (il l'a quittée en 1968), *selon certaines rumeurs* de couloir recueillies rue *Cognac-Jay, serait un représentant* déguisé de la firme Sony, mieux encore un agent de la CIA. Les raisons de ces calomnies ? Michel Parbot a été le premier journaliste à avoir filmé le débarquement des troupes américaines dans l'île de la Grenade. Seul sur place ! *Scoop mondial pour Michel* Parbot, et Sygma qui vend à prix d'or ses images aux chaînes américaines et françaises ! Pour la Betacam aussi, et ses fabricants Sony et Thompson. La Betacam a *démontré sa fiabilité*, son coup d'œil. A Cognacq-Jay la *rumeur s'étend.*

On suspecte Michel Parbot de ne pas avoir été seul lors de cette grande première, d'avoir été assisté par son *frère. Michel Parbot s'esclaffe : « Je n'ai pas de frère, mais quatre sœurs. Quand Sygma part sur un coup, nous sommes deux, un photographe et un journaliste caméraman ».* Un, deux, trois, qu'importe. Une certitude : *« la Betacam changera les habitudes de tournage, nous revenons aux premiers temps de la télévision »,* affirment ses utilisateurs. Un homme seul, deux au plus, *caméra en main sur une moto,* remplaceront une voiture et *l'équipe habituelle de quatre* hommes. Rapidité, efficacité, la Betacam est avant tout une caméra tout terrain, surtout faite pour l'information, aisément maniable sur de petits reportages, manifestations de *rue ou sportives, interviews. « Prenez un face-à-face avec John Huston,* dit Michel Parbot, *sans l'attirail d'éclairage et de son, l'approche du personnage est modifiée, l'interviewé moins impressionné, le document plus vrai ».* Du côté des reporters de télévision, *pour la plupart formés à l'école* des journaux télévisés de l'ORTF ou dans les coulisses de « Cinq Colonnes à la Une », on semble plus réservé. Le produit d'information n'est pas le même, plus sophistiqué, le *reportage répond à d'autres* exigences et l'utilisation excessive de la Betacam aboutirait tôt ou tard, à faire de la télévison une simple agence d'images.

Souci esthétique, vérité de l'information, noblesse de la profession de reporter d'une part, d'autre part réalité financière. Pour Michel Thoulouze, responsable de l'information sur Antenne 2, c'est clair : *« Les budgets adjugés à l'information n'ont cessé de diminuer depuis trois ans et les billets d'avion d'augmenter. L'utilisation de matériels traditionnels permettrait de couvrir exclusivement les figures imposées (le Liban, le conseil des ministres...) ; la Betacam pourra dorénavant faire les figures libres, tout le reste. »*

Le coût du reportage de Michel Parbot sur l'Australie, récemment diffusé dans « *Dimanche Plus* », est éloquent : 16 000 F en Betacam ; il aurait coûté 800 000 F avec une caméra et une équipe traditionnelles. L'avenir sera peuplé d'images, toujours plus de reportages. En flashes, en spot, et pourquoi pas en clip. Les journalistes *d'enquêtes devront-ils céder le* terrain aux sauvages chasseurs d'images ?

M. G.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 10 JUIN

L'arbre de vie ■

Film américain d'Edward Dmytryk (1957), avec M. Clift, E. Taylor.
TF1, 20 h 35 (180 mn).

Longue, longue histoire romanesque (tirée d'un best-seller de Ross Lockridhe Jr) dont la MGM a voulu faire, à l'écran, un nouvel Autant en emporte le vent. *Ambition manquée, mais il y a Montgomery Clift et Elizabeth Taylor en couple déchiré (elle est une Sudiste souffrant de troubles mentaux) et des scènes d'une certaine ampleur sur la guerre de Sécession.*

Justin de Marseille ■ ■

Film français de Maurice Tourneur (1934), avec Berval, A. Rignault (N.)
FR 3, 22 h 30 (95 mn).

Deux bandes rivales dans une histoire de drogue. Mais il y a une atmosphère à la Pagnol chez les truands marseillais et, surtout, par les décors (naturels ou de studio) et les éclairages, une ambiance très surprenante de « réalisme poétique ». Plus l'expérience technique acquise par Maurice Tournaur dans les studios de Hollywood.

LUNDI 11 JUIN

La cité disparue ■

Film américain de Henry Hathaway (1957), avec J. Wayne, S. Loren.
TF1, 14 h (105 mn).

Du danger, quand on recherche le trésor d'une ville morte du Sahara, d'emmener Sophia Loren. Vamp exotique, elle sème la zizanie entre deux hommes, dont John Wayne, pourtant coriace. C'est un feuilleton d'aventures. Bien fait.

Bataillon du ciel ■

Film français d'Alexandre Esway (1946), avec P. Blanchar, R. Lefevre (N.).
TF 1, 20 h 35 (80 mn).

Première époque : Ce ne sont pas des anges. Des parachutistes des Forces françaises libres s'entraînent en Angleterre en vue du débarquement, aiment les petites Anglaises et se bagarrent, au cours d'une fête, avec des Norvégiens. Echantillonnage typique d'hommes qui font de bons soldats, sous la direction du capitaine Pierre Blanchar. Le film de guerre « officiel » comme le cultivait le cinéma français après la Libération. Le scénario est de Joseph Kessel et vous verrez la semaine prochaine les exploits des héros contre les Allemands.

Heidi ■

Film suisse de Luigi Comencini (1952), avec E. Sigmund, H. Gretler (N.).
A 2, 16 h 15 (95 mn).

L'amour et l'intérêt que Comencini porte aux enfants donne à cette adaptation (tournée en Suisse, montagnes, fleurs et forêts) du roman de Johanna Spyri, archi-connu aujourd'hui grâce à la télévision, une émotion vraie. Surtout dans les rapports de Heidi avec Clara, la petite infirme.

1900 (première partie) ■ ■

Film italien de Bernardo Bertolucci (1976), avec B. Lancaster, R. De Niro, G. Depardieu, D. Sanda.
FR 3, 20 h 35 (160 mn).

Deux enfants naissent, le même jour, en 1900, en Emilie, dans un domaine agricole : le petit-fils du propriétaire et le petit-fils du métayer. Leur amitié et leur vie, malgré les différences sociales, suivent le cours de l'histoire italienne jusqu'en 1945, mais la première partie s'arrête à l'avènement du fascisme. Film-fresque, film-fleuve, à gros budget, dont le tournage a grisé Bertolucci. Grande interprétation d'acteurs internationaux, intentions politiques et sociales, scènes lyriques, dramatiques ou intimistes, rapports psychologiques des personnages : cette partie-là est superbe. Après, cela se gâte. De toute façon, il faut avoir vu.

MARDI 12 JUIN

Avalanche express

Film américain de Mark Robson (1978), avec L. Marvin, R. Shaw.
FR 3, 20 h 35 (85 mn).

Dans un train international allant de Milan à la Hollande en passant par la Suisse, des agents des services secrets américains protègent le chef du KGB qui a fui Moscou. Salade d'espionnage et de scènes-catastrophes. On en reste ahuri et on se demande pourquoi Abraham Polonsky, ancienne victime du maccarthysme, a écrit le consternant scénario (tiré d'un roman de Clolin Forbes) de ce machin insensé. C'est peut-être une parodie...

JEUDI 14 JUIN

La parentèle ■

Film soviétique de Nikita Mikhalkov (1981), avec N. Mordioukova, S. Krioutchkova (v.o. sous-titrée).
FR 3, 20 h 40 (95 mn).

Le voyage à la ville d'une campagnarde énergique, décidée à intervenir dans la vie de sa fille, mariée, devenue pour elle une étrangère. Cette comédie contemporaine de Nikita Mikhalkov eut quelques ennuis avec la censure, pour avoir, semble-t-il, montré, dans la confrontation des générations, certaines influences occidentales modifiant les comportements urbains, le mode de vie soviétique. Elle n'a jamais été distribuée en France. Première à « Cinéma sans visa ».

VENDREDI 15 JUIN

Senso ■ ■

Film italien de Luchino Visconti (1954), avec A. Valli, F. Granger (v.o. sous-titrée).
A 2, 23 h (120 mm).

1866. La passion folle, auto-destructrice, d'une aristocrate vénitienne pour un officier autrichien veule et cynique, au moment d'une des dernières luttes du Risorgimento. Décadence des classes condamnées par l'évolution historique, merveilleuse reconstitution d'époque mais aussi, mais surtout, un style flamboyant d'opéra italien pour la liaison, les trahisons et la mort, de deux amants maudits, achevant leur destin au soir de la bataille de Custozza (victoire provisoire de l'Autriche) dans une dernière rencontre à Vérone. Alida Valli, possédée, enchaînée par les sens, trompée, humiliée, forme avec Farley Granger, séduisant et pervers jusque dans sa lâcheté, un couple viscontien, inoubliable.

Vu pour Vous

Voyage fantastique

● **Téléfilm : *les Chiens de Jérusalem*, A 2, mercredi 13 juin, 20 h 40 (90 minutes).**

Le baron Nicomède de Calatrava se refuse opiniâtrement à partir en croisade, malgré les prières de son directeur de conscience et les injonctions de sa sœur, une dévote qui aspire à la sainteté. Libérer le Saint Sépulcre, on ne va tout de même pas le tirer de son lit pour si peu ! Mais, voilà, le baron est au bord de la ruine, les créanciers sont prêts à tout emporter, et si le baron va à Jérusalem, même sans combattre, ses dettes seront ajournées. Nicomède (Jean Rochefort) se met donc en route en compagnie de son serviteur, Ramondo (Bernard Fresson).

Le voyage, qui dure cinq cents jours, se déroule en réalité autour du château du baron en respectant scrupuleusement la distance Calatrava-Jérusalem. Un voyage imaginaire, où *« le langage est tout »*. La monotonie — voulue — du décor, rompue par les aventures (mésaventures) et les dialogues des deux protagonistes, met en relief la complexité des psychologies qui vont jusqu'à l'inversion des rôles. La vie intérieure de Nicomède, ce baron athée, qui prône *« la non-action, l'absence, contre la cruauté de ce monde »*, est décidément très mouvementée. Rêve ou réalité ? Le doute subsiste jusqu'aux derniers mots du baron.

Les Chiens de Jérusalem est admirablement bien jouée. Cette fiction philosophique s'ouvre sur un large débat existentiel qui trouve son intérêt dans l'intemporalité. Auteur d'une dizaine de romans, d'une centaine de scénarios pour le cinéma et pour la télévision, Fabio Carpi a déjà réalisé quatre films, dont le très remarqué *Quatuor Basileus* (Grand Prix de l'association L'Œil).

C. C.

Un petit coin de paradis

● **L'âme des poètes : les amis de Georges, TF 1, vendredi 15 juin, 20 h 35 (75 minutes).**

A l'heure où, à Sète, se déroulent les journées internationales en hommage à Georges Brassens — hommage suivi également par RMC et RFI, — TF 1 propose une émission spéciale qui mêle des documents d'archives et les amis d'aujourd'hui. Les amoureux du poète apprécieront la reprise d'extraits de *« Georges Brassens chez lui »* (où, le visage impassible, Brassens reprend inlassablement *« Je me suis fait tout petit »*... avant d'esquisser un sourire) et la rediffusion du concert donné en 1971. Jean-Marie Coldefy a invité quelques-uns des vieux amis, la « bande à Brassens » ; Raymond Devos qui interprète *Dans l'eau de la claire fontaine*, avec Pierre Nicolas à la contrebasse (Pierre Nicolas qui, comme dans le passé sur scène, caché derrière son instrument, échangeait des sourires complices avec Georges), Marcel Amont, le seul musicien auquel Brassens ait offert deux de ses textes, lui laissant le soin de les mettre en musique, Jean Bertola qui chante *la Visite*...

C. C.

La folle nuit des nouvelles images

Les dévoreurs de génériques et d'images folles se battaient pour entrer, le mardi 29 mai, dans le petit Cirque d'Hiver, tout triste sous la pluie incessante. Pour ceux qui n'ont pu aller au Festival de Biarritz, cette « nuit des nouvelles images » était un moyen de se rattraper un peu, en avalant goulûment tout ce qui se fait de mieux actuellement dans le monde. Les discours des trois organisateurs genre « premiers de la classe » ont heureusement été vite détournés par la graphiste-vedette de la nuit, Chiara Boéri. Pour bien nous montrer comment fonctionne cette grosse machine mystérieuse et magique qu'on appelle « Paint box », la « Léonard de Vinci du vingtième siècle » a exécuté, assistée des « clowns vidéo » de la SFP, quelques tours de « prestidigitation ».

La magie du vingt et unième siècle, c'est « palétiser » le public : on a vu ainsi brusquement sur grand écran Jean-Michel Jarre — spectateur parmi d'autres — devenir en direct un Dracula verdâtre fort gentil, ainsi que sa compagne Charlotte Rampling un jeune homme à moustache. On est parti ensuite au pas de charge dans une sélection internationale des meilleurs génériques télé, suivie d'une série d'animations atteintes du syndrome de la sphère réfléchissant un numéro en trois dimensions (mais quelque peu glacé). Ces longues minutes du laser à fleurs, ces sphères énigmatiques finissent par lasser, et on a accueilli avec bonheur la vraie minute de poésie : des images britanniques *(Pleasure of love)*, aux couleurs brutes non trafiquées, au trait mal ficelé mais sensible, et dans le genre beauté ambiguë, celles des Japonais Yachiro-Ku.

Peu exploitées encore en Europe en raison de leur coût, les « nouvelles images » font découvrir un univers mutant, où l'on ne distingue plus ce qui est réalité et fiction ; elles donneront peut-être de folles idées aux « gens » de la télévision comme aux publicitaires, nombreux ce soir-là.

CÉCILE URBAIN.

Pour les mordus de foot

Voici, pour les mordus du ballon rond, le calendrier des matches du championnat d'Europe de football, qui seront retransmis sur les deux premières chaînes de télévision, du 12 au 27 juin.

Mardi 12 juin	20 h 30, A 2	Direct France-Danemark (à Paris)
Mercredi 13 juin	20 h 30, TF 1	Direct Belgique-Yougoslavie (à Lens)
Jeudi 14 juin	17 h 15, A 2	Direct RFA-Portugal (à Strasbourg)
Jeudi 14 juin	20 h 30, TF 1	Direct Roumanie-Espagne (à Saint-Etienne)
Samedi 16 juin	17 h 15, TF 1	Direct France-Belgique (à Nantes)
Samedi 16 juin	20 h 30, A 2	Direct Danemark-Yougoslavie (à Lyon)
Dimanche 17 juin	17 h 15, TF 1	Direct RFA-Roumanie (à Lens)
Dimanche 17 juin	20 h 30, A 2	Direct Portugal-Espagne (à Marseille)
Mardi 19 juin	20 h 30, A 2	Direct France-Yougoslavie (à St-Etienne)
Mardi 19 juin	22 h 30, A 2	Différé Danemark-Belgique (à Strasbourg)
Mercredi 20 juin	20 h 30, TF 1	Direct RFA-Espagne (à Paris)
Mercredi 20 juin	Vers 22 h, TF 1	En différé, Portugal-Roumanie (à Nantes)
Samedi 23 juin	20 h, TF 1	Direct 1re demi-finale (à Marseille)
Dimanche 24 juin	20 h, A 2	Direct 2e demi-finale (à Lyon)
Mercredi 27 juin	20 h, TF 1	Direct finale (à Paris)

Samedi 9 juin

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.45 TF 1 Vision plus.
9.25 Casaques et bottes de cuir.
9.55 Internationaux de tennis à Roland-Garros. Résumé de la veille.
10.15 Télé-forme.
10.30 La maison de TF 1. Emission de Christian Bernadac. *Jardinage avec Nicolas ; Cécile Ibane préparera des pâtes au pistou et parlera de la faïence de Glen ; la peinture en bâtiment avec Michel Galy ; notre silhouette de l'été avec Elsye Tubiana ; les droits et les obligations des chauffeurs de taxis et de leurs clients ; savoir coudre des boutons ; la mécanique avec Serge Ducoutumany.*
12.00 Bonjour, bon appétit. Magazine de Michel Oliver. *Brunch à la française.*
12.30 La séquence du spectateur.
13.00 Journal.
13.30 Amuse-gueule.
14.00 Internationaux de tennis à Roland-Garros. Finale dames en direct.
17.45 Trente millions d'amis. Emission de J.-P. Hutin. *Les poneys au secours de Saint-Fargeau.*
18.15 Micro-puce. Magazine de l'informatique. *L'ordinateur à la casse ; CNRS 84, images de la recherche : la communication.*
18.30 Auto-moto.
19.05 D'accord, pas d'accord. Magazine de l'INC.
19.15 Émissions régionales.
19.40 Heureux (Fernand Raynaud).
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Téléfilm : les Falaises de la liberté. Scénario de C. Martin-Chauffier, réal. J. Manier. Avec M. Boyer, P. Floersheim, G. Darrieu... *1941. La France subit l'occupation allemande. Evadé d'un camp de prisonniers, poursuivi comme passeur en « zone libre », réfugié en Bretagne chez ses parents avec celle qui deviendra son épouse, Armel Legoff vole un code secret pour s'enfuir avec l'espoir de joindre l'Angleterre.*
22.05 Internationaux de tennis à Roland-Garros. Résumé de la journée.
22.25 Droit de réponse, l'esprit de contradiction : Emission de Michel Polac : L'Enarchie ou la crise à l'ENA. *Parmis les invités, Pierre Racine, ancien directeur de l'ENA, Raymond Douvere, député PS de la Sarthe, vice-président de l'Assemblée nationale, des élèves ou anciens élèves de l'ENA, des patrons, des hauts fonctionnaires...*
0.00 Journal.

ANTENNE 2

10.15 Antiope.
11.10 Journal des sourds et des malentendants.
11.30 Platine 45. *Avec Phil Collins, Passion, les Flamants roses, Thomas Dolby, Prince Charles.*
12.00 A nous deux.
12.45 Journal.
13.35 Série : La planète des singes.
15.10 Les jeux du stade. *Football, spécial championnat d'Europe, cyclisme, 67e tour d'Italie.*
17.00 Terre des bêtes. De A. Bougrain-Dubourg. *Un gibier à tout prix...*
17.30 Récré A 2. *Le petit écho de la forêt ; Georges de la jungle.*
17.50 Les carnets de l'aventure. Ahaggar, de W. Dinner. *Cinq hommes au Sahara à 3 000 mètres d'altitude.*
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord. (INC.)
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées. De M. Drucker. *Autour de France Gall, Jacques Dutronc, Françoise Hardy, Claude Barzotti, Julia Migenes Johnson, Elton John...*
22.05 Magazine : Les enfants du rock. *Spécial Billy Joel, en direct de Wembley.*
23.20 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

12.30 Avant-poste. Emission du Centre mondial de l'informatique.
13.30 Horizon. Magazine des armées.
16.00 Fréquence mutuelle. Emission de la Mutuelle d'assurances des commerçants et industriels de France.
17.30 Télévisions régionales.
19.55 Dessin animé : Les petits diables.
20.05 Les jeux.
20.35 Feuilleton : Dynastie. *Salade familiale à l'américaine : pire ou mieux que Dallas ?*
21.25 Plus menteur que moi, tu gagnes... Emission de P. Sabbagh, animée par Jean Amadou. Avec Odette Laure, Robert Lamoureux, Jean Le Poulain, Marcel Jullian. *Règle du jeu : empêcher l'équipe adverse de marquer des points en imaginant des mensonges... tout en laissant supposer que l'on connait la vérité.*
22.10 Journal.
22.35 La vie de château. *Jean-Claude Brialy reçoit dans son château trois invités vedettes choisis selon l'actualité culturelle. Ambiance feutrée. Aujourd'hui : Simone Valère, Roland Petit et Andréa Ferréol.*
23.00 Musiclub. *Création mondiale :* Noctuaile, *d'après le livret de René David, musique M. Cecconi-Botella, chorégraphie V. Garandeau, par l'Orchestre de chambre d'Aquitaine, sous la direction de J. Pernoo.*

PÉRIPHÉRIE

● R.T.L., 20 h, A vous de choisir : *le Secret de la planète des singes*, film de Ted Post, ou *le Tatoué*, film de D. de La Patellière ; 21 h 35, Flash Back ; 22 h 5, Ciné-club : *l'Etrange Monsieur Victor*, film de J. Gremillon.
● T.M.C., 19 h 35, Série : L'île fantastique ; 20 h 40, *Indiscret*, film de S. Donen.
● R.T.B., 20 h 10, Le jardin extraordinaire ; 20 h 40, *les Surdoués*, film de C. Zidi ; 22 h 15, Inédits.
● T.S.R., 20 h 10, A vous de juger : Coups de feu ; 20 h 55, Documentaire : l'explorateur Shackleton ; 21 h 55 : A vous de juger : le verdict du public ; 22 h 20, Mummenschanz ; 22 h 50, *les Proies*, film de Don Siegel.

Dimanche 10 juin

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

9.00 Emission islamique.
9.15 La source de la vie.
10.00 Présence protestante. En eurovision, culte de Pentecôte.
11.00 Le jour du Seigneur. Messe de la Pentecôte en eurovision depuis la basilique Saint-Rémi de Reims.
12.00 Haroun Tazieff raconte « sa terre ». (Diffusé le 25 mai.)
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 Hip-hop. Magazine du smurf, du break... avec Sidney.
14.35 Champions. *Autour de la finale de tennis à Roland-Garros ; tiercé à Chantilly...*
18.30 Série : Arnold et Willy.
19.00 Sept sur sept. Magazine de l'actualité de la semaine, par J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : l'Arbre de vie. Film d'Edward Dmytryk.
23.35 Sports dimanche. Magazine de Jean-Michel Leulliot.
00.00 Journal.

ANTENNE 2

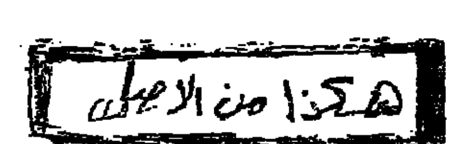
9.30 Récré A 2 : Candy.
10.00 Les chevaux du tiercé.
10.30 Gym tonic.
11.15 Dimanche Martin. Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.20 Dimanche Martin (suite). Si j'ai bonne mémoire ; 14.30 : Série : Les petits génies ; 15.20 : L'école des fans ; 16.05 : Dessin animé ; 16.25 : Thé dansant.
17.10 Série : Marie-Marie.
18.00 Dimanche magazine. Magazine de la rédaction, dirigé par Michel Thoulouze. *Au sommaire : Pendjab, état d'urgence ; Des guindes dingues (portrait d'un collectionneur de voitures, visite du musée des frères Schlumpf ; football : vestiaires en bleu).*
18.55 Stade 2.
20.00 Journal.
20.35 Jeu : La chasse aux trésors. A Grenade (Espagne).
21.40 Série documentaire : Le monde du baroque. De J. Antoine et F. Quilici. N° 6 : Le baroque des extrêmes. *La Prusse, la Saxe, la Pologne, la Lituanie, la Russie et le Japon... Le baroque avant de s'éteindre à l'extrême nord et à l'Extrême-Orient, est pris dans les filets du style rococo.*
22.35 Concert magazine. D'E. Ruggieri (en liaison avec France-Musique. *La* Quatrième Symphonie en si bémol majeur opus 60 *de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, sous la direction de Marek Janowski. Concert enregistré au pavillon Vendôme, à Aix-en-Provence, l'été dernier.*
23.15 Journal.
23.35 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

10.00 Images du Portugal.
10.30 Mosaïque. Emission de l'ADRI. *Une évocation de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc à travers la revue* Grand Maghreb. *Musique : J.-Paul Davino, l'orch. Alexandre Nakache et ses fils, Mohamed Bahr, Khadija Guessous, A. Morant et Rachid Bahri.*
13.00 Emissions régionales.
14.20 Objectif entreprise. De l'Association pour la promotion de l'information des entreprises.
17.15 Spectacle 3 : Debussy. L'Après-Midi d'un Faune, Jeux, *autour des extraits majeurs de l'œuvre de Debussy, une récréation symphonique et dansante par les Ballets Roland Petit.*
18.20 Pour les jeunes.
19.40 RFO Hebdo.
20.00 Humour : Paul Hogan Show. Humoristique australienne.
20.35 Témoins : Rolf Liebermann. Avec P. Ustinov, J.-L. Dabadie, D. Delorme, P. Bouteiller. *Un portrait de l'ancien directeur de l'Opéra de Paris, aussi compositeur et chef d'orchestre, ami de Miro, Chagall, Stravinsky, metteur en scène de Wagner. Un personnage !*
21.30 Aspects du court métrage français. *Jeanne et les dragons*, de Chantal Marixal ; *les Agapes chez Agathe*, de Bernard Dumas.
22.00 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : Justin de Marseille. Cycle Tourneur, père et fils. Film de Maurice Tourneur.
0.05 Prélude à la nuit. *Pierre et le loup*, de Serge Prokofiev, et *le Cortège*, interprété par les Violons de France.

PÉRIPHÉRIE

● R.T.L., 20 h, *Va voir maman... papa travaille*, film de F. Leterrier ; 21 h 40, Edition spéciale RTL-*le Monde* ; 22 h, Hippocrate et Cie, Votre santé.
● T.M.C., 20 h 35, Tennis : tournoi de Roland-Garros.
● R.T.B., 20 h 25, Micro-défi ; 20 h 25, Face au public ; 21 h 20, Téléfilm : *les Rebelles*, de P. Badel (3e partie).
● T.S.R., 20 h, Série : Et la vie continue ; 21 h 5, Dis-moi ce que tu lis... Saül Friedländer ; 22 h : Cadences.



Lundi
11 juin

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.30 **TF1 Vision plus.**
12.00 **Le rendez-vous d'Annik.**
12.30 **Atout cœur.**
13.00 **Journal.**
13.45 **Série : Ces chers disparus.**
14.00 **Cinéma : la Cité disparue.**
Film de Henry Hathaway.
15.45 **Le chant des pierres.**
16.15 **Téléthèque : Dix-neuf caméras pour une reine.**
La télévision au rendez-vous de l'histoire mondaine. Dix-neuf caméras pour permettre de voir le couronnement d'Elizabeth II d'Angleterre, le 2 juin 1953.
17.15 **Dessin animé : Popeye.**
17.25 **Le village dans les nuages.**
Emission pour enfants de Christophe Izard.
Simone ; Phyl, Phol et Phollet ; M. le martien.
17.45 **Série : Quand la liberté venait du ciel.**
18.15 **Presse citron.**
Magazine des adolescents.
18.25 **Ordinal 1.** Magazine de l'informatique.
Avec Charly Garrigues, président de l'Agence de l'informatique. Faites confiance, mais ne soyez pas dupe.
18.45 **Jour J.**
19.10 **Les grandes expositions.**
Les trésors de Saint-Marc à Venise.
Les reliques de Saint-Marc volées à Alexandrie en 828 après Jésus-Christ.
19.40 **Heu-reux (Fernand Raynaud).**
20.00 **Journal.**
20.35 **Cinéma : le Bataillon du ciel.**
Film d'Alexandre Esway.
21.55 **Etoiles et toiles.**
Magazine du cinéma de Martine Jouando et Frédéric Mitterrand.
Les « Beurs » ou les oubliés du cinéma français.
22.50 **Journal.**

ANTENNE 2

12.00 **Journal** (et à 12 h 45).
12.10 **Jeu : l'académie des neuf.**
13.35 **Feuilleton : L'appartement.**
13.50 **Aujourd'hui la vie.**
Une invitée : Annabella, star des années 50.
14.55 **Les ballets Moïsseiev.**
16.15 **Cinéma : Heidi.**
Film de Luigi Comencini.
17.55 **Récré A 2.**
Pic Pic Pic ; Latulu et Lireli ; Kum kum ; Téléchat.
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Dessin animé : Bugs Bunny.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Emmenez-moi au théâtre : la Dame de pique.**
Opéra en trois actes et sept tableaux de Tchaïkovski, créé pour la première fois le 19 décembre 1890 au Théâtre Mariinski de Saint-Pétersbourg, sur une histoire « saisissante » de Pouchkine. Interprété par le Bolchoï, mise en scène L. Baratov, direction musicale Y. Simonov. Avec T. Milachkina, Y. Masourok, E. Obraztsova.
23.35 **Journal.**
23.55 **Bonsoir les clips.**

FRANCE RÉGIONS 3

15.00 **Course du Castelet.**
Grand Prix de France de moto 250 et 500 cm³.
17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Cinéma : 1900 (1er acte).**
Cycle Dominique Sanda. Film de Bernardo Bertolucci.
23.15 **Journal.**
23.35 **Thalassa.**
Magazine de la mer de G. Pernoud.
Echec en bois. Reportage de Daniel Grandclément et Robert Pauly sur la mort des chantiers de construction des bateaux en bois.
0.20 **Prélude à la nuit.**
Musique baroque latino-américaine du dix-septième et du dix-huitième siècle : Xacara *(Bolivie), de M. Manuel, interprétée par l'Agrupación Musica, sous la direction d'Enzo Gieco.*

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Série : L'île fantastique ; 20 h 55, Série noire : Un chien écrasé, de D. Duval.
- T.M.C., 19 h 35, Dallas ; 20 h 40, *l'Horoscope*, film de J. Girault ; 22 h 15, Variétés : Vidéo-solo.
- R.T.B., 20 h 30, Ecran-témoin : *Extérieur nuit*, film de J. Bral.
- R.T.B. TÉLÉ 2, 19 h 55, Seniorama ; 20 h 25, Théâtre wallon : Tati L'periqui.
- T.S.R., 20 h 15, Spécial cinéma ; 23 h 10, Franc-parler ; 22 h 15, Sport.

Mardi
12 juin

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 **TF1 Vision plus.**
11.50 **Les rendez-vous d'Annik.**
12.15 **Atout cœur.**
12.40 **Télé-foot.**
13.00 **Journal.**
13.45 **Portes ouvertes : Hand Ressort.**
Magazine des handicapés de Bénédicte Laplace.
14.00 **Série : Los Angeles, année 30.**
14.50 **Série : les Américains et nous.**
(diffusé le 8 juin).
15.50 **Santé sans nuages.** Emission de M. Morance.
Plus loin sur la beauté et la santé d'été ; médecines d'ailleurs ; mots pour maux ; le jardin de la santé (ail, persil).
17.00 **Histoires naturelles.**
La main au collet (diffusé le 6 juin).
17.25 **Le village dans les nuages.**
Emission pour les enfants de Christophe Izard.
Kalamine perd la tête ; le petit jour ; Phyl Phol et Phollet, Georges le rouge-gorge.
17.45 **Série : Quand la liberté venait du ciel.**
18.15 **Presse-citron.** Magazine des adolescents.
18.25 **Hip-hop.** Magazine du smurf (diffusé le 10 juin).
18.50 **Jour J.**
19.15 **Dessin animé : Spiderman.**
19.25 **Campagne pour les élections européennes.**
20.00 **Journal.**
20.30 **D'accord pas d'accord (Magazine de l'INC).**
Produits économiques ou bas de gamme ?
20.35 **Edition spéciale.**
Emission de la rédaction de TF 1 animée par Anne Sinclair.
En direct de Jérusalem, à cinq semaines des élections législatives, les grands enjeux politiques qui concernent l'Europe et le Proche-Orient. Des questions : l'avenir de la Cisjordanie ? Y a-t-il une crise morale en Israël ? Le Likoud peut-il garder le pouvoir ? Les réponses de MM. Itzhak Shamir, premier ministre, et Shimon Perez, leader de l'opposition.
21.55 **Vagabondages : Spécial Félix Leclerc à Québec.**
Emission de M. Soro et R. Gicquel.
Avec Yves Duteil, Michèle Bernard, Claude Léveillée, Marie-Claire Seguin, Sylvain Lelièvre.
23.25 **Journal.**

ANTENNE 2

10.30 **Antiope.**
12.00 **Journal** (et à 12 h 45).
12.10 **Jeu : l'Académie des neuf.**
13.35 **Feuilleton : L'appartement.**
13.50 **Aujourd'hui la vie.**
En forme pour l'été.
14.55 **Série : Le voyage de Charles Darwin.**
15.45 **Reprise : La chasse aux trésors.**
A Grenade (diffusée le 10 juin).
17.10 **Entre vous, de L. Bériot.**
Montréal : moi aussi je parle français.
17.45 **Récré A 2.**
Yakari ; le petit écho de la forêt ; Latulu et Lireli ; Teleactica ; terre des bêtes (le retour des condors) c'est chouette.
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Le théâtre de Bouvard.**
19.25 **Campagne pour les élections européennes.**
20.00 **Journal.**
20.25 **Football : France-Danemark.**
Championnat d'Europe des nations. En direct du Parc des Princes.
22.25 **Mardi cinéma.**
Avec Pierre Trabaud, Jean Lefebvre, Sabine Azema, Jane Birkin, Pascale Rocard, Omar Sharif.
23.30 **Journal.**
23.55 **Bonsoir les clips.**

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Cinéma : Avalanche Express.**
Film de Mark Robson.
22.05 **Journal.**
22.30 **Campagne pour les élections européennes.**
22.50 **Parole de régions.**
Lorraine-Champagne-Ardenne. Le bois : la forêt lorraine. ; l'entreprise Westrock.
23.00 **Football.**
Résumé des rencontres pour le championnat d'Europe des nations.
23.15 **Prélude à la nuit.**
Sonate pour clarinette et piano, *de Poulenc, par Guy Dangain (clarinette) et Jean Koerner (au piano).*

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Série : L'ordre ; 20 h 55, *la Chasse aux diplômes*, film de J. Bridges ; 22 h 45, Football (résumé du match de championnat d'Europe France-Danemark).
- T.M.C., 19 h 35, La petite maison dans la prairie ; 20 h 40, *la Ruée sanglante*, film d'A.S. Rogell.
- R.T.B., 20 h 20, Feuilleton : Et la vie continue ; 21 h 25, Vidéogam ; 22 h 15, Ecritures.
- R.T.B. TÉLÉ 2, 20 h 15, Football (en direct de Paris) : championnat d'Europe des nations : France-Danemark.
- T.S.R., 20 h 20, La chasse aux trésors (en Nouvelle-Calédonie) ; 21 h 30, L'Afrique vue de l'intérieur ; 22 h 30, Rencontres : la conviction de F. Masnata.

Mercredi
13 juin

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.30 **TF 1 Vision plus.**
11.50 **Le rendez-vous d'Annik.**
12.15 **Atout cœur.**
12.40 **Télé-foot.**
13.00 **Journal.**
13.35 **Vitamine.**
Emission de Christine Coutin et Cécile Roger-Machart.
Gigi ; Invité du placard : Pourquoi-comment (les poubelles) ; Loto-vitamine ; Jackson 5 ; Dessins animés ; Vitaboum ; L'année d'une marmotte ; Arok le barbare.
Jackson 5 : cette nouvelle bande dessinée américaine, coupée en dix-huit épisodes et doublée en français, raconte les tribulations d'un groupe désormais mondialement connu, le plus jeune des membres tient cette année la une de tous les hit-parades.
16.00 **Jouer le jeu de la santé.**
16.05 **Temps X.** Emission de Igor et Grichka Bogdanoff.
17.05 **Un métier pour demain : les emplois de secrétaire.**
17.20 **Les infos.**
17.25 **Le village dans les nuages.**
Emission pour enfants de Christophe Izard.
Les nouveaux jouets de Valentin Biduche ; Les compagnons du dragon ; La minute du poulailler et de la basse-cour ; Phyl, Phol et Phollet.
17.45 **Série : Quand la liberté venait du ciel.**
18.15 **Presse-Citron.** Magazine des adolescents.
18.25 **Jack Spot.** Emission de S. Collaro et C. Fay-Keller.
18.50 **Jour J.**
19.15 **Dessin animé : Spiderman.**
19.25 **Campagne pour les élections européennes.**
19.50 **Tac-o-tac.**
20.00 **Journal.**
20.20 **Tirage du Loto.**
20.25 **Football en eurovision.**
Championnat d'Europe des nations : Belgique-Yougoslavie en direct de Lens.
22.15 **L'Histoire à la une : série Brune.**
Emission de G. Lauzun. Cinquantième anniversaire de la Nuit des longs couteaux.
Le 29 juin 1934, un millier de nazis soupçonnés d'avoir trempé dans le complot contre le Führer, fomenté par Ernst Röhm, chef des S.A, sont assassinés par des troupes SS. Une scène sanglante immortalisée par Visconti dans les Damnés. *Ici, une reconstitution historique de l'événement.*
23.45 **Journal.**

ANTENNE 2

10.30 **Antiope.**
12.00 **Journal** (et à 12 h 45).
12.10 **Jeu : l'académie des neuf.**
13.35 **Feuilleton : L'appartement.**
13.50 **Les carnets de l'aventure.**
« Deux jours à soft rock cofe », de J. Taylor.
14.25 **Dessins animés.**
15.00 **Récré A 2.**
Yakari ; Les petites canailles ; Maraboud'ficelle ; Latulu et Lireli ; Le manteau d'Arlequin ; les Schtroumpfs ; les Croque-montres ; Les mystérieuses cités d'or ; La bande à Bédé.
17.30 **Micro-Kid.**
18.00 **Platine 45.**
La 100e de Platine 45.
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Le théâtre de Bouvard.**
19.25 **Campagne pour les élections européennes.**
20.00 **Journal.**
20.30 **D'accord, pas d'accord** (magazine de l'INC).
Inflation : c'est l'affaire de tous.
20.40 **Téléfilm : les Chiens de Jérusalem.**
De Fabio Carpi. Avec J. Rochefort, B. Fresson, M. Laborit.
(Lire notre article.)
22.10 **Les jours de notre vie : Le réapprentissage.**
Magazine médical. La rééducation neurologique, réal. B. d'Abrigeon.
Traumatisme crânien ou médullaire, et accident vasculaire cérébral. La rééducation des handicapés non évolutifs. Cette émission a été tournée dans le service de rééducation neurologique du professeur Held à l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches.
23.05 **Journal.**
23.25 **Bonsoir les clips.**

FRANCE RÉGIONS 3

14.55 **Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.**
17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Ring Parade-Cadence 3.**
Emission de Lela Milcic et Guy Lux.
Autour de Coluche, Carlos, Nicoletta, Philippe Lavil, Linda de Suza, P. Young...
22.05 **Journal.**
22.30 **Campagne pour les élections européennes.**
22.50 **Parole de régions.**
Lorraine-Champagne-Ardenne. La reconversion industrielle en Lorraine.
23.00 **Football.**
Championnat d'Europe des nations. (Résumé.)
23.15 **Prélude à la nuit.**
Les Préludes, *de F. Liszt, interprétés par l'Orchestre symphonique de la Bayerische Rundfunk, sous la direction de Sir Georg Solti.*

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Série : Simon et Simon ; 20 h 55, Football (résumé du match de championnat d'Europe Belgique-Yougoslavie).
- T.M.C., 19 h 35, *Série* : Drôles de dames ; 20 h 40, *l'Odeur des fauves*, film de R. Balducci ; 22 h 15 : Offres d'emploi.
- R.T.B., 20 h 20, La chasse aux trésors (aux Seychelles) ; 21 h 30, Feuilleton : Et la vie continue ; 22 h 30, Elémentaire, mon cher Watson (magazine scientifique).
- R.T.B. TÉLÉ 2, 20 h 15, Football (en direct de Lens) : Championnat d'Europe des nations : Belgique-Yougoslavie.
- T.S.R., 20 h 20, *Complot de famille*, film d'A. Hitchcock ; 22 h 20, Journal ; 22 h 45, Visite du pape Jean-Paul II.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Jeudi 14 juin

11.15 TF 1 Vision plus.
11.50 Le rendez-vous d'Annik.
12.15 Atout cœur.
12.40 Télé-foot 1.
13.00 Journal.
13.45 Objectif santé : Pollution et automobile.
Émission de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés.
14.00 Série : Los Angeles années 30.
14.50 Les choses du jeudi (et à 15.55).
Émission de Jean Bertho. Vente aux enchères à Drouot.
15.30 Quarté en direct de Vincennes.
16.55 Images d'histoire d'aujourd'hui.
Émission de F. Moreuil présentée par P. Bourget.
Saint-Cyr, nouvelle formule ; les transmissions dans l'armée de terre.
17.25 Le village dans les nuages.
Émission pour enfants de Christophe Izard.
Une pluie de bananes ; le petit jour ; Simon, le petit démon ; le hérisson.
17.45 Série : Quand la liberté venait du ciel.
18.15 Presse-citron. Magazine des adolescents.
18.25 Clip Jockey. Émission de Gilbert Foucaud.
18.50 Jour J.
19.15 Dessin animé : Spiderman.
19.25 Campagne pour les élections européennes.
20.00 Journal.
20.25 Eurovision : Football.
Championnat d'Europe des nations : Roumanie-Espagne, en direct de Saint-Etienne.
22.15 Bravos.
Émission sur l'actualité culturelle par J. Artur et C. Garbisu.
Carolyn Carlson danse « Solo » au Théâtre de la Ville ; le problème des jeunes comédiens ; actualité théâtrale : « les Œufs de l'autruche » de A. Roussin, « Exercices de style » de R. Queneau, « le Songe d'une nuit d'été » de Shakespeare, « le Pain dur » de P. Claudel...
23.10 Journal.

Vendredi 15 juin

11.15 TF 1 Vision plus.
11.45 Le rendez-vous d'Annik.
12.30 Atout cœur.
12.40 Télé-foot 1.
13.00 Journal.
14.00 Série : Los Angeles années 30.
14.50 Temps libres.
L'espace ; cinéma et vidéo ; la Lune...
17.00 Destination... France.
D'un département à l'autre : Val-de-Marne.
17.25 Le village dans les nuages.
Emission pour les enfants de Christophe Izard.
Bel canto ; le hérisson ; les souvenirs d'Oscar et Emilien.
17.45 Série : Quand la liberté venait du ciel.
18.15 Presse-citron. Magazine des adolescents.
18.25 Micro-ludic. Emission animée par Jean-Claude Laval.
18.50 Jour J.
19.15 Dessin animé : Spiderman.
19.25 Campagne pour les élections européennes.
20.00 Journal.
20.35 L'Ame des poètes : les amis de Georges.
Emission de J.-M. Coldefy et M. Lecèse. Avec Raymond Devos, Marcel Amont, Jean Bertola et Pierre Nicolas.
(Lire notre article.)
21.40 Série documentaire : les Américains et nous.
De Claude Fléouter et Robert Manthoulis. L'aventure optimiste.
Après la légende, le cinéma, Claude Fléouter ausculte à coups d'interviewes juxtaposées la réalité d'une idéologie bâtie au jour le jour au nom d'un optimisme... « constitutionnel » : la mentalité américaine.
22.35 22 v'la le rock.
Hard rock, avec : Scorpion, Kid Glove, Kiss, Ronnie James Dio, Lila Ford, Rock Gedoss.
23.20 Journal et Cinq Jours en Bourse.

Le prochain week-end

Samedi 16 juin

9.30 TF 1 Vision plus ; 10.00 Téléforme ; 10.15 La maison de TF 1 ; 11.45 Bonjour, bon appétit ; 12.15 La séquence du spectateur ; 12.40 Téléfoot ; 13.00 Journal ; 13.30 Amuse-gueule ; 14.00 Série : Pour l'amour du risque ; 14.50 Eurovision : Vingt-Quatre Heures du Mans automobiles (et à 19.00 h) ; 15.30 C'est super ; 15.50 Dessin animé : Capitaine Flam ; 16.05 Série : la Nouvelle Malle des Indes ; 17.00 Football : Championnat d'Europe des nations (France-Belgique, à Nantes) ; 19.10 D'accord, pas d'accord ; 19.15 Magazine auto-moto ; 19.40 Heu-reux (Fernand Raynaud) ; 20.00 Journal ; 20.30 Tirage du Loto.
20.35 Au théâtre ce soir : Le Soleil n'est plus aussi chaud qu'avant.
d'Aldo Nicolaï, avec R. Mannel, F. Maistre, J. Jehanneuf.
22.05 Droit de réponse, l'esprit de contradiction.
Emission de Michel Polac.
Sujet brûlant : sur les risques naturels majeurs et leur prévention, les incendies... avec Haroun Tazieff, vulcanologue.
0.00 Journal.

Dimanche 17 juin

8.45 Sport : les Vingt-Quatre Heures du Mans automobiles ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Orthodoxie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe à Noisy-le-Grand ; 12.00 Télé-foot et Vingt-Quatre Heures du Mans ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Starsky et Hutch ; 14.20 Hip-Hop ; 14.35 Champions (variétés et arrivée des Vingt-Quatre Heures du Mans) ; 17.00 Football : Championnat d'Europe des nations (RFA-Roumanie, à Lens) ; 18.50 Sept sur sept ; 20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Pour cent briques, t'as plus rien.
Film d'Edouard Molinaro.
21.55 Soirée résultats des élections européennes

ANTENNE 2

Jeudi 14 juin

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
13.35 Feuilleton : l'Appartement.
13.50 Aujourd'hui la vie.
14.50 Téléfilm : Jo Kennedy, le méconnu.
16.25 Magazine : Un temps pour tout.
de M. Cara et A. Valentini.
Deuxième chance.
17.00 Football : RFA-Portugal.
En direct de Strasbourg, championnat d'Europe des Nations.
19.05 D'accord, pas d'accord (INC).
Les parcs naturels.
19.10 Le théâtre de Bouvard.
19.25 Campagne pour les élections européennes.
20.00 Journal.
20.35 Série : Le fond du problème.
D'après Graham Greene, réal. M. Loto.
Scobie n'aime plus sa femme, mais ses convictions catholiques font de lui un inconditionnel de la fidélité conjugale. Louisa, elle, ne supporte plus la vie portuaire. Son seul réconfort est l'admiration qu'un autre homme semble éprouver à son égard.
21.40 Alain Decaux : l'Histoire en question.
Le rôle essentiel des taxis de la Marne à la fin de la guerre de 14-18. Le général Gallieni contre le général Von Kluck à Compiègne : avec le dernier chauffeur de ces taxis, dernier survivant retrouvé par Alain Decaux.
22.55 Histoires courtes :
« Territoire intime », de S. Zade-Routier ; « Jamais de la vie », de A. Guilhe.
23.20 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

Vendredi 15 juin

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
13.35 Feuilleton : L'appartement.
13.50 Aujourd'hui la vie.
Il pourrait être son fils.
14.55 Série : La taupe.
15.45 Reprise : Magazine médical.
La rééducation neurologique des handicapés (diffusé le 13 juin).
16.40 Itinéraires.
La course autour du monde : une sélection des meilleurs documents de l'émission.
17.45 Récré A 2.
Histoires comme ça ; le petit écho de la forêt ; Latulu et Lireli ; les maîtres de l'univers.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 Le théâtre de Bouvard.
19.25 Campagne pour les élections européennes.
20.00 Journal.
20.35 Série : Un seul être vous manque.
De J. Doniol-Valcroze. Avec C. Spaak, D. Flamand, S. Rebbot...
Juliette, d'abord prostrée après la mort de son mari architecte, décide de réagir, quitte sa belle maison pour un petit appartement, se met à chercher du travail et trouve l'amour avec un autre architecte. Un mélo tradition française.
21.40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Rencontres, sont invités : Hervé Bazin (Abécédaire) ; *Frédéric Prokosch* (Voix dans la nuit) ; *Daniel Rondeau* (Trans-Europ Express) ; *et Jean-François Josselin* (pour les interviews de littérature et d'art, par Jules Huret).
22.50 Journal.
23.00 Ciné-club (cycle italie) : Senso.
Film de Luchino Visconti.

Le prochain week-end

Samedi 16 juin

10.15 Antiope ; 10.55 Journal des sourds et des malentendants ; 11.15 Platine 45 (100e) ; 11.45 Vidéomaton ; 12.00 A nous deux ; 12.45 Journal ; 13.35 Série : La planète des singes ; 15.10 Les jeux du stade ; 17.00 Terre des bêtes (les animaux de compagnie) ; 17.30 Récré A 2 ; 17.50 Les carnets de l'aventure ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord ; 19.15 Emissions régionales ; 19.45 Journal.
20.20 Football : Danemark-Yougoslavie.
Championnat d'Europe des Nations, en direct de Lyon.
22.25 Magazine : Les enfants du rock.
Haute Tension, le magazine ; portrait du groupe Les Modernistes.
23.25 Journal.
23.45 Bonsoir les clips.

Dimanche 17 juin

9.30 Récré A 2 (Candy) ; 10.00 Les chevaux du tiercé ; 10.30 Gym tonic ; 11.15 Dimanche Martin (Entrez les artistes) ; 12.45 Journal ; 13.20 Dimanche Martin (suite) : Si j'ai bonne mémoire. 14.30, Série : Les petits génies ; 15.20 L'école des fans. 16.05 Dessin animé. 16.25 Thé dansant ; 17.10 Série : Marie, Marie ; 18.00 Dimanche magazine (les passeports déchirés ; les petites filles modèles ; kidnapping légal) ; 18.55 Stade 2 ; 19.45 Journal.
20.20 Football : Portugal-Espagne.
Championnat d'Europe des Nations, en direct de Marseille.
22.20 Elections européennes.
Résultats.
23.25 Journal.
23.45 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

Jeudi 14 juin

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 Cinéma sans visa : La Parentèle.
Émission de Jean Lacouture. Film de Nikita Mikhalkov.
22.15 Témoignages.
Avec M. Kehayan, écrivain dissident, Michel Tatu et Nicole Zand, journalistes au « Monde ».
22.45 Campagne pour les élections européennes.
23.05 Journal.
23.25 Paroles de régions.
Lorraine-Champagne-Ardennes : le théâtre des Nations.
23.35 Football.
Championnat d'Europe des nations (résumé).
23.50 Prélude à la nuit.
« Et la lumière luit dans les ténèbres » de Dominique Probst par Marie-Reine Wallet, soprano ; Pierre Deville, flûte, Ramon de Herrera, guitare ; Laurence Cabel, harpe ; Françoise Levechin, orgue et Claude Soen, percussions.

Vendredi 15 juin

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.00 Les jeux.
20.30 D'accord, pas d'accord. émission de l'INC.
20.35 Vendredi : A l'Est, rien de nouveau ? Magazine d'André Campana.
Au moment où la guerre entre l'Irak et l'Iran enflamme le golfe Persique, une équipe du magazine belge « A suivre » s'est attachée à regarder au plus près l'un des belligérants, l'Irak, prenant la mesure — ou la démesure — d'un régime muré dans le culte d'un leader, Saddam Hussein. Josy Dubie et Claude Lebrun ont également rencontré les chefs des trois mouvements qui contestent le pouvoir : les intégristes, les Kurdes, les communistes. Un voyage à travers un pays qui se flatte de présenter un front militaire solide, dont la vie sociale semble ignorer la guerre, où le nom du leader sonne partout comme une incantation.
21.30 Macadam : spécial « Shadows », Radio Flament rose.
Emission de Pascal Danel.
A la suite d'un concours organisé par Radio Flamant rose, radio locale d'Aigues-Mortes, les Shadows sont invités à passer un week-end en Camargue avec la gagnante. Barbecue et rockn'roll, chevaux camarguais et vieilles Chevrolet.
22.30 Journal.
22.50 Campagne pour les élections européennes.
23.10 Parole de régions.
Lorraine-Champagne-Ardennes : magasin d'usines.
23.20 Prélude à la nuit.
Sonate en si mineur BWV 1030, *de J.S. Bach interprétée par Elisabeth Chojnacka, clavecin, Pierre-Yves Artaud, flûte.*

Le prochain week-end

Samedi 16 juin

13.30 Action, magazine de la Fédération nationale de la mutualité française ; 17.30 Télévision régionale ; 19.55 dessin animé : les Petits Diables ; 20.05 Les jeux.
20.35 Feuilleton : Dynastie.
21.25 Plus menteur que moi, tu gagnes...
Emission de Pierre Sabbagh, animée par Jean Amadou.
Règle du jeu : empêcher l'équipe adverse de marquer des points en imaginant des mensonges... tout en laissant supposer que l'on connaît la vérité.
22.10 Journal.
22.30 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit dans son château trois invités vedettes, choisis selon l'actualité culturelle.
23.00 Parole de régions.
FR 3 Lorraine-Champagne-Ardennes : les nouvelles cathédrales.
23.10 Football. Championnat d'Europe des nations (résumé).
23.25 Musiclub.
« Tiens bon l'escarpolette », de Damase, d'après le livret de Caron et Fournel.

Dimanche 17 juin

10.00 Images d'Algérie ; 10.30 Mosaïque ; 14.30 Objectif entreprise ; 15.00 Le « Masters » de ski nautique en direct de Toulouse ; 16.25 Théâtre (cycle Shakespeare) : le Songe d'une nuit d'été ; 18.20 Pour les jeunes ; 19.40 RFO Hebdo ; 20.00 Paul Hogan show.
20.35 Récital Joan Baez.
Donné à la Concorde le 15 juillet 1983 pour la non-violence.
21.35 Aspects du court métrage français.
« La symphonie des Halles », de H. Nicolas.
22.00 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : Péchés de jeunesse.
Cycle Tourneur père et fils, un film de Maurice Tourneur.
0.05 Prélude à la nuit.
« In modo religioso », op. 38, de Glazounov, par les Philharmonistes de Châteauroux.

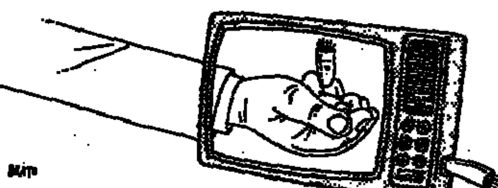
PÉRIPHÉRIE

Jeudi 14 juin

- R.T.L., 20 h, Série : Des grives aux loups ; 20 h 55, Série : Machiavel ; 21 h 55, RTL-Plus ; 22 h 55, Football (résumé des matches RFA-Portugal et Roumanie-Espagne).
- T.M.C., 19 h 35, Série : Agatha Christie ; 20 h 40, *la Dame et le Toréador*, film de B. Boetticher ; 22 h 20, Chrono, magazine automobile.
- R.T.B., 20 h 20, Autant savoir : les pluies acides ; 20 h 45, *Serafino*, film de P. Germi ; 22 h 30, Carrousel aux images.
- R.T.B. TÉLÉ 2, 20 h 15, Football (en direct de Saint-Etienne) : Roumanie-Espagne.
- T.S.R., 20 h 20, Temps présent ; 21 h 15, Dynastie ; 22 h 15, Journal ; 22 h 40, *Démons dans le jardin*, film de M. Gutierrez Aragon.

Vendredi 15 juin

- R.T.L., 20 h, Starsky et Hutch ; 20 h 55, Dynastie ; 21 h 55, Compétition de Hard Cross.
- T.M.C., 19 h 35, Série : Dynastie ; 20 h 40, *la Belle Garce et le Truand*, film de J. Herman ; 22 h 15, Variétés : Club 06.
- R.T.B., 20 h 20, A suivre : magazine d'information ; 21 h 25, Dernière séance : *Deanna et ses boys*, film d'H. Koster.
- R.T.B. TÉLÉ 2, 20 h, Billet de faveur : *la Magouille*, film de G. Loverius ; 21 h 50, Vidéographie.
- T.S.R., 20 h 20, Tell quel ; 20 h 50, Variétés : La grande chance ; 22 h 20, Journal ; 22 h 45, Documenta 7 : Kassel 1970-80.



A Ecouter

Journée européenne sur les stations nationales

Les 17 et 18 juin, les *stations nationales vivront à* l'heure européenne, pour les *élections au Parlement européen.*

● RMC : la station a mis en place une grande opération estimation, aux côtés d'Antenne 2.

Le 17 *juin, à* 22 *heures*, grâce à des sondages « sortie des urnes », *réalisés par* BVA, une première photographie du *scrutin sera suivie* (jusqu'à 23 h 30) par des analyses et des *commentaires des* premiers résultats.

Le 18 juin, de 7 heures à 8 h 30, une édition spéciale élections européennes fera un tour d'horizon des résultats, avec des débats animés par des personnalités politiques.

● RTL : heure par heure, la rédaction suivra *le* déroulement du scrutin. Des envoyés spéciaux en France et en Europe interviendront au cours des journaux du 17 juin. Un « magazine européen » spécial, à 13 h 10, en duplex avec toutes les capitales de la Communauté et la participation d'un grand nombre de leaders européens, sera présenté par Elie Vannier. A partir de 20 heures, une grande soirée élection sera organisée avec des invités politiques, des journalistes. A 22 heures, un sondage « sortie des urnes » réalisé par l'IFOP, fera le point des premiers résultats.

● *Europe 1* : soirée *élections*, bien sûr également sur Europe 1, mais surtout une matinée (de 7 heures à 12 h 15, le 18 juin) consacrée à l'événement, avec des débats politiques, des analyses et des commentaires des résultats.

A la lumière d'un journal

● **Ma vie musicale : Rimski-Korsakov, France-Culture, dimanche 10 juin, 12 h 45 à 14 h 30, 16 h 30 à 17 h 30, 23 heures à 23 h 55.**

A trente-deux ans, Rimski-Korsakov commence son journal entre deux compositions. Il le terminera en 1906, trois ans avant sa mort. Laissant peu de place à sa vie privée et à ses sentiments personnels, le compositeur s'attache à décrire les événements de la vie musicale et artistique russe au tournant du dix-neuvième siècle. A la lumière de cette autobiographie, Alain Feron proposera un portrait du musicien, détaillant les moments-clés de sa vie.

Attachez vos ceintures

● **Action, France-Inter, les samedis 9, 16 et 23 juin, de 17 heures à 18 heures.**

Le magazine hebdomadaire « Action » va, durant trois semaines, faire resurgir de vieilles nostalgies ou créer, pourquoi pas, quelques vocations parmi les auditeurs de France-Inter en choisissant comme thème de reportage les cascadeurs. Fort naturellement, Nicolas Hulot, l'animateur de l'émission, va, pour l'inauguration, ouvrir son micro à L'« as des as », Jean-Paul Belmondo. Un acteur qui, depuis quinze ans, n'accepte plus d'être doublé pour les cascades.

C. Ur.

Souvenirs d'une tragédienne cantatrice

● **Musiciens à l'œuvre : Claire Croiza, France-Musique, les 11, 12, 14 et 15 juin, de *15 heures à 18 heures.***

Née à Paris à la fin du siècle dernier, Claire Croiza a laissé le souvenir d'une artiste exceptionnelle, cantatrice et tragédienne, admirée par les poètes autant que par les musiciens qu'elle a interprétés : Duparc, Fauré, Debussy, Ravel, Caplet, Roussel, Milhaud, Honegger, Poulenc. Au cours de ces quatre émissions, Philippe Morin et Jean Roy présentent tous les enregistrements que l'on possède d'elle, chant et diction, évoquent les œuvres qu'elle a chantées en première audition, rappellent ce que fut son enseignement.

Un philosophe méconnu

● **Giordano Bruno, *Cosmonaute de la pensée*, France-Culture, samedi 9 juin, de 14 h à 16 h.**

Brûlé vif en 1600 à Rome pour avoir défendu la conception d'un cosmos infini, et sorti de l'ombre la théorie de Copernic, ce philosophe de génie qui s'est attaqué sur tous les fronts aux idées dominantes de l'époque est entré rapidement en conflit avec les pouvoirs de son temps, les Eglises principalement. Brigitte et Jean Rocchi tentent de restituer la personnalité de cet homme, « exemple d'intellectuel moderne », pour qui la vérité n'était pas un domaine, mais un horizon.

Les bons copains

● **Les journées internationales Georges Brassens, sur Radio Monte-Carlo du 15 au 23 juin.**

Georges Brassens : il refusait le vedettariat, il n'aimait que les petits comités, « les bons copains », il n'a jamais mis un pied dans le « *star system* » et pourtant il va être à la une d'un Festival « Journées internationales Georges Brassens ». Mais *qu'il ne se retourne pas trop vite* dans sa tombe, la vocation de *ces journées se réclame de sa* philosophie : couronner de jeunes artistes de la chanson, du cinéma et de la littérature (*toutefois de son école !*). RMC, installée à Sète pour l'occasion, rendra compte régulièrement des événements. Les vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 juin, les émissions se *feront en direct du Festival* ; du 18 au 22 juin, Danièle Evanou et Jacques Pessis recevront des invités participant aux journées *du cinéma et du livre* ; quant à Marc Tosca, il présentera un *spécial* Journées Georges Brassens le 23 juin à 19 heures. Bien sûr, pendant toute cette période, nous pourrons réentendre ses meilleurs titres

C. Ur.

Radio-France Internationale

● *SPORTS A GOGO.*

Les sports sont à l'honneur sur RFI pendant tout le mois de juin.

— Football : durant la même période (12-27 juin), RFI retransmet les résultats des matches du championnat d'Europe des Nations ; mardi 12, de 20 h 30 à 21 h 15 et de 21 h 30 à 22 h 15 : France-Danemark ; samedi 16, de 17 h 15 à 18 h et de 18 h 15 à 19 h : France-Belgique ; mardi 19, de 20 h 30 à 21 h 15 et de 21 h 30 à 22 h 15 : France-Yougoslavie ; samedi 23, de 20 h à 20 h 45 et de 21 h à 21 h 45 : demi-finale ; mercredi 27, de 20 h à 20 h 45 et de 21 à à 21 h 45 : finale.

— **Voile** : tout au long de la Transatlantique en solitaire *Plymouth-Newport*, RFI donne rendez-vous à ses auditeurs tous *les jours à 8 h 20 et 20 h 15* jusqu'au 17 juin.

● PARMI LES MAGAZINES, SIGNALONS :

— *Carrefour, la dossier* d'actualité de 15 h 15 sera consacré, du lundi 11 au vendredi 15, aux institutions européennes.

— *Priorité santé, jeudi* 14 juin à 11 h (reprise samedi 16 à 18 h), aura pour thème « La main » avec des chirurgiens de Dakar et de Bordeaux.

France-Culture

SAMEDI 9 JUIN

7.00 Les parlers régionaux : le picard.
7.45 Entretien avec... Christiane Singer (Les âges de la vie).
8.00 Les chemins de la connaissance : histoire de rire (... et rire de mourir).
8.30 Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : *une politique prospective peut-elle éviter la rupture entre le devenir scientifique et technique et le devenir social ?*
9.07 Matinée du monde contemporain.
10.30 *Démarches avec... Michel Gresset.*
10.50 Musique libre-parcours jazz : Jean-François Canape et son quartette (et à 21 h 50).
11.30 La matière de Bretagne : un foisonnement de perspectives (la renaissance irlando-celtique).
12.30 Chronique des livres politiques.
12.45 Panorama : les films de la semaine.
13.32 Le cri du homard.
14.05 Les samedis de France-Culture : Giordano Bruno, cosmonaute de la pensée.
16.00 Un livre, des voix : « Les jours de *vin et des roses* », d'Alain Gerber.
16.40 Georges au sporting.
17.10 Bonjour, Monsieur Jarry, de G. Charbonnier.
19.00 Journal et revue de presse internationale.
19.20 Nouveau répertoire dramatique : Emballage perdu, *de Véra Feyder.*
21 h 30 Hypothèses pour le meilleur des mondes, la fin de l'économie, par E. Dietlin.
21.50 Libre-parcours jazz : Trio TOK (Takashi Kako, piano, Kent Carter, contrebasse, et Oliver Johnson, percussions).
22.30 Temps présent : l'économie introuvable, par P. Werner.

DIMANCHE 10 JUIN

7.00 Chasseurs de son.
7.20 Horizon, magazine religieux.
7.30 *La fenêtre ouverte.*
7.35 Le petit jardin.
8.00 Orthodoxie.
8.30 Protestantisme.
9.10 Ecoute Israël.
9.40 Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française.
10.00 Messe à Notre-Dame de Saint-Lô.
11.00 La radio sur la place : à Nîmes.
12.05 Le cri du homard.
12.45 Musique : Rimski-Korsakov, ma vie musicale (et à 16 h 30 et 23 h).
14.30 Lazare, d'André Obey. Avec *P. Constant, J. Bollery, B. Dautun...*
17 h 30 Rencontre avec... Michèle Sarde (regard sur les Françaises).
18.30 La cérémonie des mots : Fragments épars, Dominique de Roux.
19.10 Le cinéma des cinéastes.
20.00 Albatros : Edouardo Sanguineti, *une anthologie de la poésie italienne du XX[e] siècle.*
20.40 Atelier de création radiophonique : La tentation de la vie (gravure sur la tentation de Saint-Antoine). Avec P. Schaeffer, M. Bokanowski, A.-L. Bibbs.
23.00 Musique : *Rimski-Korsakov, ma vie musicale.* (« Mozart et Salieri », opéra d'après Pouchkine.)

LUNDI 11 JUIN

7.00 Matinales.
8.00 Les chemins de la connaissance : *Le vampire ; à 8 h 33,* Gershom Sholem, historien d'un messie.
8.50 Echec au hasard.
9.07 Les lundis de l'histoire : « Jean qui rit, Jean qui grogne », avec J. d'Ormesson.
10.30 Le cri du homard.
10.50 Musique : Libre parcours variétés (et à 14 h 50 et 21 h 50).
12.05 *Agora.*
12.45 Panorama.
13.30 Avec ou sans rideau.
14.10 Un livre, des voix : « la Cendre et le Feu », de Simone Pesquier-Courbier.
16.03 Art et gens : images (les années 50) ; à 16 h 45, Vitrine (expo *« identité-technologies » à Reims) ;* à 17 h, Œuvres-clés, clés du temps... ; à 17 h 30, *La radio sur la* place à Nîmes.
18.30 Feuilleton : « Marthe ».
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 L'homme et l'informatique : les Journées de Biarritz.
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 *L'autre scène, ou les vivants et les dieux* : Tocqueville et les deux *démocraties.*
21.50 Libre parcours variétés : humour musical.
22.30 Nuits magnétiques : Philippe Ariès.

MARDI 12 JUIN

7.00 Matinales : expressions sociales (sport et médecine) ; Convivir (expérience franco-mexicaine dans la banlieue de Lyon).
8.00 Les chemins de la connaissance : *le vampire ; à 8 h 33,* Gershom Scholem ; à 8 h 50, Au bord des étangs.
9.05 La matinée des autres : le sommeil des hommes.
10.30 Le texte et la marge : « Stanislas Leczynski », avec Jacques Levron.
10.50 *Musique : Black and blue* (Cherokee et le jazz).
12.05 Agora.
12.45 Panorama : les Juifs, la Pologne et Solidarnosc.
13.30 Présence des arts : « le miroir », texte d'A. Genon.
14.00 Disque.
14.10 Un livre, des voix : « Cette mort qui va, *vient et revient* », de Virgil Tanase.
14.50 Musique : des trios et des œuvres (aux amis de la musique de chambre) [et à 21 h 50].
16.03 *Les yeux de la tête : portrait de* cire (Blaise Cendrars) ; à 16 h 35, *Mardiscophilie ; à 16 h 50, Moteur ;* à 17 h 15, L'autre rive (les Arméniens d'Alfortville) ; à 17 h 40, Terre des merveilles.
18.10 Le cri du homard.
18.30 Feuilleton : Marthe.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Sciences : histoire des origines (histoire de dinosaures).
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 Dialogues franco-néerlandais : histoire et littérature. Avec H. Mulisch *et Marek Halter.*
21.45 Lectures, textes de Philippe Soupault.
21.50 Musique : des trios et des œuvres (aux amis de la musique de chambre) : Wiener Flöten Trio (œuvres de Weber et Martinu).
22.30 *Nuits magnétiques :* les mal-aimés.

MERCREDI 13 JUIN

7.00 Matinales : voir mardi.
8.00 Les chemins de la connaissance : *le vampire ; à 8 h 32,* Gershom Scholem.
8.50 *Échec au hasard.*
9.05 Recherches et pensée contemporaines : CNRS, communication scientifique.
10.30 Le livre, ouverture sur la vie : rencontre à la MJC de Cannes.
10.50 Musique : percussions et rythmes *de l'Orient (et à 16 h 3).*
12.05 Agora.
12.45 Panorama : Boris Vian.
13.30 Instantané, magazine musical.
14.30 « Leurs larmes », de R. Farber. Avec D. Mac-Avoy, J.-P. Cassel, F. Maistre.
15.25 *En remontant le Saint-Laurent* : la poésie québécoise d'aujourd'hui (l'écriture esquimaude).
18.00 Le cri du homard.
18.10 L'école des parents et des éducateurs : le travail de deuil.
18.30 Feuilleton : Marthe.
19.25 *Jazz à l'ancienne.*
19.30 Perspectives scientifiques : la sociologie de la connaissance (Marx).
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 Musique : les incunables de Boris Vian. Pour le vingt-cinquième anniversaire de la mort de Boris Vian, chansons *des années 50, bandes* d'archives, maquettes d'essai.
22.30 Nuits magnétiques : vipère au cœur.

JEUDI 14 JUIN

7.00 Matinales : voir mardi.
8.00 Les chemins de la connaissance : le vampire ; à 8 h 33, Gershom *Scholem ; à 8 h 50, Au bord de* l'étang.
9.05 Matinée de la littérature.
10.30 *Le cri du homard.*
10.50 Musique : avec la dame de Monte-*Carlo.* (Francis Poulenc).
12.05 Agora.
12.45 Panorama : littérature, avec P. Boutang.
13.30 Peintres et ateliers.
14.10 Un livre, des voix : « Appelez-moi Mademoiselle », de Félicien Marceau.
14.50 Musique : à Montmorency (André-Modeste Grétry).
16.03 Méridiennes : Adresse aux vivants (Julia Cristeva) ; à 16 h 10, médiator (les enfants de l'artifice) ; à 17 h, Paroles (« Tropismes », de N. Sarraute) ; à 17 h 30, *Partition* ; à 18 h 22, Intime conviction.
18.30 Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Pallino et Mimie », de Pirandello, lu par Nelly Borgeaud.
19.25 *Jazz à l'ancienne.*
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : l'infection en milieu chirurgical, avec les professeurs R. Vilain et J. Acar.
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 « La jambe de bois de Richard », *de B. Behan.* Avec A. Bedouet, C. Naudin, B. Montini...
22.30 Nuits magnétiques : l'ombre du vautour.

VENDREDI 15 JUIN

7.00 Matinales : voir mardi.
8.00 *Les chemins de la connaissance :* le vampire ; à 8 h 33, Gershom Scholem.
8.50 Échec au hasard.
9.05 Matinée du temps présent : la violence et les violences.
10.30 Le texte et la marge. « Solstices *dans un miroir* », avec *Simone* Lahaye.
10.50 Musique : Happy Few opera (les cinquante ans du festival de Glyndebourne).
(et à 14 h 50 et 21 h 50).
12.05 Agora.
12.45 *Panorama : la Révolution française.*
13.30 On commence... création et communication.
14.10 Un livre, des voix : « Tendres passions », de Larry MacMurtry.
16.03 Radio Canada : « X[e] Biennale de la langue française », par H. Bergeron.
16.33 *Les rencontres de Robinson,* avec R. Brauman, président de Médecins sans frontières.
18.30 Bonnes nouvelles, grands comédiens : « L'Ange de Reims », de Christian Baroche, lu par Roger Coggio.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : le soleil, avec le professeur J.-C. Packer.
20.00 Histoire-actualité : le réveil américain, avec André Kaspi.
20.30 *La médecine traditionnelle* populaire : (congrès de Pesaro).
22.30 Nuits magnétiques : A renard, renard et demi.

France-Musique

SAMEDI 9 JUIN

2.00 Les nuits de France-Musique : « André Cluytens », œuvres de Franck, Gounod, Fauré, Ravel, *Gluck, Rimski-Korsakov, Wagner.*
7.03 Avis de recherche : œuvres de Bach, de Falla, Martinu, Wagner, Boëllmann, Ellington.
9.10 Carnet de notes.
11.05 « L'Enlèvement au sérail », de Mozart, par l'Orchestre de la *Société des concerts du* Conservatoire, dir. H. Rosbaud ; sol. T. Stich-Randall, C. Prieto, N. Gedda, M. Sénéchal, P. Arié, J. Verner.
14.04 Le temps du jazz : Jazz s'il vous plaît ; Hexagonal : le quintette *d'Andy Emler.*
15.03 Désaccord parfait : le groupe des Six ; à 17 h, concert : œuvres de Milhaud, Honegger, Poulenc.
18.02 Les cinglés du music-hall : les cinglés de musique à cheval.
19.05 Concert : musique traditionnelle.
20.04 Présentation du concert.
20.30 Concert (Festival de Ludwigsburg 1983) : « Sonate pour violoncelle et piano n° 1 en fa majeur », « Sonate pour violoncelle et piano n° 4 en ut majeur », « Sonate pour violoncelle et piano n° 3 en la majeur » de Beethoven, par L. Harrell, violoncelle, M. Béroff, piano.
22.45 Les soirées de France-Musique : concert (en simultané sur FR3), « Noctuelle », de M. Cecconi-Botella, *par l'Orchestre de chambre* d'Aquitaine, dir. J. Parnoo.
0.00 Musique de nuit.
1.00 L'arbre à chansons.

DIMANCHE 10 JUIN

2.00 Les nuits de France-Musique : œuvres de *Mozart, R. Strauss,* Fauré, Honegger, Milhaud, Satie.
7.03 *Concert-promenade : musique* viennoise et musique légère : œuvres de Ziehrer, Mozart, Kupkovic, Rossini, Czerny, Schmidt, Ischpolt.
8.00 Cantate : BWV 68 de Bach.
9.10 Intégrales : la musique de chambre d'Albert Roussel ; œuvres de Roussel, *Ravel, Milhaud,* Caplet.
12.05 Magazine international.
14.04 *Disques compacts.*
17.00 Comment l'entendez-vous ? *Avec J.-P. Chambas, peintre :* œuvres de Mozart, Puccini, Berlioz, Ravel, Schubert, Weber, Offenbach.
19.05 Jazz vivant : percussions à tout va.
20.04 Présentation du concert.
20.30 Concert : « La Scala di Seta », opéra-comique de Rossini, par l'Orchestre de la radio-télévision suisse italienne, dir. M. Andreae ; sol. T. Pane, C. Lavani, *M.* Chiappi, T. Tramonti.
22.30 *Les soirées de France-Musique :* Concert (en simultané avec *Antenne 2) : « Symphonie n° 4 en si* bémol majeur », de Beethoven, par *le Nouvel Orchestre philharmonique,* direction M. Janowski.
23.17 Ex libris : *Tchaïkovski.*
1.00 Les mots de Françoise Xenakis.

LUNDI 11 JUIN

2.00 Les nuits de France-Musique : *« Joseph Krips »* : œuvres de Mozart, Beethoven, Brahms, Tchaïkovski, Dvorak.
7.10 Actualité du disque.
9.05 Le matin des musiciens : II[e] Festival international d'orchestres ; œuvres de *Penderecki, Szymanowski, par* l'Orchestre de la Philharmonie de Cracovie.
12.05 Concert : œuvres de Rossini, Verdi, Puccini, Donizetti, Bellini, Leoncavallo, Mascagni, par l'Orchestre de la radio-télévision *suisse italienne, dir. B. Amaducci ;* sol. R. Bruson, baryton.
13.32 Chasseurs de son stéréo.
14.02 Repères contemporains : Horatio Radulescu.
15.00 *Musiciens à l'œuvre* : « Claire Croiza » : œuvres de Duparc, Fauré, Debussy, Schubert, Schumann, Vuillermoz, Elgar, Saint-Saëns...
18.05 L'imprévu.
19.00 Le temps du jazz : Actualités ; Intermède ; Feuilleton « Tout *Duke* ».
20.00 Les muses en dialogue.
20.30 Concert (donné le 4 juin 1984 au Théâtre musical de Paris) : « A la mémoire des victimes d'Hiroshima », partita pour clavecin et orchestre ; « Concerto pour *violon et orchestre* », de Penderecki, par l'Orchestre de la Philharmonie de Cracovie, dir. K. Penderecki ; sol. K. Kulka, violon, E. Stafanska-Lukowicz, clavecin.
23.30 Les soirées de France-*Musique* : Mélodies, œuvres de Martini, *Delmet, Clément,* par Vanni-Marcoux.

MARDI 12 JUIN

6.00 Musique légère : œuvres de Roger-Roger, Devevey, Poulenc, Frankenberg, Popy, Adam.
7.10 Actualité du disque.
9.05 Le matin des musiciens : *II[e] Festival international* d'orchestre ; Œuvres de Massenet, *Fauré, Auric, Ravel, Sauguet,* Boulanger, Enesco, par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo.
12.05 Concert : Œuvres de Chostakovitch, Schnittke, Franck, par Daniel Safran, violoncelle, Anton Ossetrov, piano.
13.32 Repères contemporains : Tomas Marco.
14.30 Les enfants d'Orphée : voyage à travers l'impossible.
15.00 *Musiciens à l'œuvre* : « Claire Croiza » ; œuvres de Fauré, Bréville, *Duparc,* Debussy, Ravel, *Roussel,* Caplet, Poulenc.
18.05 *L'imprévu.*
19.00 Le temps du jazz : portrait d'un jazzman ; Intermède ; Feuilleton « Tout Duke ».
20.00 Premières loges : œuvres de Verdi, Giordano, par Titta Ruffo, baryton.
20.30 Concert (donné le 6 juin 1984 au *Théâtre musical de Paris) : « Le* Carnaval romain », ouverture de Berlioz, Concerto pour piano et orchestre en la mineur de Grieg par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, *dir.* L. Foster, sol. R. Lupu, piano ; Entracte : « Moments musicaux » de Schubert ; Symphonie n° 5 en mi mineur de Tchaïkovski.
23.00 Les soirées de France-Musique : à 23 h 10, Jazz-Club.

MERCREDI 13 JUIN

2.00 Les nuits de France-Musique : « Camille Maurane » ; œuvres de Duparc, Couperin, Campra, Debussy, Blanchard, Messager.
7.10 Actualité du disque.
9.05 Le matin des musiciens : II[e] Festival international d'orchestres ; œuvres de Dvorak, Janacek, Stravinski, Martinu, par l'Orchestre philharmonique de Prague.
12.05 Concert : œuvres de Gagneux, Tchaïkovski, Stravinski, par l'Orchestre national de Lille, dir. J.-C. Casadesus, sol. B. Engerer, piano.
13.32 Les chants de la terre.
14.02 Jeunes solistes.
15.00 Microcosmos : Elle était une fois Blanche-Nouilles ; à 15 h 25 : Un sonal dans la sono (et à 16 h 25) ; à 15 h 40, Microdigital ; à 16 h, Vélocypédagogie ; à 16 h 10, Maraboudeficel ; à 16 h 30, Court-circuit.
17.00 Histoire de la musique.
18.05 L'imprévu.
19.00 Le temps du jazz : Où jouent-ils ? Intermède ; Feuilleton « Tout Duke ».
20.00 Musique contemporaine : magazine.
20.30 Concert (donné le 7 juin au Théâtre musical de Paris) : « Requiem », de Dvorak par l'Orchestre philharmonique de Prague et le chœur Kühn, dir. *J. Belohlavek, sol.* E. Depoltova, A. Barova, L.-M. Vodicka, K. Prusa.
23.00 Les soirées de France-Musique : Musique de chambre à Paris entre 1850 et 1871 ; œuvres d'Onslow, Fesca, Alard, Frank ; à 1 h, Poissons d'or.

JEUDI 14 JUIN

2.00 Les nuits de France-Musique : « Sacha Guitry, Elisabeth Schumann, Mac Cormach ».
7.10 *Actualité du disque.*
9.05 L'oreille en colimaçon.
9.20 *Le matin des musiciens* : II[e] Festival international d'orchestres ; *œuvres de Beethoven, Mendelssohn,* Franck, Verdi, Wagner, Mozart par l'Orchestre Philharmonia.
12.05 Concert : œuvres de Bailly, Spohr, Caplet, Ton That Tiet, par le Quatuor Margand, avec C. Lardé, flûte, M.-C. *Jamet, harpe.*
13.32 Opérette-magazine.
14.02 Repères contemporains : Girolamo Arrigo, Louis Roquin.
15.00 Musiciens à l'œuvre : « Claire Croiza » ; œuvres d'Honegger, Monteverdi, Gluck, Purcell, Berlioz, *R. Strauss...*
18.05 L'imprévu.
19.00 Le temps du jazz : le bloc-notes ; Intermède ; Feuilleton « Tout Duke ».
20.00 Concours international de guitare.
20.30 *Concert (donné le 8 juin 1984 au* Théâtre musical de Paris) : « Ma mère l'Oye », de Ravel, « Concerto pour piano et orchestre n° 20 en ré mineur » de Mozart par l'Orchestre *Philharmonia, dir. V. Ashkenazy ;* Entracte : entretiens avec V. Ashkenazy, C. Warren-Green ; « Symphonie n° 5 en mi bémol majeur » de Sibélius.
23.00 Les soirées de France-Musique : A la rencontre d'Hermann Goetz.

VENDREDI 15 JUIN

2.00 Les nuits de France-Musique : « Christian Ferras » ; œuvres de Beethoven, Franck, Mendelssohn, Fauré, Brahms, Enesco, Nigg, Ravel...
7.10 *Actualité du disque.*
9.05 Le matin des musiciens : les orchestres londoniens.
12.05 Concert : œuvres de Mozart, Prokofiev, Chopin, par Dang Tahi Son, piano.
13.32 Les chants de la terre.
14.02 Repères *contemporains* : Patrick Scirotino.
14.30 Les enfants d'Orphée : Voyage à travers l'impossible.
15.00 Musiciens à l'œuvre : « Claire Croiza » ; œuvres de Duparc, Fauré, Debussy, Koechlin, Milhaud, Gounod, Schubert.
18.05 L'imprévu.
18.30 Actualité lyrique.
19.00 Le temps du jazz : le clavier bien *tempéré ; Intermède ; Feuilleton* « Tout Duke ».
20.00 Avant-concert : « les Adieux » de Beethoven par R. Sarkin, piano.
20.20 Concert : Concerto pour quatuor à cordes et orchestre de Spohr, trois extraits de « Wozzeck » de Berg, Concerto pour quatuor à cordes et orchestre d'après le « Concerto grosso » de Haendel de Schoenberg par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, *dir. K. Kord,* et les solistes du Quatuor Cherubini.
22.20 *Les soirées de France-Musique* : L'opéra au concert ; œuvres de Bellini, Verdi, Puccini, Beethoven, Donizetti, Chopin.

Classique

« Water Music », par Malgoire

Jean-Claude Malgoire est un fidèle, et un perfectionniste aussi ; il aime bien retrouver les œuvres qui autrefois lui furent favorables et lui permettent de faire le point sur son travail d'orchestre avec la Grande Écurie et la Chambre du Roy.

Ainsi de ce second rendez-vous, qu'il ne rate pas, avec la populaire *Musique sur l'eau* de Haendel. Il y a une douzaine d'années, un premier enregistrement avait fait connaître l'ensemble et déjà manifestait une bien sympathique vitalité. Depuis, la Grande Écurie a fait du chemin et, avec elle, l'approche globale de la musique baroque, les phrasés , les rythmes et surtout le souci (toujours plus grand) de retrouver, à travers les instruments d'époque, le vrai visage et les vraies couleurs des œuvres d'autrefois.

A cet égard, le nouveau disque de *Water Music* est significatif, qui permet de mesurer l'évolution et, pour tout dire, les progrès de nos compatriotes, face à l'hégémonie des formations anglo-saxonnes et germaniques. La touche de vie contagieuse et le bonheur de faire de la musique ensemble sont aujourd'hui toujours aussi évidents, mais c'est au niveau de l'esthétique et de l'idée musicale que Malgoire a avancé, au point de n'avoir plus rien à envier à ses rivaux étrangers les plus fameux. Dans ces musiques de plein air où tout est mouvement et glorification de la danse, la Grande Ecurie triomphe, imposant une vision dynamique et spatiale qui ajoute incontestablement à la dimension expressive du chef-d'œuvre sans en diminuer l'attrait.



Haendel en 1756 (Portrait par Hudson)

Il faut donc désormais compter avec cette version bien française, plus instinctive peut-être, mais aussi inspirée que les disques d'Harnoncourt, Hogwood et Pinnock, qui dominaient jusqu'alors le sujet. Et quelle joie de constater que nos instrumentistes ont pratiquement rejoint, quant à l'authenticité du style, la précision des attaques et la beauté des sonorités, les virtuoses du Concentus ou de l'Academy of Ancient Music !

ROGER TELLART.

● CBS, 36066.

Symphonies de Myslivecek

Né en Bohême en 1737 et mort à Rome en 1781, Joseph Myslivecek fut en son temps l'un des compositeurs les plus estimés dans le domaine de l'opéra italien. Dans la péninsule, on l'appela *il Divino Boemo,* et il fut fort apprécié de Mozart, qui le rencontra à Bologne en 1770 et à Munich en 1777, et à qui fut, paraît-il, attribué un de ses oratorios, *Abramo ed Isacco*.

Les affinités de Myslivecek avec l'opéra italien expliquent sans doute largement la facture de ses œuvres instrumentales, composées néanmoins pour la plupart avant son départ de Bohême. Nous sont proposées ici six *Symphonies* en trois mouvements (vif-lent-vif) chacune, datant d'environ 1760-1762, et qui frappent autant par leurs qualités musicales que par leur variété. On ne retrouve jamais, de l'une à l'autre, la même tonalité, et c'est sûrement de partitions comme celles-là que Mozart fit ses délices dans sa jeunesse. Leur séduction mélodique et leur plénitude sonore font penser à Jean-Chrétien Bach, ce qui n'est pas un mince compliment, mais à un Jean-Chrétien Bach moins théâtral, plus ancré sur l'estrade d'une salle de concert que dans une fosse d'orchestre. L'Orchestre de chambre de Prague et son chef, Brestislav Novotny, ajoutent à la célèbre collection « Musica Antiqua Bohemica » un de ses plus beaux fleurons.

MARC VIGNAL.

● Supraphon, 1110.2836 G.

Nous avons aussi remarqué...

● BEETHOVEN : *Sonate Hammerklavier op. 106,* par Emil Guilels. — Une splendeur pianistique, notamment dans la fugue d'une clarté et d'une force suprêmes ; l'adagio reste un peu trop objectif, comme si le grand pianiste russe se défaisait de son émotion (DG, 410.527, en microsillon, compact et cassette).

● HONEGGER : *le Roi David ; 3e Symphonie liturgique,* avec l'Orchestre de la Suisse romande, sous la direction d'Ernest Ansermet. — Deux chefs-d'œuvre d'Honegger dans des interprétations historiques : malgré son côté un peu schématique, voire désuet, accentué par un récitant assez déclamatoire, *le Roi David* touche par son élan et par sa spontanéité, sa recherche encore gauche d'un style populaire ; et la *Symphonie liturgique,* d'une tout autre maturité, revêt sa réelle grandeur (deux disques Decca, 411.752).

● MOZART : *Sonates piano et violon* K. 301, 302, 303, 304, par Daniel Barenboïm et Itzhak Perlman. — Ces sonates rayonnantes d'un Mozart de vingt et un ans trouvent une interprétation idéale avec ces deux musiciens qui se comprennent et se complètent parfaitement. Cette homogénéité absolue, l'accent de tendresse et la sensibilité de la phrase sur un fond de vigoureuse jeunesse, font le prix de ce disque merveilleux (DG, 410.896, en microsillon, compact et cassette).

● SAINT-SAENS : *Concerto nº 3 ;* WIENIAWSKI : *Concerto nº 2 en ré mineur,* par Itzhak Perlam et l'Orchestre de Paris, direction Daniel Barenboïm. — Pour les amoureux de beau violon, ces superbes versions de deux œuvres assez « faciles » musicalement, mais non dépourvues d'un charme un peu suranné, que transfigure une virtuosité fabuleuse (DG, 410.526, en microsillon et cassette).

● SCHOENBERG : *la Nuit transfigurée ;* WAGNER : *Siegfried-Idyll,* par l'English Chamber Orchestra, direction Wladimir Ashkenazy. — Un Schoenberg qui donne la fièvre, dans cette interprétation subtile et acérée, contrastant avec un Wagner dans la paix, presque trop ingénu (Decca, 410.111).

JACQUES LONCHAMPT.

Rock

« Un autre Monde », de Telephone

Il y a encore des gens pour dire que Telephone ça ne tiendra pas. Les gens sont drôles, ça fait déjà sept ans que ça dure et après tout, les Beatles n'ont pas tenu plus longtemps. Le groupe compte parmi les cinq plus gros vendeurs de disques français (une moyenne de six cent mille exemplaires par 33 tours, sans compter les 45 tours), c'est dire qu'au regard de tels scores, ils couvrent à l'échelle nationale plusieurs générations et non plus le seul public lycéen de leurs débuts. Presque une institution, des héros nationaux, un peu l'équivalent en groupe d'un Hallyday. Le seul groupe français, en tous cas qui ait une réelle existence sur le marché. Le cas d'espèce.

On se souvient d'une époque où l'on voyait en Telephone la locomotive d'un mouvement qui allait éclater, ouvrant les portes d'un nouveau phénomène rock à la mesure de l'hexagone. Telephone est resté seul, là-haut, au sommet. Les compagnies ont déchanté et refermé le portillon devant lequel on se pressait sans trop savoir sur quoi il était supposé ouvrir.

Avares de leur production, les quatre parisiens enregistrent à un rythme lent (tous les deux ans). Chez telephone, on n'entre pas en studio à la légère, pas avant d'être fin prêt, d'être sûr du matériel, quitte à tester les morceaux sur le public dans des concerts surprises en comité restreint qui servent de mise au point ultime avant la touche finale. Aujourd'hui, à plusieurs titres, la sortie d'un de leur disque fait figure d'évènement. Pour le public bien sûr et avant tout, mais aussi pour la maison de disque qui voit là, la promesse de bénéfices substanciels, pour les médias enfin qui y trouvent une matière non négligeable du fait de sa rareté (seul groupe de rock made in France connu du grand public). Du coup, toute la machinerie est en branle, le plan d'action réglé dans ses moindres détails : à commencer par le voyage officiel au Japon en compagnie de Jack Lang pour la promotion de la chanson française.

C'est important un cinquième album, un peu comme une majorité. Le temps n'est plus aux espoirs ni au raccommodage, habitué au studio, on en connaît les possibilités. Plus question de s'aiguiser les dents ou d'affirmer une identité, ni même de la confirmer. tout ça a été fait. Il faut faire mieux, se dépasser, sinon c'est la chute attendue au tournant. Maturité oblige. Non pas que Telephone ait rien perdu de sa fraîcheur mais il est essentiel à ce stade de leur carrière de décaler l'image adolescente restrictive qui leur colle à la peau depuis toujours. Un autre monde.

Cet album, toujours marqué de cette griffe immédiatement identifiable, toujours voué au rock, les musiciens l'ont voulu plus posé, ramassé et trépidant comme avant mais avec des nuances et des respirations. L'effort étant porté sur la mise en couleurs, les subtilités de style, les variations de ton, la sophistication du son (ils se sont offerts Glyn Johns, l'ancien priducteur des Rolling Stones), on retrouve tout de même les ingrédients habituels. De même que les rolling Stones, quelques soient les options, ont toujours joué les Rolling Stones, Telephone reste telephone, misant sur l'unité et la cohésion, évitant le surplus des apports extérieurs, fidèles à leurs racines et à leurs amours. Guitares déclinées à l'infini, sur tous les thèmes, dans toutes les poses, roll ou funk, complices et rusées, de plus en plus affûtées, de mieux en mieux maîtrisées, elles sont, on le sait, l'argument prépondérant des chansons, la rythmique, puissante, mouvante, catapultant les thèmes, les relançant avec une précision infaillible en étant la cheville ouvrière.

Les compositions ont pris du poids, les mélodies du corps et la voix conserve la même conviction. Seule réserve : un léger relâchement dans les textes, pas tant dans l'écriture (dont le style sonne toujours aussi vivant) que dans les idées, moins inspirées, un brin ressassées. Il reste que Telephone a gagné une fois de plus son pari.

ALAIN WAIS.

● Virgin 70 248.

Vidéocassettes

Les Dix Commandements

● **Film américain de Cecil B. de Mille avec Charlton Heston, Yul Brunner, Ann Baxter et Edward G. Robinson. Edité et distribué par CIC-3M France vidéo.**

La traversée de la mer Rouge à domicile sans quitter votre fauteuil. Les sept plaies d'Egypte et l'adoration du veau d'or comme si vous y étiez. Un monument du cinéma ramené aux dimensions du petit écran. Charlton Heston est impressionnant dans le rôle de Moïse.

Frenzy

● **Film américain d'Alfred Hitchcock avec Joe Finch, Alec Mc Cowen et Barry Foster. Edité et distribué par CIC-3M France vidéo.**

Que faire lorsque l'on est innocent, confondu avec l'étrangleur à la cravate qui terrorise Londres, poursuivi par la police et par le vrai coupable ? L'un des derniers films d'Alfred Hitchcock : le maître n'a plus ses acteurs fétiches mais a conservé toutes ses obsessions, son humour et sa diabolique maîtrise de l'image.

Octopussy

● **Film américain de John Glen avec Roger Moore, Maud Adams et Louis Jourdan. Edité et distribué par Warner home video.**

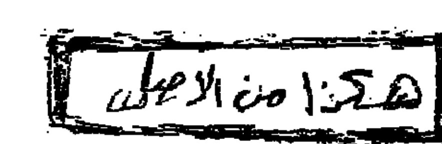
Pour la treizième fois à l'écran, le séduisant et invulnérable James Bond, agent secret de Sa Majesté, va affronter ses redoutables ennemis et un essaim de jolies filles déchaînées. Tous les ingrédients rituels sont réunis : délire technologique, poursuites infernales, paysages insolites et humour continu. Chaque plan sent son millier de dollars et on n'est pas déçu par le voyage.

Z

● **Film français de Costa Gavras avec Yves Montand, Irène Papas, Jean-Louis Trintignant, Charles Denner, Jacques Perrin et François Perrier. Edité et distribué par Cinéthèque.**

L'enquête sur l'assassinat d'un député libéral révèle une conspiration menaçant la démocratie. Palme d'or au Festival de Cannes en 1969, « Z » est le prototype du film politique à grand spectacle qui allait faire la fortune de Costa Gavras. Un scénario remarquable et une fabuleuse distribution.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

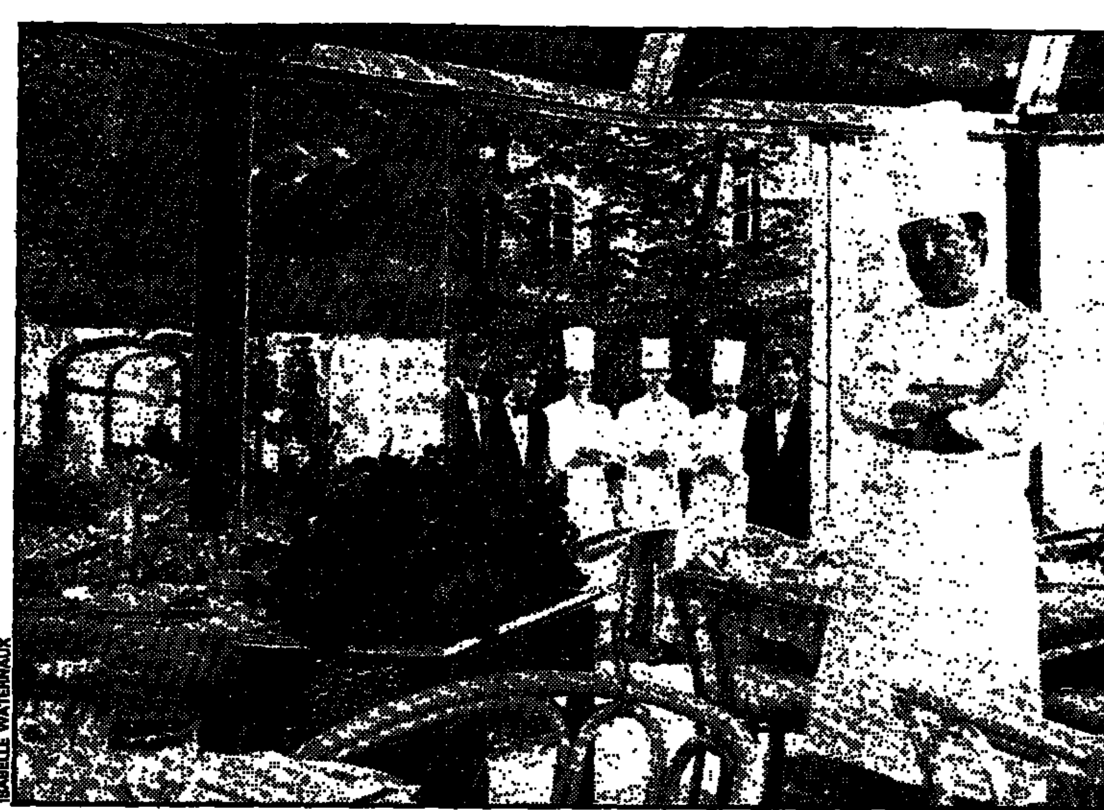


Basques 75

Ils « montent » à Paris.

A Biarritz, rien ne va plus. Et si l'on attend avec impatience la réouverture du Casino Bellevue, qui apportera, j'espère, un peu de vie au merveilleux *Café de Paris* (où Pierre Laporte, déjà éprouvé l'autre année par la perte injustifiée d'une étoile, a bien du mal à conserver son standing), le *Palais* fait figure, hélas ! obsolète au milieu d'un décor mutilé par d'abominables constructions modernes. Le *Miramar* (où l'on mange bien et où la thalassothérapie est attraction) émerge de la morosité ambiante. Dommage ! Quelle belle ville de plaisance que Biarritz (1) !

Mais les Basques « montent » conquérir Paris. Au restaurant du *Ritz*, c'est M. Perruquéou qui vous reçoit, fort bien. Tandis que l'ami Darrieumerlou a lancé magnifiquement son *Isard* (17, rue Saint-Augustin, tél. : 261-03-06), recevant le ban et l'arrière-ban des gourmands de cuisine et de rugby de la capitale.



ISABELLE WATERNAUX

M. Biscay, chef du « Royal Monceau ».

Et justement c'est un Basque venant de l'*Hôtel du Palais*, M. Jacques de Guéret, qui prend en mains les destinées de ce palace parisien qu'est le *Royal Monceau* (35, avenue Hoche, tél. : 561-98-00).

Et M. de Guéret a fait appel à un autre Basque authentique, M. Biscay, pour tenir – et raviver – les cuisines de ce *Royal Monceau*. Il ne faisait jusqu'ici parler de lui, snobissimo, que par son restantant italien de nouilles au prix du caviar. Passons.

Au milieu du jardin intérieur, une sorte de bulle de verre abrite donc ce restaurant, *Le Jardin*. Ouvertes aux beaux jours, ces vitres laissent la vue, par mauvais temps, sur fleurs, verdure, arbustes, vrai paysage de rêve patricien.

Et là, une carte (d'un joli vert de tendres pousses printanières) propose les créations de Biscay : petite salade fraîcheur, œufs froids aux poivrons, gaspacho andalou, soupe de melon au sauternes, chaud-froid de filets de rougets, escalope de saumon aux agrumes et menthe poivrée, mignons de veau au citron avec melon et purée de cresson, j'en passe. Beurre d'Echiré sur table, desserts nombreux sur chariot. Seul le plateau de fromages laisse à désirer, m'a-t-il paru (mais il est vrai que, dans ce genre de maison, le fromage est une perte sèche tant il s'abîme plus vite qu'il ne se vend, et dans ces conditions on hésite à se fournir chez un vrai maître de l'affinage !).

Les prix sont ceux, on l'imagine, d'une très grande maison. Mais nous sommes ici au théâtre. Le décor est prestigieux, les garçons entrent côté cour et les spectateurs (pardon ! les clients) côté jardin. Ce *Jardin* fera parler de lui.

LA REYNIÈRE.

(1) N'en croyez point pour autant que l'on mange mal au Pays basque ! Si, à Bayonne, *Le Béluga* (15, rue des Tonneliers, tél. : 25-52-13) joue la carte de la cuisine nouvelle, vous trouverez la vraie cuisine basque à *L'Euzkadi* (rue principale d'Espelette, tél. : 29-91-88), au *Fronton d'Itxassou* (place du Fronton, tél. : 29-75-10). A noter aussi le *Briketenia* (rue de l'Empereur, à Guéthary, tél. : 26-51-34).

Philatélie n° 1847

Le Centre National d'Etudes...

... des Télécommunications, créé il y a 40 ans, sera commémoré par l'émission d'un timbre-poste et des manifestations diverses. Vente générale le 18 juin (26e/84).

3,00 F, bleu clair, bleu gris, bleu foncé.

Format 36 × 22 mm. Maquette de Charles Bridoux. Tirage : 8 000 000. Hélio, Périgueux.

Mise en vente anticipée les :

– 16-17 juin, de 9 h à 18 h, au Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard, Paris-15e. Oblit. « P.J. » ;
– 16 juin, de 8 h à 12 h, à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er et Paris-41, 5, av. de Saxe, Paris-7e. Boîte aux lettres pour « P.J. ».

● Une exposition historique du CNET (matériel et documents) se trouvera jusqu'au mois de septembre au Musée de la Poste.

● Portes ouvertes au public, le 16 juin, dans les centres du CNET, Paris, Lannion, Grenoble, Rennes et Caen.

Calendrier des manifestations

⊙ 87520 Oradour-sur-Glane (mairie), 10/VI. – 40e Anniv. du massacre.
⊙ 33300 Bordeaux (palais des expos), 10-11/VI. – Exp. phil. nat.
⊙ 95130 Franconville, 16-17/VI. Exposition départementale jeunesse.
⊙ 88000 Epinal (4, rue Cl.-Gelée), 15-16/VI. – Télématique.
⊙ 69001 Lyon (Université Cl.-Bernard), 16/VI. – 23e journ. omnisports.
⊙ 30260 Quissac (centre socioculturel), 23/VI. – Exposition philatélique.
⊙ 60100 Creil (Ile Saint-Maurice), 24/VI. – Poste d'hier et d'aujour.
⊙ 51600 Suippes (Ferme de Piémont), 24/VI. – Championnat national du chien militaire.
⊙ 21100 Dijon (Air), 2/VII. – Arrivée du Mirage-2000, base 102.

Le phare de Cordouan...

... d'aujourd'hui, en premier plan, et celui de 1710 sont les sujets du deuxième timbre de la série « touristique » de 1984. Vente générale le 25 juin (27e/84).

3,50 F, noir, violet.

Format 22 × 36 mm. Dessiné et gravé par Jacques Gauthier. Tirage : 7 000 000. T.-d., Périgueux.

Mise en vente anticipée les :

– 23 et 24 juin, de 9 h à 18 h, à l'Hôtel de Ville de Verdon, avec « P. J. ».
– 23 juin, 9 h à 12 h, au bureau de poste de Verdon (Gironde) ; boîte aux lettres pour « P.-J. ».

● RECTIFICATIF des numéros chronologiques depuis notre chronique n° 1734, avec 6e/84 etc.

ADALBERT VITALYOS.

Les Tables de la Semaine

Le Monastère

Caves au deuxième sous-sol d'une vieille maison de cette vieille rue de la fin du treizième siècle. C'est ici qu'il faut venir déjeuner, au frais par temps chaud, dans le calme et la gentillesse d'accueil de Marie-Ange. Elle vous proposera son menu dégustation (150 F plus service et vin) avec un choix entre quelques entrées (foie gras frais, salade de joue de bœuf, mousseline d'esturgeon et saumon fumé), quelques poissons et viandes (médaillons de lotte aux blancs de poireaux, aiguillette de canard au miel et poivre vert, selle d'agneau farçie à l'oseille), fromages et assortiments de desserts. Vins à prix honnêtes, dont le sancerre rouge. Oui, c'est là un restaurant pour de paisibles déjeuners.

● 60, rue de l'Arbre-Sec (1er). Tél. 261-63-50.

Pharamond

Cadre 1900 admirable pour ce restaurant « à la petite normande » bientôt cent-cinquantenaire. Style inchangé (heureusement !) avec toujours les magnifiques tripes sur petit réchaud (44 F), pied de porc ou andouillette grillés, excellentes viandes, grillées ou sauce moëlle, accompagnées des pommes soufflées, elles aussi historiques et quasi contemporaines. Mais le pot au feu de poissons (68 F) et le rouget en daube (68 F également) ont leurs amateurs. Cidre de la vallée d'Auge (et pour accompagner ce choix amusant : tripes, *camembert, crêpes normandes*) et vins très honnêtes (Pouilly *fumé* 82 à 80 F, *Champigny* à 45 F, Château Peyrabon 78 à 100 F).

● 24, rue de la Grande-Truanderie (1er). Tél. 233-06-72.

La Dariole

Carte printemps-été pour cette petite maison du bon géant Gilbert Drouelle. *Le gâ*teau d'omelettes fourrée mousse de saumon, le flanc d'épinards au fromage, la soupe dite « chantilly », si rafraîchissante, peuvent précéder la fricassée d'agneau à l'oseille (74 F), le pigeon rôti au coulis de cèpes (110 F), les noisettes d'agneau au beurre de bleu des Causses (88 F). Bons desserts « maison ». Sans oublier les arrivages de la marée proposés « de bouche à oreille ». Vins, notamment de Bourgogne, avec le célèbre montrecul. Prix nets. C'est là, à deux pas des « *Champs* », *une bonne et calme* maison pour le soir.

● 49, rue du Colisée (8e). Tél. 225-66-76.

Le Grenadin

Patrick Cirotte vient de s'installer dans les meubles d'un cuisinier peu casanier, M. Grange, parti pour le diable sait où. C'est un bon ouvrier que M. Cirotte (assisté en cuisine d'une jeune personne de talent sachant apprendre et, en salle, d'un maître d'hôtel actif et de Mme Cirotte, souriante). Aussi les déjeuners avec le menu à 110 F (*fromage et dessert*) sont-ils très courus. Le soir, c'est un havre de calme avec un stationnement facile et cela devrait suffire à remplir la petite maison. Ceci ajouté, bien sûr, à ces plats savoureux que sont la truite de mer marinée à la julienne de concombres (60 F), la poêlée de langoustines et courgettes estragonée (85 F), l'émincé de caille aux choux *croquants* (80 F), les goujonnettes de turbot aux oignons confits (77 F), le ris de veau rôti à l'estragon (80 F). Très bons desserts (gâteau au chocolat noir sauce café, par exemple). Vins de Coste à petit prix et bon *Sancerre rouge signé* Crochet.

● 44, rue de Naples (8e). Tél. 563-28-92.

L. R.

Flair du temps

Une famille astucieuse.

CE n'est pas un groupe, ni une association, à peine une affaire de famille. C'est une famille dans *les affaires de la mode : les* Samson. Par ordre chronologique, Monsieur, Madame, deux des trois filles, un gendre. Chacun mène son chemin à sa manière, et ça marche plutôt bien. On trouve des Samson en petite et grande boutique à Passy et Chaussée d'Antin, où une des filles reprend *Hit-Parade* et où tout a commencé il y a trente-deux ans.

La rue n'était pas ce grand souk rutilant où s'habillent indifféremment travestis, dames convenables et minettes à petit budget. La mode n'avait pas encore établi de pont entre la confection et la couture. Mais il y avait, déjà, la proximité de la gare Saint-Lazare, garantie d'un afflux permanent de voyageurs venus faire leurs emplettes entre deux trains — on ne disait pas encore shopping — aux *Galeries Lafayette* et au *Printemps*, en se gardant le temps de flâner dans les environs.

M. Samson avait du flair, il s'est installé en face des *Galeries*. Les vitrines plongent en couloir, le magasin lui-même est une habile juxtaposition d'allées étroites sur trois niveaux. On ne peut pas faire un pas sans se frotter à la tentation. Ça commence par les couleurs acides des robes rigolottes épinglées sur mannequins, et il y a le kaléidoscope des étoffes gaies, suspendues serré sur les cintres, alors vient le geste machinal de jeter un œil sur l'étiquette.

« Mignon et abordable », telle est la devise de M. Samson, qui par goût personnel aimerait plutôt les tailleurs stricts et les manteaux classiques. Une vitrine sur quatre leur est consacrée : les vitrines sont la bande annonce du magasin.

Dans ce magasin, plus on avance vers le fond, plus la notion d'abordable hausse le ton. Au plus loin, on accède aux créateurs. De plus en plus souvent, on voit du haut de gamme là où on ne l'attend pas, à côté des vêtements tout venant... Les Samson se défendent de faire de la camelotte et du « Sentier ». S'ils peuvent vendre trois cents francs un ensemble pur coton — d'ailleurs les femmes préfèrent le tergal qui ne se repasse pas — c'est grâce à la quantité.

Si le rapport qualité-prix est *« sans concurrence »* c'est qu'ils vendent beaucoup. S'ils vendent beaucoup c'est que, quels que soient sa taille, son âge, son budget, une cliente trouve ce qui lui convient. Si elle trouve, c'est que les Samson travaillent sur l'instinct — comme tout le monde — et sur l'instant : ils sont capables de réassortir en quarante-huit heures. Les fabricants leur assurent une priorité de livraison, ils travaillent ensemble depuis longtemps — affaire de confiance et bénéfice de la longévité. *« Et on vient vers nous, des jeunes avec des modèles. On les examine et on voit. »*

Les Samson se disent *« boutiquiers, petits commerçants, il ne faut pas avoir honte des mots »*. Ils forment un aggloméral de petites entreprises qui vivent pratiquement au jour le jour, sur la lancée d'un travail de fourmis : pas de cadres, pas de bureau d'achat, pas d'informatisation, pas de budget prévisionnel, pas de budget du tout, on improvise, c'est l'artisanat de papa sur une grande échelle, avec la présence des patrons sur place, dans la boutique, évaluant les rapports vêtements-clientes et réagissant rapidement. Toujours, avant tout, la rapidité : *« Sortir les impers à la première goutte de pluie, les couleurs au premier coin de ciel bleu, on est des marchands de glace, je vous dis. »*

L'artisanat de papa, c'est aussi savoir reconnaître les fidèles, se souvenir de ce qu'elles ont acheté, ne pas juger leurs goûts, les conseiller : *« Du goût, on en a, sinon on ne fait pas ce métier, mais on n'impose pas le nôtre. »* Ils vont là où se rejoignent la mode des créateurs et celle de la rue. Le délai tourne autour de deux ans. Les modèles ? Ils sont imprévisibles. *« On se trompe, ça nous arrive, alors on solde, des vrais soldes qui font mal au cœur, mais on ne peut pas stocker. »*

La place manque, l'argent doit rouler, et malgré les matraquages publicitaires, les coups de cœur des journalistes spécialisées, la mise en action de la machine médiatique, les femmes choisissent en bloc, ou boudent de même, sans que personne sache pourquoi. Et si des gens comme les Samson ne le savent pas, qui le pourrait ?

COLETTE GODARD.

Aux cent mille clients

La stratégie d'un grand magasin.

DANS le monde tourmenté de la mode, les grands magasins parisiens font figure de superbombardiers. Leur force de frappe est énorme : moyens publicitaires sans comparaison avec la concurrence, une clientèle qu'on évalue à cent mille personnes par jour, surfaces de vente impressionnantes, modulables et aménageables selon le goût du public.

Le Printemps Haussmann à Paris réalise, dans son secteur mode (homme, femme, enfant) et accessoires, 58 % de ses ventes et 1,4 milliard de francs lourds de chiffre d'affaires, soit le tiers du chiffre d'affaires global du magasin. Pour la totalité des points de vente de la marque, la mode représente de 70 à 75 % du chiffre d'affaires total de l'entreprise.

Une telle puissance commerciale pèse évidemment sur l'ensemble des professions de la confection. Les responsables des bureaux de style des grands magasins sont des acheteurs choyés lors de la présentation des collections et de la tenue des grands salons internationaux du prêt-à-porter.

Christine Laroche fait partie de ce lot. Au quatrième étage d'un immeuble de la rue de Provence, elle exerce son métier : coordinatrice de mode et responsable du bureau de style du Printemps. C'est elle qui doit, près d'un an à l'avance, décider de ce que sera la mode dans les magasins de la société. Elle brossera à grands traits un « tableau d'ambiance » qui reflétera les couleurs, les formes et les thèmes dominants de l'année suivante. C'est elle aussi qui conseillera la centrale d'achats de l'entreprise pour l'acquisition des collections auprès des marques. Elle, enfin, qui orientera la création des nouvelles boutiques dans le magasin et des nouveaux rayons dans ces boutiques.

« Si un grand magasin ne peut pas peser sur les productions industrielles internationales, on ne peut pas nier qu'ils ont un poids certain sur le milieu de la mode, confie Christine Laroche. *Ainsi, si nous n'avons pas lancé des créateurs devenus grands, comme les Galeries Lafayette, notre voisin, nous avons soutenu et soutenons encore de nombreuses petites marques. L'exemple le plus récent est peut-être celui de Marithé et François Girbaud. »*

Il arrive que le magasin se fâche avec une marque, ou bien encore qu'une marque d'ordinaire régulière produise une collection qui n'est pas du goût du bureau de style du magasin. *« A ce moment-là, nos engagements d'achat seront moins forts pendant une période plus ou moins longue »*, indique Christine Laroche. Gageons, même si on ne le dit pas, que les marques ont tout intérêt à s'arranger en amont avec les grands magasins pour éviter ce genre de mésaventure.

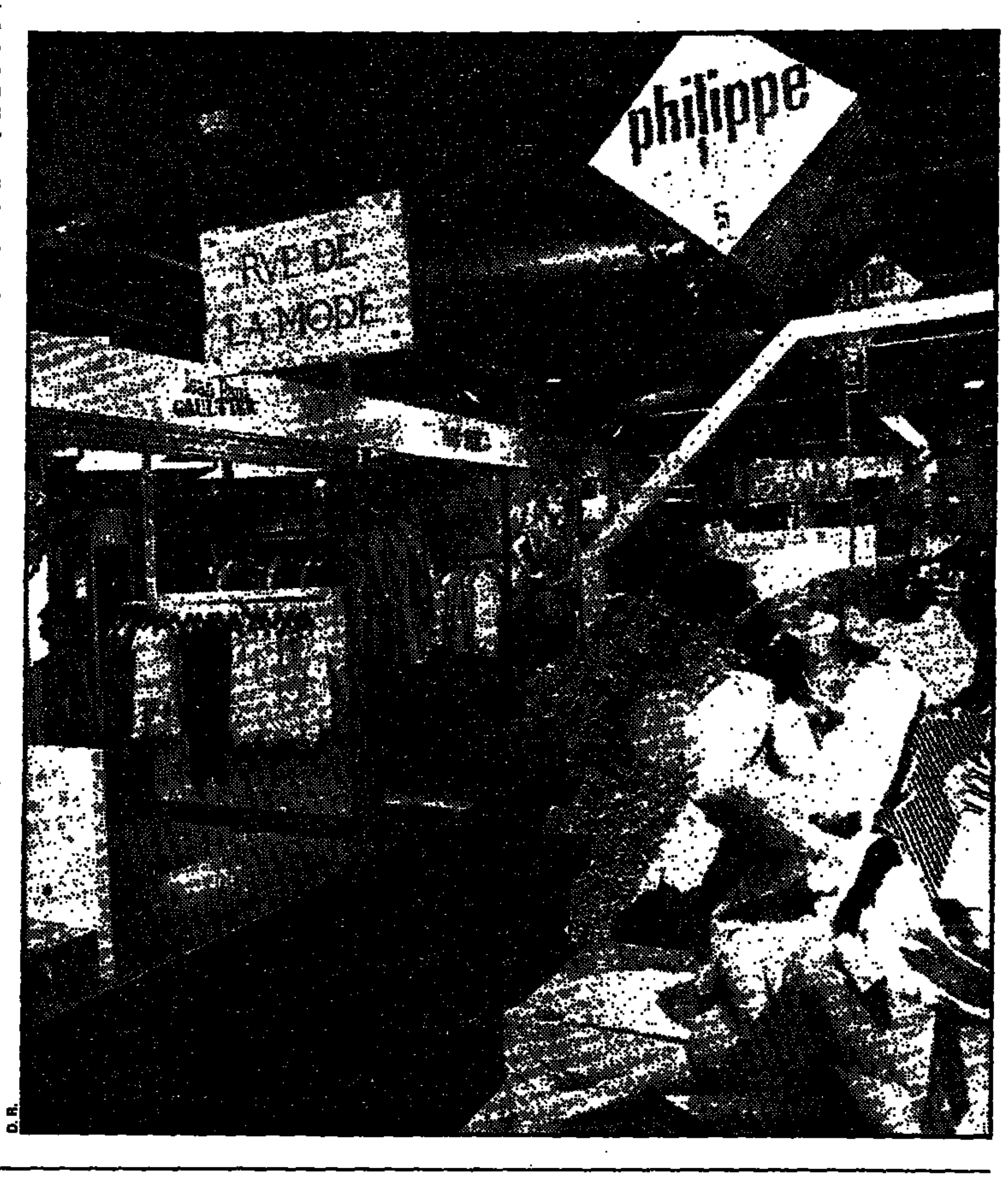
« A l'inverse, nous maintenons dans nos magasins des marques sur lesquelles nous perdons de l'argent. C'est un moyen de défendre notre image. Il faut que nous réalisions des investissements à long terme. Pour tout ce qui est, un moment, avant-gardiste, nous devons prendre des risques et capitaliser sur ce que j'appelle notre partie laboratoire. » Et il est vrai que certaines marques, exposées toute l'année en rayons, ne sont vendues — et pas toujours complètement — qu'au moment des soldes.

L'autre force des grands magasins est la création de vêtements « maison ». Ainsi, après Brummel il y a déjà de longues années, le Printemps a-t-il lancé les « Créations » en février 1982. *« Face à l'arrivée des grands discounters, dans un marché très concurrentiel et un contexte de crise économique, une griffe maison rassure, fidélise la clientèle et nous permet de parler plus fort que les autres »*, explique Christine Laroche.

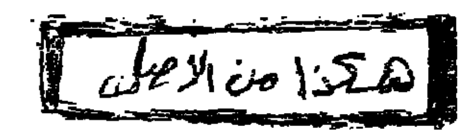
Avec l'aide de onze stylistes sous contrat exclusif, elle crée chaque année plus de 1 000 modèles de vêtements qui s'inscrivent *« dans le créneau mode sage »*. *« Nous raisonnons aussi en gamme de prix »*, souligne Christine Laroche. *« Notre magasin a segmenté la mode en trois zones : inférieure, dominante, et supérieure. Les « Créations » Printemps se situent dans la partie haute de la zone inférieure jusqu'au haut de la zone dominante. »* C'est là que se rassemble la plus grosse partie de la clientèle.

Cette innovation est un succès : la griffe maison représente, après deux ans, plus de 5 % du chiffre d'affaires du secteur mode. L'objectif est de faire passer ce pourcentage à 10 % dans les cinq années qui viennent. Une façon de rendre encore plus profitable le secteur-clé de la marche de l'entreprise et d'affirmer plus encore le poids du magasin sur le marché de la mode.

OLIVIER SCHMITT.



D.R.



Tout doit disparaître

Le temps des affaires.

LE calendrier des soldes s'élargit cette année. Il s'étend à la maison, aux cadeaux, voire à quelques spécialités gourmandes. En effet, les centres commerciaux régionaux des périphéries de Paris et des grandes villes regroupent leurs soldes du 27 juin au 7 juillet. C'est le cas, notamment, de Vélizy 2 et de Rosny 2.

● D'un quartier à l'autre

Centres commerciaux

Forum des Halles : du 23 juin au 7 juillet.
Quatre-Temps de la Défense : du 25 juin au 7 juillet.
Galaxie place d'Italie : à partir du 21 juin.
Galerie du Claridge (74, Champs-Élysées) : du 20 juin au 20 juillet.
Bazar de l'Hôtel-de-Ville : du 16 au 28 juillet.
Bon Marché : à partir du 16 juin.
C & A (122-124, rue de Rivoli) : du 25 juillet au 4 août.
Galeries Lafayette : du 21 juin au 7 juillet.
Marks & Spencers : à partir du 28 juin.
Au Printemps : du 21 juin au 7 juillet.
La Samaritaine : du 16 au 29 juin.
Trois Quartiers : du 21 juin à la fin du mois.

● Pour elle

Andréa Pfister (chaussures, 4, rue Cambon) : à partir du 18 juin.
Angelo Tarlazzi (74, rue des Saint-Pères ; 67, rue du Faubourg-Saint-Honoré) : à partir du 18 juin.
Anne-Marie Beretta (24, rue Saint-Sulpice) : à partir du 18 juin.
Auteuil (99, rue de Passy ; 41, rue Lafayette) : à partir du 23 juin.
La Bagagerie (74, rue de Passy ; 41, rue du Four ; 12, rue Tronchet) : à partir du 29 juin.
Balmain (44, rue François-1er) : du 12 au 20 juin.
Bouchara (54, boulevard Haussmann) : à partir du 20 juin.
Candide (4, rue de Miromesnil) : à partir du 25 juin.
Chanel (31, rue Cambon) : du 18 au 22 juin.
Charles Jourdan : à partir du 25 juin dans les magasins parisiens de la marque.
Dana (392, rue Victor-Hugo) : du 20 juin au 6 juillet.
Hanaé Mori (17-19, av. Montaigne) : du 18 au 23 juin.
Jean-Louis Scherrer (51, av. Montaigne ; 31 rue de Tournon) : à partir du 18 juin.
Joélle Discours (15, rue Etienne-Marcel) : à partir du 15 juin.
Kenzo (3, place des Victoires) : à partir du 9 juillet.
Lanvin (22, rue du Faub.-Saint-Honoré) : jusqu'au 20 juillet.
Léonard (28, rue du Faub.-Saint-Honoré et aux Trois Quartiers) : du 12 au 16 juin.
Mancini (72, av. Victor-Hugo) : du 14 au 16 juin ; (20, rue du Boccador) : du 18 au 20 juin.
Nahala (8, rue des Saussaies) : du 11 au 30 juin.
Nina Ricci (39, av. Montaigne) : jusqu'à la fin du mois.
Rayne (6, rue du Faub.-Saint-Honoré) : du 20 juin au 7 juillet.
Rodier : à partir du 23 juin chez les dépositaires de la marque.

SOLDES

PATAUT/VIVA

● Pour eux

Armand Thiery : du 26 juin au 19 juillet.
Bally (chaussures) : à partir du 20 juin.
Burberrys (10, bd Malesherbes ; 45, rue de Rennes).
Scotch House (56, rue de Passy) : du 13 juin à la fin du mois.
Cerruti (27, rue Royale) : à partir du 4 juillet.
Christian Dior (30, rue Montaigne ; 12, rue Boissy-d'Anglas) : du 19 au 21 juin.
Claude Montana (31 et 37, rue de Grenelle) : à partir du 18 juin.
Delrey (47, rue du Four) : à partir du 17 juillet.
Emanuel Ungaro (2, av. Montaigne ; 25, rue du Faub.-Saint-Honoré) : jusqu'au 20 juin.
Flli Rossetti (18, rue Royale ; 54, rue du Faub.-Saint-Honoré) : à partir du 20 juin.
Jaeger (5, rue du Fbg-Saint-Honoré) : jusqu'au 11 juin.
Ted Lapidus (35, rue François-1er ; 1, pl. Saint-Germain-des-Prés : jusqu'au 15 juin.
Latreille (62, rue Saint-André-des-Arts) : du 26 juin au 7 juillet.
Per Spook (18, av. George-V ; 59, rue Bonaparte) : du 18 au 30 juin.
Renoma (129, rue de la Pompe) : du 23 juin au 13 juillet.
Signes de Rochas (33, rue François-Ier) : du 26 au 30 juin.
Schilz (30, rue Caumartin) : à partir du 19 juin.
Valentino (17-19, av. Montaigne) : jusqu'au 26 juin.
Tunmer (pl. Saint-Augustin) : du 3 juillet à la fin du mois.

● *Pour lui*

Arnys (14, rue de Sèvres) : à partir du 21 juin.
Delaveine (13, bd Montmartre) : du 22 juin au 7 juillet.
Dorian Guy (36, avenue George-V) : à partir du 19 juin.
Élysées Soieries (65, Champs-Élysées) : à partir du 19 juin.
Ermenegildo Zegna (10, rue de la Paix) : à partir du 28 juin.
Francesco Smalto (44, rue François-1er ; 5, pl. Victor-Hugo) : du 19 au 21 juillet.
Givenchy Gentleman (29-31, av. George-V) : jusqu'au 12 juin.
Madelios : du 21 juin à la fin du mois.
Marcel Bur (138, rue du Fbg-Saint-Honoré) : à partir du 25 juin.
Padd (14, rue de la Cavalerie) : du 16 au 28 juillet.
Gérard Sools (22, av. Victor-Hugo) : du 22 juin au 7 juillet.
Sulka (2, rue de Castiglione) : à partir du 30 juin.

● Pour la maison

Ancien Orient (46, rue de La Villette) : du 26 juin au 7 juillet.
Boutiques Descamps : jusqu'au 30 juin.
Christofle Pavillon (à Parly 2 seulement) : à partir du 27 juin.
Étoffe et Maison : à partir du 25 juin.
Hédiard (Parly 2, Vélizy 2, Rosny 2) : du 26 juin au 7 juillet.
Lucien Legrand (1, rue de la Banque) : *deux vins de Loire 83.*
Magloire *(13, pl. des Vosges) :* du 26 juin au 7 juillet.
Porthault *(18, av. Montaigne)* : jusqu'au 16 juin.
Plaisances *(38, rue Quincampoix)* : du 26 juin au 7 juillet.
La Vaissellerie *(80, bd Haussmann)* : du 26 juin au 7 juillet.

N. M.-S.

Les guidons gourmands

Routes et auberges en Gâtinais.

PARIS à une centaine de kilomètres ! Voilà bien le meilleur argument utilisable par les animateurs du tourisme en Gâtinais pour attirer les cyclotouristes. De la verdure, des eaux tranquilles, de vastes forêts, des paysages doucement vallonnés, des canaux pittoresques le long desquels il fait bon rouler, les rues sur l'eau d'où Montargis tire son surnom de « Venise du Gâtinais », la maison de Châteaurenard où séjourna Jeanne d'Arc, une accorte gastronomie restée fidèle aux traditions du terroir, comment ne point se laisser tenter par une fin de semaine en Gâtinais ?

Montargis en constitue le point de départ tout désigné. Sa forêt de quatre mille hectares, aux portes de la cité, forme un havre de paix d'accès facile grâce à un réseau de petites routes, goudronnées ou non. S'enfonçant vers l'intérieur, on déniche des sites encore « sauvages », aux escarpements parfois abrupts, ou encore un menhir renommé, la pierre du Gros-Vilain, sans compter les frondaisons de chênes centenaires évoquant le souvenir des druides.

Lorgnant vers l'ouest, on perçoit le voisinage de la forêt d'Orléans, encore plus étendue. Filant droit vers le midi, quitte à embarquer le vélo dans le train entre Montargis et Gien, on découvre Châtillon-Coligny, célèbre depuis l'amiral assassiné lors de la nuit de la Saint-Barthélemy (la région fut un fief protestant), Sainte-Geneviève-des-Bois et son église des onzième et douzième siècles, Dammarie-sur-Loing, avec ses trois écluses superposées et des rives bordées de peupliers, les ruines romaines de Montbouy, l'abbaye cistercienne de Fontainejean, près de Saint-Maurice-sur-Aveyron, les mosaïques gallo-romaines de Pont-Chevron, le château des pêcheurs à La Bussière, dans un site ordonnancé par Le Nôtre, le musée de la chasse et les faïences de Gien, entre autres joyaux.

Comment s'y retrouver ? Le comité départemental du tourisme a donc eu l'heureuse idée de concevoir plusieurs circuits, dont deux sous forme de « randonnées-dégustation ». En compagnie d'un animateur local, on arpente au nord la « route du cidre et du miel en Gâtinais », 80 kilomètres de vraie campagne française ; au sud, sur une égale distance, la « route des vins du Giennois et des fromages du Berry et du Val-de-Loire ». Les groupes ne s'élèvent jamais à plus de douze personnes, avec hébergement en auberge rurale. Le descriptif de ces circuits est volontiers remis aux personnes en faisant la demande pour aller randonner seules. Et les vélos affluent dans la contrée, au point que des itinéraires naguère prévus pour les automobilistes ne sont aujourd'hui plus distribués qu'aux cyclotouristes !

Pour les animateurs du tourisme en Gâtinais, lesquels se doutent bien que l'avenir de la région réside plus dans leur activité que dans l'industrie, l'objectif est d'attirer l'attention, par exemple, sur l'auberge de jeunesse de Cepoy (où 40 vélos de location attendent les amateurs), sur les bords de canal du Loing, un endroit de pique-nique parfait, au voisinage de vergers peu à peu reconstitués. La vigne ayant fini par disparaître de la région comprise entre Montargis et Gien (le Gâtinais dit « pauvre »), le cidre apparaît depuis 1952, à tel point qu'un « verger conservatoire » des plants de pomme sera aménagé. Soixante-dix variétés de ce fruit sont recensées, de nombreuses qualités de poires aussi. Un concours régional de cidre bouché favorise l'émulation en rassemblant quatre-vingts producteurs. Le miel demeure toutefois le meilleur fleuron du terroir, même s'il se trouve être aujourd'hui à base de colza depuis la disparition des chevaux, donc du sainfoin. Un apiculteur, M. Goût, fait même déguster, à la halte de Châteaurenard, le miel aux noix : succulent...

Question gastronomie, d'ailleurs, le Gâtinais s'y entend. Le festival débute par la caille en terrine, se poursuit avec le suprême de matelote d'anguilles, le coq au vin, le carré d'agneau aux herbes, le caneton de la vallée de l'Ouanne, le coquelet du Gâtinais, avant de s'achever par les praslines et l'eau de vie de prune, de pomme ou de poire.

Si tant est que la gent pédalante ne sache où donner du guidon, les animateurs ont imaginé d'autres attractions : un stage de cyclotourisme et danse (trois heures par jour de danse, puis découverte de la région à vélo), équitation et cyclotourisme (alternance de la pratique de ces deux sports), une semaine de loisir en Loiret (avec en particulier le vélo), un séjour de découverte de la nature (on amène son véhicule favori), ainsi que des circuits du « Loiret à bicyclette ». La formule de séjour sans doute la plus originale reste « à bicyclette et en canoë-kayak à travers le val de Loire et la Sologne », à l'intention des jeunes de dix-huit à trente-cinq ans sachant nager : la première semaine en selle de Beaugency à Châtillon-sur-Loire ; la seconde sur le kayak en descendant la Loire !

En matière de vélo, le Gâtinais n'a sûrement pas tort de croire à sa bonne étoile. Si près de la capitale, bonnes routes et bons chemins, bon air, bonne chère, peu lui manque. L'énorme réservoir démographique de l'Ile-de-France amène déjà des milliers de cyclos et de cyclotes dans la Beauce voisine, où certains hôteliers, dit-on, donneraient désormais la priorité aux client(e)s muni(e)s d'une bécane. Tout le problème du Gâtinais consiste à les inciter à pousser plus au sud...

MICHEL DELORE.


J.-M. CHARLES/RAPHO

Roues libres

Hébergement : comité départemental du tourisme, service de réservation loisir-accueil, 3, rue de la Bretonnerie, 45000 Orléans, tél. : (38) 62-04-88.

Pays d'accueil : Gâtinais-Berry-Puisaye, 9, place Jules-Ferry, 45200 Montargis, tél. : (38) 93-71-60.

Syndicat d'initiative, mairie, 45220 Châteaurenard, tél. : (38) 95-21-84.

Forfait : « Le Loiret à bicyclette », une journée, une fin de semaine, une semaine sur les petites routes, pour tous niveaux. Plusieurs itinéraires proposés. Vélo fourni. Possibilité de séjour en semaine.

« Circuit à bicyclette en Val-de-Loire et Sologne », pour jeunes, individuel(le)s en groupe de dix-huit à trente-cinq ans, initiation au cyclotourisme dans une région favorable à ce loisir, visite des châteaux, découverte de la province, vélo fourni.

« Randonnée-dégustation », seul(le)s ou en groupe, hébergement libre, accompagnateur-guide possible, vélo fourni.

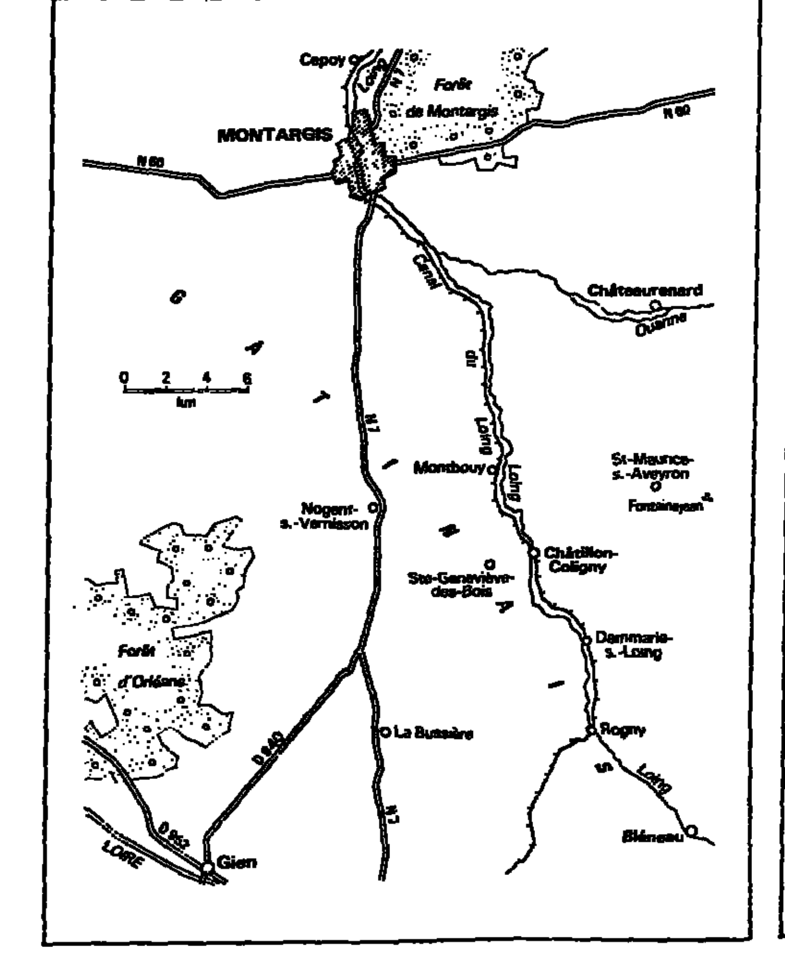
Location de vélos : gares SNCF de Montargis, auberge de jeunesse de Cepoy.

Cartes : IGN, série verte au 1/100 000 nº 21 (Paris-Montargis).

Accès : Autoroute A 6, RN 7, RN 60 Nancy-Océan (dite « route bleue »), gares SNCF de Montargis, Gien, Briare.

A lire : *les Grandes Heures de Châteaurenard*, en vente pour 10 F auprès du syndicat d'initiative, mairie, 45220.

Cidre : dégustation et vente en s'adressant à la mairie de Châteaurenard.



Quand les cyclos écrivent

VOILA un bien joli titre : *Deux vélos pour le bout du monde*. Alain Guigny aime le vélo, c'est sûr. Il pourrait, sur ce chapitre, délivrer des leçons d'expérience à bien des « cyclos » du dimanche. Là n'est point pourtant son propos. Le vélo pour lui c'est un moyen de grande évasion, non pour aligner des kilomètres, mais bien davantage pour découvrir des hommes, connaître leur vie, éprouver auprès d'eux des joies et des misères communes. Avec Babeth, sa compagne, il a franchi l'Atlantique en avion un jour de juillet 1980 pour se retrouver à Cayenne et, de là, parcourir l'Amérique latine jusqu'à la Terre de Feu, pour un retour par les Andes suivi d'une incursion en Indonésie, au Japon et en Chine, avant le retour en train à travers la Mongolie, l'URSS et la Pologne, vers une France retrouvée seulement en mars 1983.

Ce voyage en forme d'aventure a été celui d'un garçon passionné d'échanges. Ils en ont bavé plus d'une fois, lui et Babeth. Mais en contrepartie, que de joies éprouvées, que de chaleur rencontrée auprès des plus démunis qui, du Brésil à la Patagonie, du Chili au Nicaragua subissent l'ordinaire des jours en proie au dénuement. Alain Guigny raconte simplement. L'humour côtoie l'émotion. La tendresse s'ajoute à l'observation et à la connaissance. La réflexion suit. D'étape en étape sous la précarité de la tente ou dans la modeste mais chaleureuse hospitalité des plus humbles, la peur comme le bonheur sont au rendez-vous. Les tracasseries aussi, peuvent aller jusqu'au vrai danger. Un tel périple sur deux roues, avec le poids obligé des bagages ne va pas sans risques. Il y a ceux dûs à la nature des sols, à l'incertitude des pistes, au climat, à la maladie. Il y a tout autant ceux qui tiennent à la seule volonté des hommes, de leur police ou de leur douane, de leurs lois martiales et de leurs guerres civiles, de leur méfiance universelle envers l'étranger. Alain Guigny s'est senti bien des fois dans la peau d'un immigré, d'un pauvre. Il n'en a pas moins toujours mesuré que sa pauvreté était peu de chose à côté de la misère de tous ceux qui pourtant lui furent secourables.

Ce récit, leçon de reportage à plus d'un titre, est celui d'un amoureux de l'humanité. Un vélo pour aller, des yeux pour voir, une plume pour dire où l'on est allé et ce que l'on y a vu, et le tour est joué. Bien joliment.

En regard de cette épopée au long cours et de ses fortes saveurs, le bel album de Jean Durry et Jacques Seray, *les Cent plus belles randonnées du cyclotourisme* apparaît comme une invitation à pédaler à la porte à côté. On trouve là, en effet, une suite de parcours proposés aux amateurs en France et dans les pays limitrophes. Il n'y a que l'embarras du choix : tours de départements, de régions, traversées de massifs montagneux. Ils peuvent s'accomplir en une journée ou en plusieurs. Ils ont leurs règles imposées. Car ce cyclotourisme ne va pas sans règles ni sans philosophie. Il exige un effort, une constance. Le plaisir est donné par surcroît.

Il peut, au reste, très bien s'éprouver dès la lecture d'un livre comme celui-ci. Jean Durry et Jacques Seray sont, en leur domaine, des encyclopédistes. Ils savent tout, que ce soit sur le « maître » du cyclotourisme français Paul de Vivie dit « Velocio », que ce soit sur les itinéraires qu'ils proposent, sur la raideur d'une pente, sur la saveur d'un vin ou d'un fromage.

Et déjà rien qu'à feuilleter leur album on se sent des fourmis dans les jambes et l'on connaît des rêves habités de maniements de « braquets ».

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● **Alain Guigny** : *Deux vélos pour le bout du monde*, **Flammarion, 300 p., 85 francs.**

● **Jean Durry et Jacques Seray** : *les Cent plus belles randonnées du cyclotourisme*. **Denoël, 240 p., 198 francs.**